



**RAPPORT DU CONGRÈS  
COMPTE RENDU**  
*du*  
**44<sup>ième</sup> CONGRÈS NATIONAL  
LA LÉGION ROYALE CANADIENNE  
HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE**

**10 JUIN – 13 JUIN 2012**



**NOTRE MISSION EST DE SERVIR  
LES ANCIENS COMBATTANTS,  
Y COMPRIS LES MILITAIRES EN SERVICE ACTIF  
ET LES MEMBRES DE LA GRC,  
ET LEURS FAMILLES,  
PROMOUVOIR LE SOUVENIR  
ET SERVIR NOS COMMUNAUTÉS  
ET NOTRE PAYS**



**LES PAGES SUIVANTES TONT UN COMPTE RENDU DU 44<sup>IÈME</sup> CONGRÈS  
NATIONAL DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE TENU  
À HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE. LE COMPTE RENDU CONTIENT LES RAPPORTS  
ET RÉOLUTIONS APPROUVÉS PAR LES DÉLÉGUÉS. C'EST UN DOCUMENT  
DE VALEUR PRATIQUE ET HISTORIQUE CONSIDÉRABLE, ET IL DEVRAIT ÊTRE  
CONSERVÉ POUR  
RÉFÉRENCE FUTURE ET RAPIDE.**

L'information fournie dans cette publication est la propriété unique de la Légion royale canadienne et ne devra être reproduite dans toute forme quelconque sans la permission expresse, écrite de la Direction nationale, la Legion royale canadienne.

## OFFICIERS DE LA DIRECTION NATIONALE

### Officiers honoraires

#### Président d'honneur

Son Excellence le très honorable  
David Johnston, C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.,  
Gouverneur général et Commandant en chef  
du Canada

#### Grand Président

L. Murray, C.M.M., C.D.

#### Vice-président national honoraire

General W. J. Natynczyk, C.M.M., M.S.C., C.D.

#### Aumônier national honoraire

Rabbin R. Bulka  
Brigadier-général K.R. McLean, C.D., B.A.,  
M.TH., H.C.Q., D.D.

#### Conseil exécutif national

##### Présidente nationale

P. Varga

##### Premier Vice-président national

G. Moore

##### Vice-présidents nationaux

G. O'Dair  
D. Flannigan  
T. Eagles

##### Trésorier national

M. Cook

##### Président national des Débats

T. Irvine

##### Président national sortant

W. Edmond

### Représentants/Présidents des Directions provinciales/Sections spéciales

#### Colombie Britannique/Yukon

B. Brady

#### Alberta-TNO

D. Jones

#### Saskatchewan

B. Wignes

#### Manitoba/NOO

R. Bennet

#### Ontario

A. Paquette

#### Québec

M. Arsenault

#### Nouveau-Brunswick

P. Poirier

#### Nouvelle-Écosse/Nunavut

J.M. Deveaux

#### Île du Prince-Édouard

D. Kennedy

#### Terre-Neuve/Labrador

A. Crewe

#### Président de la Section des Anciens combattants tuberculeux

C. Paul

#### Secrétaire national

B. K. White

## ANCIENS PRÉSIDENTS NATIONAUX

- |  |   |
|--|---|
|  Lieutenant-Général Sir Percy Lake<br>Colombie-Britannique, 1925-1928 |  Robert D. McChesney<br>Ontario, 1974-1976           |
|  Lieutenant-Général Sir Arthur Currie<br>Québec, 1928-1929            |  Douglas McDonald<br>Ontario, 1976-1978              |
|  Lieutenant-Colonel Léo R. LaFleche<br>Ontario, 1929-1931             | Edward C. Coley<br>Alberta, 1978-1980   |
|  Major John S. Roper<br>Nouvelle-Écosse, 1931-1934                    |  Al Harvey<br>Terre-Neuve, 1980-1982                 |
|  Brigadier-Général Alex Ross<br>Saskatchewan, 1934-1938               |  Dave Capperauld<br>Ontario, 1982-1984               |
|  Lieutenant-Colonel W. W. Foster<br>Colombie-Britannique, 1938-1940   |  Steve Dunsdon<br>Colombie-Britannique, 1984-1986    |
|  Alex Walker<br>Alberta, 1940-1946                                    |  Anthony Stacey<br>Ontario, 1986-1988                |
|  Major-Général C. B. Price<br>Québec, 1946-1948                       |  Gaston Garceau<br>Québec, 1988-1990                 |
|  Lieutenant-Colonel L. D. M. Baxter<br>Manitoba, 1948-1950            |  Fred Williams<br>Terre-Neuve, 1990-1991             |
|  Capitaine de Groupe Alfred Watts<br>Colombie-Britannique, 1950-1952 |  Jack Jolleys<br>Colombie-Britannique, 1991-1994    |
|  Dr. C. B. Lumsden<br>Nouvelle-Écosse, 1952-1954                    | Hugh M. Greene<br>Alberta, 1994-1996  |
|  Le Très Révérend John O. Anderson<br>Manitoba, 1954-1956           |  Joseph Kobolak<br>Ontario, 1996-1998              |
|  David L. Burgess<br>Ontario, 1956-1960                             |  Chuck Murphy<br>Colombie-Britannique, 1998-2000   |
|  L'honorable Justice Mervyn Woods<br>Saskatchewan, 1960-1962        |  William (Bill) Barclay<br>Saskatchewan, 2000-2002 |
|  Son Honneur Judge C. C. Sparling<br>Manitoba, 1962-1964            | Allan Parks<br>Île du Prince-Édouard, 2002-2004   |
|  Fred T. O'Brecht<br>Ontario, 1964-1966                             | Mary Ann Burdett<br>Colombie-Britannique, 2004-2006   |
|  Ronald E. MacBeath<br>Nouveau-Brunswick, 1966-1968                 | Jack Frost<br>Ontario, 2006-2008  |
|  Robert Kohaly<br>Saskatchewan, 1968-1970                           | Wilfred Edmond<br>Nouvelle-Écosse, 2008-2010  |
|  L'honorable Justice Redmond Roche<br>Québec, 1970-1972             | Patricia Varga<br>Saskatchewan, 2010—présent  |
|  Robert G. Smellie<br>Manitoba, 1972-1974                           |   |

 Indique défunt



# LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

## TESTAMENT—*ARTICLES de FOI*

### —LA PREMIÈRE PARTIE—

**A**TTENDU QUE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE a été fondée sur la base de principes valables encore aujourd'hui et qui serviront bien tous ceux qui appartiennent à la Légion ou pourraient y appartenir à l'avenir, entre autres :

☀ De perpétuer solennellement la mémoire des canadiens qui ont donné leur vie pour que notre pays soit libre.

☀ La loyauté à la souveraine et au Canada.

☀ De sauvegarder les droits et les intérêts des invalides de guerre, des veuves et des ayants droit et de tous ceux qui ont servi.

☀ De maintenir notre droit d'encourager notre peuple et la nation - d'appuyer tout effort raisonnable pour assurer la paix au pays et entre toutes les nations.

☀ De maintenir dans et pour le Canada le respect des lois - d'encourager un esprit d'unité nationale - l'ordre dans le gouvernement - d'un effort nécessaire pour établir la paix et la bonne volonté entre les canadiens et parmi toutes les nations.

☀ De préconiser le maintien au Canada et par le Canada de forces de défense suffisantes.

☀ De maintenir l'esprit de camaraderie forgé en temps de guerre et de l'entretenir en temps de paix au bénéfice de l'histoire et de l'unité de la nation.

ET ATTENDU que de toute l'histoire de la Légion le maintien de certaines valeurs a persisté au bénéfice des Anciens combattants, des dames auxiliaires et de ceux qui ont été choisis pour leur succéder, tout cela au crédit et au profit de la communauté canadienne.

ET ATTENDU que c'est le devoir de chaque segment de la Légion, l'un envers l'autre, de perpétuer la Légion royale canadienne et ses principes, ses services et ses programmes pour le bien-être général de notre nation, maintenant et à l'avenir.

NOUS LES SOUSSIGNÉS, en notre nom et comme représentant de notre segment de la Légion royale canadienne nous nous engageons à remplir nos obligations l'un envers l'autre et envers la nation,

nous renouvelons notre engagement et déclarons solennellement.

## LE SOUVENIR

**L**UE CEUX QUI SONT MORTS au service de la nation ne seront jamais oubliés ainsi que leurs veuves et leurs veufs. Nous nous souviendrons d'eux.

QUE LE JOUR DU SOUVENIR sera perpétué et sera observé avec respect à la onzième heure du onzième jour du onzième mois chaque année par nous et nos successeurs de peur que nous n'oublions.

QUE LE SACRIFICE consenti par tant de canadiens n'aura pas été en vain et que nous nous efforcerons de maintenir l'unité de la nation de même que nos efforts pour établir et maintenir la paix, la bonne volonté et l'amitié dans notre pays et par tout le monde de façon à ce que tous les citoyens soient dignes du sacrifice qu'ils ont fait.

## DROITS ÉQUITABLES

QUE CEUX QUI SURVIVENT et ont besoin de notre aide soient assurés de recevoir une assistance raisonnable et adéquate.

## LOYAUTÉ

**L**QUE NOUS MAINTENONS NOTRE LOYAUTÉ envers la souveraine et envers le Canada et son peuple - que nous favorisons un gouvernement soucieux du bon ordre - et préconisons le refus d'accepter comme membre ou de renouveler l'adhésion à toute personne qui est membre ou affiliée à tout groupe, parti ou secte dont les intérêts sont en conflit avoué avec les buts de la Légion royale canadienne et refusions notre soutien à toute organisation préconisant le renversement du Gouvernement du Canada par la force ou qui encourage ou participe dans des activités ou de la propagande subversives.

## CAMARADERIE— SERVICE

QUE LA RAISON D'ÊTRE du service commun et du sacrifice consenti au nom de la communauté survive parmi nous et dans la communauté afin que l'idéal pour lequel ils ont donné leur vie se réalise.

## ADHÉSION À LA LÉGION

QUE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE continue à être forte et unie. Que ceux qui ont servi en temps de guerre ou qui servent ou ont servi dans les forces armées ainsi que leurs veuves et ayants droit et les autres qui deviennent éligibles de temps en temps et qui souscrivent et continuent de souscrire aux buts et objets de la Légion soient encouragés à se joindre à nous pourvu toujours que nous demeurions une association démocratique et non sectaire et non affiliée ou unie directement à un parti ou groupe politique.

QU'AUSSE LONGTEMPS qu'il y aura des Anciens combattants, ou leurs veuves ou veufs, ils seront pleinement et adéquatement représentés dans tous les conseils de la Légion royale canadienne. Dans l'avenir, ceux qui auront servi dans les forces armées jouiront de ce privilège à perpétuité.

## S Y M B O L E S

LE COQUELICOT est notre emblème du sacrifice suprême et doit pour toujours tenir une place d'honneur dans nos coeurs car il immortalise le souvenir que nous conservons de ceux que nous honorons pour avoir donné leur vie pour un idéal que nous et tous les canadiens chérissent. Le coquelicot nous porte un défi de servir, en temps de paix comme en temps de guerre, ceux qui ont besoin de notre assistance et de protéger ceux qui ont besoin de notre protection et la méritent. La croix du sacrifice, en certaines occasions appropriées, est aussi un symbole du souvenir.

LA TORCHE reste le symbole de justice, d'honneur et de liberté dans notre pays. Ce furent les principes pour lesquels nos camarades ont combattu et qu'ils sont morts. Nous, ceux d'aujourd'hui et de demain, nous nous engageons à la tenir bien haut de peur que nous n'oublions ceux qui ont donné leur vie. La justice, l'honneur et la liberté sont notre responsabilité maintenant et pour toujours. Nous servons plus fidèlement en cultivant ces principes en nous-mêmes, en nos enfants et leurs enfants aussi longtemps que la Légion royale canadienne survivra.

NOTRE INSIGNE est le symbole de notre loyauté envers notre souveraine, envers notre pays, envers ceux qui sont tombés au champ d'honneur et envers nos compatriotes qui partagent nos principes.

NOTRE DRAPEAU, le drapeau canadien, représente notre pays ici et à l'étranger. Nous l'honorons et nous enjoignons à nos successeurs de le faire respecter, dans la Légion et hors de la Légion. En même temps nous nous rappellerons notre association historique avec l'Union Jack et le Red Ensign.

### —LA DEUXIÈME PARTIE—

NOS SUCCESSEURS se familiariseront avec ces principes et les passeront à leurs successeurs. Si nécessaire, ils offriront leurs services, mettront au service de la famille et de la communauté les forces uniques de la Légion. Ils perpétueront le souvenir de la contribution de leurs prédécesseurs.



### —LA TROISIÈME PARTIE—

NOUS NOUS ENGAGEONS, INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT, à être fidèles à ces principes et dans les seules limites de la loi démocratique de les enseigner et de les transmettre à nos successeurs non pas moins amoindris mais rehaussés.

## INDEX

RAPPORT DE LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS TUBERCULEUX . . . .	70
RAPPORT DES CRÉANCES . . . . .	138
RAPPORT DES PUBLICATIONS CANVET LTÉE. . . . .	122
RAPPORT DU 44IÈME CONGRÈS NATIONAL . . . . .	1
RAPPORT DU COMITÉ DE CONCENTRATION SUR L'AVENIR . . . . .	75
RAPPORT DU COMITÉ DE CONSULTATION DES ANCIENS COMBATTANTS . . . .	73
RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONSTITUTION ET LOIS . . . . .	64
RAPPORT DU COMITÉ DE L'ADHÉSION . . . . .	25
RAPPORT DU COMITÉ DE LA "RCEL" . . . . .	56
RAPPORT DU COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS, SERVICE ET AÎNÉS . . . .	11
RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES . . . . .	40
RAPPORT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS DU CONGRÈS NATIONAL . . . . .	139
RAPPORT DU COMITÉ DES SPORTS . . . . .	44
RAPPORT DU COMITÉ DU CENTENAIRE . . . . .	84
RAPPORT DU COMITÉ DU COQUELICOT ET SOUVENIR . . . . .	18
RAPPORT DU COMITÉ DU RITUEL ET RÉCOMPENSES . . . . .	60
RAPPORT DU COMITÉ SUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ . . . . .	52
RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL . . . . .	5
RAPPORT DU SECRÉTAIRE NATIONAL . . . . .	82
RAPPORT DU TRÉSORIER NATIONAL . . . . .	87
ÉTATS FINANCIERS—DIRECTION NATIONALE . . . . .	103
ÉTATS FINANCIERS—PUBLICATIONS CANVET LTÉE. . . . .	126

## ALLOCUTIONS

LE GRAND PRÉSIDENT—LARRY MURRAY. . . . .	162
L'HONORABLE STEVEN BLANEY MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS . . . . .	165
CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE—GÉNÉRAL WALT NATYNCZYK . . . . .	170

L'information fournie dans cette publication est la propriété unique de la Légion royale canadienne et ne devra être reproduite dans toute forme quelconque sans la permission expresse, écrite de la Direction nationale, la Legion royale canadienne.

## RAPPORT DU 44<sup>ième</sup> CONGRÈS NATIONAL

Le 44<sup>ième</sup> Congrès national de La Légion royale canadienne s'est tenu au World Trade and Convention Centre à Halifax en Nouvelle-Écosse du 10 au 13 juin 2012. Le Congrès a été précédé de la réunion du Conseil exécutif national tenue à la salle de balle Halifax « A » à l'hôtel Marriott Halifax Harbourfront le 9 juin.

### **PARTICIPATION**

Il y avait 1 075 délégués accrédités porteurs de 2 538 procurations pour un total de 3 613 votes. Le nombre de délégués présents était de 4 de plus qu'au dernier congrès, mais avec 52 procurations en moins. Il y avait 67 observateurs présents et 50 invités en provenance d'agences gouvernementales ou d'anciens combattants, tant du pays que de l'étranger.

Une parade et cérémonie de dépôt de couronnes ont eu lieu le dimanche comme il est coutume. Le Grand président, camarade Larry Murray, a ouvert le Congrès national.

### **DÉPÔT DE COURONNES ET CÉRÉMONIES D'OUVERTURE**

La parade du dimanche a commencé au Parc Victoria à 13H, pour défiler le long de la route Spring Garden où le salut a été pris par la Présidente nationale de la Légion, camarade Pat Varga, et la Mère nationale décorée de la Croix d'argent, madame Patty Braun de Raemore en Saskatchewan. Le camarade John Bowser agissait en tant que maître de cérémonies du défilé tandis que camarade Tom Kane en était le commandant; l'escorte des drapeaux de la Direction nationale a conduit la parade, suivie par la Fanfare Stadacona de la Marine royale canadienne et des officiers de la Direction nationale, puis de 800 délégués répartis par direction provinciale. Le défilé a tourné à gauche sur la rue Grafton, à droite sur la route Sackville puis encore à gauche sur la rue Argyle où il s'est rassemblé devant l'Hôtel de ville avant d'être relâché pour assister à la cérémonie de dépôt de couronnes au Cénotaphe. Les autres fanfares qui ont participé à la parade sont le Corps de cornemuseurs et de tambours de la Gendarmerie royale du Canada, la Fanfare Ulster Accordion, la Fanfare réunie des cornemuseurs du corps de cadets, ainsi que la Fanfare de cadets des trois services.

Le camarade Tom Waters agissait en tant que maître de cérémonies, alors que le lieutenant-colonel canon docteur Gary Thorne donnait l'invocation et la bénédiction. Le PO2 Rafe Wilson a joué la Sonnerie aux Morts et le Réveil tandis que le cornemuseur major Brian Morrison du Corps de cornemuseurs et de tambours de la GRC jouait l'Élégie. L'Acte du Souvenir a été prononcé en anglais par la camarade Pat Varga et en français par le camarade Larry Murray.

Madame Patty Braun a commencé le dépôt des couronnes, avec l'aide du Premier Vice-président national, camarade Gordon Moore, suivie de l'honorable Steve Blaney, ministre des Anciens combattants aidé du camarade Tom Eagles, Vice-président national. Ont suivi : le capitaine (N) S. Jorgensen, représentant des Forces canadiennes, aidé du camarade George O'Dair, Vice-président national; l'inspecteur Roy Doggett, officier supérieur de la division « H » de la GRC, aidé du camarade David Flannigan, Vice-président national; le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Darrell Dexter, aidé du camarade Tom Irvine, Président national des débats; le maire de la municipalité régionale d'Halifax, Peter Kelly, aidé du camarade Michael Cook, Trésorier national. La Légion royale canadienne a déposé les deux dernières couronnes, avec en tête camarade Pat Varga, Présidente nationale, aidée de camarade Wilf Edmond, Président national sortant, et camarade Jean-Marie Deveaux, Présidente de la direction Nouvelle-Écosse et Nunavut, aidée du

camarade Dave Blanchard, Président du Comité local des préparatifs. A la suite de la bénédiction, les délégués se sont dirigés au Halifax Metro Centre pour les cérémonies d'ouverture.

Les cérémonies ont commencé avec les présentations musicales de la Fanfare de cadets des trois services, de monsieur Terry Kelly, et de la Fanfare Stadacona. Les invités d'honneur ont été escortés sur l'estrade par le cornemuseur major Brian Morrison avant le début des procédures par le Président national des débats. En plus des légionnaires, les invités d'honneur incluaient : madame Patty Braun, l'honorable Steven Blaney, l'honorable Darrell Dexter, monsieur Bill Karsten, le maire suppléant de la municipalité régionale d'Halifax, le capitaine (N) S. Jorgensen, représentant des Forces canadiennes, monsieur Daniel Ludwig, ancien commandant national de la Légion américaine, monsieur John Farmer, le Président national de la Légion royale britannique, ainsi que le camarade Brian Watkins qui est le représentant de la Légion auprès du Conseil de l'association RCEL à Londres, en Angleterre.

Une fois les invités installés, le Président national des débats a demandé que les drapeaux soient avancés. Une fois en place, les bannières des filiales ont été avancées puis le matelot de première classe Natalie Alcorn a chanté le « O Canada ». Le Président national des débats a ensuite mené le rituel d'ouverture. Le PO2 Rafe Wilson a joué la Sonnerie aux Morts, suivie du deux minutes de silence. Durant le silence, 140 000 coquelicots faits à la main par des élèves de la Nouvelle-Écosse et portant le nom d'anciens combattants ont été relâchés du plafond. Ensuite le cornemuseur majeur Morrison a joué l'Élégie, suivie du Réveil par le PO2 Wilson. L'Acte du Souvenir a été prononcé dans les deux langues officielles par les camarades Pat Varga et Larry Murray tandis que le lieutenant-colonel canon docteur Gary Thorne donnait l'invocation. Le Président national des débats a introduit les invités assis sur l'estrade, puis des fleurs ont été présentées à la Mère nationale décorée de la Croix d'argent ainsi qu'à l'époux de la Présidente nationale. Ces présentations ont été faites par Boyce Purcell, cadet (armée) adjudant-maître, et par Carly Slaney, cadet (aviation) adjudant première classe. Des salutations ont été transmises au Congrès de la part de l'honorable Steven Blaney au nom du gouvernement du Canada, de l'honorable Darrell Dexter au nom du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, ainsi que du maire suppléant Bill Karsten au nom de la municipalité régionale d'Halifax. Le Congrès a été officiellement déclaré ouvert par le camarade Larry Murray, Grand président, à la suite de quoi la Résolution de loyauté fut adoptée à l'unanimité. Les bannières des filiales furent ensuite retirées et les invités ont pu quitter l'estrade alors que la réunion était ajournée jusqu'au lendemain.

## **SÉANCES D'AFFAIRE DU CONGRÈS**

Trois orateurs principaux ont paru au cours des trois prochains jours. La première journée, l'honorable Steven Blaney, ministre des Anciens combattants, a fait l'annonce durant son discours qu'il proposerait que les vétérans ne soient plus tenus de soumettre les reçus de taxi pour leurs rendez-vous avec les médecins ou représentants des AC. La deuxième journée, le chef d'état-major de la Défense, le général Walter Natynczyk, a donné un aperçu des Forces canadiennes et remercié la Légion pour être là lorsque nécessaire. Au troisième jour, monsieur Brian Watkins, le représentant de la Légion auprès du Conseil de l'association RCEL et son avocat-conseil, a prononcé un discours sur ce que signifie se souvenir.

Tout au long du Congrès, un nombre d'invités ont transmis leurs salutations au nom de leur organisme : monsieur John Farmer, Président national de la Légion royale britannique; monsieur Daniel Ludwig, ancien commandant national de la Légion américaine; monsieur John Larlee, Président du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) Canada; monsieur James

Whitham, directeur-général au Musée canadien de la guerre; monsieur Guy Parent, Ombudsman des vétérans; monsieur Dominique Boulais, Secrétaire-général adjoint de l'agence canadienne, Commonwealth War Graves Commission; monsieur Ray Kokkonen, Président national de l'Association canadienne des vétérans gardiens de la paix; monsieur Michael Maidment, agent de liaison des relations gouvernementales de l'Armée du salut; monsieur Peter Nawrot de l'Association polonaise des anciens combattants; monsieur George Beaulieu, Premier Vice-président ANAVETS; monsieur Tim Hoban, Président sortant de l'Association des vétérans de la Gendarmerie royale du Canada; camarade Ron Griffis, Président national de l'Association canadienne des vétérans gardiens de la paix des Nations-Unies; capitaine Douglas Himmelman de la Compagnie canadienne des capitaines au long cours; vice-amiral (retraité) Ron Buck de la Ligue navale du Canada accompagné de monsieur Terry Whitty, Directeur exécutif de la Ligue des cadets de l'armée du Canada, et de monsieur Bob Robert, Président national de la Ligue des cadets de l'aviation (ces derniers ont aussi signé une entente avec la Légion); enfin, monsieur Doug Thomas, Président de l'Association des officiers de la marine de la Nouvelle-Écosse.

De plus, on note les présentations suivantes de la part de: monsieur Tim Laidler et docteur Marvin Westwood du Programme de transition pour les anciens combattants; monsieur Charles Keliher du Bureau des services juridiques des pensions; monsieur Scott Briand, le représentant de la direction de la Nouvelle-Écosse et Nunavut lors du Pèlerinage du Souvenir en 2011; contre-amiral (retraité) Barry Keeler du Programme d'aide aux funérailles et à l'inhumation ainsi que du Programme des tombes sans plaque du Fonds du Souvenir; enfin monsieur Jeremy Diamond, madame Janice Dale et docteur Alex Herd du Projet Mémoire.

Le lieutenant-colonel canon docteur Gary Thorne a donné l'invocation lors de la première journée de travail, alors que le révérend Arthur Nash, l'aumônier de la direction provinciale Nouvelle-Écosse et Nunavut, a donné l'invocation les deux journées suivantes, de même que la bénédiction lors de la clôture. Le Président du Comité local des préparatifs, le camarade Dave Blanchard, a fait ses annonces à la suite des invocations chaque jour.

Lors de la première journée, le Président national des débats a lu la Réponse de la Reine à la Résolution de loyauté, suivie du rapport sur les procédures et de ses remarques. On a souligné la présence de cinq anciens présidents nationaux, puis le Grand président a présenté son rapport. La Présidente nationale a ensuite annoncé lors de son rapport le Programme « Leave the Streets Behind », un programme national visant à aider les anciens combattants sans abri, et qui sous-tend une injection de fonds aux directions provinciales pour lancer le programme. Elle a aussi informé les délégués au sujet du comité Cap sur l'avenir qu'elle a présidé durant son mandat, notant que la Légion moderniserait sa méthode de recrutement et ajouterait du personnel là où il sera jugé nécessaire.

Suite à l'allocution principale du lundi, les délégués purent écouter les rapports dont aucun ne pouvait être accepté jusqu'à ce que le rapport du Trésorier national fût adopté plus tard lors des procédures, et que les résolutions furent entendues. Ils ont aussi écouté les présentations et salutations. Le Rapport des lettres d'accréditation fut présenté le matin du jour 1. Entretemps, on a lancé les appels de nominations pour tous les postes de la direction nationale, à la suite de quoi le camarade Gordon Moore était élu Président national par acclamation. On a continué les rapports de comités jusqu'à ce que le Président national des débats demande l'ajournement aux environs de 14H30.

Lors de la deuxième journée, on a eu l'allocution principale, le deuxième appel de nominations, et la clôture des nominations pour le poste de Premier Vice-président. Après le deuxième vote, les délégués ont élu le camarade Tom Eagles en tant que nouveau Premier Vice-président national. Les rapports

ont continué. Durant les élections, la Présidente nationale a donné un exposé sur les conditions dans la région des Caraïbes telles que perçues par les visiteurs de la Légion tel que mandaté par le Royal Commonwealth Ex-Services League. Une collecte de dons pour le Fonds RCEL (Canada) a eu lieu et on a ramassé 195 156\$. Après la collecte, on a reçu un engagement de 3 700\$ et d'autres dons. Ce fonds a été mis sur pied pour donner des subventions aux anciens combattants et leurs veuves dans le besoin. Plus tard en journée, après la clôture des nominations pour le poste de Vice-président national, les délégués ont élu David Flannigan de la direction de Terre-Neuve et Labrador, Peter Piper de la direction de la Saskatchewan, ainsi que Edward Pigeau de la direction de l'Ontario. Enfin, 13H marque la fin du délai pour ramener au débat toute résolution non-approuvée.

Au troisième jour, la Présidente nationale Pat Varga donne une présentation au sujet du Fonds du moral des troupes ainsi que de l'initiative « Accueil et remerciement aux troupes ». Elle annonce de plus que l'acteur, producteur, directeur et écrivain Paul Gross est le récipiendaire du premier Prix des fondateurs de la Légion, pour son engagement au Souvenir et son film Passchendaele. Monsieur Gross a accepté le prix par vidéo de Princeton au New-Jersey. On a tenu les élections aux postes de Trésorier national et de Président national des débats, auxquels les délégués ont élu respectivement les camarades Michael Cook et Tom Irvine. Les délégués ont abordé 92 résolutions, dont celles ramenées avant le délai. Tous les rapports furent acceptés avec les décisions présentées. A la suite des affaires nouvelles, la salle était vidée alors que le Congrès national préparait l'installation de ses nouveaux officiers.

## **INSTALLATION DES OFFICIERS ET CÉRÉMONIES DE CLÔTURE**

Le Grand président camarade Larry Murray a mené l'installation des officiers élus. Une fois l'installation complétée, on a donné la bénédiction, puis le camarade Mac Torrie, Président du Comité local des préparatifs pour Edmonton 2014, a exprimé ses commentaires, suivi des commentaires de clôture de la part du Comité local des préparatifs du 44<sup>ème</sup> Congrès national. Le Président national des débats concluait avec le rituel de la fin.

## **CONCLUSION**

Les points saillants du 44<sup>ième</sup> Congrès national furent :

- Les présentations des allocateurs principaux,
- L'annonce du Programme « Leave the Streets Behind »,
- L'annonce du premier récipiendaire du Prix des fondateurs de la Légion, M. Paul Gross,
- L'élection du nouveau Président national,
- La collecte de 195 156,07\$ en dons des délégués pour le Fonds RCEL,
- La présentation de Scott Briand au sujet du Pèlerinage du Souvenir de la Légion—2011,
- La signature de l'entente entre la Légion royale canadienne et la Ligue navale du Canada et la Ligue des cadets de l'aviation canadienne, et
- La chute des coquelicots lors des cérémonies d'ouverture.

Il y a eu un nombre de changements faits aux politiques de la Direction nationale lors du Congrès national, et La Légion royale canadienne a affirmé qu'elle continuerait son travail pour les anciens combattants canadiens. De plus, la Légion a confirmé qu'elle continuerait sa relation avec les autres organismes d'anciens combattants et parlerait d'une seule voix en ce qui concerne son engagement envers le Souvenir de ceux dans le militaire, la Marine marchande et le Ferry Command qui ont fait le sacrifice ultime pour le Canada.

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Bonjour camarades, invité(e)s distingué(e)s et ami(e)s de la Légion. Bienvenue au 44<sup>ième</sup> Congrès national dans la magnifique ville d'Halifax. Mon rapport sera distribué par les whips plus tard.

Il est très difficile de croire qu'il y a déjà deux ans que vous les membres me sélectionniez pour vous diriger. Quel honneur et privilège ce fut de vous servir comme d'ailleurs vous avez servi les autres. Je désire encore une fois profiter de l'occasion pour vous remercier et prendre le temps d'examiner les deux dernières années.

J'ai été extrêmement occupée et engagée durant mon terme à titre de votre présidente. Il semble que soit j'emballais ou que je déballais mes valises pendant les deux dernières années. En effet, pour m'assurer que ma famille n'oublierait pas de quoi j'ai l'air, "Program Insurance Broker (PIB)", par l'entremise de Kelly Smith, m'a présenté une photo encadrée de 8X10 de moi-même accompagnée de la suggestion que je la dépose sur mon oreiller lorsque je partais pour un autre voyage.

À Winnipeg, je vous ai promis de travailler fort, d'être franche, ouverte, honnête et inclusive, de fonctionner avec transparence et d'écouter. J'ai respecté cette promesse. J'ai promis de diriger le Conseil Exécutif national de façon positive, progressive, productive et dans une voie proactive pour l'avenir de notre importante organisation. J'ai lancé le défi et vous avez suivi la voie du service avec moi. «le Service non pas pour soi-même, mais pour le mieux-être des autres». Je crois qu'ensemble, nous avons commencé à bâtir la fondation de notre avenir. Les membres du CEN ont été réceptifs à de nouvelles idées et projets et ont certainement fait partie d'une excellente équipe. Il existe encore de nombreux défis à relancer; cependant, ensemble nous avons mis en place la planification qui nous guidera à une stabilité à long-terme. Nous avons maintenu nos traditions alors que nous amorcions notre processus de modernisation et avons assuré notre pertinence au sein de nos communautés et au Canada. La Légion est, tel que le Grand Président, Larry Murray, déclarait à maintes reprises, une institution canadienne, et nous maintiendrons ce rôle au Canada.

Nous avons continué d'exécuter notre mission et avons été fidèles à nos Buts et Objets.

Nous avons été positifs dans notre perspective et notre approche. Nous avons été proactifs lorsque nous avons découvert des lacunes qui affectaient nos Anciens combattants et les militaires en Service actif. Nous avons surveillé de près ce qui se produisait à Anciens Combattants Canada et dans les Forces canadiennes. Nous avons toujours et continuerons de nous assurer que nos Anciens combattants soient traités équitablement et toujours de la façon qu'ils le méritent et que nous leur devons.

Nous continuerons d'appuyer nos militaires en Service actif et nous nous sommes efforcés de bâtir des liens plus étroits avec les membres en Service actif et les membres à la retraite de la Gendarmerie royale du Canada; nous continuerons de le faire. Nos hommes et femmes en Service actif mettent leur vie à risque chaque jour et nous leur offrirons toujours notre plein appui.

Nous sommes et continuerons d'être une organisation fondée sur la camaraderie et l'esprit de compagnons d'armes, généré en partie par les droits du sang de nos familles et aidés par ceux et celles qui partagent nos objectifs communs.

Nous sommes les gardiens du Souvenir au Canada. Nous nous engageons à tenir la Torche bien haut. Nous continuerons de protéger le Coquelicot comme symbole canadien du Souvenir.

Nous avons fait du bon travail dans nos communautés. Imaginez pour un moment si nous n'étions pas présents dans nos communautés, larges et petites, qui assumerait ces tâches? Qui fournirait le service et le soutien? Plusieurs communautés comptent sur la Légion pour une gamme de services; nous sommes toujours là!

Vous les membres et nos filiales êtes la source de vie de vos communautés. Vous êtes le cœur et l'âme de la Légion royale canadienne. Chaque membre est une valeur nécessaire. Ensemble, nous avons développé un esprit de bénévolat inestimable. Vu qu'ensemble nous formons une entité et sommes l'organisation de service et de bénévolat la plus importante au Canada.

Il y a deux ans, j'ai consacré mon terme aux Anciens combattants de ma propre famille qui maintenant nous ont quittés. Je leur ai promis et à vous et je sais que je quitte ce magnifique poste après avoir rempli ces promesses et sachant que ces Anciens combattants seraient extrêmement fiers. À maintes reprises durant mon terme, j'ai ressenti leur présence.

## **CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL**

Nous avons connu deux années très occupées au sein des comités et du CEN. Je désire remercier tous les membres du CEN qui sont avancés et se sont joints à nous pour un regard vers l'avenir tout en restant fidèles à nos buts et objets. Les officiers supérieurs élus et autres présidents nationaux ont été mis au défi d'apprendre et de défendre les budgets et programmes de leurs comités. Eux aussi ont accepté le défi, et ce processus nous a permis de mieux comprendre les programmes et questions au niveau national. Les communications continuent de s'améliorer entre les provinces, et nous développons des rapports de travail plus étroits. À plusieurs reprises au cours des deux dernières années, j'ai entamé des discussions avec les présidents de directions provinciales afin de m'assurer que tout était dans l'ordre. Lorsque je les ai appelés en premier lieu, ils m'ont posé deux questions: qu'as-je fait d'incorrect et que voulez-vous? Maintenant lorsque j'appelle les présidents ils savent que c'est tout simplement pour communiquer.

Alors que nous procédons avec ce congrès, vous recevrez des rapports de chacun des présidents des comités de la Direction nationale; cependant, j'aimerais souligner quelques items pour vous:

## **ANCIENS COMBATTANTS, SERVICE ET AÎNÉS**

Notre Comité des Anciens combattants Service et Aînés de concert avec le Bureau d'Entraide de la Direction nationale continue d'être proactif dans son travail de plaider en faveur des Anciens combattants et les militaires en Service actif. Nous continuons notre extension des services par tous les moyens possibles afin d'aider ceux dans le besoin. Nous continuons de comparaître devant les comités du Parlement et du Sénat afin de nous assurer que les questions encore en suspens touchant les Anciens combattants ne soient pas délaissées.

Comme vous l'êtes sans doute au courant, ACC a effectué des modifications attendues depuis longtemps à la Nouvelle Charte des Anciens combattants. Ces modifications ont prouvé qu'il s'agissait d'un document évolutif; cependant, il existe encore plusieurs modifications requises. Nous continuons de plaider pour questions se rapportant à la Loi sur les Pensions tels que frais de funérailles et d'inhumation; modifications au Programme pour l'Autonomie des Anciens combattants et Soins de Longue Durée.

Notre personnel du Bureau d'Entraide par tout le Canada nous avise de l'augmentation dans le nombre de Vétérans modernes et de militaires en Service actif qui se présentent pour solliciter de l'aide.

La Légion continue aussi son Programme de Moniteur de Soins de Longue Durée, lequel le Ministre d'Anciens Combattants Canada m'assure continuera cette année fiscale. J'espérerais que le coût minimaliste de ce programme comparé à d'autres programmes assurera son futur. Par le passé, plusieurs Anciens combattants n'avaient jamais été visités par le personnel d'ACC, et les conditions dans lesquelles certains de ces Anciens combattants vivaient étaient inacceptables et dans plusieurs cas absolument déplorables. Nos membres de la Légion ont changé le cours des choses en visitant des établissements de Soins des Longue Durée pour Anciens combattants afin de s'assurer ces individus recevaient des soins adéquats.

Nous continuerons de surveiller soigneusement les changements apportés à ACC en marge de leur programme de transformation et de réductions dans leur budget. Toutes diminutions de services ou de soutien à nos Anciens combattants est intolérable et ne sera pas acceptée à la légère.

J'aimerais féliciter les directions provinciales de l'Ontario, la Colombie-Britannique/Yukon, et la Nouvelle-Écosse/Nunavut, lesquelles participent dans des programmes pour sans-abri ou presque sans-abri. Vos efforts ont été exceptionnels. À tous et chacun, vous avez découvert un besoin et vous l'avez comblé. Aux autres directions provinciales, je suis au courant que vous travaillez d'arrache-pied afin de développer des programmes qui répondront aux besoins dans vos provinces.

Aux directions provinciales de la Colombie-Britannique/Yukon et Nouvelle-Écosse/Nunavut, votre travail avec les Anciens combattants en voie de transition est fantastique. Je sais que la Colombie-Britannique/Yukon appuie ce programme depuis plusieurs années. Vous en apprendrez davantage sur ce programme au cours du congrès. À ces directions provinciales, encore une fois, vous avez découvert un besoin et l'avez comblé.

À tous les bénévoles, membres et filiales impliqués avec programmes pour nos Anciens combattants et militaires en Service actif, merci. Vous aussi avez découvert des besoins et avez comblé ces besoins au niveau local.

À tous et chacun, alors un gros Bravo Zulu!

## **APPUI À NOS MILITAIRES**

Nous appuyons nos troupes! Le succès de ce programme a été immense et a démontré la générosité et le souci de nos membres. Notre projet d'accueil des troupes a été très bien réussi et, encore une fois grâce à vous, nos membres. La Légion royale canadienne continue d'appuyer l'Opération Santa Claus et la Fête du Canada pour les militaires déployés à l'étranger. Nous parrainons aussi les Championnats de Sports des Forces canadiennes et la Marche de Nimègue. Je suis tellement fière de nos efforts à l'appui des hommes et femmes des Forces canadiennes par le passé et maintenant. Je suis certaine que cet appui continuera à l'avenir.

## **SOUVENIR**

Je crois fermement que la Légion s'est méritée le titre et que nous serons toujours les gardiens du Souvenir au Canada. Alors que les Canadiens et Canadiennes se tiennent en silence aux monuments et cénotaphes, vous pouvez être fiers du travail que vous, à titre de légionnaires, avez effectué afin de vous assurer que les Canadiens et Canadiennes se souviennent. Votre travail durant la Campagne du Coquelicot et les programmes éducatifs qui stimulent au sein de nos

jeunes une compréhension de l'importante du Souvenir sont exceptionnels. Votre engagement afin de vous assurer que les sacrifices ne sont jamais oubliés est étonnant. Votre temps consacré au bénévolat durant la période du Souvenir est quelque chose dont vous pouvez être fiers. À titre de votre Présidente nationale, je ne pourrais pas être plus fière de vous.

Lorsque j'assistais à des services du Souvenir à Ottawa, en France, Angleterre, Hong Kong, aux États-Unis et à Malta, il devint apparent que non seulement nous, prenons le temps de nous souvenir, mais que d'autres pays le font aussi. Ce fut un honneur de représenter notre organisation à toutes ces occasions; cependant je me souviendrai de ces activités spéciales longtemps. Je me souviendrai aussi d'un commentaire que j'ai entendu sur les Deux Minutes de Silence; une minute pour ceux morts au champ d'honneur, une minute pour ceux qui ont survécu. Pour citer les mots de Terry Kelly, un total de temps dérisoire.

## **SOUTIEN À NOS COMMUNAUTÉS**

Nos communautés ont été bâties par les Anciens combattants qui revenaient au pays. Ces individus avaient servi et avaient continué de servir jusqu'à la mort. Quel bel legs; un legs de service, de travail ardu de dévouement et de croyance aux valeurs canadiennes et de soutien à ceux et celles dans le besoin. La Légion royale canadienne continuera d'être une partie importante et, en effet, intégrale de nos communautés. Nos membres se soucient de nos communautés, et nous continuerons d'aider lorsque le besoin se fera sentir. Comme je l'ai énoncé plus tôt, qui assumerait cette tâche si nous n'étions pas là?

## **CONCENTRATION SUR L'AVENIR**

Nous avons examiné notre avenir. Nous avons mis le train sur les rails pour futurs développements. Nous savons qu'il existe de nombreuses questions au niveau de filiale et nous vous offrirons des conseils et de l'appui pour votre succès continu. Je ne peux pas souligner plus fortement la valeur d'une communication adéquate et d'être proactif et progressif. Ce comité a réalisé beaucoup au cours des 18 derniers mois et continuera, je suis certaine de développer des outils pour votre utilisation et continuera de bâtir la fondation de notre avenir. Je remercie ceux et celles qui ont pris le temps lors de congrès provinciaux pour remplir un questionnaire. Les réponses à ce sondage nous ont aidés à établir les objectifs dont vous en apprendrai davantage dans mon rapport plus tard. Il s'agissait de la première fois (mais ce ne sera pas la dernière fois) que les membres s'engageaient directement. Vous pouvez encore offrir votre opinion et idées par l'entremise de notre courriel au: [future@legion.ca](mailto:future@legion.ca).

## **OBSERVATIONS PERSONNELLES**

Je sais que nous partageons tous les mêmes inquiétudes au sujet de l'avenir. Notre filiale peut-elle survivre? Que pouvons-nous faire pour nous assurer que nous avons les membres et bénévoles dont nous avons besoin? Nous sommes l'organisation d'Anciens combattants la plus importante au Canada, par tout le Canada, de l'Atlantique au Pacifique et à l'Arctique. Cependant, la société change et nous devons être prêts à changer avec elle. Nous devons maintenir nos traditions mais être réceptifs à effectuer à fonctionner parfois de façon différente. Je sais que certaines filiales se débattent. Je sais que nous voulons tous attirer de nouveaux membres et un nombre plus élevé de bénévoles. Cependant, est-ce que nous faisons de notre mieux pour encourager ceci? Êtes – vous une filiale à portes fermées? Ou êtes-vous une filiale à portes ouvertes qui accueille

de nouveaux membres? L'avenir est devant vous; il vous incombe de le captiver. Est-ce que vous continuerez d'agir de la même façon parce c'était la façon de faire par le passé? Ou êtes-vous réceptif à des changements, à une évolution, à une modernisation? Il a été dit que seuls les plus forts survivent. Eh bien, Camarades, nous sommes l'organisation la plus puissante au pays. Je crois que si nous faisons ce qui est requis, nous survivrons et grandirons dans les années futures. Je vous défie d'approcher cet avenir complètement ouvert comme nos Anciens combattants l'ont fait par le passé. Avec la force de leurs convictions et leur engagement à l'égard des idéaux qui ont contribué à la grandeur de notre pays. Je vous défie de continuer de suivre la voie du Service! Je vous défie de continuer de faire partie de la meilleure organisation au Canada!

Je désire remercier chaque membre de son travail et de son appui de sa filiale, vos communautés et nos Anciens combattants. Je remercie aussi vos familles qui vous permettent de consacrer une si grande partie de votre temps à notre organisation.

Je désire aussi rendre hommage à nos partenaires de longue durée, les membres de l'Auxiliaire féminin. Elles sont irremplaçables. Plusieurs filiales ne pourraient pas et ne survivraient pas sans leur aide. À toutes et chacune de vous, un gros merci et un Bravo Zulu.

Avant de terminer, plusieurs parmi vous méritent un remerciement, débutant avec vous les membres. Au cours des 10 dernières années que j'ai été une Officier supérieure élue, vous m'avez appuyée. Je vous offre mes remerciements les plus sincères et ma gratitude de m'avoir permis de vous servir.

J'aimerais exprimer ma gratitude et appréciation à notre Grand Président, Camarade Larry. Vos conseils durant mon mandat ont été incalculables. Votre amitié est le glaçage sur le gâteau. Je sais que vous êtes «toujours là, toujours prêt» de continuer votre travail avec nous et pour nos Anciens combattants. Ensemble, nous avons même enseigné à quelques marins d'eau douce ce que signifiait l'expression «Bravo Zulu».

Aux officiers supérieurs élus, membres du Conseil exécutif national, tous les autres officiers et membres avec lesquels j'ai travaillé durant mon terme, merci de votre dévouement, conseils, honnêteté et professionnalisme. Nous n'étions pas toujours d'accord, mais nous avons toujours mis la Légion au premier plan.

À mes mentors, merci d'avoir été présents et d'avoir écouté. J'ai eu confiance en vous, je vous ai cru de tout mon cœur; non seulement à titre de mentor, mais aussi comme ami(e).

Aux membres de la filiale Coleville, ma propre filiale, merci de tout votre travail. Je vous promets d'assister à un nombre plus élevé de réunions au cours des deux prochaines années.

Aux membres et officiers de la direction provinciale de la Saskatchewan, merci de m'avoir accompagnée en tout et partout pendant ces nombreuses années. Votre amitié, camaraderie et soutien m'ont aidée énormément.

À Camarade Brad White, notre Secrétaire national, les mots ne suffisent pas pour expliquer ce que votre appui et conseils ont signifié pour moi. À tout le personnel de la Direction nationale, avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler, votre dévouement et professionnalisme sont extraordinaires. J'apprécie vivement chacun et chacune et vous considère mes ami(e)s et camarades.

Au Ministre Steven Blaney et son personnel de soutien, ce fut intéressant de travailler avec vous tous ainsi qu'avec vos prédécesseurs. J'espère que vous continuerez un rapport ouvert

et honnête avec mon successeur. N'oubliez pas que nous avons un travail à faire, c'est-à-dire, protéger nos Anciens combattants. Nos Anciens combattants sont les citoyens et préposés les plus vulnérables au Canada. Ils ont signé un chèque en blanc à l'ordre du Canada pour toute activité, y compris la mort. Nous à titre de nation leur devons beaucoup. Nous espérons que vous à titre de Ministre d'Anciens Combattants Canada, vous continuerez d'effectuer tout ce qui est possible pour eux. Nous vous remercions de vos accomplissements à date. Mais, comme je vous l'ai dit plus tôt, et je le répète maintenant, nous ne quittons pas et nous vous surveillerons.

À ma famille, merci de votre compréhension de ce que ce terme était pour moi. Merci de votre appui et de votre amitié.

Aux deux individus qui m'ont élevée: Kay et Rob Metcalfe de Sechelt, C.-B., merci encore fois de m'avoir enseigné ces valeurs et éthiques. Merci d'avoir été là ces deux dernières années, vous avez écouté et puis m'avez donné des coups de pied lorsque j'en avais besoin; je vous aime!

Et le meilleur de tous. À mon époux Lorne, Je ne peux pas vous dire ce que vous signifiez pour moi. Le chemin n'a pas toujours été facile, mais vous avez été là pour moi. Je n'aurais pas pu faire mon travail de la Légion sans votre appui, compréhension, patience et amour. Vous êtes mon rocher! Je vous aime!

Et en dernier lieu, à vous les membres, je ne peux pas vous remercier suffisamment de m'avoir accordé l'honneur et le privilège d'être votre Présidente nationale. Vous avez eu confiance en moi, et, camarades j'ai confiance en vous.

Nous continuerons de servir!

Nous nous souviendrons d'eux toujours.

Soumis respectueusement,  
Patricia (Pat) Varga, Présidente nationale

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## RAPPORT DU COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS, SERVICE ET AÎNÉS DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>P. Varga</b>	<b>PrésidentE</b>
<b>G. Moore</b>	<b>Vice-président</b>
<b>B. Brady</b>	<b>Membre</b>
<b>R. Groulx</b>	<b>Membre</b>
<b>C. Saunders</b>	<b>Membre</b>
<b>L. Murray</b>	<b>Membre</b>
<b>M. Tremblay</b>	<b>Membre spécial</b>
<b>A. Siew</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>S. Carey</b>	<b>Secrétaire adjointe</b>

### INTRODUCTION

Tous les anciens combattants, y compris les membres des Forces canadiennes (FC) et de la GRC, leur famille et les aînés, ont bénéficié de la priorisation et de la dotation liées aux résolutions des congrès, ainsi que du travail et de la plaidoirie des membres du Comité des anciens combattants, service et aînés depuis le Congrès national de 2010 à Winnipeg.

Grâce aux réponses que nous ont faites divers ministres du gouvernement, les « Commentaires sur les résolutions du 43e Congrès national – 2010 » délivrés par la Direction nationale ont été publiés et distribués aux filiales de la Légion en décembre 2011 pour servir de guide à tous les membres de la Légion.

### MANDAT DU COMITÉ DES ACSA

Le Comité des anciens combattants, service et aînés a encouragé une position de plaidoirie plus active tout en s'efforçant, au jour le jour, de prouver à tous les anciens combattants, y compris les membres des FC et de la GRC en service, et à leur famille, que la Légion se préoccupe d'eux.

### PLAIDOIRIE

En 2010, la Légion a comparu devant le Comité permanent des anciens combattants (CPAC) en trois occasions pour confirmer son soutien des recommandations du Comité consultatif de la nouvelle Charte des anciens combattants (CCNCAC), pour discuter de questions liées au projet de loi C-473, Loi visant à protéger pour les générations futures les insignes des ordres, décorations et médailles militaires revêtant une importance culturelle, et pour discuter de questions liées au stress du combat / opérationnel.

La Légion a aussi comparu devant le Sous-comité sénatorial des anciens combattants pour discuter à nouveau des questions liées à la nouvelle Charte des anciens combattants et pour donner des renseignements au Sénat sur la plaidoirie de la Légion, y faisant le point sur les résolutions de la Légion prises au 43ième Congrès national, à Winnipeg, en juin 2010. Il est à remarquer que lorsque nous sommes invités à comparaître devant un comité parlementaire ou sénatorial, nous consultons d'autres organisations d'anciens combattants pour leur demander leur point de vue et leur appui relativement aux questions de plaidoirie de la Légion.

En 2011, la Légion a comparu devant le Sous-comité sénatorial des anciens combattants (SCSAC) en deux occasions pour discuter de questions relatives au projet de loi C-55, Loi améliorant la nouvelle Charte des anciens combattants, et pour parler des « services et avantages sociaux fournis aux anciens combattants et à leurs familles ». La Légion a aussi comparu devant le Comité permanent des anciens combattants (CPAC) deux fois pour discuter de questions liées à la « prestation de services de santé et de bien-être de première ligne aux anciens combattants canadiens ».

La présidente nationale et présidente des ACSA, Patricia Varga, a envoyé un certain nombre de lettres à des fonctionnaires du gouvernement pour plaider en faveur de divers buts de la Légion concernant ses plaidoiries :

en 2010 et de nouveau en 2011, deux lettres ont été envoyées au ministre Blackburn concernant les améliorations aux avantages de funérailles et d'inhumation;

la Légion a travaillé très étroitement avec la Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique (SLA) dans le but de faire reconnaître par ACC que les anciens combattants souffrant de la SLA devraient toucher des prestations d'invalidité. ACC a donné son accord à nos recommandations et a adopté une nouvelle politique à cet effet en octobre 2010.

La présidente nationale et présidente des ACSA, Patricia Varga, a aussi envoyé un certain nombre de lettres au ministre des Anciens combattants Canada, Jean-Pierre Blackburn, sur des questions urgentes liées à l'amélioration de la nouvelle Charte des anciens combattants et d'autres buts de plaidoirie de la Légion comme la reconnaissance de la SLA.

Plusieurs déclarations sur les améliorations prévues ont été faites en septembre 2010 :

- i. ACC a annoncé un supplément mensuel de 1 000 \$ aux anciens combattants ne pouvant pas trouver d'emploi rémunéré convenablement, tout en leur facilitant l'accès à l'allocation pour déficience permanente. Le minimum de la compensation pour perte de revenu (CPR) a aussi été fixé à 40 000 \$;
- ii. ACC a annoncé un partenariat avec la Légion pour venir en aide aux anciens combattants sans abri en Ontario;
- iii. Les FC ont annoncé 5 nouvelles initiatives pour soutenir les membres des FC blessés, y compris l'hébergement sans barrière de transition, les services de soutien comme le transport accessible aux fauteuils roulants pour se rendre chez le médecin, le répit pour les soignants, la garde d'enfants, un meilleur accès au programme des FC sur l'éducation du conjoint, et l'amélioration de la gestion de cas;
- iv. ACC a annoncé l'amélioration de son soutien aux anciens combattants touchés par la SLA;
- v. le gouvernement a déposé un projet de loi (C-55) pour améliorer le soutien financier des membres des FC et des anciens combattants blessés tout en leur offrant des options selon qu'ils préfèrent recevoir un octroi d'invalidité en une somme globale, des versements annuels ou un mélange des deux;
- vi. finalement, ACC a annoncé d'importantes modifications aux versements à titre gracieux liés à l'agent Orange.

En 2011, des lettres ont été envoyées aux ministres MacKay et Blaney, ainsi qu'à l'ombudsman des anciens combattants et à celui des FC où il était dit que la Légion s'inquiétait de certains éléments du programme « Tradition de soins » que l'on jugeait réservés aux membres servant en Afghanistan et à leur famille, contrairement à ce qui avait été annoncé d'abord.

en 2011, une lettre a été envoyée au ministre Flaherty lui demandant que les programmes pour les anciens combattants soient exemptés du processus d'examen du déficit du budget, et promouvant un crédit d'impôt lié à l'embauche d'anciens combattants blessés;

En 2011, une lettre a été envoyée au premier ministre Harper servant à nouveau à plaider pour l'exemption des anciens combattants dans le processus d'examen du déficit du budget.

En 2010, la présidente nationale et présidente des ACSA, Patricia Varga, a assisté à des consultations du ministre des Anciens combattants, Jean-Pierre Blackburn, à Ottawa, où les améliorations à la nouvelle Charte des anciens combattants ont été l'objet de discussions. Il y a ensuite eu des exposés et des annonces officielles sur le projet de loi C-55 : Loi modifiant la loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes et la Loi sur les pensions, ainsi que la présentation des options de versement liées à l'indemnité d'invalidité.

En 2011, la présidente nationale et présidente des ACSA, Patricia Varga, a assisté à deux réunions avec le ministre des Anciens combattants nouvellement nommé, Steven Blaney, et puis à des réunions de parties prenantes avec le personnel d'ACC et d'autres organisations d'anciens combattants. Une autre réunion de parties prenantes a été tenue en février 2012, à laquelle ont siégé la présidente et le vice-président des ACSA.

Le vice-président des ACSA, Gordon Moore, a assisté au symposium « Prendre soin des nôtres » du chef du personnel militaire, à Ottawa, le 21 septembre 2011. À ce symposium ont assisté 200 personnes, dont des officiers supérieurs des FC, des parlementaires et des sénateurs. La Légion y avait aussi un comptoir de service où étaient affichés les services offerts par le réseau du Bureau d'entraide.

En 2010 et en 2011, la présidente nationale et présidente des ACSA, Patricia Varga, a fait des visites à l'administration centrale d'ACC, à Charlottetown, avec le vice-président des ACSA et 1er vice-président national, Gordon Moore, et avec le grand président, Larry Murray. Ils ont rencontré deux fois la sous-ministre, Suzanne Tining, des cadres d'ACC et le président du TAC(RA), John Larlee.

À la fin de 2011, le grand président, Larry Murray, a assisté au deuxième symposium annuel de l'Institut canadien sur la recherche en santé des militaires et des vétérans (ICFSMV). Nous y avons aussi un comptoir parrainé par la Légion. Nous avons entrepris des démarches pour nous associer officiellement à l'ICFSMV dans le but d'acquérir une capacité de recherche crédible et indépendante sur la santé des militaires et des anciens combattants.

## **FERMETURE DE STE-ANNE**

En 2010, nous avons siégé à une réunion à Ste-Anne-de-Bellevue pour discuter de la proposition de transférer l'hôpital Ste-Anne à la province de Québec. Nous avons répété que nous appuyons entièrement les objectifs de la résolution DC 404, approuvée au 43e Congrès national, y compris le maintien du statu quo au centre de liaison.

En 2011, le négociateur en chef, M. Neville, a indiqué que les négociations avec la province de Québec vont de l'avant, comme il le dit dans ses rapports consultatifs réguliers. Nous attendons d'autres développements sur cette question délicate.

## **OPÉRATIONS DU BUREAU D'ENTRAIDE / ANCIENS COMBATTANTS ET MEMBRES DES SERVICES (FC ET GRC)**

Le service à tous les anciens combattants, y compris les membres des FC et de la GRC en service, et à leur famille est toujours la priorité pour le réseau du Bureau d'entraide qui n'a pas cessé d'assister et de représenter les anciens combattants à tous les niveaux du processus lié aux indemnités d'invalidité, et d'offrir son aide relativement aux besoins de bénévolat. Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TAC(RA)) a tenu des audiences officielles à la Maison de la Légion.

En 2010, une séance de formation officielle pour les nouveaux officiers d'entraide a été tenue à la Direction nationale. À noter : Brian Richardson de la Division de la Nouvelle-Écosse/Nunavut y a assisté. En outre, tous les officiers d'entraide des directions se sont rassemblés à Charlottetown à l'occasion de la séance de formation sur le perfectionnement professionnel des officiers d'entraide (PPOE) qui a eu lieu du 5 au 7 octobre. La séance de PPOE comprenait une journée de formation officielle dans le labo de formation du Réseau de prestation de service à la clientèle (RPSC).

En 2011, trois séances de formation officielle pour les nouveaux officiers d'entraide ont été tenues à la Direction nationale. À noter : Allan Waddy de la Division de la Colombie-Britannique/Yukon, Wayne Pike de la Division de l'Île-du-Prince-Édouard, Tara Kovac de la Division de l'Alberta/Territoires du Nord-Ouest et Carolyn Gasser et Ray McInnis de la Direction nationale y ont assisté. Les autres personnes comprenaient des représentants d'Anciens combattants Canada, et des Forces canadiennes et de la GRC à la retraite.

Les officiers d'entraide des directions assisteront à une séance de formation / perfectionnement professionnel à Charlottetown en 2012. Ils profiteront de consultations avec le personnel d'ACC responsable de la prestation des services, avec qui ils ont des contacts réguliers, tout en faisant le point sur les politiques et les processus d'affaires. Un nouveau manuel de l'Officier d'entraide sera publié pour les officiers d'entraide des filiales pendant l'année courante, après avoir consulté les officiers d'entraide des directions provinciales.

## **ACTIVITÉS D'INFORMATION**

Nous avons continué de chercher des occasions de nous rapprocher des militaires, tant réguliers que réservistes, et de leur famille, de concert avec le Centre de ressources des familles des militaires et d'autres organismes, dont l'Unité interarmées de soutien au personnel et les Centres intégrés de soutien au personnel (CISP) nouvellement établis. Cette initiative a été adoptée simultanément par des directions provinciales qui essaient aussi de se rapprocher de ces organismes pour montrer que « On se préoccupe ». Nous avons aussi assisté à deux séances d'information, à Toronto et à Montréal, pour les chefs de service du CISP et nous avons eu des contacts réguliers avec le directeur de la Direction de la gestion du soutien aux blessés, ainsi qu'avec son personnel, pour promouvoir la disponibilité de représentants de la Légion pour les militaires libérés.

Nous avons commencé des négociations il y a peu avec le personnel de la prestation des services et de la technologie de l'information d'ACC dans le but d'assurer l'intégration du réseau du Bureau d'entraide de la Légion au programme de transformation d'ACC pour avoir accès aux dossiers médicaux de service électroniques au moyen de la base de données du Réseau de prestation des services aux clients, et pour assurer des moyens plus sûrs de communiquer des renseignements protégés par l'entremise du réseau GroupWise d'ACC. Ces nouveaux outils permettront un rôle plus important et efficace pour les officiers d'entraide de la Direction nationale alors que nous nous affairons à moderniser le réseau du Bureau d'entraide.

## SOINS DE LONGUE DURÉE

En 2010, les moniteurs de la Légion ont visité 4 230 anciens combattants résidant dans 868 institutions. Des cours de formation pour les moniteurs de la Légion ont été donnés à Montréal en mars et à Charlottetown en septembre. La ventilation des visites par région est comme suit :

Région	Nombre d'anciens combattants	Nombre d'institutions
Atlantique	651	141
Québec	497	140
Ontario	1767	268
Ouest	1315	319
<b>TOTAL</b>	<b>4230</b>	<b>868</b>

En 2011, les moniteurs de la Légion ont visité 1911 anciens combattants résidant dans 643 institutions. Des cours de formation pour les moniteurs de la Légion ont été donnés à Montréal en mars et en octobre. Les chiffres moins élevés sont attribuables à une interruption de cinq mois dans les fonctions durant les élections et le processus de renouvellement de contrats. La ventilation des visites par région est comme suit :

Région	Nombre d'anciens combattants	Nombre d'institutions
Atlantique	389	127
Québec	200	137
Ontario	771	182
Ouest	551	197
<b>TOTAL</b>	<b>1911</b>	<b>643</b>

Le Programme de moniteurs des soins de santé de longue durée (MSLD), où la Légion fournit des moniteurs pour visiter et interviewer les anciens combattants dans les établissements de soins de longue durée à la demande d'Anciens combattants Canada, a eu beaucoup de succès depuis son lancement en 2003. Malheureusement, nous ne savons pas s'il se poursuivra. La Légion a indiqué son déplaisir à propos de tout mouvement vers l'arrêt du programme à ce moment-ci. Nous pensons que ce programme est encore plus justifié étant donné l'augmentation des besoins causés par le vieillissement des anciens combattants.

## LOGEMENT DE LA LÉGION

Comme dernière étape de la fermeture du Centre d'excellence de logement de la Légion, des exemplaires sur papier et numériques de l'inventaire des logements de la Légion ont été distribués aux directions provinciales pour qu'elles mettent leurs sites Web à jour et pour la gestion en cours de ce programme. Une base de données et un manuel de l'inventaire actuel ont été produits pour toutes les directions provinciales, qui seront mis à jour chaque année par la Direction nationale.

## RAPPORT SUR LE FONDS DE BIENFAISANCE

Les statistiques suivantes sur le Fonds de bienfaisance concernent la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011 :

FONDS	2010		2011	
	NO. DE DOSSIERS	MONTANT	NO. DE DOSSIERS	MONTANT
COQUELICOT	154	60 124,84 \$	148	89 910,16 \$
FFBAI (CPAS)	8	5 606,16 \$	6	3 232,91 \$
FBARB	83	122 219,93 \$	120	154 375,57 \$
FFBMR	37	39 060,96 \$	37	37 131,63 \$
UK Regimental	58	52 918,22 \$	71	56 450,69 \$
<b>TOTAL</b>	<b>340</b>	<b>279 930,11 \$</b>	<b>382</b>	<b>341 100,96 \$</b>

FFBDN – Fonds en fidéicommis de Bienfaisance, Direction nationale

FFBAI (CPAS) – Fonds en Fidéicommis de Bienfaisance, Armée impériale

COQUELICOT – Fonds en Fidéicommis du Coquelicot

FBARB – Fonds de Bienfaisance de l'Aviation royale britannique

FFBMR – Fonds en Fidéicommis de Bienfaisance de la Marine royale

“RCEL” – “Royal Commonwealth Ex-Services League”

## RAPPORT SUR LE BUDGET

Une copie du budget du Comité des ACSA concernant la période de 2012 à 2014 est jointe à ce rapport à titre d'information. Les délégués peuvent poser des questions sur les dépenses du Comité à ce moment-ci, mais toute motion de modifier le document sur le budget concernant ce Comité devra attendre jusqu'à ce qu'il soit présenté officiellement par le trésorier national lors des procédures du Congrès.

## RÉSOLUTIONS

Le Comité des ACSA a examiné 19 motions; il a donné son accord à 14 et en a rejeté 5. Onze sur celles auxquelles il a donné son accord ont été fusionnées.

## CONCLUSION

Le Comité des ACSA poursuivra ses efforts de plaidoirie en 2012, surtout pour s'assurer que tous les anciens combattants et leur famille aient droit aux mêmes avantages et services, sans tenir compte de quand et où le service a eu lieu.

Je propose l'acceptation de ce rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

### LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS, SERVICE ET AÎNÉS

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
Voyage	12,851	8,586	11,500	11,700	12,000
Per Diem	6,630	9,239	8,800	9,000	9,200
Assoc. canadienne de gérontologie	2,719	715	2,400	2,400	2,500
Impression et papeterie	1,022	1,729	2,000	2,000	2,100
Téléphone et Fax	203	210	600	600	600
Frais postaux	72	179	400	400	400
Politiques de sensibilisation - Revue LEGION	2,264	2,264	6,000	6,100	6,300
Divers	2,312	2,846	1,500	1,600	1,700
Publications					
- Radiation - Stock périmé	2,279	-	3,390	-	3,000
- Distribution, Nouveau Stock	6,675	153	7,000	-	7,000
<b>TOTAL</b>	<b>37,026</b>	<b>25,920</b>	<b>43,590</b>	<b>33,800</b>	<b>44,800</b>

## RAPPORT DU COMITÉ DU COQUELICOT ET SOUVENIR DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>T. Eagles</b>	<b>Président</b>
<b>G. Walker</b>	<b>Vice-président</b>
<b>W. Edmond</b>	<b>Membre</b>
<b>M. Arsenault</b>	<b>Membre</b>
<b>J. Ross</b>	<b>Membre</b>
<b>S. Pottle</b>	<b>Membre</b>
<b>W. Maxwell</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>K. Therien</b>	<b>Secrétaire adjointe</b>

### INTRODUCTION

La Légion royale canadienne, par l'entremise du Comité du coquelicot et du souvenir, n'a pas cessé son rôle de chef de file en ce qui concerne la perpétuation de la tradition qu'est le souvenir en offrant aux Canadiens des occasions de se souvenir et d'honorer nos morts. Grâce à de nouvelles initiatives et à la mise en valeur de programmes, et en entretenant des relations avec le gouvernement (surtout Anciens combattants Canada) en ce qui a trait aux questions du souvenir, ce Comité continue de faire le nécessaire pour que ceux qui ont sacrifié leur avenir pour notre liberté ne soient jamais oubliés.

Il s'est réuni deux fois pendant les deux années qui viennent de s'écouler : en février 2011 et en février 2012. En outre, les membres étudiaient des problèmes et des demandes de renseignements, et ils en ont discuté à de nombreuses reprises lors de téléconférences régulières pour s'occuper des questions du souvenir sans perdre de temps.

### LA CAMPAGNE DU COQUELICOT

La campagne annuelle du coquelicot est toujours le projet de l'année le plus important à la Légion. La Direction nationale est honorée de prendre part aux préparatifs relatifs à la présentation du premier coquelicot au gouverneur général, lancement de cérémonie de la campagne. Des lancements de cérémonie semblables suivent à chaque direction provinciale avant le début officiel qui a lieu le dernier vendredi d'octobre.

Des sociétés nationales, dont Tim Hortons et Home Hardware, ont promis ou renouvelé leur appui pour la campagne du coquelicot.

### MATÉRIEL DE PROMOTION DU COQUELICOT ET DU SOUVENIR

#### Direction nationale—Ventes de matériaux du Coquelicot et Souvenir de 2008 à 2011

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Janvier	2 647,25	2 949,65	4 580,85	-6713,79
Février	325,80	13 214,65	10 364,10	16 178,00
Mars	46 120,62	15 104,55	7 358,86	91 449,55
Avril	61 544,01	13 829,57	38 530,01	1123,40
Mai	-23 014,13	14 135,69	95 359,37	92 310,63

	2008	2009	2010	2011
Juin	146 106,38	123 969,66	137 643,62	153 728,05
Juillet	62 412,88	103 611,02	323 424,88	217 367,62
Août	567 673,24	269 959,67	248 050,19	693 018,40
Septembre	1 386 856,43	1 318 216,72	1,299 841,10	897 767,11
Octobre	531 536,10	772 073,04	196 407,39	683 072,49
Novembre	441 615,53	365 754,99	655 456,20	677 594,32
Decembre	49,46	21,331,80	96 654,67	1 718,86
<b>TOTAL</b>	<b>3 223 873,57</b>	<b>3,034,151,01</b>	<b>3 113 671,24</b>	<b>3 518 614,64</b>
	<b>(-4,9 %)</b>	<b>(-5,9 %)</b>	<b>(+2,6 %)</b>	<b>(+13 %)</b>

### Direction nationale—Distribution individuelle de coquelicots et couronnes, 2008 à 2011

ARTICLE	2008	2009	2010	2011
Coquelicot de revers (1000)	17 767	15 279	15 959	18 684
Coquelicot - auto/fenêtre	24 438	24 561	21 163	23 715
Coquelicot de table	4 146	3 173	4 542	3 114
Couronne # 8	4 291	4 044	3 774	3 939
Couronne # 14	20 223	20 624	19 234	20 108
Couronne # 20	8 873	8 785	8 374	9 142
Couronne # 24	821	780	581	924
Couronne # 26	146	119	69	100
Gerbe de Coquelicot	555	364	307	362
Croix imitation de gazon	9 903	9 889	9 043	8 950
Croix en polystyrène	3 533	3 096	2 687	2 761

Comme les chiffres rapportés l'indiquent, la quantité de coquelicots a grandement augmenté en 2011. La quantité de couronnes en coquelicots a aussi augmenté pour la première fois depuis plusieurs années. Il se pourrait qu'une partie de cette augmentation ait été causée par les manques qui se sont produits en 2010. Quoi qu'il en soit, le calendrier de production sera fondé sur les quantités de 2011 pour que l'on soit sûr que ces quantités, plus un tampon, seront produites pour la campagne de 2012. Le seul produit dont on a manqué pendant la campagne de 2011 était la couronne no 24. La demande a été anormalement élevée en 2011. La production de couronnes no 24 sera augmentée à 1 050 unités pour la campagne de 2012.

Le remplissage des commandes s'est bien passé pour la campagne du coquelicot de 2011. Bien qu'il y ait eu quelques problèmes, ces derniers étaient à nouveau l'exception plutôt que la règle. Les directions provinciales accélèrent toujours les commandes et donnent leur précieux concours pour servir les filiales.

Comme c'était commun il y a quelques années, les grandes commandes de coquelicots et de couronnes ont été acheminées par camions en expédition de détail. Non seulement cela permet des économies, cela permet aussi aux grandes commandes d'être reçues d'un coup, ce qui simplifie la réception pour la filiale. L'envoi de ces grandes commandes par paquets amenait la

confusion dans les reçus, car elles étaient livrées en plusieurs fois et en plusieurs jours. Les filiales recevaient sans cesse des coups de fil pour les avertir de l'arrivée d'un camion et pour savoir s'il fallait des vanes à levée verticale s'il n'y avait pas de plateforme de chargement. Ce nouveau processus a bien fonctionné, et on s'en servira de nouveau pendant la campagne de 2012.

Les filiales et les directions provinciales ont rapporté plusieurs problèmes relativement à la qualité :

- des coquelicots dont le flocage se perdait; les filiales et les directions de l'Alberta, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont rapporté que le flocage des coquelicots se perdait. Le fabricant du flocage, sous-traitant de Dominion Regalia, a été rejoint et s'est aperçu qu'un matériau défectueux avait été produit lors d'un certain tirage. Le fond du problème était le processus de séchage qui aide à coller le flocage au matériau. Ce fabricant a donné des assurances comme quoi il a corrigé le problème. Quoiqu'il en soit, Dominion Regalia a accepté d'ajouter une étape de contrôle de la qualité avant le façonnage des coquelicots.
- Coquelicots à automobile qui ne collent pas. Il y a eu deux rapports de coquelicot à automobile qui ne collaient pas. Nous n'avons pas réussi à recréer le problème en utilisant notre stock et Dominion Regalia a rapporté la même chose que nous. Les ventouses des coquelicots à automobile sont en matériau caoutchouté qui peut devenir dur et se détériorer au fil des ans. Il faut assurer la rotation du stock au complet, en utilisant le plus vieux d'abord pour que le stock soit écoulé dans les 2 ou 3 ans. Toute marchandise défectueuse sera remplacée sans que la filiale ou la direction provinciale soit obligée de payer.
- Rapport sur des boîtes endommagées et des couronnes nauséabondes. Comme nous ne savons pas si les boîtes ont été mouillées avant ou pendant le transport, nous avons renvoyé ce problème à Dominion Regalia. Nous avons eu des assurances que le stock sera rangé sur des remorques sèches et que le produit ne sera transporté que dans des boîtes neuves intactes.

Un calendrier de production a été préparé pour la campagne du coquelicot de 2012 par le directeur des approvisionnements. L'élaboration de ce calendrier s'est montrée bénéfique, et on a fait des vérifications physiques pour s'assurer que le calendrier était observé. Au moins trois vérifications ont été menées de nouveau cette année pour s'assurer que le stock a été produit et qu'il est prêt à être envoyé à mesure que les commandes sont passées.

Une nouvelle apparence a été donnée au matériel de promotion pour la campagne du coquelicot de 2011. Les directions et les filiales sont encouragées à consommer le vieux stock d'abord pour s'assurer que les changements peuvent être apportés tous les 4 ou 5 ans, tout en gérant le coût de production de ces articles dont on se sert pour la campagne. Des commandes relatives à de nombreux articles de promotion ont été passées pendant la campagne pour répondre à la demande accrue. Chaque année, en février, le département des approvisionnements demande des prévisions sur la consommation de la marchandise de promotion. Les directions provinciales sont encouragées à considérer toute demande anormale qui risque de mener à la consommation excessive d'un article. La consommation des brochures sur les concours littéraires et d'affiches a presque doublé en quelques années dernièrement. Bien que cette consommation indique que notre message se transmet, il nous faut l'aide de tous pour s'assurer que nous répondons à la demande.

## **CÉRÉMONIE NATIONALE DU JOUR DU SOUVENIR**

La Légion a l'honneur d'organiser et de diriger cette cérémonie nationale de la part du peuple du Canada. En 2010, le nombre de personnes qui y ont assisté a été évalué à 30 000, et celui de 2011 a été de 25 000. La mère de la Croix d'argent de 2010-2011 était Mme Mabel Girouard de Bathurst, au Nouveau-Brunswick. La mère de la Croix d'argent de 2011-2012 est Mme Patricia Braun de Radmore, en Saskatchewan. Mme Braun demeurera mère de la Croix d'argent jusqu'au 31 octobre 2012.

## **CONCOURS LITTÉRAIRE ET D’AFFICHES**

Les Concours littéraire et d'affiches sont fortement appuyés par les filiales et les divisions, grâce à quoi la participation des élèves continue de croître. Environ 100 000 élèves ont participé aux concours de 2010 et à ceux de 2011.

La date butoir de l'envoi à la Direction nationale des inscriptions des gagnants de chaque division est le 15 février. Cela nous permet d'annoncer les résultats nationaux avant la fin mars de chaque année depuis 2006.

## **PÈLERINAGE DU SOUVENIR DE 2011 DES DIRIGEANTS DE JEUNES**

En tout, 36 pèlerins ont participé au pèlerinage de 2011. Il a eu beaucoup de succès, grâce surtout à la planification anticipée et aux préparatifs. Conformément au calendrier prévu, 13 cérémonies officielles se sont déroulées au cours du pèlerinage. Tous les légionnaires, ceux qui ont payé eux-mêmes ainsi que les pèlerins envoyés par les directions, ont pris part à la garde du drapeau tour à tour, et tous les pèlerins ont participé aux cérémonies; exception faite de celle qui a eu lieu à la porte de Menin, où le personnel de la Légion en uniforme seulement a pris part. À la crête de Vimy, après la cérémonie, les pèlerins ont eu l'occasion de lier connaissance avec l'équipe de Nimègue des Forces canadienne composée d'environ 250 militaires. Les visites à Dieppe, à Beaumont-Hamel et au monument de John McCrae ont fait partie des points culminants.

Comme de par les années passées, de petits cadeaux ont été offerts à des personnes qui représentaient des organisations ou qui ont volontairement offert leur temps pour mettre en valeur le pèlerinage. À chaque occasion, le chef de la délégation a fait les présentations devant et de la part de tous les pèlerins et de la Légion royale canadienne. L'expertise du camarade John Goheen en tant que guide a été exceptionnelle et toutes les directions étaient représentées.

Le pèlerinage du souvenir de 2011 des dirigeants de jeunes a été une réussite totale. À la fin du pèlerinage, tous avaient un sentiment de respect et une appréciation plus grande des Canadiens qui ont tout sacrifié au théâtre européen aux deux guerres mondiales. Le groupe s'est engagé en bloc à rapporter cette expérience au Canada et à prendre part à la perpétuation du souvenir des sacrifices qui furent faits là-bas.

## **LE MANUEL DU COQUELICOT**

Le Comité a revu le Manuel du Coquelicot pour y faire les modifications exigées ou recommandées et les mises à jour. Un Manuel du Coquelicot révisé a été publié en février 2011, où sont incluses les modifications faites depuis juin 2007.

## **MARQUE DÉPOSÉE DU COQUELICOT**

Le Comité du coquelicot et du souvenir continue, depuis le dernier congrès, d'étudier les demandes d'utiliser l'image déposée du coquelicot afin de s'assurer de l'utilisation convenable de l'image du coquelicot en tant que symbole du souvenir. Toutes les demandes sont inscrites dans le carnet de la marque déposée qui donne un historique de toutes ces demandes.

## **COQUELICOTS DE REVERS AU PERSONNEL DES AMBASSADES DU CANADA ET DES FC EN DÉPLOIEMENT.**

À la Légion, on est heureux de l'aide au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour la distribution de coquelicots à de nombreuses ambassades du Canada partout au monde en prévision du jour du Souvenir. Ce programme remarquable s'accroît chaque année à mesure que de nouvelles demandes sont faites par d'autres missions diplomatiques canadiennes, des forces canadiennes en déploiement et des citoyens canadiens se trouvant à l'étranger, surtout aux États-Unis.

## **CADET EXCEPTIONNEL DE L'ANNÉE**

Chaque année, en novembre, les récipiendaires de la récompense du Cadet exceptionnel de l'année de la Légion, fut-il cadet de la Marine, de l'Armée ou de l'Air, se rendent à Ottawa en tant qu'invités de la Légion pour prendre part aux événements commémoratifs pendant la semaine du Souvenir. Le point saillant de leur voyage est d'agir comme porteurs de couronnes pour le cortège vice-royal à la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Les cadets ont effectué une visite privée de la Colline du Parlement, de la Chapelle du Souvenir et du Musée canadien de la guerre, et ils ont été invités à un dîner donné par le gouverneur général et le chef d'état-major de la Défense.

## **PROGRAMME DE RESTAURATION DE CÉNOTAPHES ET DE MONUMENTS**

La Légion continue de s'impliquer et de soutenir le Programme de restauration de cénotaphes et de monuments d'Anciens combattants Canada. Ce programme permet aux communautés et aux organisations de faire une demande de financement dans le but de conserver et de restaurer des cénotaphes et des monuments existants. Le camarade Jack Frost siège au Comité de révision des évaluations à titre de représentant de la Légion royale canadienne

## **RENCONTRES DU CANADA**

Rencontres du Canada dirige la semaine thématique Le Canada se souvient, une commandite d'ACC, à laquelle prennent part, pendant la semaine du souvenir, quelque 150 jeunes et surveillants de toutes les provinces. Le Comité a accepté en 2010 et en 2011 de parler du Souvenir et de la signification du coquelicot au groupe, et il s'est fait le plaisir de remettre un « Poppy Puppy » (chiot en peluche à coquelicots, n.d.t.) à chaque élève. La réaction de ces élèves était impressionnante. Nous encourageons les filiales à bien vouloir continuer d'appuyer les candidats à ce programme.

## RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS DE 2012

Le Comité a examiné quatorze motions à considérer au Congrès de 2012. Elles seront débattues pendant le cadre du programme de ce congrès.

### BUDGET

Les délégués peuvent poser des questions sur les dépenses du Comité à ce moment-ci, mais toute motion de modifier le document sur le budget concernant ce Comité devra attendre jusqu'à ce que le budget soit présenté officiellement par le trésorier national pendant le programme du Congrès.

### CONCLUSION

Le Comité du coquelicot et du souvenir est encore aujourd'hui tout disposé à s'assurer que les initiatives et les programmes liés au souvenir atteignent le but qu'est la perpétuation du souvenir des faits de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. Ensemble, grâce à la coopération exceptionnelle et à l'assistance des directions provinciales et des filiales, nous réussirons à tenir notre promesse de « Ne jamais oublier ».

Je propose l'acceptation de ce rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

### RÉCAPITULATION—CAMPAGNE DU COQUELICOT, FILIALES COMBINÉES

Période se terminant le 30 septembre	2008	2009	2010	2011
Revenu <sup>1</sup>	17,202,361	18,035,808	17,400,163	20,486,919
Dépenses <sup>2</sup> sur Matériel du Coquelicot Acheté des Directions provinciales	6,021,126	5,876,275	5,840,720	6,359,741
Déboursements <sup>3</sup>	10,378,560	11,083,892	11,054,913	13,428,057

#### NOTE:

Vu que la période du rapport est du 1 octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année notée:

- <sup>1</sup> Comprend le revenu de la Campagne du Coquelicot de l'année précédente
- <sup>2</sup> Comprend les dépenses de la Campagne du Coquelicot de l'année notée
- <sup>3</sup> Du 1 octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année notée

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DU COQUELICOT ET SOUVENIR

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>COMITÉ</b>					
Voyage	7,768	3,277	6,600	6,700	6,900
Per Diem	4,775	1,924	4,000	4,100	4,200
Frais postaux et Bureau	3,032	3,936	4,500	4,600	4,700
Téléphone et Fax	1	4	1,000	1,000	1,000
Guide des Enseignants	-	-	6,000		
Radiation-Publications périmées	-	-	-	-	-
Achat/distribution-nouveau	-	3,704	1,000	-	4,000
Divers	1,730	487	1,000	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>17,306</b>	<b>13,333</b>	<b>24,100</b>	<b>16,400</b>	<b>20,800</b>
<b>ZONE D'EUROPE</b>					
Subvention	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000
Europe - Couronnes	1,302	1,501	1,000	1,200	1,500
	11,302	11,501	11,000	11,200	11,500
<b>CÉRÉMONIE NATIONALE</b>					
Voyage	5,097	8,888	6,000	6,200	6,300
Per Diem	6,054	6,834	6,000	6,200	6,300
Impression, Papeterie	45	481	1,000	1,000	1,000
Téléphone, Frais postaux	362	386	1,000	1,000	1,000
Activités, Escorte de Drapeaux Été et Automne	237	313	1,000	1,000	1,000
Réunion, Planification	298	852	200	200	200
Réception du Souvenir	3,439	4,536	3,500	3,600	4,000
Ambulance St-Jean	300	300	300	300	300
Mère-décorée Croix d'Argent	3,617	5,616	4,000	4,100	4,200
Cadet de l'Année	12,125	7,316	10,000	10,200	10,400
Divers	5,253	1,012	2,500	2,600	2,600
<b>TOTAL</b>	<b>36,827</b>	<b>36,534</b>	<b>35,500</b>	<b>36,400</b>	<b>37,300</b>
<b>PÈLERINAGE</b>					
Subvention du coquelicot	(25,000)	(25,000)	(25,000)	(25,000)	(25,000)
Dépenses	37,569	24,841	34,000	35,000	36,000
<b>TOTAL</b>	<b>12,569</b>	<b>(159)</b>	<b>9,000</b>	<b>10,000</b>	<b>11,000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78,005</b>	<b>61,208</b>	<b>79,600</b>	<b>74,000</b>	<b>80,600</b>
<b>DÉPENSES ASSOCIÉES (COQUELICOT)</b>					
<b>Concours national Littéraire/Affiches</b>					
Voyage	3,388	4,504	5,000	5,100	5,200
Per Diem	5,258	5,258	5,000	5,100	5,200
Bourses d'Études/Prix	6,380	6,555	7,600	7,800	8,000
<b>TOTAL</b>	<b>15,026</b>	<b>16,317</b>	<b>17,600</b>	<b>18,000</b>	<b>18,400</b>

## RAPPORT DU COMITÉ DE L'ADHÉSION DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>G. O'Dair</b>	<b>Président</b>
<b>P. Piper</b>	<b>Vice-président</b>
<b>R. Bennett</b>	<b>Membre</b>
<b>J.M. Deveaux</b>	<b>Membre</b>
<b>A. Paquette</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Horrocks</b>	<b>Membre</b>
<b>M. Thompson</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>C. O'Grady</b>	<b>Secrétaire adjointe</b>

### INTRODUCTION

Le Comité de l'adhésion a remarqué une faible fluctuation de la tendance à la baisse de l'adhésion. L'année 2010 a été la meilleure depuis longtemps pour l'adhésion. Bien que nous n'ayons pas encore pu éliminer la perte à laquelle nous sommes sujets chaque année, nous y avons fait une brèche en ralentissant la régression que nous subissons à cause des non-renouvellements. En 2010, la perte globale a été réduite à un peu plus de 5 000 membres. Aux fins de comparaison, en 2009, la perte était de près de 12 000 membres; il s'agit d'une différence de presque 7 000 membres d'une année à l'autre.

Le Comité est conscient des défis que les filiales doivent relever tous les jours. Non seulement relativement à la diminution du sociétariat dans les filiales, mais en ce qui concerne le manque de bénévoles qu'il leur faut pour la promotion et le traitement de l'adhésion. Les membres du Comité ont travaillé d'arrachepied au cours des deux dernières années, créant de nouveaux outils et méthodes pour que les filiales puissent attirer le grand public et les militaires à notre organisation. Mais les outils et les programmes que la Direction nationale et les directions provinciales fournissent aux filiales ne sont rentables que s'ils sont utilisés.

Une campagne Bon retour des troupes a été instituée cette année et des outils ont été offerts aux filiales qui serviraient à en assurer le succès. Nous avons réussi à recruter plus de 725 personnes. Le recrutement se poursuit chez les militaires grâce à notre programme de membres à titre personnel pour les militaires à la retraite, qui offre l'adhésion d'un an gratuite aux militaires nouvellement libérés qui n'ont jamais appartenu à la Légion.

L'adhésion commence au niveau de la filiale, mais il y a plus. La promotion de l'adhésion nous incombe à tous, et chacun de nous doit collaborer pour que notre organisation demeure viable. Notre force se trouve dans notre nombre, alors activons nous pour l'empêcher de diminuer davantage.

Rappelez-vous que les décisions que vous prenez pendant ce congrès sont celles qui guideront notre avenir.

### STATISTIQUES SUR L'ADHÉSION

**Adhésion payée finale de 2011**—L'adhésion payée finale de 2011 est de 332 209. Cela comprend les cotisations payées jusqu'au 31 janvier inclusivement. Ce chiffre représente 96,81 % de notre objectif en adhésion. Il s'agit donc d'une perte globale de 10 936 membres et d'une diminution de 1,73 % du chiffre de l'année précédente. Aux fins de comparaison, les statistiques de l'adhésion finale de 2010 indiquent une perte de 5 083 membres et celles de 2009, une perte de 11 974 membres.

**Renouvellements de 2011**—Les renouvellements ont diminué légèrement l’année dernière, et ils ont presque atteint le but des renouvellements de 90 % : par 0,22 %. Nous avons atteint 89,78 %, c’est-à-dire une diminution de 1,45 % par rapport à 2010. Sept divisions ont réussi à dépasser le but des renouvellements de 90 % fixé pour leurs renouvellements de 2011. Les autres divisions les talonnaient.

**Recrutement de 2011**—Les chiffres ont diminué légèrement au recrutement cette année. Il y a eu une diminution de 0,28 % par rapport aux chiffres du recrutement de 2010; et plusieurs divisions ont eu une augmentation par rapport à l’an dernier. Seule la Division du Québec s’est approchée du but en recrutement de 10 %.

**Gains et pertes**—Le 31 janvier, nos calculs indiquent une perte totale de (10 936) membres pour l’année d’adhésion 2011. La Division de l’Î.-P.-É. est la seule qui ait dépassé l’adhésion payée de l’année dernière. Par ailleurs, c’est la Division de Terre-Neuve-et-Labrador qui a presque atteint l’adhésion payée de l’année dernière : un chiffre de 99,28 %.

Pour bien vous expliquer les résultats des gains et des pertes en adhésion de 2011 et pour vous montrer comment les pertes sont déterminées, nous avons inséré ci-dessous une charte indiquant l’histoire des 10 dernières années. Nota :

- a. Le nombre total des non-renouvellements se calcule en soustrayant le chiffre total du renouvellement de 2011 (308 075) au chiffre de l’adhésion payée finale (343 145) de 2010.
- b. Le chiffre total des non-renouvellements (35 070) qui se trouve dans la charte a été calculé comme suit :
  - i. le nombre de membres qui n’ont pas renouvelé leur adhésion pour 2011 (27 579) additionné au
  - ii. nombre total des membres décédés (7 491).

### Gains et pertes 2002-2011

Année	Renouvellements	Nouveaux membres	Total de l’adhésion payée finale	Membres non renouvelés	Membres décédés	Total des non-renouvellements	Perte totale en 2011
2011	308,075	24,134	332,209	27,579	7,491	35,070	-10936
2010	317,684	25,461	343,145	23,103	7,441	30,544	-5083
2009	322,925	25,303	348,228	29,545	7,732	37,277	-11974
2008	334,366	25,836	360,202	30,834	8,167	39,001	-13165
2007	347,125	26,242	373,367	33,461	7,998	41,459	-15217
2006	361,932	26,652	388,584	35,215	8,321	43,536	-16884
2005	375,831	29,637	405,468	31,140	9,100	40,240	-10603
2004	385,497	30,574	416,071	34,629	9,030	43,659	-13085
2003	397,945	31,211	429,156	36,656	8,847	45,503	-14292
2002	411,169	32,279	443,448	35,829	9,526	45,355	-13076

Tel que l'indique la charte, le nombre de membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion (décès non compris) dépasse le nombre de nouveaux membres accueillis cette année.

Pour maintenir le nombre actuel de membres, nous devons :

- a. recruter suffisamment de personnes pour couvrir les pertes causées par les décès et les non-renouvellements;
- b. diminuer le nombre de pertes causées par les membres qui pourraient renouveler leur adhésion, mais qui ne le font pas.

## RÉCOMPENSES

**Certificat de mérite – adhésion de 2011**—Il sert à reconnaître la Division qui a eu le meilleur rendement global par rapport à l'année précédente. Cette année, c'est à la Division de l'Î.-P.-É. qu'il est décerné. Elle a terminé l'année à 100,67 % de son adhésion payée finale de 2010. Félicitations!

**Certificat de mérite – renouvellements 2011**—Il est fondé sur les gains et les pertes par rapport à l'année précédente, et c'est à la Division de l'Î.-P.-É. qu'il est décerné, où il y a eu une augmentation de 0,27 % par rapport à 2010. Félicitations!

**Campagne Lève-tôt de 2012**—Le matériel de la campagne Lève-tôt est envoyé aux filiales et aux directions en juillet de chaque année. La campagne Lève-tôt dure du 1er septembre au 30 novembre, et les inscriptions reçues à la Direction nationale jusqu'au 15 décembre sont comprises dans les statistiques finales (les inscriptions reçues après la date butoir ne sont pas incluses). Le Comité a pensé que les filiales devraient être encouragées à jouer un rôle plus actif dans le renouvellement des membres en leur offrant des incitations à relever le défi qu'est la baisse du sociétariat. Le minimum nécessaire pour décerner un certificat Lève-tôt ou un sceau du pourcentage a été augmenté, de 50 % à 75 %, pour la campagne Lève-tôt de 2011.

Les filiales sont occupées pendant la période Lève-tôt du renouvellement tout comme l'est la Section de l'adhésion. Pendant la campagne Lève-tôt de 2012, plus de 307 filiales ont obtenu un certificat pour un renouvellement de 75 % ou plus de leurs membres. Félicitations à tous ceux qui y ont participé.

Le Comité de l'adhésion reconnaît la direction provinciale où a eu lieu une augmentation des renouvellements rapides selon les gains et les pertes par rapport à la campagne de l'année dernière. La gagnante du Certificat Lève-tôt de 2012 est la Division du Manitoba/Territoires du Nord-Ouest où il y a eu une augmentation de 1,95 % par rapport à la campagne de l'an dernier. Félicitations!

**Certificat de mérite en adhésion pour filiale**—Un nouveau programme pour les filiales a été implanté en 2011 afin de reconnaître les filiales qui travaillent avec tant de zèle pour augmenter leur sociétariat chaque année. Les certificats sont remis aux filiales en reconnaissance de leur dévouement exemplaire, leur travail assidu et le grand nombre d'heures qu'on y passe à prendre contact avec les membres afin de leur faire renouveler leur adhésion et d'en recruter d'autres. Le certificat est fondé sur les statistiques sur l'adhésion payée à la fin de l'année (affichées sur le site Web après le 31 janvier), et il est décerné à toutes les filiales qui ont atteint 100 % de l'adhésion payée l'année précédente ou plus. Le certificat est attribué selon la charte ci-dessous :

Certificat décerné	Pourcentage atteint
Or	111 +
Argent	106-110
Bronze	100-105

En 2011, le Comité s’est fait un plaisir de décerner 617 certificats aux filiales qui ont atteint 100 % ou plus de l’adhésion payée en 2009 et, cette année, il en a décerné 509. Les certificats sont envoyés aux secrétaires provinciaux pour qu’ils les distribuent aux branches appropriées, lorsque les chiffres de fin d’année ont été totalisés et affichés, et les certificats, imprimés.

## CHARTES DE FILIALES ÉMISES ET ANNULÉES

Année	Remises	Révoquées	Nouvelle	Total au 31 déc.
2010	19	0	1	1494
2011	12	0	1	1483

## PUBLICITÉ ET PROMOTION

Ce qui suit est un résumé des articles actuels liés à la publicité et à la promotion des programmes d’adhésion. En plus de tisser des liens avec les militaires, le Comité continue de promouvoir la Légion auprès du grand public.

- Publicité dans la revue LÉGION**—Des annonces ont été insérées dans chaque numéro de la revue Légion. Deux d’entre elles visaient le recrutement et le renouvellement des membres, et les autres servaient à attirer le grand public à la Légion.
- Publicité dans d’autres revues**—Comprend la publication d’annonces sur l’adhésion dans les revues ci-après :

Publication	Fréquence	Grosseur de l’annonce
Esprit de Corps	6 fois par année	¼ page
Blue Line (nouvelle)	6 fois par année	⅓ page
Vanguard	6 fois par année	¼ page
Frontline	2 fois par année	½ page
On Guard – CF Directory	1 fois par année	½ page
Canadian Trucking Magazine	8 fois par année	Pleine page
Journaux des bases militaires	2 fois par année	¼ page
La Trimestrielle de la GRC	4 fois par année	¼ page
Annuaire du CMR	1 fois par année	Pleine page
Zoomer (retiré en 2011)	1 fois par année	¼ page

Nous remercions beaucoup Dave MacKenzie, directeur des services à la clientèle de la revue Canadian Trucking qui nous permet d’insérer gratuitement dans sa revue une annonce d’une page entière. Une annonce a été publiée dans chaque numéro de la revue depuis avril 2009.

- c. **Publicité externe**—La publicité a été concentrée de par le passé dans les revues et les journaux. En 2011, le Comité a décidé de sortir des sentiers battus en choisissant deux endroits nouveaux où annoncer.
- i. Du temps d'antenne a été acheté pour des annonces sur l'adhésion pendant la transmission en direct par internet de chaque partie du championnat de la coupe Memorial de la Ligue canadienne de hockey qui a eu lieu à Mississauga entre le 20 et le 29 mai 2011. Les parties ont été diffusées en direct par www.chl.ca en tant que radiodiffusion exclusive de la Ligue canadienne de hockey.
  - ii. Le deuxième endroit choisi était une occasion pour la Légion de diffuser des annonces sur l'adhésion pendant la radiodiffusion des parties de baseball des Blue Jays qui sont diffusées d'un océan à l'autre par 20 stations radio. En plus des 40 annonces éclair commerciales achetées, la station de radio a donné un temps d'antenne gratuit en prime à la Légion. En tout, plus de 180 annonces ont été diffusées entre les mois de mai et d'août. Ces deux endroits étaient une approche tout à fait différente pour la publicité de la Légion ciblant le grand public et, en conséquence, le profil et la grandeur de notre audience ont été rehaussés.

## ADHÉSION - MATÉRIEL DE PROMOTION ET DE TRAITEMENT

- a. **Manuel de l'Adhésion**—En 2011, les trois manuels de l'adhésion ont été fusionnés en un nouveau Manuel de l'Adhésion inclusif. Le contenu du manuel comprend une section sur le traitement, une qui sert de guide au président et une sur les critères d'admissibilité. Le nouveau manuel offre aux filiales, dans chacune des sections, des instructions et des exemples du formulaire approprié dont on a besoin pour le traitement de l'adhésion, ainsi que des instructions étape par étape et des formulaires remplis. Ce guide détaillé servira à trouver des réponses aux questions que l'on pourrait se poser dans les filiales en ce qui concerne le bon formulaire à remplir, ainsi que des renseignements dont on a besoin pour les remplir. Le pourcentage d'erreurs, calculé d'après le nombre de documents retournés aux filiales, est d'environ 30 %. Les documents retournés aux filiales manquent de renseignements cruciaux pour le traitement, et le processus finit par prendre beaucoup de temps. Le nouveau guide devrait servir à faire diminuer le nombre de formulaires qui sont retournés aux filiales et à éliminer les retards lors de leur traitement.
- b. **Dépliants, cartes postales, signets**—Le stock de plusieurs de ces articles a été épuisé et on en a profité pour les mettre à jour et leur donner une nouvelle apparence.

## CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE L'ADHÉSION

Le Comité a entrepris une campagne de recrutement à l'échelle du pays au mois de mai, à laquelle toutes les filiales étaient invitées à prendre part. Des trousseaux contenant tous les articles qu'il est possible de commander au département des approvisionnements, ainsi que des trucs et des suggestions pour mener une campagne réussie, ont été fournies aux filiales. Les trousseaux ont été envoyées aux filiales à la mi-mars et les commandes des articles de ces trousseaux conçues spécialement doivent être reçues par le département des approvisionnements au plus tard avant avril pour qu'ils puissent être distribués en mai. Le succès de la campagne sera analysé à la prochaine réunion de l'adhésion qui devrait avoir lieu en automne 2012.

## FORMULAIRE DU DEMANDEUR EN RÈGLE

L'utilisation par les divisions provinciales d'un « nouveau » formulaire du demandeur en règle, initiative de la Division de la Colombie-Britannique/Yukon, a été approuvée par le Comité national de l'adhésion, le CEN et le Comité des C et L. Ce formulaire sert à établir un processus permettant aux membres en puissance de s'engager à entrer dans la Légion quand ils ont été abordés en quelque endroit par un de ses agents.

Le formulaire (fr. et ang.) a été modifié pour que toutes les divisions puissent l'utiliser, et il n'en tient qu'à elles de le faire. La responsabilité d'une bonne utilisation revient à la division. Des exemplaires du formulaire et d'une feuille d'instruction donnant les grandes lignes de son utilisation ont été envoyés au CEN, aux secrétaires provinciaux, aux présidents de l'adhésion provinciaux et au Comité national de l'adhésion en janvier. Le formulaire sert à engager et à recruter un membre en puissance au moment de la prise de contact. Il s'agit d'un formulaire préliminaire : il ne remplace pas le formulaire de demande d'adhésion. Toute personne recrutée de cette manière doit quand même remplir toutes les exigences des Statuts généraux avant d'être acceptée en tant que membre de la Légion royale canadienne.

## NON-RENOUVELLEMENTS

Pendant les deux dernières années, au mois d'avril, des avis de renouvellement ont été envoyés aux membres qui, d'après la base de données de l'adhésion, n'avaient pas versé leur cotisation pour l'année d'adhésion courante ou précédente. Plus de 30 % des membres qui ont reçu un de ces avis ont renouvelé leur adhésion. Les réponses aux avis de renouvellement indiqueraient que le rendement de l'investissement dépasse de beaucoup ce qu'il en coûte pour administrer le programme.

Au cours des deux dernières années, nous avons dressé une liste des raisons pour lesquelles les membres à qui l'on a envoyé un avis de renouvellement ne l'ont pas fait, ou bien leur adhésion n'avait pas encore été traitée avant la date butoir. Aux fins d'information, nous donnons ci-après les raisons les plus fréquentes :

- le membre avait versé ses frais à sa filiale, mais les fonds n'avaient pas encore été versés à la Direction nationale;
- le membre était décédé, mais la Direction nationale n'en avait pas été informée;
- l'inscription envoyée au bureau de la Direction nationale par la poste n'avait pas été reçue. Une enquête supplémentaire a indiqué que les filiales se servaient encore des anciennes enveloppes, sur lesquelles se trouve encore l'ancienne adresse;
- le membre avait plus d'un numéro d'adhésion (plusieurs demandes étaient soumises pour le même membre par la filiale et sans numéro d'adhésion ou bien avec l'indication « nouveau » sur le formulaire);
- Le versement du membre a été traité après l'envoi de l'avis de renouvellement;
- diverses raisons auxquelles la filiale ou la direction devraient donner suite.

La raison de l'envoi de l'avis de renouvellement est de rappeler au membre que sa cotisation n'a pas été reçue et traitée par la Direction nationale. Cela ne vise pas à remplacer la filiale dans le processus du renouvellement, il s'agit de le faire conjointement. Le programme sert à alléger en

partie le fardeau financier assumé par la filiale ainsi que de donner au président de l'adhésion le temps de s'occuper des problèmes qui résident dans le renouvellement de manière plus personnelle. Ce programme a eu du succès quand il s'agissait d'obtenir des renouvellements retardataires, et aussi de déceler des problèmes qui existent au niveau de la filiale. Il ne confirme pas seulement aux membres que leur versement a été traité, il leur confirme qu'ils sont bien membres en règle.

## **ADHÉSION D'UN AN GRATUITE POUR LES ANCIENS COMBATTANTS À LA RETRAITE**

En juin 2008, un programme a été mis en œuvre d'après lequel une adhésion d'un an gratuite est offerte aux militaires qui prennent leur retraite et qui ne sont pas membres de la Légion. Les nouveaux membres traités dans cette filiale n'ont pas de frais d'adhésion à payer pendant la première année, et le coût de la revue est couvert par la Direction nationale. En conséquence, une filiale d'attente spéciale a été organisée à la Direction nationale où l'on s'occupe du traitement de ces membres. L'adhésion à cette filiale est valide pendant un an et, à la fin de la période d'adhésion gratuite, les membres en sont avertis et on leur demande de transférer leur adhésion à la filiale de leur choix. Ceux qui ne le font pas sont transférés à la filiale d'attente de la Direction nationale et peuvent y renouveler leur adhésion pendant trois ans. Nous nous sommes occupés du traitement de quelque 500 nouveaux membres à cette filiale depuis le début du programme.

## **PROMOTION DE L'ADHÉSION**

Le chef de la Section de l'adhésion a assisté aux épreuves d'athlétisme à Ottawa, en Ontario, en août 2010 et 2011. Elle y était allée pour donner des renseignements sur l'adhésion aux visiteurs et pour répondre aux questions sur l'admissibilité qui pouvaient y être soulevées. En tout, plus de 200 brochures et formulaires de demande ont été distribués aux gens qui sont passés par son kiosque. Il est évident que le grand public a encore l'impression que pour devenir membre de la Légion royale canadienne, il faut avoir été militaire. Même les parents des athlètes qui prenaient part au championnat ne savaient pas qu'ils pouvaient y adhérer. Quand on leur a suggéré d'appuyer la Légion en y adhérant, beaucoup ont été agréablement surpris qu'ils eussent le droit de le faire et se sont dits désireux d'appuyer l'organisation qui offre tant de soutien à leurs enfants. L'assistance par le chef de la Section de l'adhésion à la rencontre d'athlétisme était une excellente occasion d'aborder le grand public en personne, et de leur faire savoir qu'ils pouvaient, eux aussi, devenir membres.

Le chef de la Section de l'adhésion a aussi installé un kiosque de l'adhésion au salon des médias Zoomer, à Toronto, durant la dernière fin de semaine d'octobre de 2010 et de 2011. Plus de 25 000 personnes y sont allées, encore une occasion d'offrir des renseignements sur la Légion au grand public et de distribuer des brochures et des formulaires de demande. Plus de 1 200 brochures et formulaires de demande ont été distribués aux participants, ainsi qu'un certain nombre d'articles gratuits. Merci beaucoup à ceux qui suivent : le département des approvisionnements pour les graines de coquelicot, le Comité des sports pour les casquettes de baseball et les épingles, le département des relations publiques pour les épingles de la Légion et la revue Légion pour les revues, les signets et les affiches du jour J. En outre, on y avait exposé du matériel sur l'adhésion et des cartes d'abonnement à la revue Légion.

## **RÉSOLUTIONS**

Le Comité a examiné trois (3) motions.

## **BUDGET**

Une copie du budget du Comité de l'adhésion concernant la période de 2010 à 2012 est jointe à ce rapport. Les délégués peuvent poser des questions sur les dépenses du Comité à ce moment-ci, mais toute motion de modifier le document sur le budget devra attendre jusqu'à ce qu'il soit présenté officiellement par le trésorier national lors des procédures du Congrès à venir.

## **CONCLUSION**

Ce congrès est le dernier de mon mandat de deux ans, et j'aimerais remercier tous les membres du Comité qui m'ont motivé et inspiré, et qui m'ont volontairement fait part de leurs idées et de leurs opinions. Je remercie aussi la secrétaire du Comité, la camarade Maureen Thompson et le personnel de sa section de l'adhésion pour leurs services excellents et leur collaboration. Vous savez sans doute que beaucoup de travail se fait en arrière-scène et que la coopération de nombreux autres comités et de leur personnel est aussi grandement appréciée.

Je remercie la Présidente nationale, Pat, de m'avoir choisi pour présider le Comité de l'adhésion. Ces fonctions ont été stimulantes et enrichissantes pour moi.

Le Comité a travaillé durement pour s'occuper des problèmes de l'adhésion qui ont été portés à son attention. Nous espérons avoir offert aux filiales une incitation et les outils dont elles ont besoin afin qu'elles puissent mener des campagnes de renouvellement et de recrutement efficaces.

Nous avons créé des programmes pour l'adhésion servant à encourager les filiales à travailler de plus belle et en avons modifié d'autres; ces changements n'ont pas fait que des heureux. Mais il s'agissait de modifications qui, d'après nous, seraient bénéfiques pour l'adhésion et serviraient à réduire la diminution à laquelle la Légion fait face depuis des années.

L'adhésion commence au niveau de la filiale, et je serais irresponsable si je ne remerciais pas toutes les personnes qui se sont dévouées pour leur filiale. Vous méritez des félicitations pour tout ce que vous faites dans le but d'améliorer le sociétariat. Savoir que votre engagement n'a de cesse et que la Légion est en de bonnes mains est d'un grand réconfort pour moi.

Les motions concernant l'adhésion seront présentées plus tard selon le programme du congrès, mais pour l'instant, je propose l'adoption du rapport de l'adhésion.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## PROFIL D'ADHÉSION DE LA LÉGION 1998-2011

Année	À Vie	Ordinaire	Associé Votant	Associé Non-Vot	Mérite À Vie	Hon.	Affilié Fratern.	Total
1998	15,547	189,653	217,527	23	294	4,235	67,963	495,242
1999	15,576	178,527	216,239	12,283	199	2,537	54,199	479,560
2000	15,501	169,147	212,977	11,336	176		59,208	468,345
2001	15,317	160,778	209,991	14,419	162		55,857	456,524
2002	14,975	151,959	206,094	16,648	147		53,631	443,454
2003	14,633	143,265	201,277	18,541	133		51,307	429,156
2004	14,303	135,300	196,667	19,679	127		49,995	416,071
2005	13,928	129,219	193,272	22,283	119		46,647	405,468
2006	13,429	120,978	186,699	22,625	111		44,742	388,584
2007	13,097	113,743	180,096	44,744	101		21,586	373,367
2008	12,424	106,807	174,898	60,765	93		5,215	360,202
2009	11,927	100,398	170,139	62,849	85		2,830	348,228
2010	11,716	96,195	168,380	64,690	74		2,090	343,145
2011	11,304	91,223	163,768	64,146	73		1,695	332,209

## ADHÉSION PAYÉE GAINS ET PERTES 2011 Toutes les catégories

DIRECTION	2011 à ce jour	2010	Gain/(Pertes)	%
C.B./YUKON	60,299	63,377	-3,078	-4.86
ALBERTA/TNO	47,583	49,133	-1,550	-3.15
SASKATCHEWAN	12,411	12,770	-359	-2.81
MANITOBA/NOO	26,725	27,385	-660	-2.41
ONTARIO	126,299	130,459	-4,160	-3.19
QUÉBEC	15,115	15,583	-468	-3.00
NOUVEAU- BRUNSWICK	10,309	10,723	-414	-3.86
N.-É/NUNAVUT	24,716	25,475	-759	-2.98
Î.-P.-É.	2,391	2,375	16	0.67
T.-N./LABRADOR	4,405	4,437	-32	-0.72
FILIALES DE DIR. NAT	988	460	528	114.78
FILIALES—ÉTATS-UNIS	650	639	11	1.72
ZONE D'EUROPE	318	329	-11	-3.34
<b>TOTAL</b>	<b>332,209</b>	<b>343,145</b>	<b>-10,936</b>	<b>-3.19</b>

## RENOUVELLEMENTS GAINS ET PERTES 2011

### Toutes les catégories

DIRECTION	2011	2010	Gain/(Pertes)	%
C.B./YUKON	55,120	57,255	-2,135	-3.73
ALBERTA/TNO	44,122	45,124	-1,002	-2.22
SASKATCHEWAN	11,670	12,144	-474	-3.90
MANITOBA/NOO	25,003	25,634	-631	-2.46
ONTARIO	118,279	122,399	-4,120	-3.37
QUÉBEC	13,694	14,070	-376	-2.67
NOUVEAU- BRUNSWICK	9,784	10,078	-294	-2.92
N.-É/NUNAVUT	22,930	23,498	-568	-2.42
Î.-P.-É.	2,194	2,188	6	0.27
T.-N./LABRADOR	4,061	4,103	-42	-1.02
FILIALES DE DIR. NAT	349	302	47	15.56
FILIALES—ÉTATS-UNIS	587	587	0	0.00
ZONE D'EUROPE	282	302	-20	-6.62
<b>TOTAL</b>	<b>308,075</b>	<b>317,684</b>	<b>-9,609</b>	<b>-1.19</b>

## NOUVEAUX MEMBRES GAINS ET PERTES 2011

### Toutes les catégories

DIRECTION	2011	2010	Gain/(Pertes)	%
C.B./YUKON	5,179	6,122	-943	-15.40
ALBERTA/TNO	3,461	4,009	-548	-13.67
SASKATCHEWAN	741	626	115	18.37
MANITOBA/NOO	1,722	1,751	-29	-1.66
ONTARIO	8,020	8,060	-40	-0.50
QUÉBEC	1,421	1,513	-92	-6.08
NOUVEAU- BRUNSWICK	525	645	-120	-18.60
N.-É/NUNAVUT	1,786	1,977	-191	-9.66
Î.-P.-É.	197	187	10	5.35
T.-N./LABRADOR	344	334	10	2.99
FILIALES DE DIR. NAT	639	158	481	304.43
FILIALES—ÉTATS-UNIS	63	52	11	21.15
ZONE D'EUROPE	36	27	9	33.33
<b>TOTAL</b>	<b>24,134</b>	<b>25,461</b>	<b>-1,327</b>	<b>24.62</b>

## RENOUVELLEMENTS D'ADHÉSION 2011 - POURCENTAGE

### Objectif 90 % + Toutes les catégories

DIRECTION	2011	%	2010	%
C.B./YUKON	55,120	86.97	57,255	89.63
ALBERTA/TNO	44,122	89.80	45,124	91.80
SASKATCHEWAN	11,670	91.39	12,144	92.92
MANITOBA/NOO	25,003	91.30	25,634	92.18
ONTARIO	118,279	90.66	122,399	91.62
QUÉBEC	13,694	87.88	14,070	89.20
NOUVEAU- BRUNSWICK	9,784	91.24	10,078	91.77
N.-É/NUNAVUT	22,930	90.01	23,498	91.62
Î.-P.-É.	2,194	92.38	2,188	90.90
T.-N./LABRADOR	4,061	91.53	4,103	91.22
FILIALES DE DIR. NAT	349	75.87	302	74.94
FILIALES—ÉTATS-UNIS	587	91.86	587	87.22
ZONE D'EUROPE	282	85.71	302	87.54
<b>TOTAL</b>	<b>308,075</b>	<b>89.78</b>	<b>317,684</b>	<b>91.23</b>

## NOUVEAUX MEMBRES 2011-POURCENTAGE

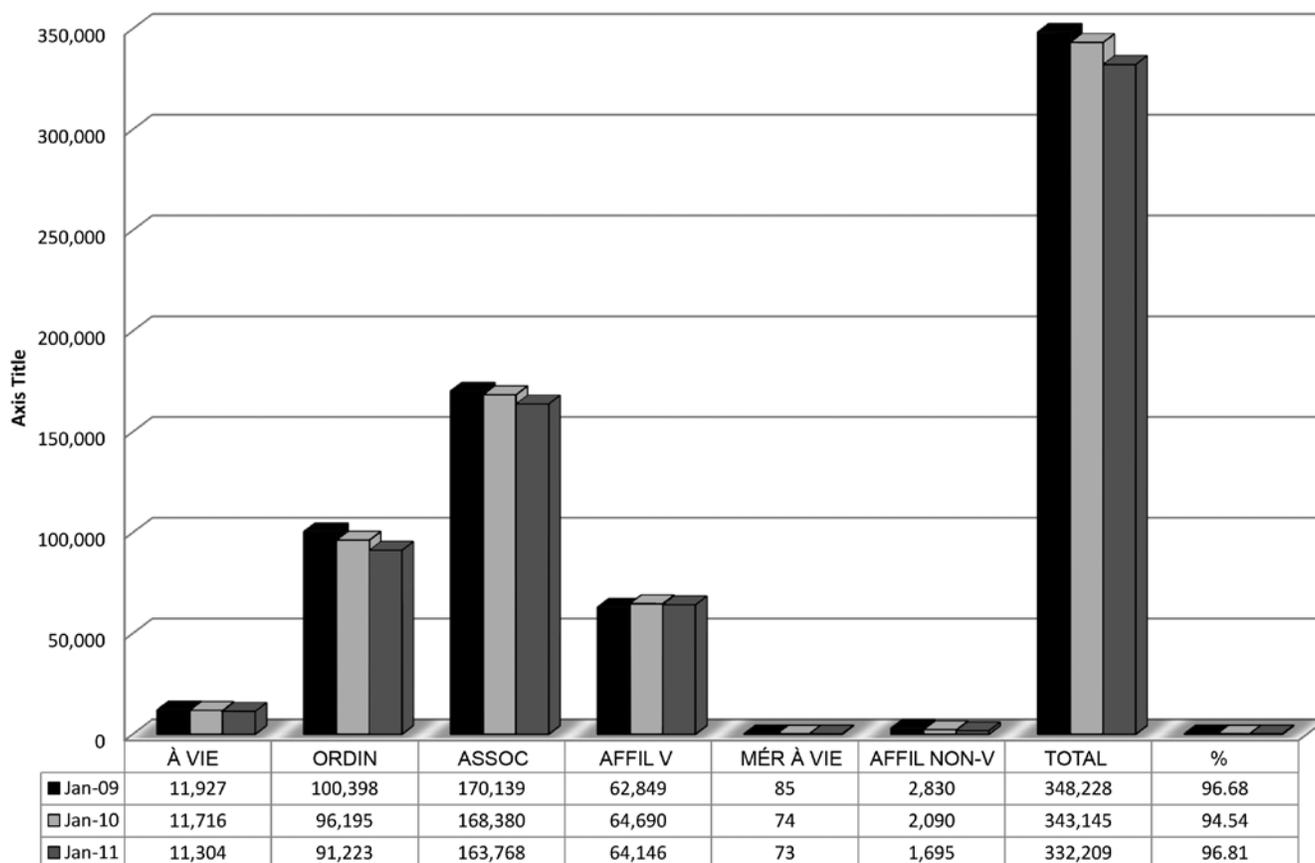
### Objectif 10 % + Toutes les catégories

DIRECTION	2011	%	2010	%
C.B./YUKON	5179	8.17	6122	9.58
ALBERTA/TNO	3461	7.04	4009	8.16
SASKATCHEWAN	741	5.8	626	4.79
MANITOBA/NOO	1722	6.29	1751	6.3
ONTARIO	8020	6.15	8060	6.03
QUÉBEC	1421	9.12	1513	9.59
NOUVEAU- BRUNSWICK	525	4.9	645	5.87
N.-É/NUNAVUT	1786	7.01	1977	7.71
Î.-P.-É.	197	8.29	187	7.77
T.-N./LABRADOR	344	7.75	334	7.43
FILIALES DE DIR. NAT	639	138.91	158	39.21
FILIALES—ÉTATS-UNIS	63	9.86	52	7.73
ZONE D'EUROPE	36	10.94	27	7.83
<b>TOTAL</b>	<b>24,134</b>	<b>7.03</b>	<b>25,461</b>	<b>7.31</b>

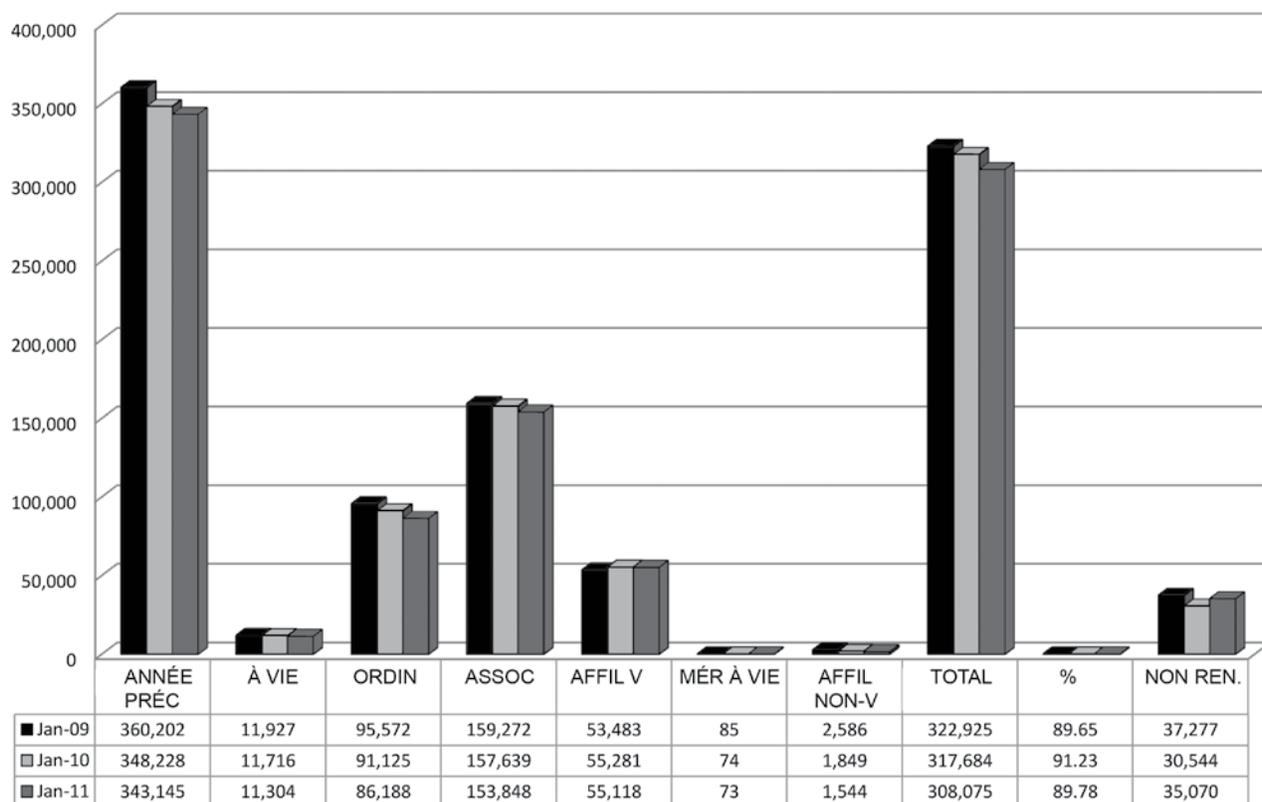
## RÉCOMPENSES DES LÈVE-TÔT GAINS ET PERTES 2011 Toutes les catégories

DIRECTION	2010	2009	Gain/(Pertes)	%
C.B./YUKON	29,412	30,051	(639)	(2.13)
ALBERTA/TNO	25,364	26,711	(1,347)	(5.04)
SASKATCHEWAN	5,832	5,799	33	0.57
MANITOBA/NOO	13,505	13,247	258	1.95
ONTARIO	68,956	70,519	(1,563)	(2.22)
QUÉBEC	6,667	7,314	(647)	(8.85)
NOUVEAU- BRUNSWICK	5,048	5,490	(442)	(8.05)
N.-É/NUNAVUT	9,238	10,014	(776)	(7.75)
Î.-P.-É.	1,029	1,014	15	1.48
T.-N./LABRADOR	2,151	2,217	(66)	(2.98)
FILIALES DE DIR. NAT	790	311	479	154.02
FILIALES—ÉTATS-UNIS	308	271	37	13.65
ZONE D'EUROPE	20	60	(40)	(66.67)
<b>TOTAL</b>	<b>168,320</b>	<b>173,018</b>	<b>(4,698)</b>	<b>(2.72)</b>

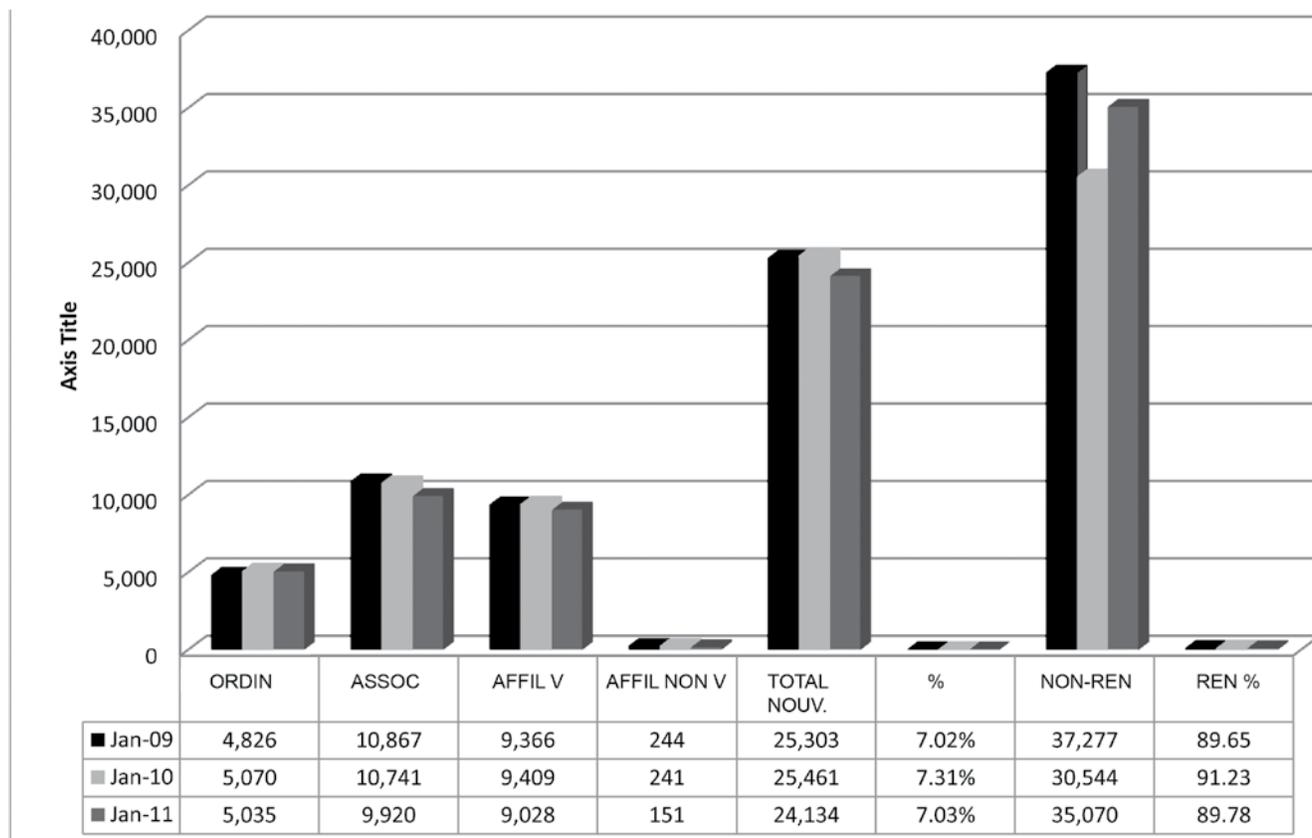
## ADHÉSION PAYÉE 2009 – 2011



## RENOUVELLEMENTS 2009 – 2011



## NOUVEAUX MEMBRES VERSUS NON-RENOUVELLEMENTS 2009 – 2011



## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DE L'ADHÉSION

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b><u>COMITÉ</u></b>					
Voyage	6,422	2,218	6,800	6,900	7,000
Per Diem	5,768	3,050	6,500	6,600	6,700
Impression et bureau	1,753	974	1,000	1,000	1,000
Frais postaux	933	59	500	500	500
Publications					
Radiation	-	13,049	-	-	5,000
Achat/distribution-nouveau	-	7,769	-	-	8,000
Téléphone et Fax	35	7	100	100	100
Divers	3,291	2,749	6,500	6,600	6,800
	<b>18,200</b>	<b>29,875</b>	<b>21,400</b>	<b>21,700</b>	<b>35,100</b>
<b><u>IMPRESSION ET PAPETERIE</u></b>					
Guide du Président	-	-	-	-	-
Guide de Traitement	-	-	-	-	-
Formulaires	6,080	4,739	8,500	8,500	8,500
Certificat, lève-tôt	-	-	500	500	500
Autocollants lève-tôt	-	2,601	3,000	-	3,100
Guide d'Admissibilité	-	-	-	-	-
Bulletin	180	792	1,000	1,000	1,000
Brochure, LRC – Bienvenue	9,571	-	10,000	-	11,000
Dépliants et carte-postales	-	-	10,000	-	11,000
Marque-pages	-	1,637	3,500	3,500	3,500
Affiche «On se soucie»	-	-	5,000	-	5,200
Affiche de Renouvellement	-	-	4,500	-	4,700
Affiche de lève-tôt	-	-	4,500	-	4,700
Brochure-La LRC et les FC	-	1,544	-	2,000	-
Brochure-LRC a Besoin de Vous	-	-	6,000	-	6,200
Trousse-Cadeau d'adhésion	-	-	5,000	-	5,200
Adhésion gratuite, Retraités-FC	2,648	13,573	10,000	10,200	10,400
Avis de Renouvellement	-	5,004	-	5,500	-
Dépliants, Non-renouvellements	51,236	53,736	58,000	59,000	60,000
	<b>69,715</b>	<b>83,626</b>	<b>129,500</b>	<b>90,200</b>	<b>135,000</b>

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b><u>PUBLICITÉ NATIONALE</u></b>					
Annonces, Canvet	26,247	29,408	29,400	30,000	31,000
Esprit de Corps	2,726	2,797	3,000	3,000	3,100
La Trimestrielle de la GRC	4,410	6,328	6,500	6,600	6,800
Revue Airforce	-	-	-	-	-
Magazine Trident	3,503	8,645	-	-	-
Journaux de Base	8,480	367	49,000	50,000	52,000
“Frontline Magazine”	2,780	3,362	3,800	3,900	4,000
“Zoomer”	9,374	-	-	-	-
“Vanguard”	5,212	5,136	6,300	5,400	6,600
Memorial Cup	-	-	8,000	8,200	8,300
Blue Jays	-	-	8,000	8,200	8,300
Blue Line	-	3,300	9,500	9,700	9,900
Canadian Geographic	-	-	26,000	27,000	28,000
Internet	282	-	1,500	1,500	1,600
Early Bird Campaign	-	-	6,000	6,100	6,200
Nouvelle campagne de Recrut.	-	-	20,000	20,400	20,800
Publicité diverse	2,088	3,841	5,000	5,100	5,200
	<b><u>65,102</u></b>	<b><u>63,183</u></b>	<b><u>182,000</u></b>	<b><u>185,100</u></b>	<b><u>191,800</u></b>
<b>TOTAL</b>	<b><u>153,018</u></b>	<b><u>176,683</u></b>	<b><u>332,900</u></b>	<b><u>297,000</u></b>	<b><u>361,900</u></b>

## RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>G. Moore</b>	<b>Président</b>
<b>D. Sinclair</b>	<b>Vice-président</b>
<b>S. Wessel</b>	<b>Membre</b>
<b>C. Paul</b>	<b>Membre</b>
<b>A. Crewe</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Kennedy</b>	<b>Membre</b>
<b>R. Butt</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>P. Riley</b>	<b>Secrétaire adjoint</b>

### INTRODUCTION

Le Comité national des relations publiques s'est réuni trois fois à Ottawa depuis le Congrès national de 2010, et il a traité des questions importantes par courriel. Ce rapport donne un résumé des activités du Comité au cours de cette période, et on y présente une ébauche de plan et de budget pour 2012-2014. Le Comité a été occupé pendant la période et le département des communications a fait l'objet d'une vérification des communications et d'un processus d'examen pour apprendre comment faire valoir la Légion à l'avenir.

### GÉNÉRALITÉS

Le programme des relations publiques de la Légion, dont les plans et le budget concernant son travail sont approuvés par le Congrès national entre les congrès, suit un cycle de deux années. Or, j'ai le grand plaisir de vous informer que le Comité des RP a atteint les buts que vous lui avez fixés en 2010.

### RAPPORT SUR LES PROJETS

Les projets suivants ont été achevés au cours des deux dernières années :

- a. **Entretien d'un site Web efficace**—Le site Web a été un excellent moyen de communication entre les filiales, les directions divisionnaires et la Direction nationale pendant la période dont il s'agit. En 2010, nous avons compté presque 6 millions de consultations de pages et, en 2011, il y en a eu plus de 10,5 millions. À comparer avec les 5 millions qu'il y a eu en 2009. En 2011 aussi, nous y avons lancé un localisateur de filiale. Le site a fait l'objet d'une réorganisation majeure cette année pour l'harmoniser aux buts que nous désirons atteindre au moyen des entreprises de marketing proposées.
- b. **Sondage des filiales**—Un sondage des filiales a été effectué pendant la période couverte par ce rapport. Nous en avons obtenu les renseignements qu'il nous faut pour mener les programmes de relations publiques. Les résultats ont aussi été classés selon la direction et envoyés aux directions divisionnaires intéressées.
- c. **Formation**—La formation en RP et en sensibilisation aux médias était toujours offerte à la Direction nationale et les couts, partagés avec l'organisme qui la demandait.

- d. **Commandite auprès des Forces canadiennes**—Au cours des deux dernières années, nous avons continué d'appuyer les membres des Forces canadiennes à l'étranger et au pays. Nous avons continué de parrainer le programme du mérite sportif des militaires et ses championnats de sport. Le financement concernant le soutien de l'équipe de la marche de Nimègue lors de sa visite à la crête de Vimy a été augmenté pour tenir compte de l'inflation. Un membre de la Légion est choisi chaque année pour faire partie du contingent de marcheurs. En 2010, nous avons donné 4 000 calendriers de poche et stylos dans le cadre de l'opération Père Noël. En 2011, à la Noël, nous avons donné une montre à mousqueton comportant l'insigne de la Légion aux soldats en déploiement. En 2010, nous avons aussi commencé à leur donner un cadeau à la fête du Canada. Celui de 2010 était une lime à ongles comportant un insigne et celui de 2011, une casquette de baseball. En 2012, c'est une boîte de bonbons en forme de feuille d'érable étiquetée « A Taste of Home » (un gout de chez nous, n.d.t.).
- e. **Soutien apporté aux autres comités et programmes**—Les appuis majeurs suivants ont été fournis pendant la période en question.
- i. **Championnats nationaux d'athlétisme de la Direction nationale de la Légion**— Nous avons appuyé trois événements d'athlétisme nationaux : un à Sherbrooke et deux à Ottawa. Nous avons fourni des plans et un soutien sur place (escortes aux médias), ainsi qu'un soutien concernant la photographie et les sites Web.
  - ii. **Adhésion**—L'assistance en RP par ce Comité était constituée de soutien graphique et photographique et de production d'un message d'intérêt public pour la télévision.
  - iii. **Sondages**—Un sondage des filiales et deux du grand public ont été effectués, un relatif aux statistiques générales et un pour les gens du marketing.
  - iv. **Messages d'intérêt public pour la radio et la télévision**—Des messages d'intérêt public ont encore été utilisés pour étayer le programme du Souvenir.
  - v. **Comité sur la défense et la sécurité**—un soutien graphique et médiatique a été apporté à ce comité lors de la campagne Bon retour.

## LE PLAN : 2012 À 2014

Comme nous l'avons déjà mentionné, le Comité a l'intention de poursuivre ce qui réussit à la Légion et d'en faire encore plus. Notre plan comprend donc quelques actions de marketing pendant les deux prochaines années, dont celles-ci :

- a. **Soutien aux comités**—nous continuerons de venir en aide aux comités de la Direction nationale relativement à leurs programmes.
- b. **Soutien aux directions divisionnaires et aux filiales**—les directions divisionnaires et les filiales seront appuyées selon leurs besoins et nos ressources.
- c. **Recherche**—Le Comité des RP a l'intention de mener deux sondages particuliers pendant la période d'opérations à venir : un des filiales et un du grand public.
- d. **Communications internes**—Le Comité projette de mettre sans cesse à jour son site Internet. Il prévoit se mettre à l'écoute des membres, des filiales, des directions divisionnaires et du grand public, et si possible, accéder à leurs demandes, ainsi que de rendre le site plus efficace et utile.

- e. **Communications externes**—Le Comité continuera de profiter de toutes les occasions pour éduquer le grand public et les groupes ciblés, sur nos objectifs, nos objets, nos programmes et nos projets, au moyen de programmes pour orateurs, ainsi qu'en utilisant les médias et les médias sociaux, et en leur offrant des renseignements pertinents sur la Légion à temps. Il demandera, au besoin, l'avis d'un expert en marketing.
- f. **Commandite**—Nous n'aurons de cesse de soutenir les membres des Forces canadiennes. Ne doutez point que selon les messages et les lettres que nous avons reçus, ce soutien est très apprécié au pays tout comme à l'étranger.

## RÉSOLUTIONS

Une motion a été examinée par le Comité qui l'a rejetée.

## BUDGET

Une copie du budget du Comité des RP concernant la période de 2012 à 2012 est jointe à ce rapport à titre d'information. Les délégués peuvent poser des questions sur les dépenses du Comité à ce moment-ci, mais toute motion pour faire une modification au document sur le budget concernant ce Comité devra attendre que le budget soit présenté officiellement par le trésorier national lors des procédures du Congrès.

## CONCLUSION

Pour finir, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres de mon Comité de leur dévouement et de leur application à la besogne. J'aimerais aussi vous remercier, vous, les membres, de faire partie de la Légion royale canadienne à laquelle je suis si fier d'appartenir.

C'est là mon rapport et je propose qu'il soit adopté.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b><u>DÉPENSES DIRECTES</u></b>					
Voyage	6,222	8,023	9,000	9,000	9,000
Per Diem	8,021	5,772	7,000	6,000	6,000
Impression, Papeterie	569	438	1,500	1,500	1,500
Téléphone et Fax	285	320	800	800	800
Frais postaux	182	92	400	400	400
Divers	348	152	-	-	-
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>15,627</b>	<b>14,796</b>	<b>18,700</b>	<b>17,700</b>	<b>17,700</b>
<b><u>SECTION DES RP INTERNE</u></b>					
Documentation	-	-	-	-	-
Conférenciers	-	-	-	-	-
Affiches/Brochures	2,956	-	5,000	5,000	5,000
Recherche, Sondage	-	-	-	3,500	-
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>2,956</b>	<b>-</b>	<b>5,000</b>	<b>8,500</b>	<b>5,000</b>
<b><u>SECTION DES RP EXTERNE</u></b>					
Surveillance, médias	22,182	24,833	28,000	28,000	28,000
Distribution, médias	2,560	1,995	4,500	3,500	3,500
Listes	-	642	3,000	3,000	3,000
Formation/Liaison					
Per Diem	3,784	4,308	5,000	4,000	4,000
Voyage	2,375	883	5,000	4,000	4,000
ASPs	-	8,514	10,000	10,000	10,000
Publicité	9,837	6,978	3,000	7,500	7,500
CFFSAD	-	-	7,000	-	-
Parrainage/Commandite, FC					
Cérémonie, championnats et récompenses	26,000	33,000	35,000	35,000	35,000
Opération Père Noël	10,739	14,760	15,000	15,000	15,000
Opération, Fête du Canada	11,546	9,595	15,000	15,000	15,000
Nijmegen	7,000	7,000	8,000	8,000	8,000
Centenaire de la Marine	20,000	-	-	-	-
Ceremonial - PPCLI	-	-	10,000	-	-
Recherche, Sondage	964	455	20,000	-	20,000
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>116,986</b>	<b>112,964</b>	<b>168,500</b>	<b>133,000</b>	<b>153,000</b>
<b><u>GRAND TOTAL</u></b>	<b>135,569</b>	<b>127,761</b>	<b>192,200</b>	<b>159,200</b>	<b>175,700</b>

## RAPPORT DU COMITÉ DES SPORTS DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>D. Flannigan</b>	<b>Président</b>
<b>L. Nash</b>	<b>Vice-président</b>
<b>B. Wignes</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Jones</b>	<b>Membre</b>
<b>P. Poirier</b>	<b>Membre</b>
<b>L. Washburn</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Martin</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>A. Keeling</b>	<b>Secrétaire adjointe</b>

### INTRODUCTION

Le Comité national des sports s'est réuni quatre fois depuis le Congrès national de 2010 : deux fois à Ottawa et deux fois par téléconférence. Il s'est surtout penché sur la limitation des coûts, ainsi que sur l'amélioration du programme des sports des membres et celle des Championnats nationaux d'athlétisme de la jeunesse.

### SPORTS POUR MEMBRES - GÉNÉRALITÉS

Les membres de la Légion s'intéressent toujours grandement aux sports pour membres et y participent encore. Le cribbage et les fléchettes sont encore vigoureux partout au pays et toutes les directions y prennent part. Le curling, bien moins populaire qu'autrefois, a été enlevé des programmes sportifs des divisions de l'Ontario, de l'Alberta/Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Brunswick (56 % des membres de la Légion ne peuvent plus participer aux finales nationales). Le Comité a examiné les taux de participation au curling et, en se fondant sur les résultats, a déposé une motion au Congrès demandant qu'on enlève le curling en tant que sport pour membres national.

Le jeu du huit, conformément à une résolution prise au Congrès de 2010, a été institué en 2012. Étant donné que le tournoi est prévu pour les 25-28 mai 2012, nous n'avons aucun renseignement sur des taux de participation au moment de soumettre ce rapport.

À la fin du mois de juin 2010, Jarden Branded Consumables (JBC) Canada, dont la filiale Bicycle Playing Cards a accepté de parrainer le cribbage national de 2011, a fourni des tableaux et des cartes pour le championnat de cribbage lors des jeux provinciaux et nationaux, ainsi que 10 000 \$ dont la moitié a été partagée entre les directions. Le parrainage n'a pas été renouvelé en 2012.

Une suggestion faite pendant le tournoi national de fléchettes de 2010, selon laquelle plutôt d'utiliser les résultats des jeux en poule pour décider des gagnants, les deux meilleurs de chaque catégorie (simples, doubles et équipes) se mesureraient l'un à l'autre et les gagnants seraient ceux qui remporteraient deux parties sur trois, a été acceptée à l'unanimité. Cela donnerait des finales plus intéressantes, croyait-on, et les autres joueurs auraient ainsi l'occasion d'observer le jeu des champions. En conséquence, le Comité des sports a adopté une motion : que le format du tournoi national de fléchettes soit modifié pour comprendre une finale entre les deux meilleurs individus ou équipes de chaque catégorie pour décider du gagnant. Cela a été mis en vigueur en 2012.

## CHAMPIONNATS NATIONAUX DES SPORTS POUR MEMBRES DE 2011

Voici les résultats des épreuves des sports pour membres de 2011 :

### a. Curling

Hôte : Filiale No. 115 Hudson, QC, 19 - 25 mars 2011  
Champions 2011 : Filiale No. 10 Sherbrooke, QC, Jeff Cheal (capitaine),  
Evan Mooney (troisième), Matt McCrea (second),  
Danny Comeau (premier)

### b. Cribbage

Hôte : Filiale No. 251 Laval, QC, 29 avril - 2 mai 2011  
Champions 2011 : Simple : Filiale No. 583 Newbury, ON, Jim Sisson  
Double : Filiale No. 15 Marysville, N.-B., Dean McLaughlin,  
Roger LeBlanc  
Équipe : Filiale No.62, St. Mary's, T.-N.-L., Wayne Corcoran,  
William Corcoran, Paul Corcoran, Brian Hayward

### c. Fléchettes

Hôte : Filiale No. 385 Aurora, ON, 13 - 16 mai 2011  
Champions 2011 : Simple : Filiale No. 420, Blythe, ON, Jim Long,  
Double : Filiale No. 160, Dartmouth, N.-É., Jerry Myles, Chris Steiger  
Équipe : Filiale No. 35, Stephenville, T.-N.-L., Sam Organ, Les Hulan,  
Adam Bullen, Brian Joy

## CHAMPIONNATS NATIONAUX 2010— ACTIVITÉS SPORTIVES POUR MEMBRES

Nous n'avons pas de résultats des championnats des sports pour membres de 2012 au moment d'imprimer, toutefois, ils se trouvent sur le site Web de la Légion. Les lieux des championnats étaient ceux-ci :

### a. Curling : 16 - 23 mars 2012

Hôte : Filiale No. 362, 78 & 63 de la Légion royale canadienne  
3021 Louise St  
Saskatoon, SK S7J 3L1

### b. Cribbage : 27 - 30 avril 2012

Hôte : Filiale No. 104 de la Légion royale canadienne  
5108-49 Ave #1  
Innisfail, AB T4G 1R1

### c. Fléchettes : 4 - 7 mai 2012

Hôte : Filiale No. 118 de la Légion royale canadienne  
123 West 15th Street  
North Vancouver, BC V7M 1R7

### d. Jeu du huit : 25-28 mai 2012

Hôte : Filiale No. 7 de la Légion royale canadienne  
780 Summit Ave  
Victoria, BC V8T 5C2

## **ATHLÉTISME – GÉNÉRALITÉS**

Les Championnats nationaux de la jeunesse sont toujours le programme de la Légion le plus éminent pour les jeunes de moins de 18 ans. Évènement maintenant sanctionné par Athlétisme Canada en tant que championnats canadiens d'athlétisme officiels dans les catégories jeunesse et midget, son prestige et l'importance de la participation continuent de s'accroître. Cette transformation notable, de rencontre interne fermée à rencontre ouverte nationale, a commencé à procurer des avantages en ce qui a trait aux demandes de les organiser, au parrainage, à l'augmentation des revenus pour la Légion et pour la collectivité organisatrice, et l'affichage de la Légion au niveau national.

Le Comité n'a de cesse de chercher des moyens de faire des économies grâce aux accords avec les lignes aériennes, et de fournir un appui financier en partageant les activités avec les comités hôtes et de solliciter des partenaires pour le parrainage.

Les médias électroniques comme Twitter et Facebook sont aussi utilisés afin de fournir davantage d'affichage et de pertinence à l'audience ciblée (c.-à-d. les jeunes de moins de 18 ans).

La conception du logo de la Légion et son enregistrement officiel sont également intéressants pour beaucoup :



Le programme d'athlétisme a également été reconnu : nommé dans la catégorie Prix d'excellence à l'entreprise des 39es Prix sportifs canadiens, et choisi finaliste.

## **CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ATHLÉTISME DE LA JEUNESSE DE 2010 DE LA LÉGION**

Les Championnats nationaux de la jeunesse canadienne de 2010 de la Légion ont eu lieu du 4 au 10 août à l'Installation d'athlétisme Terry-Fox, à Ottawa, en Ontario. Des 10 divisions étaient venus 318 athlètes parrainés par la Légion, 33 chaperons et 25 entraîneurs. En outre, il y avait 510 athlètes de la catégorie ouverte qui ont ajouté 790 inscriptions de plus.

Le programme pour les athlètes de la Légion, en plus de la rencontre elle-même, a encore compris un atelier pour athlètes dirigé par Athlétisme Canada, des sessions d'entraînement et des activités sociales. En 2010, une veillée funèbre a été réglée, le 5 août, au Monument commémoratif de guerre.

L'honorable David C. Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, qui a assisté aux cérémonies d'ouverture, avait été choisi comme conférencier invité. Tout de suite après la cérémonie, la Direction nationale a donné une réception au Mess des officiers de l'armée, rue Somerset. Des réceptions ont aussi eu lieu samedi et dimanche, aux filiales locales, pour les entraîneurs et les chaperons respectivement. Le banquet de fermeture a été tenu au Manège militaire de la place Cartier, auquel l'adjudant MacDonald, récipiendaire de l'Étoile de la vaillance et lauréat du prix Vimy, était conférencier invité.

La rencontre a eu lieu du 6 au 8 août dans des conditions climatiques parfaites, sauf pendant la dernière heure qui a été pluvieuse. L'Installation Terry-Fox avait été rénovée peu avant, ce qui a élevé le niveau global des compétitions. Les épreuves elles-mêmes ont eu lieu durant une période de trois jours pour la première fois, grâce à l'organisation excellente du directeur de la rencontre local, Andy McInnis. Durant les compétitions, 14 records des jeunes Canadiens et 20 de la Légion ont été battus; tous sauf trois de la Légion et un de la jeunesse l'ont été par des athlètes choisis par la Légion. Xavier King et Christian Brennan, tous deux de l'Ontario, ont été choisis meilleurs athlètes masculin et féminin de la rencontre.

La catégorie midget canadienne qui était à l'essai cette année a eu un succès absolu. Les inscriptions s'étaient faites par voie électronique auprès d'Athlétisme Canada, pour la catégorie ouverte ainsi que pour celle de la Légion. Les fonds supplémentaires obtenus grâce aux inscriptions de la catégorie ouverte se sont élevés à 31 703,90 \$. En tout, le modèle ouvert a mis les compétitions en valeur sans affecter le programme normal.

En plus des fonds obtenus grâce aux inscriptions, des fonds ont aussi été obtenus grâce à un octroi d'ACC de 20 000 \$, à un parrainage de MBNA de 5 000 \$ et à un autre de Home Hardware de 5 000 \$ également. La réduction totale des coûts dans ces domaines était de 61 703,90 \$

## **CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ATHLÉTISME DE LA JEUNESSE DE 2011 DE LA LÉGION**

Les Championnats nationaux de la jeunesse canadienne de 2011 de la Légion ont eu lieu du 3 au 9 août à l'Installation d'athlétisme Terry-Fox, à Ottawa, en Ontario. Des 10 divisions étaient venus 324 athlètes parrainés par la Légion, 33 chaperons et 25 entraîneurs. En outre, il y avait 580 athlètes de la catégorie ouverte.

Le programme pour les athlètes de la Légion, en plus de la rencontre elle-même, a encore compris un atelier pour athlètes dirigé par Athlétisme Canada, des sessions d'entraînement et des activités sociales. En 2011, une cérémonie du souvenir a été réglée le matin du 8 août au Monument national de maintien de la paix, suivie par une visite au Musée canadien de la guerre.

L'adjoint au maire d'Ottawa, M. Eli El-Chantiry, qui a assisté aux cérémonies d'ouverture était conférencier invité. Tout de suite après la cérémonie, la Direction nationale a donné une réception au Mess des officiers de l'Aviation, rue Gloucester. Des réceptions ont aussi eu lieu samedi et dimanche aux filiales locales pour les chaperons et les entraîneurs respectivement. Le banquet de fermeture a été donné au Musée canadien de la guerre, à la galerie LeBreton, où le lieutenant-général à la retraite Bill Leach, ancien commandant du Commandement de la force terrestre, était conférencier invité.

Les épreuves ont eu lieu du 5 au 7 août dans des conditions météorologiques parfaites. L'Installation Terry-Fox est en excellente condition, ce qui a élevé le niveau global des compétitions. Les épreuves elles-mêmes ont eu lieu durant une période de trois jours complets pour la première fois, grâce à l'organisation excellente du directeur de la rencontre local, Andy McInnis. Six records de la jeunesse canadienne et quatorze de la Légion ont été battus pendant la compétition. Tous excepté quatre l'ont été par des athlètes choisis par la Légion. La meilleure athlète féminine de la Légion a été Julia Zrinyi de la Division du Manitoba-Nord-Ouest de l'Ontario et le meilleur athlète masculin, Brandon McBride de la Division de l'Ontario. Les deux ont reçu une plaque et une bourse de 500 \$ de MBNA Canada.

Les catégories ouvertes sont toujours des réussites parfaites. Les inscriptions s'étaient faites par voie électronique auprès d'Athlétisme Canada, pour la catégorie ouverte ainsi que pour celle de la Légion. Des fonds supplémentaires ont été obtenus, grâce aux inscriptions à la catégorie ouverte, d'un montant supérieur à 31 000 \$ et à un octroi d'ACC de 25 000 \$, ainsi qu'à un parrainage de Home Hardware et à un autre de MBNA de 5 000 \$ chacun.

## **CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ATHLÉTISME DE LA JEUNESSE DE 2012 DE LA LÉGION**

Charlottetown (Î.-P.-É.) a été choisie pour les championnats de 2012, qui auront lieu du 15 au 21 août. Le Comité local des Préparatif est présidé par le camarade Cletus Dunn. Il y a eu des visites des lieux (le 11 oct. et le 12 avr.). Les logements à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard ont déjà été confirmés et les compétitions auront lieu au complexe de l'université situé sur le campus.

## **CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ATHLÉTISME DE LA JEUNESSE DE 2013 - 2014 DE LA LÉGION**

Langley (C.-B.) a été choisie comme hôtesse des nationaux de 2013 et 2014 de la Légion. Les dates des épreuves sont comme suit : **2013:** 7 – 13 août **2014:** 6 – 12 août

La première visite des lieux se fera en septembre 2012.

## **GUIDE DES SPORTS – DIRECTION NATIONALE**

Après plusieurs révisions, l'ajout d'un nouveau sport pour membres au Guide des sports mènera à la réimpression de ce dernier après le Congrès de 2012.

## **RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS DE 2012**

Le Comité a examiné une résolution qui lui a été présentée et en a créé une à présenter à ce congrès. Elles seront débattues au cours du congrès.

## **BUDGET**

Une copie des budgets de 2011-2012 des sports pour membres, des championnats d'athlétisme de la jeunesse et du Comité des sports est jointe à ce rapport. Les délégués peuvent poser des questions à leur sujet à ce moment-ci. Cependant, toute proposition de les modifier devra attendre jusqu'à ce qu'ils soient présentés officiellement par le trésorier national pendant les débats du congrès.

## **CONCLUSION**

Le Comité des sports de la Légion se concentre toujours sur le développement et l'avancement des programmes des sports, le tout selon une philosophie liée à la « valeur ». Cela comprend la valeur d'après les fonds dépensés, la valeur pour l'organisation et la valeur pour les participants. Au cours des deux dernières années, d'après moi, votre comité des sports a fait avancer le programme sous le sceau de la valeur.

Pour finir, je désire remercier les membres du Comité de leur soutien et leur dévouement au cours des deux dernières années.

Je propose l'adoption de ce rapport tel que présenté.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DES SPORTS

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>COMITÉ</b>					
Voyage	5,197	4,059	8,000	8,200	8,300
Per Diem	3,509	3,628	7,500	7,700	7,800
Athl. CLP					
Ottawa -2010/2011	4,933	4,178	-	-	-
Charlottetown - 2012	-	5,608	6,000	-	-
Langley- 2013	-	-	4,000	6,100	-
Langley- 2014	-	-	-	-	4,000
Impression, Papeterie	1,046	3,860	4,000	4,100	4,200
Téléphone et Fax	98	102	800	800	800
Frais postaux	2,918	1,374	300	300	300
Radiation-Publications périmées	-	-	-	-	-
Achat/distribution-nouveau stock	-	-	-	-	-
Divers	79	10	2,000	2,000	2,100
<b>TOTAL/COMITÉ</b>	<b>17,779</b>	<b>22,819</b>	<b>32,600</b>	<b>29,200</b>	<b>27,500</b>

	Stephenville NFLD	Hudson QC	Saskatoon SK		
<b>CURLING</b>					
Voyage					
Participants	23,186	16,002	25,000	25,500	26,000
Comité	6,029	2,600	4,000	4,100	4,200
Récompenses et Prix	1,642	1,548	2,000	2,000	2,100
Divertissements	215	300	300	300	300
Transportation terrestre	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Avance à Filiale d'accueil	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
<b>TOTAL CURLING</b>	<b>34,072</b>	<b>23,450</b>	<b>34,300</b>	<b>34,900</b>	<b>35,600</b>

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b><u>FLÉCHETTES</u></b>	Chester NS	Aurora ON	Innisfail AB		
Voyage					
Participants	21,643	20,361	35,000	35,700	36,400
Comité	2,039	2,890	2,100	2,200	2,300
Récompenses et Prix	1,781	2,285	2,300	2,400	2,400
Divertissements	160	200	200	200	200
Avance à Filiale d'Accueil	400	400	400	400	400
Transport terrestre	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
<b>TOTAL FLÉCHETTES</b>	<b>27,023</b>	<b>27,136</b>	<b>41,000</b>	<b>41,900</b>	<b>42,700</b>

	Sussex NB	Chamonix QC	Vancouver BC		
<b><u>CRIBBAGE</u></b>					
Commandites	-	(5,000)	-	-	-
Voyage	23,740	30,499	35,000	35,700	36,400
Participants	2,029	2,756	3,000	3,100	3,200
Comité	1,720	2,202	2,300	2,400	2,400
Récompenses et Prix	900	500	400	400	400
Avance à Filiale d'accueil	166	200	200	200	200
Divertissements	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Transport terrestre	1,000	-	1,000	1,000	1,000
<b>TOTAL CRIBBAGE</b>	<b>29,555</b>	<b>32,158</b>	<b>41,900</b>	<b>42,800</b>	<b>43,600</b>

			Victoria C.-B.		
<b><u>JEU DU HUIT</u></b>					
Voyage	-	-	35,000	35,700	36,400
Participants	-	-	5,000	5,100	5,200
Comité	-	-	2,300	2,400	2,400
Récompenses et Prix	-	-	400	400	400
Avance à Filiale d'accueil	-	-	200	200	200
Divertissements	-	-	1,000	1,000	1,000
Transport terrestre	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
<b>TOTAL DU HUIT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43,900</b>	<b>44,800</b>	<b>45,600</b>

<b>TOTAL SPORTS POUR MEMBRES</b>	<b>90,651</b>	<b>82,744</b>	<b>161,100</b>	<b>164,400</b>	<b>167,500</b>
--	---------------	---------------	----------------	----------------	----------------

	<b>2010 ACTUEL</b>	<b>2011 ACTUEL</b>	<b>2012 BUDGET</b>	<b>2013 BUDGET</b>	<b>2014 BUDGET</b>
<b><u>CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ATHLÉTISME</u></b>	Sherbrooke QC	Sherbrooke QC	Ottawa ON	Ottawa ON	ÀÊA
Transport	131,573	147,233	170,000	173,400	176,900
Hébergement, Repas	131,546	131,459	140,000	142,800	145,700
Comité - Voyage	5,162	5,617	5,500	5,600	5,700
Comité - Per Diem	12,845	9,971	17,600	18,000	18,300
Comité local	18,200	6,000	3,000	3,100	3,100
Trousses, Fournit., Médailles	9,193	12,949	5,500	5,600	5,800
Autobus	6,727	9,187	6,000	6,200	6,300
Honoraires	10,250	8,583	8,000	8,200	8,300
Réception	2,778	5,845	2,200	2,300	2,300
Médical	240	162	1,000	1,000	1,000
Facilités d'Athlétisme	2,513	3,250	4,000	4,100	4,200
Équipe./Salles-Réunions	2,553	10,412	4,000	4,100	4,200
Cliniciens	-	-	4,400	4,500	4,600
Officiels	-	7,233	8,000	8,200	8,300
Couverture médiatique	17,208	11,596	10,000	10,200	10,400
Fret & Messagerie	-	-	1,500	1,500	1,600
Divers	607	2,329	1,000	1,000	1,000
<b>DÉPENSES BRUTES</b>	<b><u>351,394</u></b>	<b><u>371,825</u></b>	<b><u>391,700</u></b>	<b><u>399,800</u></b>	<b><u>407,700</u></b>
Moins, Portion provinciale	<u>(82,706)</u>	<u>(83,691)</u>	<u>(82,000)</u>	<u>(82,000)</u>	<u>(82,000)</u>
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b><u>268,688</u></b>	<b><u>288,134</u></b>	<b><u>309,700</u></b>	<b><u>317,800</u></b>	<b><u>325,700</u></b>
<b>RECOUVREMENTS</b>					
Enregistre.-Autres Athlètes	(31,703)	(32,011)	(12,000)	(12,000)	(12,000)
Commandites	(10,000)	(26,000)	(20,000)	-	-
Subvention - ACC	<u>(20,000)</u>	<u>(25,000)</u>	-	-	-
<b>TOTAL RECOUVREMENTS</b>	<b><u>(61,703)</u></b>	<b><u>(83,011)</u></b>	<b><u>(32,000)</u></b>	<b><u>(12,000)</u></b>	<b><u>(12,000)</u></b>
<b>DÉPENSES NETTES ATHLÉTISME</b>	<b><u>206,985</u></b>	<b><u>205,123</u></b>	<b><u>277,700</u></b>	<b><u>305,800</u></b>	<b><u>313,700</u></b>
<b>TOTAL COMITÉ</b>	<b><u>17,779</u></b>	<b><u>22,819</u></b>	<b><u>32,600</u></b>	<b><u>29,200</u></b>	<b><u>27,500</u></b>
<b>TOTAL ATHLÉTISME</b>	<b><u>206,985</u></b>	<b><u>205,123</u></b>	<b><u>277,700</u></b>	<b><u>305,800</u></b>	<b><u>313,700</u></b>
<b>TOTAL SPORTS POUR MEMBRES</b>	<b><u>90,651</u></b>	<b><u>82,744</u></b>	<b><u>161,100</u></b>	<b><u>164,400</u></b>	<b><u>167,500</u></b>
<b>TOTAL SPORTS ET COMITÉ</b>	<b><u>315,415</u></b>	<b><u>310,686</u></b>	<b><u>471,400</u></b>	<b><u>499,400</u></b>	<b><u>508,700</u></b>

## RAPPORT DU COMITÉ SUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>B. Leach</b>	<b>Président</b>
<b>L. Murray</b>	<b>Membre d'office</b>
<b>D. Brown</b>	<b>Membre</b>
<b>R. Price</b>	<b>Membre</b>
<b>W. Martin</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Martin</b>	<b>Secrétaire</b>

---

### INTRODUCTION

Le Comité sur la défense et la sécurité s'est réuni 4 fois depuis le dernier congrès. Ce rapport résume ses activités au cours de cette période.

### GÉNÉRALITÉS

Le Comité s'est tenu au courant des préoccupations relatives à la défense et à la sécurité grâce à l'adhésion de la Légion à la Conférence des associations de la Défense (CAD). Cela comprend l'interaction aux congrès de la CAD, l'assistance aux prix Vimy et la coopération avec les membres de la CAD. Des rapports étroits sont toujours entretenus avec les chefs de groupe du ministère de la Défense nationale. La relation avec l'ajout relativement nouveau de la GRC au mandat du Comité est cultivée au moyen d'une représentation de la GRC au Comité et une liaison future avec les chefs de groupe de la GRC.

### MANDAT/CADRE DE RÉFÉRENCE DU COMITÉ

Depuis le congrès de 2010, le Comité de la défense s'est transformé de sorte à inclure la GRC et un ancien membre de la GRC au Comité, le Comité ayant reçu le nouveau nom de « défense et sécurité » et le mandat ayant été révisé afin de refléter ces changements.

### SOLDE, ALLOCATIONS ET FORMATION DES RÉSERVISTES DES FC

Le Comité a appuyé la résolution de la CAD concernant l'engagement et la protection de la solde, des allocations et de la formation des réservistes des FC. Cette situation s'est présentée à cause de la réaffectation des dépenses de la défense qui ont donné lieu à une diminution du financement pour les réservistes au début 2010. Cette diminution a affecté directement l'entraînement des réservistes et leurs capacités opérationnelles, ainsi que les engagements envers la collectivité. Le CEMD a répondu aux soucis de la CAD par écrit, reconnaissant le problème et le besoin de faire mieux.

### DOCUMENT-CAD : PROPOSITION SUR LES DÉPENSES EN DÉFENSE

La CAD a obtenu l'appui de la Légion sur un document soumis au gouvernement et dans lequel était exposé brièvement le besoin de maintenir les dépenses en défense. Les messages communiqués par le document sont ceux-ci :

- L'appui du gouvernement concernant le financement des Forces canadiennes durant les quelques dernières années a été très favorable. Le renouvellement des capacités est bien avancé.
- Un décrochage partiel d'Afghanistan en 2011 donne l'occasion au gouvernement de s'occuper d'autres priorités de la défense (dépenses en immobilisation importante, remise à neuf du matériel, concentration sur les besoins du pays, et ainsi de suite) dans le budget actuel et projeté de la défense.
- Bien que le budget de 2010 a réduit l'accroissement du financement de la défense, il faut que les budgets à venir soient soutenus pour pouvoir respecter les priorités de la stratégie de défense Le Canada d'abord. Le gouvernement doit respecter son engagement concernant une force militaire puissante et capable.

## **MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (MDN) : LIAISON**

Le président a rendu des visites de courtoisie en 2011 au chef d'état-major de la Défense, au vice-chef d'état-major de la Défense, au chef du personnel militaire et aux commandants de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation. Voici certains des sujets, dans un ordre indéterminé, abordés à ces discussions :

- Les FC perçoivent la Légion comme étant l'organisation d'anciens combattants prépondérante au Canada. La Légion est aussi perçue comme étant une force stabilisatrice en ce qui a trait aux intérêts des anciens combattants et comme étant une organisation qui représente tous les anciens combattants, pas seulement des factions.
- D'aucuns s'inquiètent, dans les FC, de la réintégration des nouveaux anciens combattants à la société, car beaucoup sont des réservistes qui n'ont pas de réseau de soutien immédiat comme celui qu'ont les réguliers. Les gens se retirant du militaire ont le même problème.
- La Légion a une bien plus grande influence en ce qui concerne les anciens combattants de tout âge à la retraite que les FC ou ACC. Cette influence se distingue dans le nombre de filiales qu'elle a établies dans les collectivités partout au pays. On s'intéresse à l'utilisation de cette ressource en partenariat avec les FC en ce qui a trait à la réintégration des anciens combattants à la société.
- La présence de la Légion dans les Centres intégrés de soutien au personnel (p. ex., ceux d'Edmonton et d'Halifax) en surprend certains, mais elle est vue comme étant une contribution positive par tous.
- L'occasion d'adhérer à la Légion sans nécessairement appartenir à une filiale en particulier est considérée propice aux membres des FC, car les affectations, les engagements liés au travail et les familles prennent une grande partie du temps de l'ancien combattant. Les formulaires d'adhésion et les trousseaux d'information devraient offrir le choix et les explications, respectivement, en ce qui concerne ce genre d'adhésion.

## L'INITIATIVE BON RETOUR

Au printemps 2011, le Comité a encouragé la reconnaissance officielle de la fin de la mission de combat des Forces canadiennes en Afghanistan qui avait été fixée au 1er juillet 2011. Dans le cadre de cette initiative, la Direction nationale a établi l'équipe « Bon retour », laquelle a pris la tête de l'organisation et de la promotion de cette date importante de notre contribution militaire. Cette action, grâce aux filiales de la Légion partout au pays, était une façon adéquate et réussie de remercier nos soldats lors de leur retour. La dédicace d'un inukshuk et d'un arbre à la Maison de la Légion, à laquelle ont assisté tous les chefs de groupe du MDN, le 10 septembre 2011, était le point culminant de l'initiative.

Le taux de participation indiqué dans les statistiques ci-après témoigne du succès obtenu :

- plus de 200 filiales de la Légion y ont participé en organisant des événements;
- plus de 7 000 vétérans d'Afghanistan ont assisté à ces événements;
- plus de 10 000 membres de la famille de ces vétérans y ont assisté;
- plus de 50 000 Canadiens ont assisté à ces événements.

En revanche, on a aussi remarqué que certaines filiales qui appuyaient l'initiative avaient beaucoup de difficulté à rejoindre des vétérans d'Afghanistan locaux malgré les efforts déployés. Cela a causé une certaine consternation dans ces filiales quand les efforts fournis n'ont pas obtenu les résultats espérés. On a aussi remarqué qu'afin d'encourager les filiales à participer aux initiatives de ce genre à venir, et leur permettre de le faire, il faudra trouver des moyens de franchir les barrières occasionnées par la confidentialité d'après lesquelles les anciens combattants encore en service n'ont pu être rejoints.

## LÉGION VIRTUELLE

Le Comité a présenté le concept de Légion virtuelle grâce auquel les anciens combattants modernes auraient un forum électronique où rencontrer des gens et qui servirait de tribune sous l'égide de la Légion, et elle s'en est fait le champion. En conséquence, la Légion a révisé sa stratégie actuelle de solidarité en ce qui a trait à son modèle actuel d'adhésion à la filiale et fait le nécessaire pour fournir un environnement auquel seront attirés les anciens combattants d'aujourd'hui.

Une filiale virtuelle de la Légion comprendra un réseau social électronique qui répondra à l'exigence de filiale indépendante de la Légion en ce qu'il relèvera de la compétence de la Direction nationale. Elle permettra aux anciens combattants de se fréquenter, de s'associer, de parler de ce qui les intéresse, de contribuer et d'obtenir de l'aide; le tout dans le confort et selon leurs capacités. Voici les caractéristiques générales des programmes :

- forum(s) fermé(s) sécuritaire(s);
- anciens combattants seulement;
- membres en règle seulement;
- surveillé conformément aux Statuts généraux;
- contrôle centralisé;
- filiales individuelles fondées sur les missions, les unités, les escadrons et les navires, et 1968 comme points de départ;
- possibilité d'autres filiales d'avant 1968 selon la demande et la justification;
- adhésion aux filiales particulières selon l'association précédente.

La Légion virtuelle aura une présentation militaire. Elle respectera les navires, les unités, les escadrons et les missions des FC auxquelles elles participent ou auxquelles ont participé. Elle sera conçue de sorte à pouvoir permettre la familiarité que seuls les gens qui ont servi peuvent vraiment comprendre.

Le premier stade du développement est en cours grâce à une société indépendante engagée pour produire une plateforme de Légion virtuelle sous la tutelle de la Légion.

## RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS DE 2012

Le Comité a examiné deux motions à considérer au prochain congrès. Elles seront débattues au cours du congrès.

## BUDGET

Une copie des budgets de 2011-2012 du Comité de la défense et de la sécurité est jointe à ce rapport. Les délégués peuvent poser des questions à leur sujet à ce moment-ci. Cependant, toute proposition de les modifier devra attendre jusqu'à ce qu'ils soient présentés officiellement par le trésorier national pendant les débats du congrès.

## CONCLUSION

La Légion continue de présenter ses soucis sur la scène nationale grâce aux liens étroits qu'elle a avec le personnel de la défense et de la sécurité en tant que voix distincte de la CAD.

Je propose l'adoption de ce rapport tel que présenté.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

### LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ SUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
Voyage	3,505	3,007	5,000	5,100	5,200
Per Diem	3,466	5,466	5,500	5,600	5,800
Impression & Bureau	18	401	150	200	200
Téléphone et Fax	-	11	100	100	100
Divers	-	120	300	300	300
Prix Vimy annuel et AGA	4,175	5,120	5,400	5,500	5,600
Cotisation à la CAD	2,110	2,000	2,150	2,200	2,200
Légion virtuelle	-	-	35,000	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>13,274</b>	<b>16,125</b>	<b>53,600</b>	<b>19,000</b>	<b>19,400</b>
<b>MOINS: Recouvrement de Troupes Fonds de Moral</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(15,000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DEPENSE NETTE</b>	<b>13,274</b>	<b>16,125</b>	<b>38,600</b>	<b>19,000</b>	<b>19,400</b>

## RAPPORT DU COMITÉ DE LA “RCEL” DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>P. Varga</b>	<b>Présidente</b>
<b>G. Moore</b>	<b>Vice-président</b>
<b>W. Edmond</b>	<b>Membre</b>
<b>B. White</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>R. McInnis</b>	<b>Secrétaire adjoint</b>

### INTRODUCTION

Le but principal du Comité de la “RCEL” de la Légion royale canadienne est d’appuyer les anciens combattants antillais à qui leurs organisations et leurs gouvernements ne peuvent pas fournir tous les soins dont ils ont besoin. Les programmes de la Légion se concentrent sur l’assistance individuelle quand on découvre des anciens combattants nécessiteux. Pendant les deux dernières années, il y a eu jusqu’à 282 anciens combattants et veuves d’ancien combattant à qui l’on a attribué de l’aide.

Notre capacité de répondre aux besoins des anciens combattants et aux veuves dans la région des Antilles est directement liée à la bienveillance des filiales de la Légion qui donnent au fonds chaque année. En 2010, vous avez donné 276 158 \$ à ce fonds et en 2011, 209 900 \$. Ces dons permettent au Comité de répondre aux besoins des anciens combattants impécunieux et bien que le nombre de personnes ayant besoin de notre aide diminue, nous avons encore besoin de fonds pour continuer notre travail. L’inflation, vu notre engagement envers les organisations membres des Antilles par rapport à leurs octrois médicaux et administratifs, nous préoccupe beaucoup.

### ACTIVITÉS DU COMITÉ

En tout, 614 609 \$ ont été promis ou dépensés en activités de soutien dans les Antilles depuis que ce Comité vous a fait son rapport de 2010. Ce montant comprend les fonds dépensés en 2010 et en 2011. Pour 2012, 274 500 \$ ont été promis sur un budget total de 280 500 \$, ce qui nous donne une petite réserve. Nous continuons de tenir les réunions pour les octrois pendant l’année précédant l’allocation, ce qui nous aide lors de l’administration, la comptabilité et la reddition des comptes.

- a. **Assistance administrative et individuelle**—En 2010, nous avons aidé 161 anciens combattants et 126 veuves conformément aux taux normaux d’assistance fixés pour eux. En 2011, nous avons aidé 176 anciens combattants et 130 veuves, et pour l’instant, en 2012, nous avons aidé 157 anciens combattants et 127 veuves.
- b. **Matériel du coquelicot**—Le matériel du coquelicot est fourni gratuitement sur demande pour assister les légions locales à ramasser des fonds. Le matériel donné en 2010 était évalué à 17 799 \$ et, en 2011, à 18 386 \$. La valeur des demandes pour 2012 est d’environ 20 000 \$. Ce montant ne peut être comptabilisé tant qu’on n’aura pas reçu toutes les demandes et les avis d’expédition.
- c. **Assistance en situation d’urgence**—Jusqu’ici, nous n’avons pas dû nous occuper de situation d’urgence dans la région, mais nous gardons le surplus auquel nous avons accès en cas d’imprévu.

- d. **CPAS et projets**—Notre contribution au Comité permanent sur le financement des projets d'aide sociale de la RCEL n'a pas changé en 2010 et en 2011, soit 5 500 \$ par année, pour l'entretien de la résidence Curphey Veterans Home en Jamaïque. En outre, en 2011, nous avons fourni 5 500 \$ au Guyana pour terminer une nouvelle résidence pour anciens combattants à Georgetown. En 2011, nous avons fait don d'approvisionnements à la Légion des Bahamas, et nos octrois étaient de 6 900 \$.
- e. **Autres aides et projets**—La collecte et la distribution de lunettes se sont poursuivies pendant la période du rapport, mais on n'en a plus besoin. La fourniture des articles de grande tenue comme les emblèmes, les insignes, les bannières, les cravates, les bérets et les vêtements a été maintenue et les couts afférents ont été débités à l'organisme passant la commande.

## VISITES DE LIAISON

Les visites prévues pour 2011 ont été faites par la présidente nationale et le secrétaire national en Jamaïque, à Sainte-Lucie, à St. Kitt's et aux Bahamas. Cela leur a donné l'occasion de voir ce qui a été réalisé là-bas et de rencontrer les autorités locales, ainsi que de plaider en faveur d'une augmentation des soins pour les anciens combattants. Ils sont également allés à Belize et aux îles Caïmans en 2012, où ils ont fait la même chose. La présidente nationale et le secrétaire national sont allés à un congrès prétriennal à Hong Kong, en 2011, et la présidente nationale, le premier vice-président et le secrétaire national sont allés au congrès triennal de la RCEL, à Malte, en mai 2012.

## LA LÉGION ET LA RCEL

La consultation et la coordination entre le siège social de la RCEL à Londres et la Légion se sont améliorées depuis le dernier congrès national, et tous les intéressés s'en sont dits heureux.

## BUDGET

Une copie du budget du Comité de la RCEL et de notre RCEL Fund est jointe à ce rapport à titre de référence. Les délégués peuvent poser des questions sur les dépenses du Comité à ce moment-ci, mais toute motion pour modifier le document sur le budget en ce qui a trait à ce Comité devra attendre que le budget soit présenté officiellement par le trésorier national lors des procédures du Congrès.

## SOMMAIRE

La Légion royale canadienne se préoccupe de la mission sacrée qu'elle a entreprise dans la région des Antilles. Nous accomplissons toujours cette mission. Bien que la demande diminue à cause des décès, nous nous attendons à ce qu'un besoin important d'assistance continue pendant au moins trois ans et d'assistance moins importante pendant huit ou dix ans de plus.

## ADDENDUM AU RAPPORT DU COMITÉ DE LA RCEL DE LA DIRECTION NATIONALE

### 31<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE DE LA RCEL - MALTA

La 31<sup>ième</sup> Conférence de la “Royal Commonwealth Ex-Services League” eut lieu à Malta, du 4 au 10 mai 2012. Quarante-deux (42) pays étaient représentés, et seulement deux, la Jamaïque et la Dominique étaient absents. La Légion était représentée par la Présidente nationale, le Premier Vice-président national et le Secrétaire national, accompagnés de leurs conjointes.

Le sujet principal de discussion était l’avenir de la RCEL, tel que discuté antérieurement au Conseil exécutif national (CEN). La conférence était d’accord que vu que l’activité principale de s’occuper du bien-être des Anciens combattants de la 2<sup>ième</sup> Guerre mondiale, du Commonwealth, diminuait en raison d’une attrition normale que la RCEL effectuerait une transition à l’exécution de travail d’organisme pour aider ceux et celles qui avaient servi dans les Forces du Royaume-Uni. Le travail d’organisme comprend de l’aide pour la livraison des argents provenant d’association régimentaires et militaires du Royaume-Uni à ceux et celles dans le besoin qui avaient récemment servi dans les Forces militaires du Royaume-Uni. Vu le vaste réseau de la RCEL, c’est est un rôle idéal et facilement réalisable pour l’organisme.

Au cours de la conférence, nous avons eu l’occasion de mener une conférence régionale avec toutes les nations des Caraïbes présentes. Ce fut une excellente occasion de rencontrer les participants et de discuter de nombreuses questions. Notre centre d’intérêt était principalement d’expliquer aux nations des Caraïbes les exigences du processus et d’administration de subventions de bienfaisance aux Anciens combattants du Commonwealth et veuves dans les Caraïbes. De plus, nous avons souligné le besoin de rendre compte de la distribution de ces subventions, y compris celles pour administration et soins médicaux. Plusieurs questions ont été posées et adressées. Il est maintenant clair que toutes ces subventions sont basées sur le besoin et non pas le droit.

La conférence a été d’accord qu’il y aura au moins deux autres réunions, une en 2016 et très probablement la dernière réunion en 2021, laquelle coïncidera avec le 100<sup>ième</sup> Anniversaire de la RCEL.

Je propose l’adoption de ce rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DE LA “RCEL”

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b><u>Réunions</u></b>					
Per Diem	538	798	800	800	900
<b><u>Liaison Légions des Caraïbes</u></b>					
Voyage	21,001	26,487	27,500	28,000	29,000
Per Diem	14,354	12,086	15,000	15,300	15,500
Frais postaux et Impression	253	380	300	300	300
Téléphone & Fax	-	14	50	50	50
Divers	20	1,119	350	350	400
<b>TOTAL</b>	<b>36,166</b>	<b>40,884</b>	<b>44,000</b>	<b>44,800</b>	<b>46,150</b>

### FONDS D'AIDE DE “RCEL”

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b><u>Réserve</u></b>	<b>542,695</b>	<b>515,496</b>	<b>416,570</b>	<b>337,570</b>	<b>258,570,</b>
<b><u>Revenu</u></b>					
Dons	276,158	209,900	200,000	200,000	200,000
Prélèvements, Coquelicot	0	0	0	0	0
Intérêt	1,026	1,400	1,500	1,500	1,500
<b>TOTAL</b>	<b>819,879</b>	<b>726,796</b>	<b>618,070</b>	<b>539,070</b>	<b>460,070,</b>
<b><u>Dépenses</u></b>					
Coquelicot	17,799	18,386	20,000	20,000	20,000
Aide	280,860	284,940	250,500	250,000	250,000
Éducation	0	0	0	0	0
Projets	5,500	6,900	10,000	10,000	10,000
Urgence	0	0	0	0	0
Divers	224	0	0	500	500
<b>TOTAL</b>	<b>304,383</b>	<b>310,226</b>	<b>280,500</b>	<b>280,500</b>	<b>280,500</b>
<b>Surplus +/- (Déficit)</b>	<b>+515,496</b>	<b>+416,570</b>	<b>+337,570</b>	<b>+258,570</b>	<b>+179,570,</b>

**NOTA:** Les dépenses d'administration de “RCEL” ainsi que celles du comité sont comptabilisées dans les dépenses d'administration de la LRC.

## RAPPORT DU COMITÉ DU RITUEL ET RÉCOMPENSES DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>R. Goebel</b>	<b>Président</b>
<b>B. Décarie</b>	<b>Vice-président</b>
<b>C. Morris</b>	<b>Membre</b>
<b>R. Goodwin</b>	<b>Membre</b>
<b>R. S. Heiter</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>B. Poulin</b>	<b>Secrétaire adjoint</b>

### STATISTIQUES

Votre Comité vous fait un rapport chaque année afin de vous fournir une information pertinente. Les statistiques ci-après sont celles de la période de deux ans se terminant le 31 décembre 2011.

### HONNEURS ET RÉCOMPENSES

Récompenses	2010 Approuvées	2010 Retournées	2010 Total	2011 Approuvées	2011 Retournées	2011 Total
<b>Palme à la Médaille au Mérite - MSM</b>	30	7	<b>37</b>	30	3	<b>33</b>
<b>Palme à la Décoration au Mérite - MSA</b>	7	0	<b>7</b>	2	0	<b>2</b>
<b>MSM</b>	72	12	<b>84</b>	63	13	<b>76</b>
<b>MSA</b>	19	3	<b>22</b>	21	1	<b>22</b>
<b>Récompense de Média</b>	12		<b>12</b>	6		<b>6</b>
<b>Récompense de l'Amitié</b>	30		<b>30</b>	35		<b>35</b>
<b>Total Examinées</b>	<b>170</b>	<b>22</b>	<b>192</b>	<b>157</b>	<b>17</b>	<b>174</b>

### NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ

Des modifications ont eu lieu au Comité conséquemment à des évènements survenus au 43e Congrès national. Le Président sortant, George O'Dair, a été remplacé par l'ancien vice-président Ron Goebel qui a été remplacé en tant que vice-président par Bernie Décarie. La nouvelle personne à siéger au comité est Ron Goodwin. Le nouveau poste de secrétaire adjoint est occupé par Bruce Poulin.

## **HONNEURS ET RÉCOMPENSES**

Le Comité se réunit une fois par mois pour s'occuper des demandes de MSM, de MSA et de la palme le plus rapidement possible. Il n'y a pas d'arriéré dans les demandes.

## **MANUELS DU COMITÉ**

Le Comité a terminé de réviser les manuels des Honneurs et Récompenses et du Rituel et Insignes. Des modifications ont été nécessaires pour les mettre à jour, dont certaines qu'il fallait pour donner suite aux résolutions prises au Congrès de 2010. Les nouvelles éditions ont été imprimées en janvier 2011 et distribuées aux filiales et aux directions.

## **MÉDAILLE DE SERVICE À LA FILIALE**

Conformément à une résolution adoptée au 43e Congrès national, une Médaille de service à la filiale et aux D.A. a été créée et offerte aux filiales et aux dames auxiliaires. Les critères liés à leur attribution se trouvent dans le nouveau Manuel d'Honneurs et Récompenses.

## **COMMUNICATIONS AVEC LE CEN ET LES PRÉSIDENTS DE DIRECTIONS**

Les procès-verbaux sont dorénavant distribués à tous les membres du CEN et aux secrétaires de directions qui les transmettent à leur président des H et R afin d'instaurer une meilleure politique de communication. Les procès-verbaux comprennent les discussions et les décisions du Comité, ainsi que des détails sur le nombre de demandes de récompense importante traitées par la direction. Le Comité a aussi assemblé une liste de contrôle des demandes de récompense importante pour les présidents de comité des H et R afin qu'ils puissent traiter plus facilement les demandes de récompense importante.

## **EXAMEN DES FORMULAIRES DE DEMANDE**

Les formulaires de demande de récompense importante ont tous été révisés. La nouvelle version des formulaires est offerte par l'entremise du département des approvisionnements et du site Web de la Légion.

## **MANUEL DE L'AUMÔNIER**

À la suite de la révision du Manuel du Rituel et Insignes, le Comité a examiné le manuel de l'aumônier. Son formatage se fait actuellement, et il sera publié et distribué sous peu.

## **CONCENTRATION SUR L'AVENIR**

La Présidente nationale a demandé à tous les comités d'examiner le rapport Focus on the Future (Concentration sur l'avenir, n.d.t.) et de faire des suggestions et des commentaires pour le Comité de la concentration sur l'avenir. Ce dernier a produit un rapport sur les initiatives liées à la concentration sur l'avenir entreprises par le Comité du rituel et des récompenses. Il a aussi pris part à l'examen des stratégies de marketing et de communication de la Légion.

## **ÉPINGLES D'ANNÉES DE SERVICE**

Le Comité a autorisé le département des approvisionnements à produire l'épingle de 40 ans comme associé et l'épingle de 15 ans comme affilié, et autorisé leur distribution à partir du 1er janvier 2012.

## **COMMUNICATION—SITE WEB DE LA LÉGION – LIEN DES R ET R**

Le secrétaire du Comité a travaillé avec le département des communications à la création d'une page sur le rituel et les récompenses pour le site Web de la Légion. Il s'y trouvera des renseignements sur tous les aspects du rituel, du protocole et des récompenses de la Légion, ainsi qu'une foire aux questions. Le Comité a donné son accord. Le travail se poursuit et on s'attend à ce qu'il soit terminé bientôt.

## **BARRETTES D'ANCIEN POSTE**

Le CEN a accepté de modifier la liste des barrettes aux médailles d'ancien poste qui se trouvent dans le Manuel d'Honneurs et Récompenses. La désignation U.S. seulement a été enlevée des barrettes indiquant le vice-commandant de district ou de zone, l'officier des finances et l'officier des finances de filiale ou de poste.

## **MÉDAILLE D'EXCELLENCE DE CADET**

Le port de la MEC sur l'uniforme de la Légion a été autorisé lors de notre dernier Congrès national, à Winnipeg. En conséquence, une nouvelle Section 129 a été ajoutée au Manuel du Rituel et Insignes pour faire suite à cette résolution. Des indications concernant la présence de la médaille y ont aussi été rédigées. Une photo et une description de cette médaille seront ajoutées à la prochaine version du Manuel d'Honneurs et Récompenses.

## **DRAPEAU AMÉRICAIN**

Des questions sur l'absence du drapeau américain parmi les drapeaux de la Légion arborés à notre Congrès national y ont été soulevées. Conséquemment, et sans vouloir manquer de respect au drapeau états-unien, le CEN a confirmé quels sont les drapeaux de la Légion que l'on affiche aux congrès et autres grandes réunions de la LRC.

## **MANDAT**

Le mandat du Comité, que ce dernier a entièrement révisé, a pris beaucoup d'ampleur. Il l'examinera annuellement.

## **PORT DE L'INSIGNE DE SERVICE DU RÉGIMENT**

À la suite d'une demande de renseignements faite par un régiment québécois, le CEN a approuvé la modification de la Section 102.a. du Manuel du Rituel et Insignes en ce qui concerne le port de l'insigne de service du régiment sur le blazer de la Légion. Ce qui suit a été ajouté à cette section. Si pour quelque raison le port de l'insigne du régiment à la poche d'en bas du côté droit semblait jeter le discrédit sur l'unité, le régiment ou le service, et seulement dans un tel cas, l'insigne pourrait être porté à la poche d'en bas du côté gauche.

## RÉSOLUTIONS

Le Comité a examiné les 7 motions qui lui avaient été envoyées pour les présenter au Congrès national. Il les a toutes rejetées.

## BUDGET

Une copie du budget du Comité du rituel et des récompenses concernant la période de 2010 à 2012 est jointe à ce rapport à titre d'information. Les délégués peuvent poser des questions sur les dépenses du Comité à ce moment-ci, mais toute motion de modifier le document sur le budget concernant ce Comité devra attendre jusqu'à ce que le budget soit présenté officiellement par le trésorier national lors des procédures du Congrès.

## CONCLUSION

Pour finir, je remercie la Présidente nationale de m'avoir nommé au poste de président de votre comité. Je désire aussi remercier les membres du Comité du Rituel et Récompenses de leurs efforts et de leur dévouement, et les membres du personnel de la Direction nationale de leur diligence et de leur soutien.

Le Comité du rituel et des récompenses a pour but de maintenir les normes les plus élevées en ce qui concerne les récompenses de la Légion, ainsi que celles qui ont trait au protocole, au rituel et aux cérémonies organisées par les membres, les filiales et les directions de la Légion. Ce Comité a fait de grands efforts pour atteindre ce but.

Je propose l'adoption de ce rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DU RITUEL ET RÉCOMPENSES

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
Voyage	1,784	1,479	3,000	3,000	3,000
Per Diem	3,255	3,178	4,000	4,000	4,100
Impression, Papeterie	-	553	500	500	500
Téléphone et Fax	-	9	200	200	200
Frais postaux	472	546	500	500	500
Promotion	-	-	2,000	2,000	2,100
Publications					
Radiation, stock périmé	-	4,813	1,000	-	1,500
Distribution du nouveau stock	-	9,280	5,800	-	6,500
<b>TOTAL</b>	<b>5,511</b>	<b>19,858</b>	<b>17,000</b>	<b>10,200</b>	<b>18,400</b>

## RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONSTITUTION ET LOIS DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>J. Rycroft</b>	<b>Président</b>
<b>D. Eaton</b>	<b>Vice-président</b>
<b>T. Irvine</b>	<b>Membre</b>
<b>J. Pott</b>	<b>Membre</b>
<b>S. Clark</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>D. Martin</b>	<b>Secrétaire adjoint</b>

### GÉNÉRALITÉS

L'objet de ce Comité est de conseiller la Légion sur les questions constitutionnelles concernant l'interprétation de la loi constitutive et des Statuts généraux soulevées entre les congrès. Le Comité suit une procédure fixe afin de s'assurer d'une interprétation uniforme. Toutes les demandes de décision sont envoyées au secrétaire du Comité à la Direction nationale. En ce qui a trait aux questions mineures, le secrétaire donne une réponse après avoir habituellement consulté le président. Dans le cas de certaines interprétations, les documents sont distribués aux membres du Comité et leur opinion est demandée par voie électronique ou par la poste. Les questions importantes sont réservées aux téléconférences du Comité.

### MODIFICATIONS AUX STATUTS DES DIVISIONS

En 2010-2012, le Comité a examiné et approuvé des modifications proposées aux statuts de six divisions. Les statuts de la zone européenne ont aussi été approuvés.

### MODIFICATIONS AUX STATUTS GÉNÉRAUX

Depuis le dernier congrès tenu à Winnipeg, au Manitoba, en juin 2010, le Conseil exécutif national a approuvé cinq modifications aux Statuts généraux de la Légion. Les Statuts généraux numéros 77, 78, 79, 80 et 81 sont présentés avec ce rapport et sont soumis à ce congrès à qui l'on demande de les entériner selon la section 6(2) de la loi constitutive de la Légion. S'ils ne sont pas entérinés, ils cesseront d'être applicables à la fin de ce congrès.

#### **STATUT NO 77**

#### **Un statut pour modifier les Statuts généraux de la Légion royale canadienne, tels que modifiés avant cette date**

Il est présentement promulgué comme et pour un statut de la Légion royale canadienne, par le Conseil exécutif national, réuni en ce 11<sup>ième</sup> jour de septembre 2010, que les Statuts généraux de la Légion royale canadienne tels que modifiés soient, et qu'ils soient modifiés par les présentes par :

#### **Section 403.**

Remplacer la formulation présente de la Section 403 par :

403. Le mandat du grand président et de tous les officiers honoraires tels que nommés par le président national durera d'un congrès à l'autre et il peut être rallongé selon les circonstances.

**Section 407.**

Remplacer la formulation présente de la Section 407 par :

407. Le Conseil exécutif national se réunira deux fois par année en février/mars et en septembre/octobre de chaque année sans congrès. Dans une année de congrès, le Conseil exécutif se réunira aussi pendant le congrès. Un quorum du Conseil exécutif national est fixé à une majorité de ses membres votants.

**Sous-section 409.a.**

Remplacer la formulation présente de la Sous-section 409.a. par :

409.a. Le Conseil exécutif national, entre les réunions du congrès national, exercera tous les pouvoirs conférés au Congrès national par la Section 6(1) de la loi constitutive. Ces pouvoirs ne seront en vigueur que s'ils sont appuyés par au moins deux tiers de tous les membres votants du Conseil exécutif national.

**Sous-section 907.a.**

Remplacer la formulation présente de l'alinéa 1104.a.i par :

907.a. Les membres votants du Conseil exécutif national qui ne sont pas accrédités par une filiale seront des délégués accrédités du Congrès national.

**Alinéa 1104.a.i.**

Remplacer la formulation présente de l'alinéa 1104.a.i par :

1104.a.i. toute personne qui sert actuellement ou qui a servi honorablement dans les Forces canadiennes et les personnes à sa charge qui ont besoin d'assistance.

**Alinéa 1104.a.iv.**

Effacer l'alinéa 1104.a.iv.

**STATUT NO 78**

**Un statut pour modifier les Statuts généraux de la  
Légion royale canadienne, tels que modifiés avant cette date**

Il est présentement promulgué comme et pour un statut de la Légion royale canadienne, par le Conseil exécutif national, réuni en ce 27<sup>ième</sup> jour de février 2011, que les Statuts généraux de la Légion royale canadienne tels que modifiés soient, et qu'ils soient modifiés par les présentes par :

**Alinéa 304.b.iv.**

Remplacer la formulation présente de l'alinéa 304.b.iv. par :

304.b.iv. l'adresser et le porter au secrétaire de la filiale ou de la division appropriée dans les 15 jours suivant la date à laquelle le plaignant, de bonne foi, a obtenu suffisamment de faits comme quoi l'infraction présumée aurait été commise.

### **Sous-section 304.c.**

Remplacer la formulation présente de la Sous-section 304.c. par :

304.c. Pour déposer une plainte de manière appropriée :

- i. Où la plainte présume le vol ou le détournement de fonds ou de biens du Coquelicot ou de la Légion, elle doit être déposée dans les 15 jours à partir du moment où le plaignant a obtenu suffisamment de faits concernant l'infraction pour formuler une plainte fondée, quel que soit le moment où l'infraction présumée a été commise.
- ii. Dans tous les autres cas, la plainte doit être déposée dans les 15 jours à partir du moment où le plaignant a obtenu suffisamment de faits sur l'infraction pour formuler une plainte fondée, et pas plus tard qu'un an après que l'infraction présumée a été commise.

## **STATUT NO 79**

### **Un statut pour modifier les Statuts généraux de la Légion royale canadienne, tels que modifiés avant cette date**

Il est présentement promulgué comme et pour un statut de la Légion royale canadienne, par le Conseil exécutif national, réuni en ce 10<sup>ième</sup> jour de septembre 2011, que les Statuts généraux de la Légion royale canadienne tels que modifiés soient, et qu'ils soient modifiés par les présentes par :

### **Sous-section 304.a.**

Remplacer la formulation présente de la Sous-section 304.a. par :

304.a. Tout membre qui n'a pas de retard en ce qui concerne le règlement de ses frais d'adhésion peut, pour des motifs raisonnables et probables, entamer une procédure de plainte contre un autre membre, présumant une ou plusieurs des infractions qui suivent :

## **STATUT NO 80**

### **Un statut pour modifier les Statuts généraux de la Légion royale canadienne, tels que modifiés avant cette date**

Il est présentement promulgué comme et pour un statut de la Légion royale canadienne, par le Conseil exécutif national, reflétant un consensus et par courriel, en ce 19<sup>ième</sup> jour de septembre 2011, que les Statuts généraux de la Légion royale canadienne tels que modifiés soient, et qu'ils soient modifiés par les présentes par :

### **Sous-section 112.b.**

Insérer en tant que Sous-section 112.b. :

112.b. Pour l'application de cet article, un membre qui fournit des services bénévoles non payés à une filiale n'est pas, en raison de son acceptation de pourboires provenant des clients payants, considéré comme recevant un salaire ni des gages.

Numéroter la vieille Sous-section 112.b. en tant que Sous-section 112.c.

## **STATUT NO 81**

### **Un statut pour modifier les Statuts généraux de la Légion royale canadienne, tels que modifiés avant cette date**

Il est présentement promulgué comme et pour un statut de la Légion royale canadienne, par le Conseil exécutif national, réuni en ce 26<sup>ième</sup> jour de février 2012, que les Statuts généraux de la Légion royale canadienne tels que modifiés soient, et qu'ils soient modifiés par les présentes par :

#### **Sous-section 418.b.**

Remplacer la formulation présente de la Sous-section 418.b. par :

- 418.b. Un appel peut être interjeté devant la Direction nationale par n'importe quelle direction, filiale, auxiliaire ou officier affecté par une telle action. Ce qui suit s'applique à un appel d'une décision prise conformément à la Sous-section 418.a. ou à la Section 505 des Statuts généraux:
- i. Les officiers élus supérieurs, les anciens présidents nationaux et les présidents des directions peuvent siéger à un comité d'appel. Le Conseil exécutif national nommera une personne parmi celles ci-dessus au poste de Président des appels. Le Président sera chargé par le Secrétaire national de nommer trois membres à un Comité d'appel, choisis parmi ceux qui sont admissibles et qui sont disponibles pour entendre un cas en particulier. Aucune des personnes nommées n'aura de connaissance particulière ou de parti pris réel ou perçu concernant le cas à entendre.
  - ii. Un appel en vertu de la disposition ci-dessus doit être interjeté par écrit et porté devant le Secrétaire national dans les 30 jours suivant l'avis de la décision. La signification doit être envoyée par courrier recommandé ou par messenger prépayé, ou livré en personne devant témoin;
  - iii. L'appel déclarera et expliquera les raisons de l'appel et comprendra les preuves et documents pertinents à l'enquête sur lesquels la décision d'interjeter appel de la décision a été prise. Lorsqu'il le faut pour fournir une instruction équitable, le comité d'appel pourra recevoir des soumissions orales ou écrites, ainsi que des preuves qu'il trouvera pertinentes à l'appel;
  - iv. Lorsque l'appel est reçu à la Direction nationale, il sera renvoyé par le Secrétaire national au Président du Comité de la Constitution et Lois afin de décider si l'appel a été porté comme il se doit et s'il mérite la nomination d'un comité d'appel. Si l'appel ne répond pas aux exigences nécessaires, il sera rejeté par le Président (ou, dans le cas où l'appel est interjeté contre une décision du Président national, par le Premier Vice-président national) et la personne ayant fait l'appel en sera avisée par le Secrétaire national. Autrement, l'appel procèdera comme ceci :
  - v. Le Président des appels nommera trois membres au comité d'appel parmi ceux qui sont admissibles et qui sont disponibles selon la liste de l'alinéa 418.b.i. Le Secrétaire national signifiera le Comité d'Appel, tel que spécifié à l'alinéa 301.b.ii des Statuts généraux, aux parties affectées, y compris le Président de la direction provinciale le cas échéant;
  - vi. Le comité d'appel se réunira en personne, ou par téléconférence ou des moyens considérés appropriés, pour entendre les questions soulevées par les parties au recours et prendra une décision fondée sur les soumissions déposées et toute preuve pertinente reçue;

- vii. Le Comité d'Appel peut prendre toute disposition parmi celles-ci :
- (1) confirmer la décision du Président de la direction;
  - (2) substituer sa décision à celle du Président de la direction, basé sur les soumissions de l'audition de l'appel;
  - (3) écarter la décision du Président de la direction;
  - (4) renvoyer la question au président de la direction pour une nouvelle décision après avoir enjoint le président de la direction d'enquêter davantage.
- viii. Une copie de la décision sera signifiée aux parties affectées par la conclusion conformément à la Sous-section 301.i des Statuts généraux.
- ix. La Direction nationale sera responsable des dépenses du Président et des membres du Comité d'Appel seulement.
- x. La Sous-section 314.o. des Statuts généraux doit s'appliquer. En cas d'appel d'une conclusion du Président national, le Premier Vice-président national doit exercer les fonctions de Président national.

## **FORMULAIRE D'ADHÉSION EXPÉDITIF**

À la demande du Comité des adhésions de la Direction nationale, les membres ont examiné le formulaire d'adhésion expéditif proposé par la Direction Colombie-Britannique/Yukon et trouvé des modifications à y faire. Les membres ont conclu que le processus, comprenant les modifications susmentionnées, n'enfreint pas les Statuts généraux actuels qui concernent l'adhésion.

## **FORMULAIRE DE PLAINTÉ**

Pour régler la question des non-membres qui déposent des plaintes et l'administration inutile occasionnée par l'impossibilité de différencier entre les membres et les non-membres au moyen du formulaire, le Comité a accepté de modifier le formulaire de plainte actuel en y incluant le numéro d'adhésion du plaignant.

## **RÉSOLUTIONS**

Les membres du Comité ont considéré huit résolutions que des délégués au Congrès national de 2012 leur ont demandé d'étudier. Elles sont rapportées dans les parties pertinentes du Livre du Congrès.

## **BUDGET**

Une copie du budget du Comité de la constitution et des lois concernant la période de 2012 à 2014 est jointe à ce rapport à titre d'information. Les délégués peuvent poser des questions sur les dépenses du Comité à ce moment-ci, mais toute motion de modifier le document sur le budget concernant ce Comité devra attendre jusqu'à ce que le budget soit présenté officiellement par le trésorier national lors des procédures du Congrès.

## ADDENDUM AU RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONSTITUTION ET LOIS DE LA DIRECTION NATIONALE

### STATUT NO 82

#### Un statut pour modifier les Statuts généraux de la Légion royale canadienne, tels que modifiés avant cette date

Il est présentement promulgué comme et pour un statut de la Légion royale canadienne, par le Conseil exécutif national, réuni en ce 9<sup>ième</sup> jour de juin 2012, que les Statuts généraux de la Légion royale canadienne tels que modifiés soient, et qu'ils soient modifiés par les présentes par:

#### **Section 1108**

Remplacer la formulation présente à la Section 1108. avec:

1108. Une direction ou, sous réserve du consentement préalable de la direction provinciale, un district, une zone, une filiale ou un groupe de filiales peut, pour construire, entretenir et préserver des monuments locaux en l'honneur des Anciens combattants, affecter une partie des sommes versées au fonds en fidéicommiss du coquelicot ne dépassant pas vingt cinq pour cent du total existant dans le fonds le 30<sup>ième</sup> jour de septembre de l'année précédent la dépense, pourvu que le vingt cinq pour cent affecté n'excède pas cinquante pour cent du total des fonds requis pour construire, entretenir et préserver des monuments locaux, pour lesquels les fonds sont affectés.

Je propose que mon rapport soit accepté.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

### LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DE LA CONSTITUTION ET LOIS

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
Voyage	659	173	100	100	100
Per Diem	368	750	150	200	200
Impression, Papeterie	2	635	350	400	400
Téléphone et Fax	18	63	100	100	100
Frais postaux	49	366	300	400	400
Divers	-	-	100	100	100
Publications					
Radiation, stock périmé	6,800	-	5,100	-	5,100
Achat et distribution de nouveau stock	3,040	30	3,300	-	3,300
<b>TOTAL</b>	<b>10,936</b>	<b>2,016</b>	<b>9,500</b>	<b>1,300</b>	<b>9,700</b>

## RAPPORT DE LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS TUBERCULEUX

<b>C.R. Paul</b>	<b>Président</b>
<b>J. Vowles</b>	<b>Premier Vice-président</b>
<b>K. Merola</b>	<b>Deuxième vice-président</b>
<b>M. Wolfe</b>	<b>Secrétaire-trésorier</b>
<b>B. Wignes</b>	<b>Président sortant</b>

### HISTORIQUE

Cette courte présentation historique est offerte pour rappeler aux légionnaires la relation spéciale entre la Section des anciens combattants tuberculeux et la Légion royale canadienne. L'Association canadienne des anciens combattants tuberculeux (ACACT) a été organisée en 1917.

En 1925, quand le feld-maréchal Earl Haig est venu au Canada parler en faveur de la formation d'une légion canadienne, l'ACACT avait plus de 7 000 membres et elle avait eu beaucoup de succès relativement aux pensions d'invalidité pour les anciens combattants invalidés pour des problèmes de respiration.

L'ACACT donna à la Légion son début financier en lui fournissant 10 000 \$, ce qui était une somme importante dans les années 1920. L'ACACT offrit aussi les services d'un certain nombre d'officiers d'entraide très expérimentés qui avaient fait leurs preuves en s'occupant de milliers de demandes et qui connaissaient bien la législation sur les anciens combattants.

L'ACACT eut une part très importante lors du congrès sur l'unité tenu à Winnipeg en novembre 1925. Le 1er septembre 1926, à Victoria, en Colombie-Britannique, les articles de foi les plus solennels furent signés par sir Percy Lake, créant ainsi la Section des anciens combattants tuberculeux (SACT) de la Légion canadienne.

### TUBERCULOSE

La plupart des Canadiens ne se soucient guère de la tuberculose, car son taux est plutôt faible au Canada. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas. Dans les années 1930 et 1940, il y avait des sanatoriums partout au pays pour s'occuper des citoyens qui l'avaient et d'un très grand nombre de vétérans des deux guerres mondiales pendant les deux à cinq ans qu'il fallait pour les soigner.

Il est intéressant de remarquer que la Saskatchewan était un chef de file dans le combat contre la tuberculose, cause importante de maladie et de mort au Canada au début des années 1900. La province fut la première à prendre des rayons x de collectivités entières pour dépister les cas de tuberculose. La politique servit à maîtriser la « peste blanche » en Saskatchewan dans les années 1950. Le premier sondage de masse sur la tuberculose au Canada fut mené à Melville en 1941. Peu après, Moose Jaw fut la première ville d'Amérique du Nord où l'on avait fait passer des rayons x à tous les résidants.

La Saskatchewan finit le sondage aux rayons x de ses habitants en 1947. En 1958, des octrois fédéraux en santé permirent la distribution de l'antibiotique streptomycine et, en quelques années, la tuberculose était pratiquement éliminée.

À remarquer : selon un article de la Winnipeg Free Press paru en novembre 2009, deux députés manitobains préconisent la création de nouvelles stratégies concernant la tuberculose pour éliminer ce qu'ils appellent « l'embarras national » du Canada. Selon leurs révélations, les collectivités du Nord de l'Alberta et des réserves des Premières Nations ont rapporté des taux de tuberculose parmi les plus élevés du monde depuis le milieu des années 1970 : plus de 100 fois ce que leur taux devrait être. Nous voici en 2010 et une maladie curable sape la santé des collectivités canadiennes.

## **FILIALES ET ACTIVITÉS**

Conjointement avec les membres du Congrès national, les délégués de la Section des anciens combattants tuberculeux se rassemblent tous les deux ans pour tenir leur propre congrès. Le dernier congrès a eu lieu en 2010, à Winnipeg, où est née la Légion. Les congressistes ont confirmé de nouveau leur engagement envers les intérêts spéciaux des anciens combattants invalidés pour raison respiratoire, maintenant et à l'avenir. Nous nous réunirons de nouveau à Halifax, en Nouvelle-Écosse, au mois de juin prochain pour élire un nouvel organe exécutif qui entreprendra d'aider les anciens combattants ayant contracté une maladie pulmonaire.

La Section des anciens combattants tuberculeux (SACT) a encore les 4 filiales qu'elle avait au dernier congrès. Ces dernières sont à Vancouver, à Calgary, à Saskatoon et à Saint John. Le sociétariat comprenait environ 520 membres en 2011. Il s'agissait d'une diminution de 36 membres depuis la fin 2010. Nous avons les mêmes défis à relever relativement à l'adhésion que les filiales régulières de la Légion et nous essayons d'augmenter le nombre de nos membres. La plupart de ces derniers ont eu des maladies pulmonaires comme l'asthme, la pneumonie, la bronchite ou la tuberculose à un moment donné et ce sont ces particuliers que nous essayons de recruter dans nos filiales.

Elles sont toujours très actives, chacune selon ses adhérents, ses ressources et ses finances. Conséquemment à leurs activités, nous pouvons encore financer des bourses pour l'éducation postsecondaire des personnes à charge et pour les chercheurs en tuberculose. Nos critères stricts font que notre soutien n'est offert qu'aux étudiants méritoires. Les bourses d'études sont offertes aux niveaux local et national.

Nous déployons beaucoup d'efforts en campagnes de financement, car nous nous intéressons au traitement, au soulagement de la souffrance et à l'arrêt de la progression de la tuberculose. Nos 4 filiales communiquent souvent avec l'Association pulmonaire du Canada et dirigent les fonds disponibles vers les appareils respiratoires et autres instruments spécialisés pour les soins communautaires.

## **CORRESPONDANCE AVEC LES FILIALES**

Étant donné la grande distance entre les filiales, et pour juguler les coûts au maximum, nous utilisons le téléphone le plus possible pour maintenir le contact entre elles. La plus grande partie de la correspondance se fait par internet, car c'est le moyen le moins dispendieux pour les affaires en cours. Nous utilisons encore Postes Canada à l'occasion pour nous assurer que

toutes nos filiales reçoivent les nouvelles et les renseignements. Trois des filiales produisent aussi un bulletin mensuel qu'elles envoient aux autres filiales de la SACT du pays. Nous sommes ainsi sûrs que nos membres obtiennent les nouvelles de tous les coins du pays.

## CONCLUSION

La Section des anciens combattants tuberculeux est reconnaissante à la Légion qui, par l'entremise du Conseil exécutif national et du Comité des anciens combattants, des services et des aînés, sert à sauvegarder les traditions et les intérêts spéciaux des anciens combattants affligés de la tuberculose et autres troubles respiratoires. Le Bureau d'entraide national a beaucoup changé et le nombre de cas de tuberculose a baissé depuis que l'Association des anciens combattants tuberculeux y a contribué le premier directeur. Toutefois, les besoins en pension des membres de la SACT sont encore bien comblés. La SACT espère que la relation spéciale qu'elle a avec la Légion depuis 1926 ne cessera pas.

De la part des membres nationaux de la SACT, des membres de leur exécutif et de moi-même, je voudrais remercier le conseil et le personnel de la Direction nationale de tous les renseignements que la SACT a reçus pendant les deux dernières années. Les efforts fournis par tous, à partir de la Direction nationale jusqu'aux membres et filiales, sont fort utiles à tous les anciens combattants et aux personnes à leur charge.

Je propose l'adoption de mon rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## RAPPORT DU COMITÉ DE CONSULTATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>L. Murray</b>	<b>Président</b>
<b>P. Varga</b>	<b>Membre</b>
<b>G. Moore</b>	<b>Membre</b>
<b>Comité de la défense et de la sécurité</b>	<b>Membres</b>
<b>L. MacKenzie</b>	<b>Membre</b>
<b>C. Belzile</b>	<b>Membre</b>
<b>B. White</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>A. Siew</b>	<b>Secrétaire adjointe</b>

### GÉNÉRALITÉS

Tel que reporté aux délégués lors du 43e Congrès national, plutôt que d'essayer d'unifier les organisations d'anciens combattants comme avant, ce comité a surtout servi de forum pour discuter des diverses questions qui les intéressent afin que toutes les organisations puissent s'adresser au gouvernement d'une seule voix. Ainsi, le nom de ce comité, de l'unité des anciens combattants, a été modifié à de consultation des anciens combattants.

Je suis heureux de pouvoir rapporter que le Comité a aussi tenu deux réunions très satisfaisantes : une en octobre 2010 et une en octobre 2011. L'assistance des groupes aux deux réunions a été fort impressionnante : 15 associations y représentant tous les groupes qui servent actuellement les anciens combattants du Canada. Les réunions annuelles d'octobre se poursuivront, mais rien n'empêche la Légion et ces groupes de discuter aussi en d'autres occasions.

### QUESTIONS

Les questions qui affectent les anciens combattants n'ont guère changé au cours des deux dernières années et aux deux réunions. Bien que ce soit réconfortant, la lenteur du progrès qui est accompli à l'occasion est déconcertante aussi. Je voudrais vous faire un petit résumé de ces questions :

- **Avantages de funérailles et d'inhumation** La Légion plaide depuis un certain temps en faveur de l'égalisation des avantages pour les anciens combattants et ceux pour les membres des Forces canadiennes (CF) en service. Tous les groupes se souciant de la question, ils continueront d'exhorter le gouvernement à faire des modifications.
- **Financement du gouvernement pour les anciens combattants** Tous les groupes sont d'accord comme quoi les réductions du gouvernement ne devraient pas affecter les soins et le bien-être des anciens combattants. Nous réalisons qu'Anciens combattants Canada (ACC) est en période de transition et qu'on a aussi demandé à tous les ministères du gouvernement de réduire leurs budgets pour prendre en main le déficit.
- **Recherche** Le Comité accepte qu'il faille mener des recherches indépendantes en ce qui concerne la santé des anciens combattants et des membres des FC en service. Pratiquement aucune recherche n'est actuellement menée au Canada, et la création, par l'Université Queen's et le CMR, de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans est un pas dans la bonne direction.

- Transition vers la vie civile Le Comité pense aussi que les membres des FC risquent de passer entre les mailles du filet lors de leur transition de la vie militaire à la vie civile ou à la qualité de client d'ACC. C'est un moment extrêmement délicat, surtout pour quelqu'un qui a été blessé.
- La nouvelle Charte des anciens combattants (NCAC) Le Comité estime que le gouvernement devrait continuer de penser à modifier la NCAC. Les 17 recommandations du Comité consultatif sur la NCAC sont toujours valables, et leur mise en vigueur l'améliorerait.
- Soins de longue durée (SLD) Les débats sur les soins de longue durée pour les anciens combattants seront toujours au centre des plaidoyers à venir. La Légion débattera une motion sur les SLD au prochain congrès. Il est essentiel que les personnes ayant droit aux SLD obtiennent toujours des soins de qualité.

Ce sont là les questions les plus importantes sur lesquelles se penchent le Comité et les autres organisations d'anciens combattants ces temps-ci.

## BUDGET

Le budget du Comité de consultation des groupes d'anciens combattants est joint à ce rapport. Les délégués peuvent poser des questions sur le budget à ce moment-ci, mais les motions liées à des modifications devront attendre que le budget soit présenté en totalité par le trésorier national lors des procédures du Congrès.

## CONCLUSION

Ce forum permet une discussion franche et honnête avec nos camarades appartenant à d'autres organisations. Il nous permet de découvrir les points que nous avons en commun afin de pouvoir défendre les questions devant le gouvernement de manière unie. Il sert aussi à surmonter les obstacles entre les organisations, et il donne l'occasion à la Légion de démontrer son professionnalisme ainsi que d'exposer les programmes grâce auxquels elle vient en aide aux anciens combattants.

Merci, camarades. Je propose l'adoption de ce rapport tel que présenté.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DE CONSULTATION DES ANCIENS COMBATTANTS

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
Voyages	2,836	1,572	3,200	3,200	3,300
Per Diem	2,650	2,597	2,800	2,900	2,900
Impression et Bureau	-	-	50	50	50
Téléphone	-	-	50	50	50
Frais postaux	-	-	50	50	50
Divers	142	-	50	50	50
<b>TOTAL</b>	<b>5,628</b>	<b>4,169</b>	<b>6,200</b>	<b>6,300</b>	<b>6,400</b>

# RAPPORT DU COMITÉ DE CONCENTRATION SUR L'AVENIR DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>P. Varga</b>	<b>Présidente</b>
<b>G. Moore</b>	<b>Vice-président</b>
<b>T. Eagles</b>	<b>Membre</b>
<b>E. Pigeau</b>	<b>Membre</b>
<b>M. Cook</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Jones</b>	<b>Membre</b>
<b>L. Murray</b>	<b>Facilitateur</b>
<b>B. White</b>	<b>Secrétaire</b>

## GÉNÉRALITÉS

La Direction nationale a entrepris l'examen de ses activités de marketing et de publicité, après le dernier Congrès national, pour voir où l'on en est et où l'on devrait en être. Une conséquence naturelle de ce processus a aussi donné lieu à une discussion concernant la position que la Légion devrait avoir à l'avenir. Ces discussions ont mené à la décision de former un comité qui se pencherait sur l'avenir de l'organisation. Le comité a ceci pour objectif :

« Examiner les opérations de la Légion royale canadienne et faire des recommandations au Conseil exécutif national qui serviraient de fondement aux opérations à venir et à la planification internes de la Légion ».

D'après le mandat du comité, les membres doivent faire ceci :

- examiner les Buts et Objets de la Légion;
- confirmer notre énoncé de mission;
- produire un énoncé de vision en appui de la viabilité à long terme de la Légion;
- prioriser la programmation;
- élaborer un plan financier à long terme pour la programmation;
- élaborer une stratégie de promotion de la marque de la Légion qui la définira, attirera des membres et démontrera que nous sommes pertinents pour le Canada d'aujourd'hui;
- élaborer une feuille de route vers notre avenir.

Le Comité de concentration sur l'avenir prend ces obligations au sérieux, et je suis heureuse de vous faire un rapport sur son progrès.

## VALEURS FONDAMENTALES, VISION ET MISSION DE LA LÉGION

### Énoncé de mission

Il y a eu des discussions et de la confusion à propos de l'énoncé de mission de la Légion. Beaucoup se demandent si elle les concerne. Qu'est-ce qu'un ancien combattant et comment suis-je concerné? Voici l'ancien énoncé de mission de la Légion :

**« Servir les anciens combattants et leurs familles, promouvoir le Souvenir et agir au service du Canada et de ses communautés. »**

Lorsque nous avons examiné cet énoncé de mission, nous avons décidé qu'il y avait moyen de le mettre à jour et de l'élargir afin qu'il soit plus définitif en ce qui concerne ce qu'est exactement notre mission. Le Comité a donc proposé, et le Conseil exécutif national a accepté, que notre énoncé de mission est comme suit :

**« Servir les anciens combattants, y compris les militaires en service actif et les membres de la GRC, et leurs familles, promouvoir le Souvenir et servir nos communautés et notre pays. »**

### **Énoncé de vision**

Il n'y a jamais eu d'énoncé de vision défini pour la Légion, qui nous serve de repère pour ce que nous devrions nous efforcer d'accomplir. En réfléchissant à ce que devrait être l'énoncé de vision, le Comité a réalisé que les énoncés de mission et de vision devraient aller main dans la main et qu'ils devraient toujours être utilisés en même temps. L'énoncé de vision suivant a donc été proposé, et accepté par le Conseil exécutif national :

**« Notre vision consiste à être l'organisation la plus respectée d'anciens combattants et de service à la collectivité. »**

### **Valeurs fondamentales**

La question qui s'est posée ensuite était celle-ci : « Quelles sont les valeurs qui nous définissent en tant que membres de la Légion? » Le Comité a médité sur la question et présenté au Conseil exécutif national un ensemble de valeurs fondamentales qui définissent les légionnaires. Ces valeurs sont celles-ci :

- **SERVICE**—Nous offrons soutien et assistance avec dévouement et compassion.
- **INTÉGRITÉ**—Nous agissons moralement et de manière à inspirer la confiance, la compréhension mutuelle et la conviction.
- **RESPECT**—Nous sommes secourables, inclusifs, courtois et équitables à l'égard de tous, et nous honorons la dignité et la valeur de chacun.
- **LOYAUTÉ**—Nous sommes résolus en ce qui concerne notre allégeance patriotique à la souveraine, à notre pays, à la Légion royale canadienne et à nos camarades.
- **TRAVAIL D'ÉQUIPE**—Nous coopérons et travaillons ensemble avec abnégation, dans la camaraderie, pour accomplir notre mission commune.

L'énoncé de mission, l'énoncé de vision (bien qu'un peu modifié) et les valeurs fondamentales ont été testés aux congrès divisionnaires en 2011 et ils ont été largement bien reçus par tous les délégués. Je demande donc aux délégués de ce Congrès national de ratifier ces énoncés et ces valeurs en votant cette recommandation :

**RECOMMANDATION** : Les délégués du 44<sup>e</sup> Congrès national sont requis de ratifier l'approbation par le Conseil exécutif national des énoncés de mission et de vision, et des valeurs fondamentales ci-dessus.

## OBJECTIFS

En plus d'examiner les énoncés de mission et de vision et les valeurs fondamentales, le Comité s'est penché sur ce que devraient être les objectifs de la Légion pour s'assurer que l'organisation se transforme sans accroc afin de satisfaire aux besoins de nos membres et des gens que nous servons. Le Comité a élaboré six objectifs qui servent de guide au travail, en tenant compte de nos buts et objets, ainsi que de nos forces, de nos faiblesses, des occasions et des risques. Ces objectifs sont comme suit :

- a. établir des énoncés de mission et de vision, et des valeurs fondamentales;
- b. examiner et éclairer les processus de prise de décision de la LRC et la structure des comités;
- c. améliorer la formation et le perfectionnement des dirigeants en puissance de la LRC;
- d. créer proactivement de multiples moyens d'envoyer des messages cohérents à l'intérieur de l'organisation de la Légion et au grand public;
- e. examiner et mettre au point tous les programmes actuels de la LRC pour s'assurer qu'ils demeurent pertinents et que la priorité et les ressources qui leur sont assignées soient appropriées;
- f. améliorer la rétention, le recrutement et le renouvellement des membres.

Bien que la Légion ait avancé vers le premier objectif, il y a encore bien du travail à faire; et je voudrais aussi vous mettre au courant de nos progrès.

## STRATÉGIE NATIONALE DE FORMATION

La coordination de la formation pour nos membres et nos officiers est un sujet dont on parle depuis un certain temps à la Légion. Comme on le mentionne ci-haut, un des objectifs est de :

**« Améliorer la formation et le développement des dirigeants de la LRC ».**

Cet objectif a entraîné une couple de cibles :

- faciliter la collaboration des directions provinciales pour élaborer un programme de formation à la largeur de la Légion;
- créer des documents de formation qui puissent être transmis à travers divers modes de communication (moyens technologiques, sur papier, ateliers).

L'existence du besoin de formation est reconnue et définie comme étant un objectif comportant plusieurs cibles. Pour s'en occuper, le Conseil exécutif national a examiné l'ébauche d'une stratégie nationale pour la formation. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, mais d'un concept qui nous suggère de profiter de tout le matériel que l'on trouve dans les directions, d'établir un centre d'excellence et de ressources, et d'utiliser les médias modernes pour offrir cette information à tous nos membres. L'offre de ce matériel à nos membres peut se faire au moyen d'un site Web, d'où l'on pourrait le télécharger afin qu'ils y aient directement accès. Le travail dans ce sens se poursuit, car le Conseil exécutif national a donné son accord au concept.

## **MARKÉTING ET COMMUNICATIONS**

Il est clair, d'après les délibérations du Comité et l'ébauche d'une étude de marketing qu'à la Légion il nous faut améliorer nos communications internes et externes pour bien expliquer à nos membres et au grand public quels sont les avantages d'appartenir à une organisation nationale qui appuie les anciens combattants du Canada et qui soutien vigoureusement les initiatives des collectivités. Il faut que nous mettions à profit les moyens de communication existants et, pour ce faire, un examen de marketing et de communication a été commandé afin d'examiner nos capacités actuelles et formuler des recommandations pour améliorer nos méthodes. Les résultats de cet examen nous serviront de guides et, en les mettant en vigueur, nous pourrons faire avancer la Légion et nos excellents programmes. Depuis un certain temps, nous avons une approche trop réactionnaire, et le moment est venu de s'occuper de cette situation afin de devenir proactifs et réceptifs relativement aux besoins de nos anciens combattants et de nos membres. Le travail se poursuit aussi dans ce domaine.

## **EXAMEN DES PROGRAMMES**

On a demandé aux comités de la Direction nationale d'examiner leur mandat et d'en faire une présentation au CEN. Pour donner suite à cela, on leur a demandé d'examiner l'étude de marketing initiale et de donner leur avis en ce qui affecte leur propre programme. Cet examen a donné une justification de chaque programme actuel et une certaine projection vers l'avenir. En conséquence, un examen des programmes plus approfondi a été entrepris, qui relie la programmation aux buts et objets de la Légion.

En comparant les résultats de l'examen des programmes au concept de marketing initial, plusieurs thèmes communs sont apparus :

- le besoin de mener des examens périodiques des programmes pour mesurer les avantages qu'ils ont pour les membres et pour l'organisation;
- le besoin de décider de la direction future des programmes afin de satisfaire aux besoins de nos membres;
- le besoin de moderniser nos programmes en utilisant les outils du jour, comme les médias modernes;
- le besoin de vendre et communiquer nos programmes aux membres et aux non-membres.

Cet examen initial, auquel nos membres, les dirigeants élus et le personnel ont pris part, a été instructif. Les premiers résultats offrent une excellente base pour projeter les programmes actuels de la Légion vers l'avenir et pour considérer les besoins des autres programmes qui nous mèneront vers notre avenir. Le Comité s'est mis d'accord que ce processus est nécessaire et qu'il procure un examen continu de ce que nous offrons à nos membres et à nos anciens combattants.

## **CONSULTATION ET SONDAGES**

Tout plan pour la Légion tient compte de l'avis de nos membres pour s'assurer que nous avons une approche constante et pertinente. L'an dernier, pendant les congrès provinciaux, le Comité a mené un sondage initial pour prendre les désirs de nos membres en considération. La réponse y a été excellente, et elle valait amplement les efforts que nous avons faits. Elle a montré que les membres s'intéressaient beaucoup des initiatives locales, mais qu'ils n'étaient guère bien renseignés sur les programmes nationaux et sur les activités aux niveaux provincial

et national. La capacité de la Légion de se faire défenseuses nationale pour le service aux anciens combattants et aux collectivités se fonde sur la compréhension et l'acceptation des idéaux communs qu'à chaque niveau de l'organisation. Pour ce faire, il nous faut améliorer nos mécanismes de communication dans les deux sens. Les membres ont indiqué leur désir et leur volonté de s'engager dans le processus. Le Comité continuera de chercher des moyens d'engager et d'informer notre sociétariat. Nous offrons aujourd'hui un sondage auquel, espérons-nous, vous prendrez le temps de répondre. Votre avis est **IMPORTANT!**

Pendant les derniers congrès provinciaux, on a informé les membres d'une adresse courriel, [future@legion.ca](mailto:future@legion.ca), où ils peuvent envoyer leurs commentaires et s'engager pour l'avenir de la Légion. Cette adresse existe encore et les membres sont fortement encouragés d'y envoyer leurs idées. Les messages seront lus et transmis au comité de la Direction nationale approprié où ils seront examinés et pris en considération.

En travaillant ensemble, nous pouvons bâtir et renforcer notre organisation.

## **PROCHAINES ÉTAPES**

La vieille expression « beaucoup à faire en peu de temps » est de circonstance; toutefois, en travaillant ensemble, nous accomplirons du progrès. La Légion est une organisation importante dont l'histoire remonte à 85 ans. Au cours des années, elle s'est transformée maintes fois, cependant, et c'est le plus important, nous n'avons jamais cessé de nous dévouer au service des anciens combattants et de nos communautés. Les éléments fondamentaux de la Légion ne changeront jamais. Ce qui compte, c'est manière dont nous rendons ces services.

La prochaine étape d'importance en est une d'après laquelle il nous faut examiner sans cesse nos programmes et mesurer leur efficacité. On sait bien qu'il n'y a pas de programme qui serve pour tout le monde, et que les filiales ont des programmes qui sont essentiels pour leur survie. Cela ne changera pas, mais ce qui doit changer, c'est votre engagement en ce qui concerne nos efforts de plaidoirie nationale. Il nous faut tendre la main à de nouvelles personnes, à nos unités locales de réservistes qui ont rendu un service insigne au pays de par le passé, et à nos collectivités locales. Notre mantra doit être « Service des autres, pas de soi » pour tout ce que nous faisons.

Notre progrès se poursuit et le Comité est résolu à engager nos membres et d'autres personnes à nous aider à décider de notre avenir. Nous espérons organiser des groupes de discussion où siègeront certains de nos membres, des membres du personnel des Forces canadiennes et des Canadiens pour nous aider à décider de notre destinée. Il faut surtout que nos membres s'engagent et qu'ils soient actifs.

## **CONCLUSION**

Les membres du Comité sont désireux de vous exprimer leurs remerciements, car le Comité a fait des progrès dans ses travaux. En tant que membres et que dirigeants de cette grande organisation, nous sommes tous intéressés à assurer notre succès à venir. Le chemin ne sera pas facile, mais le progrès dont nous avons besoin peut être accompli, et il le sera, de sorte que la Légion prospérera et demeurera une organisation puissante de plaidoyer pour Anciens combattants et de service communautaire.

## ADDENDUM AU RAPPORT DU COMITÉ DE CONCENTRATION SUR L'AVENIR DE LA DE LA DIRECTION NATIONALE

Au cours des quelques dernières années, la Direction nationale a examiné l'efficacité de ses communications internes et externes avec ses différents auditoires, lesquels comprennent non seulement nos membres mais aussi des membres potentiels de la Légion. Ces derniers temps, une agence fut embauchée pour mener un audit et offrir des recommandations pour considération future.

Je désire profiter de cette occasion pour examiner quelques points saillants identifiés:

- En tant qu'organisation, la Légion possède une forte conservation de son effectif. Nous avons maintenu un taux de conservation de 90 % pendant 10 ans.
- Cependant, notre taux d'acquisition demande de l'amélioration. Le taux d'acquisition de la Légion a été constant à un taux statique de 7 % depuis 2002. Un taux d'acquisition de 20-30 % est considéré sain.
- Afin d'accroître notre acquisition d'adhésion, nous devons moderniser notre marque, nos communications et opérations.
- Un taux considérable de 65 % de nos filiales perdent des membres alors que seulement 35 % de celles-ci conservent ou accroissent leur adhésion. Ce ratio doit être renversé pour assurer la survie et la prospérité de la Légion.
- Un objectif d'acquisition réalisable est de 20 %. Cet objectif produira 80,000 nouveaux membres et 4,000.000 \$ en revenus. Il est hautement réaliste d'atteindre cet objectif dans un délai de cinq (5) ans.
- Afin d'accroître notre adhésion, plusieurs possibilités ont été identifiées et recommandées:
  - o Développer une approche et campagne d'acquisition efficaces.
  - o Permettre un renouvellement d'adhésion automatique.
  - o Créer une Légion virtuelle au sein de laquelle les Canadiens et Canadiennes peuvent appuyer la Légion par l'entremise d'Internet. Ce moyen encouragera les Canadiens plus jeunes qui sont très occupés et n'ont pas le temps de visiter une filiale. Cette initiative produira aussi un réservoir de candidats pour participation avec la filiale à une date ultérieure.
  - o Mettre en œuvre un programme d'incitation et de reconnaissance de filiale.
  - o La marque de la Légion est bien reconnue mais a besoin de rafraîchissement:
    1. Redéfinir le message de la Légion par l'entremise d'une proposition de valeur irrésistible et messagerie
    2. Rafraîchir notre imagerie de marque
  - o Mettre en circulation une marque et des éléments matériels convaincants.
  - o Rehausser et rafraîchir le Site WEB de la Légion.

Camarades, alors que nous continuons d'aller de l'avant dans nos délibérations sur l'avenir de l'organisation, nous prendrons en considération ces recommandations. Les prospects futurs sont passionnants et aideront notre sensibilisation des Canadiens et Canadiennes.

Je propose l'adoption de mon rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – DIRECTION NATIONALE COMITÉ DE CONCENTRATION SUR L'AVENIR

	2010 ACTUAL	2011 ACTUAL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
Voyage	8,976	22,793	19,000	19,400	19,800
Per Diem	9,123	27,024	15,000	15,300	15,600
Impression, Bureau	-	-	600	600	600
Frais postaux	-	30	200	200	200
Téléphone et Fax	-	4	200	200	200
Sondage et Communication	-	1,224	5,000	5,100	5,200
Divers	337	125	300	300	300
<b>TOTAL</b>	<b>18,436</b>	<b>51,201</b>	<b>40,300</b>	<b>41,100</b>	<b>41,900</b>

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE NATIONAL

<b>B. White</b>	<b>Secrétaire national</b>
<b>S. Clark</b>	<b>Directeur, Administration</b>
<b>A. Siew</b>	<b>Directrice, Bureau d'Entraide</b>
<b>T. Murphy</b>	<b>Directeur, Finances</b>
<b>B. Butt</b>	<b>Directeur, Communications</b>
<b>P. Underhill</b>	<b>Directeur, Approvisionnements</b>

### INTRODUCTION

Camarades, je suis heureux de pouvoir vous faire un rapport sur les activités à la Direction nationale depuis mon rapport au Congrès de 2010. La Direction nationale et le personnel de la Maison de la Légion ont été occupés ces deux dernières années. J'ai eu le plaisir d'assister à deux congrès de directions provinciales l'an dernier, aux directions de la Colombie-Britannique/Yukon et de l'Ontario, où j'ai eu l'occasion de présenter des salutations. J'y ai parlé de l'objectif du personnel de la Direction nationale, qui est d'assister nos dirigeants élus dans l'exercice de leurs fonctions et de donner des conseils. Pendant mes visites aux deux divisions, j'ai aussi déclaré que la Direction nationale est en affaires, et c'est bien le cas. Si vous avez des questions à poser ou des problèmes à soulever qui soient de notre compétence, nous nous ferons un plaisir de vous offrir cette assistance. J'ai aussi déclaré que notre but est d'améliorer les communications et les relations au sein de l'organisation. Nous sommes sur la bonne voie pour ce faire.

Comme je l'ai mentionné lors de mon dernier rapport au congrès, nous avons examiné notre organisation et notre personnel afin de pouvoir apporter le meilleur soutien possible à la Légion. J'aimerais maintenant souligner comment nous allons le faire et certains des changements et des améliorations que nous avons faits au cours des deux dernières années.

### ORGANISATION ET DOTATION

Conjointement avec le Comité de la concentration sur l'avenir et le Conseil exécutif national, nous avons entrepris un examen des manières dont nous offrons nos services à la Direction nationale. Bien qu'il n'y ait pas eu de modification importante pour ce qui est de la structure, nous nous sommes concentrés sur le renforcement de l'efficacité de nos opérations afin de répondre aux nombreuses demandes qui nous sont adressées. Nous reconnaissons qu'il nous faut de meilleures ressources pour les communications et la manière dont nous projetons l'image de la Légion.

Nous avons donc mené une analyse des communications et nous allons nous pencher sur les manières de faire suite aux recommandations qui en ont été issues afin d'améliorer nos communications internes et externes. Notre objectif est de transmettre ces connaissances à nos membres et à la population canadienne afin que tous comprennent la mission et la pertinence de la Légion. Nous espérons que davantage de Canadiens, en comprenant ces deux aspects, se joignent à nous et participent activement aux affaires des anciens combattants et des collectivités.

Nous avons parlé il y a peu de temps de moderniser l'infrastructure informatique et de mettre au point la boutique en ligne de la Légion. Nous avons lancé cette dernière au bout d'un examen et d'essais minutieux et, comme on s'y attendait, aucun problème ne s'est posé. Nous avons appris notre leçon lors de la dernière révision importante de notre système informatique. Nous

continuons d'actualiser et de moderniser notre infrastructure TI pour assurer des communications efficaces. Nous reconnaissons que la TI est essentielle et qu'elle accroît la portée de la Légion. Nous nous activons à moderniser notre site Web et à accroître notre action communautaire grâce à ces moyens de communiquer modernes.

Le Bureau d'entraide a été l'objet d'importantes modifications depuis le dernier congrès. Pierre Allard a pris sa retraite après 10 ans de service excellent à la Légion et à nos anciens combattants, et Andrea Siew l'a remplacé. Nous avons une équipe d'officiers d'entraide expérimentés, talentueux et énergiques, et nos nombreux adhérents indiquent qu'il ne manque pas d'anciens combattants au pays ayant besoin d'assistance. Aujourd'hui, nous assistons beaucoup de membres en service ou récemment libérés en ce qui concerne les demandes de pension et les bonnes œuvres. Notre mission fondamentale est toujours la même.

Le département de l'administration offre toujours un soutien global à la Direction nationale et à la Légion en gérant les programmes et en assistant les comités. Nos responsables de programme révisent tous les programmes afin de pouvoir utiliser votre argent efficacement; pour obtenir le maximum de chaque programme.

Le département des approvisionnements est de plus en plus occupé depuis l'ouverture de la boutique en ligne. Les profits réalisés grâce aux ventes accrues servent à nos programmes, et chaque direction divisionnaire en obtient une partie.

Le département des finances s'occupe consciencieusement et opportunément de nos finances. Son soutien est absolument nécessaire quand il s'agit de faire affaire avec nos membres ou avec les compagnies externes à la Légion.

Comme cela a été mentionné auparavant, nous sommes en train de réviser ce qu'on appelait le département des communications, et que j'appelle maintenant les relations communautaires, pour que nous puissions projeter l'image de la Légion partout dans notre grand pays et vers tous les Canadiens. Restez à l'écoute pendant les années à venir.

## **CONCLUSION**

Camarades, le petit personnel dévoué de la Direction nationale assiste la Légion, nos dirigeants élus et nos comités nationaux dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Nous prenons à cœur la devise Nous servons ceux qui servent.

De la part du personnel de la Direction nationale, j'aimerais vous remercier de votre dévouement et de l'appui que vous nous apportez. Comme je le disais au dernier congrès, la Légion est la somme de toutes ses parties et nous reflétons bien la mosaïque canadienne. Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses et, en travaillant côte à côte, nous ferons toute la différence pour nos anciens combattants et nos collectivités.

Je serais heureux si un officier national proposait l'adoption de mon rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## RAPPORT DU COMITÉ DU CENTENAIRE DE LA DIRECTION NATIONALE

<b>M. Cook</b>	<b>Président</b>
<b>P. Varga</b>	<b>Vice-président</b>
<b>B. White</b>	<b>Membre</b>
<b>T. Murphy</b>	<b>Secrétaire</b>

Ce comité a la responsabilité de voir à l'investissement des fonds recueillis au départ, au réinvestissement des gains générés par le Fonds et, à ce que les déboursés soient conformes au mandat conféré par le congrès.

Ce fonds a été mis sur pied par le congrès à titre de fonds perpétuel pour commémorer celles et ceux morts au Service du Canada. En vertu du mandat du congrès, le fonds ne peut être utilisé que pour venir en aide à l'athlétisme, au besoin, et à d'autres projets spéciaux, tel que convenu par le congrès. Le congrès a aussi ordonné que le montant de base du fonds ne doit pas être moins de 1,500,000 \$.

L'avoir net du Fonds au 31 décembre 2010 était de 1,692,244 \$. Ces avoirs étaient investis comme suit: En date du 31 décembre 2011, 769,000 \$ en obligations du gouvernement, 646,000 \$ dans des fonds communs d'obligations regroupant un portefeuille mixte d'obligations corporatives et gouvernementales, 230,000 \$ dans des fonds communs de placement et le reste dans des fonds de dépôts à court terme et en liquide.

J'ai effectué la distinction au sujet du solde du fonds réalisé parce que c'est le montant total que nous avons dans le fonds qui n'est pas supposé. Depuis 2009, les réglementations comptables exigent que nous devons inclure la différence entre la valeur marchande (référée comme valeur juste prix) le dernier jour de l'année financière et le coût original de l'investissement comme revenu du fonds. Quoique la valeur marchande de nos investissements soit de l'information importante, une hausse rapide ou une réduction rapide à la fin de l'année fiscale dans le marché des obligations et le marché des actions peut causer un swing considérable dans les valeurs. La décision du congrès d'établir un minimum de 1.5 \$ million pour le fonds fut effectuée selon les anciennes règles comptables, lesquelles n'incluaient pas les gains supposés. Ce comité ne permettra pas que le solde du fonds diminue en dessous de 1.5 \$ surplus du fonds réalisé.

Le rendement financier sur nos investissements en 2010 était de 4.3 % et de 3.2 % en 2011.

Les taux d'intérêt sont encore à un bas niveau historique et l'ont été pendant plusieurs années. Ceci a réduit nos rendements des investissements. Alors que nos obligations avec gains plus élevés arrivent à échéance, elles sont remplacées par de nouvelles obligations disponibles aux taux présents. Il est difficile de prévoir les tendances du marché; cependant, des hausses sur les taux d'intérêt (s'il y en a) seront modestes au cours des deux prochaines années.

Nos détentions d'obligations présentes ont des taux d'intérêt de 3.05 % à 6.0 %, et les taux de rendements des actions sur nos placements en action s'améliorent. Notre prévision pour retours sur investissements pour 2012 et 2013 sont de 3.3 % et de 3.6 % respectivement.

Le fonds a accordé une subvention annuelle pour les Championnats nationaux d'Athlétisme de la Légion. De 1996 à 1997 et de 1999 2006, la subvention était de 125,000 \$ par année,

et en 1998, une somme additionnelle de 125,000 \$ fut accordée, pour un total de 250,000 \$ pour cette année. De 2007 à 2009, la subvention fut réduite à 75,000 \$ afin de sauvegarder le montant de base du fonds. Débutant en 2010, la subvention fut suspendue provisoirement pour permettre au Fonds de se restaurer. Le solde dans le fonds sera examiné chaque année afin de déterminer quand une subvention peut être restaurée.

Un sommaire des opérations du fonds depuis sa création en 1966 jusqu'en 2011, soit un total de 45 années d'activités est à l'Annexe A (ci-jointe). Une analyse des changements dans le solde du fonds est présentée ci-dessous.

### Solde du Fonds Réalisé en date du 31 décembre:

	2009 ACTUEL	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 PROJETÉ	2013 PROJETÉ
	1,595,041 \$	1,652,758 \$	1,692,244 \$	1,738,000 \$	1,788,000 \$
<b><u>Décroissance -</u></b> <b><u>Croissance +</u></b>	-0.17%%	+3.61%	+2.38%	+2.70%	+2.89%

Je propose l'acceptation de ce rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## ANNEXE A

### FONDS DU CENTENAIRE ÉTATS DES REVENUS, DÉPENSES ET SOLDE DU FONDS DU 1 JANVIER 1966 AU 31 DÉCEMBRE 2011

<b>REVENUS</b>				6,215,026
<b>DÉPENSES</b>				
Programme d'action				133,817
Direction nationale				
Athlétisme	1974 - 1992		2,174,724	
Athlétisme	1996 - 2011		<u>1,725,000</u>	3,899,724
Bourses en gériatrie	1981 - 1992			1,152,015
Frais de Gestion du Fonds	1966 - 2011			<u>366,282</u>
				<u>5,551,838</u>
<b>REVENU NET</b>				663,188
<b>CREDITS AFFECTÉS</b>				<u>1,029,056</u>
<b><i>SOLDE DANS LE FONDS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2009</i></b>				<u>1,692,244</u>
Ajouter: Gains non réalisés sur investissements négociables				<u>45,397</u>
<b>SOLDE DU FONDS (inc. gains non réalisés) AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>				<u>1,737,641</u>

## **DESCRIPTION DES DÉPENSES**

**Programme d'action** – Promotion, publicité, voyage et administration.

**Athlétisme de la Direction nationale** – Vingt-huit rencontres impliquant un total d'environ 10,800 participants

**Bourses en gériatrie** – Formation pour 91 médecins, 50 infirmières, 11 physiothérapeutes et 9 thérapeutes occupationnels.

**Frais de Gestion du Fonds** – Les frais de gestion du fonds d'investissements par investissements de la BRC

# RAPPORT DU TRÉSORIER NATIONAL

## M. COOK

Comme vous l'êtes au courant, au Congrès national de 2006 une augmentation de 4.50 \$ de la capitation fut approuvée, avec entrée en vigueur en 2007. À l'époque, il fut reconnu qu'au cours des premières années, cette augmentation contribuerait à un excédent de fonctionnement; cependant, avec une baisse constante de l'adhésion, nous serions éventuellement dans une position de déficit. Le plan pour ces surplus générés par cette augmentation était de placer celles-ci dans une Réserve de Capitation. À l'époque, il fut prévu qu'une augmentation de la capitation serait sollicitée en 2012. Cependant, je suis heureux de faire rapport que grâce à une surveillance financière stricte au cours des cinq dernières années, je ne sollicite pas une augmentation de la capitation pour la portion de la capitation de la Direction nationale car ce n'est pas nécessaire à présent. À la fin de 2011, nous avons 4,115,869 \$ dans cette Réserve. Débutant en 2012, nous commencerons à abaisser ce montant. Il est prévu que nous abaisserons un total de 2.7 \$ millions au cours de la période de 2012 à 2014.

Sur le Relevé du Revenu et Dépenses, j'aimerais souligner quelques points:

En premier lieu, dans la section du revenu:

Ceci est le domaine où nous faisons face au plus grand défi dans nos opérations financières.

Les fonds générés par la Capitation ont diminué de façon constante en raison de la réduction dans le nombre de membres dans notre organisation. Nous sommes allés de 6.1 \$ millions en 2010 à une contribution anticipée de 5.3 \$ millions en 2014. Cette situation pose un problème sérieux à la Légion. Aussi nos gains sur investissements sont allés d'un maximum de 570,000 \$, en 2008, à 493,000 \$ en 2011. Les taux d'intérêt sont à des bas niveaux historiques et avec une incertitude de l'économie au cours des dernières années, certaines entreprises ont réduit leurs remboursements de dividendes. Au cours des prochaines quelques années, nous aurons moins d'argent pour investir alors que nous abaissons la Réserve de Capitation. L'impact de la baisse dans l'adhésion s'est avéré évident dans d'autres domaines aussi. Le montant généré par notre MasterCard MBNA diminue. Les ventes d'approvisionnements ont modéré; cependant les ventes sont prévues de s'améliorer un peu avec l'ouverture du Magasin WEB.

Du côté des dépenses, j'aimerais souligner ce qui suit:

Au sein des budgets des départements, section et comités, il est prévu qu'il y aura des augmentations modestes en raison de l'inflation. Ceci est reflété dans les prévisions budgétaires.

La situation critique du déclin dans les niveaux d'adhésion est adressée par le biais des initiatives suivantes:

Il y a deux ans, le Comité de la Concentration sur l'Avenir fut créé dans le but d'explorer ce qui est requis pour demeurer pertinent au cours des prochaines années. L'une des exigences pour nous permettre de procéder de l'avant fut reconnue comme la capacité de promouvoir et de mettre en valeur l'organisation et ses programmes et activités.

Il fut reconnu que dans le monde présent, les organisations axées sur l'adhésion comme nous ne peuvent pas s'attendre à prendre une importance croissante (ou même stabiliser) sans un marketing robuste, et des programmes de communications et de promotion. Si nous maintenons le statut quo, nous ne pourrions pas conserver notre position car d'autres organisations nous doubleront et nous laisseront en arrière. Notre propre promotion est quelque chose de relativement nouveau car nous et notre organisation n'ont pas été établis pour accommoder ce besoin.

Dans le but d'adresser cette situation, nous avons contracté avec une agence spécialisée en Marketing/Communications afin d'évaluer quelles avenues sont disponibles pour répondre à nos besoins dans le domaine de marketing/communications/promotion. En découvrant des moyens modernes appropriés de communiquer la valeur de nos programmes et activités dans la communauté et le pays, il est à espérer qu'avec une meilleure sensibilisation du public sur ce que nous faisons mènera à un accroissement de leur intérêt dans la Légion. Cette connaissance améliorée de notre organisation encouragera l'intérêt de se joindre à la Légion. L'agence effectuera une vérification de notre capacité de communications visant à répondre aux besoins d'une organisation au 21<sup>ème</sup> siècle. En vertu de ceci, la somme de 35,000 \$ a été budgétisée pour 2012 pour cet examen et une somme additionnelle de 50,000 \$ pour un programme de promotion est requise.

Il est reconnu que nous ne possédons pas à présent, à la Direction nationale, la capacité de satisfaire ces exigences. Par conséquent, dans le budget de sensibilisation, une ligne a été ajoutée pour plusieurs contrats d'engagements pour le marketing, les médias sociaux et les communications promotionnelles. Cependant, les constatations résultant de l'étude de l'agence mèneront en bout de ligne à notre réponse alors que la Légion procède vers l'avant dans ce domaine clé.

Afin d'accroître le profil de la Légion, le Comité de l'Adhésion achète des spots et annonces avec les Blue Jays, la Coupe "mémorial", la revue "Canadian Geographic" et les journaux de bases des Forces canadiennes. Afin de d'atteindre de meilleure façon les membres des FC en Service actif, le Bureau d'Entraide a amorcé le Programme «Nous nous Soucions», en 2010. La Direction nationale réorganisera son Site WEB en 2012 afin de le rehausser et de faciliter son utilisation.

Ci-joints sont les états financiers et les résultats actuels de 2010 et 2011, plus les prévisions pour 2012 à 2014.

En dernier lieu, je propose que nos vérificateurs de plusieurs années déjà, Price Waterhouse Coopers soient reconduits dans leurs fonctions.

**RECOMMANDATION:** Il est recommandé que la firme Price Waterhouse Coopers soit de nouveau nommée pour agir à titre de notre vérificateur pour les deux années à venir, soit 2012 et 2013.

Camarades, nous vous avons présenté une pleine reddition des comptes pour les années 2010 et 2011 et les prévisions pour les trois prochaines années. Je suis prêt maintenant à répondre à vos questions.

## ADDENDA AU RAPPORT SUR LES FINANCES

Si vous voulez bien suivre dans le document, je vais souligner quelques-uns des ajouts proposés tels que mentionnés précédemment.

**Page 75 :** Là, à la ligne du personnel temporaire ou contractuel, nous prévoyons le personnel du marketing.

**Page 77 :** Il s'agit d'une nouvelle page parce que nous avons séparé la Section de la TI de l'ancien département des approvisionnements afin d'établir plus précisément les coûts de maintien du réseau d'ordinateurs et les coûts de relations publiques.

**Page 79 :** Il y a là quelques ajouts concernant les coûts de notre nouvelle boutique sur la toile.

**Page 80 :** En bas des dépenses, nous avons ajouté le coût de l'audit de marketing et prévu une petite allocation pour du marketing.

**Page 6 :** La seule augmentation au budget de l'ACAS est celle qui concerne le nouveau manuel de l'officier d'entraide.

**Page 12 :** Là, l'augmentation concerne une allocation pour la mise à jour du manuel de l'enseignant.

**Page 26 :** Dans le Comité de l'adhésion, nous avons prévu des allocations pour de nouvelles affiches, car notre vieux stock est épuisé et on va en produire des nouvelles. Nous avons aussi prévu une augmentation de la publicité dans les revues militaires et les publications externes.

**Page 31 :** Nous attribuons ces fonds à un programme de recherches qui a lieu tous les deux ans.

**Page 38 :** L'ajout ici concerne l'allocation pour les Championnats du jeu de la huit tel que voté à notre dernier congrès.

**Page 43 :** Là, la nouvelle attribution concerne l'établissement d'un projet de filiale virtuelle.

**Page 56 :** Comme vous le voyez, là, nous prévoyons des fonds pour l'impression de livres sur les statuts généraux après chaque congrès national.

Je propose l'acceptation de ce rapport.

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués.*

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX RELEVÉ DU REVENU ET DES DÉPENSES

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>REVENU</b>					
Capitation-présente	6,117,469	5,975,025	5,736,000	5,515,800	5,295,600
Capitation-de réserve	-	-	657,730	825,700	1,220,500
Canvet					
Frais d'agence & appui	492,744	400,000	400,000	400,000	400,000
Revenus d'investissement	475,965	492,585	485,000	465,000	450,000
Revenu du Bureau d'entraide	520,000	580,000	608,000	595,000	638,000
Approvisionnement	2,016,165	1,746,847	2,100,000	2,150,000	2,200,000
« Légion House »					
Locataires	72,438	72,438	72,000	73,500	73,500
Interne	316,000	316,000	316,000	322,200	322,200
Divers					
Master Card	108,359	88,975	90,000	85,000	80,000
Autres	81,338	60,842	65,000	65,000	65,000
Legs testamentaire	<u>3,125</u>	<u>2,681</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>REVENU TOTAL</b>	<b><u>10,203,602</u></b>	<b><u>9,735,392</u></b>	<b><u>10,529,730</u></b>	<b><u>10,497,200</u></b>	<b><u>10,744,800</u></b>
<b>DÉPENSES</b>					
La Revue LÉGION					
Abonnements	2,511,341	2,544,077	2,430,000	2,337,600	2,245,200
Administration	778,149	887,691	868,600	898,900	929,800
Adhésion	580,353	574,480	608,000	631,200	641,400
Tech. de l'information	-	-	285,700	294,100	303,600
Finances	354,485	355,046	377,100	390,600	404,800
Sensibilisation	446,448	515,163	416,300	445,700	459,800
Bureau d'entraide	725,919	747,636	752,100	742,800	796,400
Approvisionnement	1,734,903	1,675,982	1,946,550	1,997,300	2,044,750
Comités	1,139,139	1,354,284	1,748,780	1,698,700	1,828,350
Divers	126,390	195,095	281,500	223,200	230,900
Dépréciation	116,753	121,353	120,000	122,000	122,500
Contribution de l'employeur à la pension	333,736	369,843	380,000	393,000	407,000
Legion House	285,012	306,408	315,100	322,100	330,300
Fonds de réserve—Capitation	<u>700,869</u>	<u>78,000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b><u>9,833,497</u></b>	<b><u>9,725,058</u></b>	<b><u>10,529,730</u></b>	<b><u>10,497,200</u></b>	<b><u>10,744,800</u></b>
<b>GAINS (PERTES)</b>	<b><u>370,105</u></b>	<b><u>10,334</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>DÉPENSE</b>					
Salaires	547,925	598,277	633,000	656,000	682,000
Allocation de retraite	25,939	13,838	12,600	12,600	12,600
Autres avantages	54,905	57,486	60,000	62,000	63,000
Temps partiel & à contrat	10,117	73,713	6,000	6,000	6,000
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<b>638,886</b>	<b>743,315</b>	<b>711,600</b>	<b>736,600</b>	<b>763,600</b>
Fournitures de bureau	55,685	51,854	52,000	53,000	54,000
Téléphone	8,327	11,730	11,000	12,000	13,000
Frais postaux, exprès	7,882	12,116	12,000	12,500	13,500
Impressions & papeterie	8,100	10,012	10,000	10,200	10,400
Voyages du personnel	453	512	1,000	1,000	1,000
Assurance	18,606	18,979	20,000	20,400	20,800
Location (Cr. à l'immeuble)	108,000	108,000	108,000	110,000	110,000
Recrutement de personnel	7,086	3,327	9,000	9,100	9,200
Soutien—Réseau informatique	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000
Divers	5,755	6,456	7,000	7,100	7,300
Formation	1,368	3,391	9,000	9,000	9,000
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b>863,149</b>	<b>972,691</b>	<b>953,600</b>	<b>983,900</b>	<b>1,014,800</b>
<b>Moins: Frais imputables au:</b>					
Département de l'adhésion	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000
Bureau d'entraide	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000
Fonds du coquelicot	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000
	85,000	85,000	85,000	85,000	85,000
<b>DÉPENSE NETTE</b>	<b>778,149</b>	<b>887,691</b>	<b>868,600</b>	<b>898,900</b>	<b>929,800</b>

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX DÉPARTEMENT DES FINANCES

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>DÉPENSE</b>					
Salaires	276,045	315,758	355,000	368,000	381,000
Allocation de retraite	13,163	7,289	7,100	7,100	7,100
Autres avantages	36,552	37,848	39,000	39,700	40,500
Temps partiel & à contrat	<u>51,980</u>	<u>25,484</u>	-	-	-
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<b><u>377,740</u></b>	<b><u>386,379</u></b>	<b><u>401,100</u></b>	<b><u>414,800</u></b>	<b><u>428,600</u></b>
Fournitures de bureau	1,260	1,076	2,000	2,000	2,000
Téléphone	1,756	1,978	2,000	2,000	2,100
Frais postaux, exprès	7,214	6,625	8,000	8,100	8,300
Impressions & papeterie	4,262	1,657	3,000	3,100	3,100
Voyages du personnel	453	335	1,000	1,000	1,000
Frais de vérification	50,055	48,986	50,000	51,000	52,000
Location (Cr. à l'immeuble)	29,000	29,000	29,000	29,600	29,600
Soutien—Réseau informatique	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000
Divers	<u>1,960</u>	<u>1,574</u>	<u>3,000</u>	<u>3,000</u>	<u>3,100</u>
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b><u>476,700</u></b>	<b><u>480,609</u></b>	<b><u>502,100</u></b>	<b><u>517,600</u></b>	<b><u>532,800</u></b>
<b>Moins: Frais imputables aux:</b>					
Approvisionnements	47,214	50,563	50,000	52,000	53,000
Canvet	<u>75,000</u>	<u>75,000</u>	<u>75,000</u>	<u>75,000</u>	<u>75,000</u>
	<u>122,214</u>	<u>125,563</u>	<u>125,000</u>	<u>127,000</u>	<u>128,000</u>
<b>DÉPENSE NETTE</b>	<b><u>354,485</u></b>	<b><u>355,046</u></b>	<b><u>377,100</u></b>	<b><u>390,600</u></b>	<b><u>404,800</u></b>

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX DÉPARTEMENT DE SENSIBILISATION

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>DÉPENSE</b>					
Salaires	314,329	337,553	188,000	194,600	201,500
Allocation de retraite	14,791	7,798	3,800	3,800	3,800
Autres avantages	29,751	27,213	22,000	24,000	24,500
Temps partiel & à contrat	-	-	133,000	183,000	189,000
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<b>358,871</b>	<b>372,565</b>	<b>346,800</b>	<b>405,400</b>	<b>418,800</b>
Fournitures de bureau	6,567	5,834	3,000	3,000	3,100
Appui du réseau/location	29,005	-	-	-	-
Téléphone	5,276	6,188	4,000	4,100	4,200
Frais postaux, exprès	1,720	1,471	1,500	1,500	1,600
Impressions & papeterie	1,456	2,825	2,500	2,600	2,700
Voyages du personnel	538	681	500	600	700
Location (Cr. à l'immeuble)	29,000	29,000	19,000	19,400	19,400
Divers	1,433	1,702	2,000	2,000	2,100
Soutien-Réseau informatique	-	-	3,000	3,000	3,000
Reseau					
Contrats d'entre./Locations	-	52,890	-	-	-
Programmation et Soutien	-	42,504	-	-	-
Fournitures et Autres	-	1,487	-	-	-
Site WEB et Internet	8,668	18,897	4,000	4,100	4,200
Amélioration du site WEB	-	-	30,000	-	-
Développement, mag. / WEB	14,460	118	-	-	-
Formation, ordinateur	10,453	-	-	-	-
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b>467,448</b>	<b>536,163</b>	<b>416,300</b>	<b>445,700</b>	<b>459,800</b>
<b>Moins: Frais imputables à:</b>					
Administration	3,000	3,000	-	-	-
Finances	3,000	3,000	-	-	-
Adhésion	3,000	3,000	-	-	-
Bureau d'entraide	3,000	3,000	-	-	-
Approvisionnements	6,000	6,000	-	-	-
Canvet	3,000	3,000	-	-	-
	21,000	21,000	-	-	-
<b>DÉPENSE NETTE</b>	<b>446,448</b>	<b>515,163</b>	<b>416,300</b>	<b>445,700</b>	<b>459,800</b>

**DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX**  
**SECTION DE L'ADHÉSION**  
**(DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION)**

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>REVENU</b>					
Frais d'agence	470,820	400,000	400,000	400,000	400,000
<b>REVENU TOTAL</b>	<b>470,820</b>	<b>400,000</b>	<b>400,000</b>	<b>400,000</b>	<b>400,000</b>
<b>DÉPENSE</b>					
Salaires	307,750	333,350	349,000	362,000	375,000
Allocation de retraite	14,604	7,699	7,000	7,000	7,000
Autres avantages	43,825	41,710	44,000	45,000	46,000
Temps partiel & à contrat	24,665	21,509	30,000	30,000	30,000
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<b>390,844</b>	<b>404,268</b>	<b>430,000</b>	<b>444,000</b>	<b>458,000</b>
Ordinateur:					
Services/traitement d'ordinateurs	37,157	-	-		
Cartes d'adhésion, formulaires et papier	20,755	28,792	34,000	34,500	35,300
Papeterie et approvisionnements	4,122	4,688	7,000	7,100	7,300
Location (Cr. à l'immeuble)	45,000	45,000	45,000	45,900	45,900
Matériel d'adhésion	11,871	11,562	13,000	13,300	13,500
Tarifs postaux & messagerie	33,185	37,065	39,000	39,800	40,500
Congrès provinciaux & colloques	-	4,680	-	6,000	-
Divers	2,092	2,916	5,000	5,100	5,200
Téléphone	2,327	2,508	2,000	2,500	2,700
Soutien-Réseau informatique	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000
Soutien administratif	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b>580,353</b>	<b>574,480</b>	<b>608,000</b>	<b>631,200</b>	<b>641,400</b>
<b>DÉPENSE NETTE</b>	<b>(109,533)</b>	<b>(174,480)</b>	<b>(208,000)</b>	<b>(231,200)</b>	<b>(241,400)</b>

**DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX**  
**SECTION DE LA TECHNOLOGIE INFORMATIQUE**  
**(DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION)**

	2010 ACTUAL	2011 ACTUAL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>DÉPENSE</b>					
Salaires	-	-	161,000	167,000	173,000
Allocation de retraite	-	-	3,300	3,300	3,300
Autres avantages	-	-	14,400	14,700	15,000
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>178,700</b>	<b>185,000</b>	<b>191,300</b>
Fournitures de bureau	-	-	3,000	3,000	3,100
Téléphone	-	-	2,500	2,500	2,600
Frais postaux	-	-	500	500	500
Impressions & papeterie	-	-	500	500	500
Voyages du personnel	-	-	500	500	500
Location (Cr. à l'immeuble)	-	-	10,000	10,200	10,200
Divers	-	-	1,000	1,000	1,000
Reseau					
Contrats d'entre./Locations	-	-	68,000	69,400	70,800
Programmation et Soutien	-	-	20,000	20,000	21,000
Fournitures et Autres	-	-	3,000	3,000	3,100
Connectivité de l'Internet et Soutien	-	-	22,000	22,500	23,000
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>309,700</b>	<b>318,100</b>	<b>327,600</b>
<b>Moins: Frais imputables à:</b>					
Administration	-	-	3,000	3,000	3,000
Finances	-	-	3,000	3,000	3,000
Adhésion	-	-	3,000	3,000	3,000
Sensibilisation	-	-	3,000	3,000	3,000
Bureau d'entraide	-	-	3,000	3,000	3,000
Approvisionnements	-	-	6,000	6,000	6,000
Canvet	-	-	3,000	3,000	3,000
	-	-	24,000	24,000	24,000
<b>NET EXPENSE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>285,700</b>	<b>294,100</b>	<b>303,600</b>

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX BUREAU D'ENTRAIDE

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>REVENU</b>					
Subvention du Fonds du Coquelicot	<u>520,000</u>	<u>580,000</u>	<u>608,000</u>	<u>595,000</u>	<u>638,000</u>
<b>DÉPENSE</b>					
Salaires	466,211	531,456	502,000	520,000	539,000
Allocation de retraite	22,258	12,311	10,100	10,100	10,100
Autres avantages	42,683	42,483	44,000	45,000	46,000
Temps partiel & à contrat	<u>15,601</u>	-	-	-	-
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<u><b>546,753</b></u>	<u><b>586,250</b></u>	<u><b>556,100</b></u>	<u><b>575,100</b></u>	<u><b>595,100</b></u>
Fournitures de bureau	6,747	7,185	7,000	7,200	7,300
Téléphone	3,725	4,691	5,000	5,100	5,200
Frais postaux	5,991	9,734	11,000	11,300	11,400
Voyage du personnel	4,598	5,773	7,000	7,100	7,200
Liaison - ACC	2,780	3,527	4,000	4,100	4,200
Location (Cr. à l'immeuble)	45,000	45,000	45,000	45,900	45,900
Conférence des officiers d'entraide	26,001	-	31,000		32,000
Programme "La Légion se Soucie!"	40,629	51,369	50,000	51,000	52,000
Voyage-Consultant, Logement	10,000	-	-	-	-
Soutien administratif	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000
Soutien-Réseau informatique	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000
Divers	<u>694</u>	<u>1,106</u>	<u>3,000</u>	<u>3,000</u>	<u>3,100</u>
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<u><b>725,919</b></u>	<u><b>747,636</b></u>	<u><b>752,100</b></u>	<u><b>742,800</b></u>	<u><b>796,400</b></u>

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX DÉPARTEMENT DES APPROVISIONNEMENTS

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>REVENU</b>					
Ventes de marchandises	2,016,165	1,746,847	2,100,000	2,150,000	2,200,000
Moins: Coût des marchandises	<u>823,408</u>	<u>751,429</u>	<u>903,000</u>	<u>924,500</u>	<u>946,000</u>
<b>MARGE BRUTE</b>	<b><u>1,192,756</u></b>	<b><u>995,419</u></b>	<b><u>1,197,000</u></b>	<b><u>1,225,500</u></b>	<b><u>1,254,000</u></b>
<b>DÉPENSE</b>					
Salaires	415,442	488,681	503,000	521,000	539,000
Allocation de retraite	20,561	11,289	10,100	10,100	10,100
Autres avantages	49,628	58,873	62,000	63,300	64,500
Temps partiel & à contrat	<u>20,243</u>	<u>43,047</u>	<u>65,000</u>	<u>65,000</u>	<u>65,000</u>
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<b><u>505,874</u></b>	<b><u>601,890</u></b>	<b><u>640,100</u></b>	<b><u>659,400</u></b>	<b><u>678,600</u></b>
Téléphone	5,652	6,446	8,000	8,100	8,200
Frais de poste & messagerie	42,705	46,943	35,000	38,000	39,000
Impression & papeterie	4,941	4,164	6,000	6,000	6,100
Voyages du personnel	4,816	5,034	6,000	6,100	6,200
Assurance	818	1,480	1,500	1,500	1,500
Production du catalogue	48,913	-	-	-	-
Location (Cr. à l'immeuble)	60,000	60,000	60,000	61,200	61,200
Entreposage	3,179	3,187	3,200	3,200	3,300
Magasin WEB--Ligne T1	-	-	12,600	12,800	13,000
Publicité / Distribution du catalogue	98,719	125,731	172,000	175,000	177,500
Matériel d'emballage	19,607	24,515	25,000	25,500	26,000
Soutien – Admin./Finances	47,214	50,563	50,000	52,000	53,000
Fournitures de bureau	5,324	1,110	3,000	3,000	3,100
Mauvaises créances	2,028	1,750	2,000	2,000	2,100
Soutien-Réseau informatique	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000
Divers	<u>2,952</u>	<u>3,119</u>	<u>3,000</u>	<u>3,100</u>	<u>3,200</u>
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b><u>858,741</u></b>	<b><u>941,931</u></b>	<b><u>1,033,400</u></b>	<b><u>1,062,900</u></b>	<b><u>1,088,000</u></b>
Moins: Facturation interne-- Fonds du coquelicot	<u>(41,000)</u>	<u>(41,000)</u>	<u>(41,000)</u>	<u>(41,000)</u>	<u>(41,000)</u>
<b>DÉPENSE NETTE</b>	<b><u>817,741</u></b>	<b><u>900,931</u></b>	<b><u>992,400</u></b>	<b><u>1,021,900</u></b>	<b><u>1,047,000</u></b>
<b>GAIN (PERTE)</b>	<b><u>375,015</u></b>	<b><u>94,487</u></b>	<b><u>204,600</u></b>	<b><u>203,600</u></b>	<b><u>207,000</u></b>
<b>PARTAGE DES PROFITS 25%</b>	<u>(93,754)</u>	<u>(23,622)</u>	<u>(51,150)</u>	<u>(50,900)</u>	<u>(51,750)</u>
<b>GAIN NET (PERTE)</b>	<b><u>281,261</u></b>	<b><u>70,866</u></b>	<b><u>153,450</u></b>	<b><u>152,700</u></b>	<b><u>155,250</u></b>

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX DÉPENSES DIVERSES

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
“RCEL”					
Conférence	15,000	15,000	15,000	15,000	16,000
“SCOWP”	<u>955</u>	<u>1,424</u>	<u>2,000</u>	<u>2,000</u>	<u>3,000</u>
<b>TOTAL “RCEL”</b>	<b><u>15,955</u></b>	<b><u>16,424</u></b>	<b><u>17,000</u></b>	<b><u>17,000</u></b>	<b><u>19,000</u></b>
Demandes d’appui	10,000	19,250	20,000	20,000	20,000
Bourses d’études de la Direction nationale	16,000	16,000	16,000	16,000	16,000
Historica – Rencontres du Canada	25	135	500	500	500
Juridique & Autres	21,945	35,524	60,000	35,000	37,000
Annonces PBM	17,466	26,143	27,000	27,500	28,000
Récompenses de camaraderie	2,933	672	6,000	6,000	6,100
Position de la Légion sur les politiques	6,852	11,101	12,000	12,200	12,500
Traduction (note)	35,214	28,996	38,000	38,000	39,800
Markéting					
Vérification	-	40,849	35,000	51,000	52,000
Programme	<u>-</u>	<u>17,809</u>	<u>50,000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b><u>126,390</u></b>	<b><u>195,095</u></b>	<b><u>281,500</u></b>	<b><u>223,200</u></b>	<b><u>230,900</u></b>

**\*Note: Traduction**

Ce montant ne reflète que les coûts de traduction. Il ne comprend pas les coûts additionnels d'imprimerie et de fournitures de bureau pour les procès-verbaux des rencontres, les manuels, les publications ou autres documents de Congrès. Ces coûts sont répartis parmi les dépenses des départements sous les comptes de « Impressions et papeterie et fournitures de bureau ». Quelques uns des coûts sont recouverts pour les items destinés à la revente.

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX “LEGION HOUSE”

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>REVENU</b>					
Location—Locataires	72,438	72,438	72,000	73,500	73,500
Location—Imputables aux départements					
Administration	108,000	108,000	108,000	110,000	110,000
Adhésion	45,000	45,000	45,000	45,900	45,900
Tech. de l'information	-	-	10,000	10,200	10,200
Bureau d'entraide	45,000	45,000	45,000	45,900	45,900
Approvisionnement	60,000	60,000	60,000	61,200	61,200
Finances	29,000	29,000	29,000	29,600	29,600
Communications/ Outreach	29,000	29,000	19,000	19,400	19,400
<b>REVENU TOTAL</b>	<b>388,438</b>	<b>388,438</b>	<b>388,000</b>	<b>395,700</b>	<b>395,700</b>
<b>DÉPENSE</b>					
Salaires	22,018	22,622	23,000	23,800	24,600
Allocation de retraite	1,035	522	500	500	500
Autres avantages	4,043	3,935	3,600	3,700	3,800
Employés à temps partiel	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<b>27,096</b>	<b>27,079</b>	<b>27,100</b>	<b>28,000</b>	<b>28,900</b>
Entretien des ascenseurs	4,807	4,942	7,000	7,100	7,200
Air climatisé, électricité, plomberie	20,556	20,654	35,000	35,700	36,400
Intérieur & Extérieur	58,921	73,833	55,000	56,100	57,200
Contrat de nettoyage	46,661	48,931	51,000	52,000	53,100
Combustible	6,759	7,982	11,000	11,200	11,400
Éclairage & électricité	39,558	41,358	44,000	46,000	49,000
Égouts & eau potable	1,048	907	2,000	2,000	2,000
Taxes	45,582	46,524	48,000	49,000	50,000
Assurance	4,025	4,198	5,000	5,000	5,100
Fonds de réserve	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b>285,012</b>	<b>306,408</b>	<b>315,100</b>	<b>322,100</b>	<b>330,300</b>
<b>GAIN (PERTE)</b>	<b>103,426</b>	<b>82,030</b>	<b>72,900</b>	<b>73,600</b>	<b>65,400</b>

## DIRECTION NATIONALE—FONDS GÉNÉRAUX DÉPENSES DES COMITÉS ET OFFICIERS ÉLUS

	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
<b>COMITÉS</b>					
1 Anciens combattants, Service et Aînés	37,026	25,920	43,590	33,800	44,800
2 Coquelicot & Souvenir	78,005	61,208	79,600	74,000	80,600
3 Adhésion	153,018	176,683	332,900	297,000	361,900
4 Relations publiques	135,569	127,761	192,200	159,200	175,700
5 “RCEL”	36,166	40,884	44,000	44,800	46,150
6 Sports	315,415	310,686	471,400	499,400	508,700
7 Rituel & Récompenses	5,511	19,858	17,000	10,200	18,400
8 Constitution & Lois	10,936	2,016	9,500	1,300	9,700
9 Défense & Sécurité	13,274	16,125	38,600	19,000	19,400
10 Consultation des Anciens combattants	5,628	4,169	6,200	6,300	6,400
11 Concentration Sur L’avenir	<u>18,436</u>	<u>51,201</u>	<u>40,300</u>	<u>41,100</u>	<u>41,900</u>
<b>TOTAL DES COMITÉS</b>	<b><u>808,984</u></b>	<b><u>836,511</u></b>	<b><u>1,275,290</u></b>	<b><u>1,186,100</u></b>	<b><u>1,313,650</u></b>
12 Officiers élus	80,267	169,335	119,200	158,000	123,900
13 CEN/ Officiers supérieurs élus	72,927	88,212	91,600	93,900	99,400
14 Congrès national	<u>176,961</u>	<u>260,226</u>	<u>262,690</u>	<u>260,700</u>	<u>291,400</u>
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b><u>330,156</u></b>	<b><u>517,773</u></b>	<b><u>473,490</u></b>	<b><u>512,600</u></b>	<b><u>514,700</u></b>
<b>DÉPENSE TOTALE</b>	<b><u>1,139,139</u></b>	<b><u>1,354,284</u></b>	<b><u>1,748,780</u></b>	<b><u>1,698,700</u></b>	<b><u>1,828,350</u></b>

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE- DIRECTION NATIONALE FONDS GÉNÉRAUX—CONGRÈS NATIONAL

	2008 ACTUEL	2010 ACTUEL	2011 ACTUEL	2012 BUDGET	2013 BUDGET	2014 BUDGET
CEN						
Voyage	47,144	36,316	-	38,000	-	39,900
Per Diem	108,284	69,788	-	68,000	-	71,400
Personnel						
Voyage	2,840	15,572	-	16,500	-	17,325
Per Diem	32,742	49,384	-	52,000	-	54,600
Président sortant						
Voyage	4,663	9,073	-	9,500	-	9,975
Per Diem	4,723	2,540	-	10,000	-	10,500
Commandants de zones, DN						
Voyage	3,378	2,707	-	2,850	-	2,993
Per Diem	6,437	4,702	-	4,800	-	5,040
PDM - (Floris)	22,169	-	-	-	-	-
Autres						
Voyage	579	591	-	600	-	630
Per Diem	12,060	4,654	-	5,000	-	5,250
Divertissement	937	-	-	-	-	-
Créances	4,650	4,650	-	4,750	-	4,987
Impression & Design						
Rapports de congrès	39,591	35,193	-	45,000	-	47,250
Autres	10,121	6,709	-	8,000	-	8,400
Traduction & Interprétation	13,364	3,571	-	4,000	-	4,200
Frais postaux	26,994	23,222	-	25,000	-	26,250
Frais de transport	282	5,545	-	8,000	-	8,400
Activités sociales						
Réception du président	25,945	18,690	-	20,000	-	21,000
Autres	4,512	2,490	-	5,000	-	5,250
Centre des Congrès	114,952	87,539	-	105,000	-	110,250
Opérations du congrès	110,372	84,365	-	120,000	-	126,000
Transport	-	-	-	-	-	-
Cérémonies	615	39	-	1,000	-	1,050
Comité local des préparatifs	8,125	3,000	-	3,000	-	3,150
	605,479	470,340	-	556,000	-	583,800
Revenu	78,619	59,624	-	61,000	-	61,000
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>526,860</b>	<b>410,716</b>	<b>-</b>	<b>495,000</b>	<b>-</b>	<b>522,800</b>
Provision	245,000	250,000	250,000	(250,000)	250,000	(250,000)
<b>TOTAL</b>	<b>281,860</b>	<b>160,716</b>	<b>250,000</b>	<b>245,000</b>	<b>250,000</b>	<b>272,800</b>
<b>COMITÉ</b>	<b>10,811</b>	<b>16,245</b>	<b>10,226</b>	<b>17,690</b>	<b>10,700</b>	<b>18,600</b>
<b>TOTAL CONGRÈS ET COMITÉ</b>	<b>292,671</b>	<b>176,961</b>	<b>260,226</b>	<b>262,690</b>	<b>260,700</b>	<b>291,400</b>

## LA LÉGION ROYALE CANADIENNE- DIRECTION NATIONALE RÉCONCILIATION DU REVENU NET—LE 31 DÉCEMBRE

<b>2010</b>			
<b>REVENU NET (DÉPENSE, SELON RELEVÉ VÉRIFIÉ)</b>			<b>600,520</b>
AJOUTER (MOINS):			
Réserves réalisées (soutirées)	Pèlerinage	(13,500)	
	Congrès national	250,000	
	Édifice	(30,000)	
	“RCEL” Conférence	(15,000)	
	Revue Légion	-	
	Capitation	(700,869)	
	Plan de Pension	<u>49,450</u>	<u>(459,919)</u>
AJOUTER (MOINS):			
Fonds Transferts de (à)	Fonds de“RCEL”	-	
	Fonds du Centenaire	-	
	Coquelicot	520,000	
	Transferts de Pension	(386,781)	
	Fonds d’Investissement – Amortissement, Édifice	<u>96,285</u>	<u>229,504</u>
<b>REVENU NET (DÉPENSE) SELON RELEVÉ DES DÉPARTEMENTS</b>			<b><u>370,105</u></b>
<b>2011</b>			
<b>REVENU NET (DÉPENSE, SELON RELEVÉ VÉRIFIÉ)</b>			<b>(3,480)</b>
AJOUTER (MOINS):			
Réserves réalisées (soutirées)	Pèlerinage	13,500	
	Congrès national	(250,000)	
	Édifice	(8,269)	
	“RCEL” Conférence	(15,000)	
	Revue Légion	-	
	Capitation	(78,000)	
	Plan de Pension	<u>-</u>	<u>(337,769)</u>
AJOUTER (MOINS):			
Fonds Transferts de (à)	Fonds de“RCEL”	-	
	Fonds du Centenaire	-	
	Coquelicot	630,000	
	Transferts de Pension	(374,521)	
	Fonds d’Investissement – Amortissement, Édifice	<u>96,284</u>	<u>351,763</u>
MOINS: Vérification de fin d’année Ajustements			<u>(180)</u>
<b>REVENU NET (DÉPENSE) SELON RELEVÉ DES DÉPARTEMENTS</b>			<b><u>10,334</u></b>

**Légion royale canadienne –  
Direction nationale**

États financiers  
**31 décembre 2011**

Le 5 avril 2012

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux membres de la Légion royale canadienne – Direction nationale**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Légion royale canadienne – Direction nationale, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011 et l'état de l'évolution du solde des fonds, l'état des produits et des charges – Fonds d'administration générale, l'état des produits et des charges – Fonds grevés d'affectations d'origine externe et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés  
99 Bank Street, Suite 800, Ottawa, Ontario, Canada K1P 1E4  
T: +1 613 237 3702, F: +1 613 237 3963*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Légion royale canadienne – Direction nationale au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers LLP*

**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**

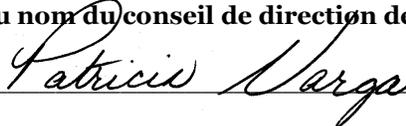
## Légion royale canadienne – Direction nationale

Bilan

31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	8 569 403	6 904 630
Comptes débiteurs (note 3)	1 256 609	2 143 495
Stocks		
Marchandises en général	1 558 132	1 699 008
Matériel publicitaire lié au coquelicot	86 350	79 712
Frais payés d'avance	324 354	212 737
Abonnements payés d'avance	1 245 722	1 286 894
	13 040 570	12 326 476
<b>Placements négociables</b> (note 4)	20 670 601	20 446 285
<b>Immobilisations</b> (note 5)	6 217 617	6 359 228
<b>Actif du régime de retraite</b> (note 8)	802 882	831 177
	40 731 670	39 963 166
<b>Passif et solde des fonds</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	864 195	680 244
Cotisation par personne touchée d'avance	2 966 083	3 064 131
Montant à payer à Publications Canvet Ltée (note 7)	74 822	548
	3 905 100	3 744 923
<b>Obligation au titre des prestations de retraite</b> (note 8)	483 317	461 197
	4 388 417	4 206 120
<b>Solde des fonds</b>		
Fonds d'administration générale		
Fonds non affectés	4 312 257	4 162 018
Fonds investis en immobilisations (note 5)	6 210 072	6 349 797
Autres fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 6)	6 034 007	5 696 238
Fonds du régime de retraite (note 8)	802 882	831 177
Fonds de placement	9 280 615	9 752 774
Fonds grevés d'affectations d'origine externe	9 703 420	8 965 042
	36 343 253	35 757 046
	40 731 670	39 963 166

Au nom du conseil de direction de la Direction nationale,

 , président

 , trésorier

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Légion royale canadienne – Direction nationale

État de l'évolution du solde des fonds

Exercice clos le 31 décembre 2011

	Solde au début de l'exercice \$	Produits (charges) de l'exercice, montant net \$	Variation des gains non réalisés (pertes) sur les placements négociables de l'exercice \$	Virements de (à) \$	Solde à la fin de l'exercice \$
<b>Fonds d'administration générale</b>					
Fonds non affectés	4 162 018	214 158	–	(63 919)	4 312 257
Fonds investis en immobilisations (note 5)	6 349 797	(217 638)	–	77 913	6 210 072
Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 6)	5 696 238	–	–	337 769	6 034 007
	16 208 053	(3 480)	–	351 763	16 556 336
<b>Fonds du régime de retraite (note 8)</b>	831 177	(402 816)	–	374 521	802 882
<b>Fonds de placement (note 4)</b>	9 752 774	399 661	(775 536)	(96 284)	9 280 615
	26 792 004	(6 635)	(775 536)	630 000	26 639 833
<b>Fonds grevés d'affectations d'origine externe</b>					
Fonds de fiducie du coquelicot	6 554 203	1 538 319	(47 413)	(630 000)	7 415 109
Fondation du centenaire	1 703 577	39 486	(5 422)	–	1 737 641
Fonds de la LAACB	515 497	(70 048)	–	–	445 449
Fonds de bienfaisance	88 439	355	–	–	88 794
Fonds de Moral des troupes	103 326	(86 899)	–	–	16 427
	8 965 042	1 421 213	(52 835)	(630 000)	9 703 420
<b>Total des fonds grevés d'affectations d'origine externe</b>	35 757 046	1 414 578	(828 371)	–	36 343 253

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Légion royale canadienne – Direction nationale

État des produits et des charges – Fonds d'administration générale

Exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
<b>Produits</b>		
Frais d'administration (note 7)	75 000	75 000
Location du bâtiment (note 7)	72 438	72 438
Dividendes	103 813	112 020
Legs de biens personnels	2 681	3 125
Intérêts	388 772	363 945
MasterCard (MBNA)	88 975	108 359
Divers (note 7)	61 021	81 338
Cotisation par personne	5 975 025	6 117 469
Frais liés à l'agence des abonnements (note 7)	400 000	492 744
Vente de fournitures	1 746 847	2 016 165
	8 914 572	9 442 603
<b>Charges</b>		
Administration	775 009	666 554
Bâtiment	298 142	255 012
Comités	1 167 784	1 375 639
Communications	486 163	417 448
Finances	401 047	400 486
Abonnements à la revue <i>Légion</i> (note 7)	2 544 077	2 511 341
Adhésions	529 480	535 353
Divers	180 095	111 390
Bureau d'entraide (note 7)	702 636	680 919
Fournitures		
Activités	864 553	851 495
Coût des marchandises vendues	751 429	823 409
Amortissement		
Mobilier, matériel et ordinateurs	71 601	67 001
Bâtiment	146 036	146 036
	8 918 052	8 842 083
<b>Produits (charges) de l'exercice, montant net</b>	(3 480)	600 520

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Légion royale canadienne – Direction nationale

État des produits et des charges – Fonds grevés d'affectations d'origine externe  
Exercice clos le 31 décembre 2011

	2011					2010	
	Fonds de fiducie du coquelicot \$	Fondation du centenaire \$	Fonds de la LAACB \$	Fonds de bienfai- sance \$	Fonds de Moral des troupes \$	Total \$	Total \$
<b>Produits</b>							
Dons	88 961	–	238 679	–	27 267	354 907	463 584
Intérêts	110 089	54 589	2 010	355	–	167 043	148 980
Dividendes	12 465	6 816	–	–	–	19 281	22 397
Gains (pertes) réalisés à la vente de placements négociables	14 647	(11 049)	–	–	–	3 598	(5 616)
Coquelicots et couronnes	3 215 935	–	–	–	–	3 215 935	2 856 167
Moyens promotionnels	304 165	–	–	–	–	304 165	256 967
Exemptions de la TVH sur les achats de coquelicots et de couronnes	145 987	–	–	–	–	145 987	–
	<b>3 892 249</b>	<b>50 356</b>	<b>240 689</b>	<b>355</b>	<b>27 267</b>	<b>4 210 916</b>	<b>3 742 479</b>
<b>Charges</b>							
Publicité et matériel promotionnel	52 941	–	–	–	–	52 941	33 265
Concours du coquelicot	16 317	–	–	–	–	16 317	15 026
Coquelicots et couronnes	1 610 923	–	–	–	–	1 610 923	1 552 008
Moyens promotionnels	167 453	–	–	–	–	167 453	149 395
Marque de commerce – Défense	17 127	–	–	–	–	17 127	65 278
Fret	301 553	–	–	–	–	301 553	254 628
Frais généraux	102 113	10 870	–	–	–	112 983	109 723
Amortissement – mobilier et matériel	1 887	–	–	–	–	1 887	1 887
Accueil des vétérans de l'Afghanistan	–	–	–	–	76 918	76 918	–
Bénévolat et assistance	83 616	–	310 737	–	37 248	431 601	562 143
	<b>2 353 930</b>	<b>10 870</b>	<b>310 737</b>	<b>–</b>	<b>114 166</b>	<b>2 789 703</b>	<b>2 743 353</b>
<b>Produits (charges) de l'exercice, montant net</b>	<b>1 538 319</b>	<b>39 486</b>	<b>(70 048)</b>	<b>355</b>	<b>(86 899)</b>	<b>1 421 213</b>	<b>999 126</b>

## Légion royale canadienne – Direction nationale

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Produits (charges) de l'exercice, montant net		
Fonds d'administration générale	(3 480)	600 520
Fonds du régime de retraite	(402 816)	(152 142)
Fonds de placement	399 661	(58 904)
Fonds grevés d'affectations d'origine externe	1 421 213	999 126
Éléments hors trésorerie		
Provisions au titre du régime de retraite	402 816	152 142
Provisions pour l'obligation au titre des prestations de retraite	60 745	112 350
Amortissement	219 524	214 924
(Gains) pertes réalisées à la vente de placements négociables	(372 198)	45 956
(Gain) perte de change	(31 061)	18 886
Cotisations au régime de retraite	(374 521)	(386 781)
Trésorerie versée au titre de l'obligation au titre des prestations de retraite	(38 625)	—
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 110 856	(428 901)
	<u>2 392 114</u>	<u>1 117 176</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Produit de la cession de placements négociables	10 338 027	4 200 104
Acquisition de placements négociables	(10 987 455)	(5 825 768)
Acquisition d'immobilisations	(77 913)	(56 442)
	<u>(727 341)</u>	<u>(1 682 106)</u>
<b>Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	1 664 773	(564 930)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<u>6 904 630</u>	<u>7 469 560</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<u>8 569 403</u>	<u>6 904 630</u>
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>		
Comptes débiteurs	886 886	(352 882)
Stocks		
Marchandises en général	140 876	64 487
Matériel publicitaire lié au coquelicot	(6 638)	(7 619)
Frais payés d'avance	(111 617)	(69 850)
Abonnements payés d'avance	41 172	(45 166)
Comptes créditeurs et charges à payer	183 951	53 457
Cotisation par personne touchée d'avance	(98 048)	23 164
Montant à payer à Publications Canvet Ltée	74 274	(94 492)
	<u>1 110 856</u>	<u>(428 901)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

---

## 1 Objectif de l'organisation

La Légion canadienne a été constituée initialement en vertu de la Companies Act en 1926. Sa dénomination est devenue « Légion royale canadienne » en vertu d'une loi du Parlement de 1961. La Légion royale canadienne – Direction nationale (la « Direction nationale ») est une organisation sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, article 149(1)(1), et est exempté d'impôt sur le revenu.

## 2 Principales conventions comptables

### Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit formuler des estimations et poser des hypothèses qui touchent les montants présentés de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants présentés des produits et des charges de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### Comptabilité par fonds

La Direction nationale applique la méthode de la comptabilité par fonds pour comptabiliser ses activités.

Les cotisations au régime de retraite et la charge de retraite établie par calculs actuariels sont prises en compte dans le Fonds du régime de retraite.

Les intérêts et les dividendes gagnés sur les placements négociables sont pris en compte dans le Fonds d'administration générale ou le Fonds grevé d'affectations d'origine externe auquel ils sont rattachés. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés à la vente de placements négociables détenus dans le Fonds d'administration générale sont pris en compte dans le Fonds de placement, lequel a été établi le 1er janvier 1998 par voie de virement de tous les placements détenus alors.

Les Fonds grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés comme suit :

#### *Fonds de fiducie du coquelicot*

Le Fonds de fiducie du coquelicot de la Légion royale canadienne – Direction nationale (le « Fonds de fiducie du coquelicot ») comptabilise les ventes de coquelicots, de couronnes et de matériel publicitaire lié au coquelicot aux directions provinciales et aux bureaux locaux. Les fonds recueillis servent à venir en aide, en cas de besoin, aux anciens militaires du Canada et aux personnes à leur charge ainsi qu'aux anciens militaires du Commonwealth et des pays alliés résidant au Canada; les fonds servent également à payer les charges d'exploitation du bureau d'entraide de la Direction nationale et à accorder une subvention au Fonds de la LAACB en vue de soutenir les vétérans des Antilles.

(1)

## Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

---

*Fondation du centenaire, Fonds de la LAACB, Fonds de bienfaisance et Fonds de Moral des troupes  
(les « fonds spéciaux »)*

Les fonds spéciaux sont cumulés afin de financer des activités spéciales, y compris un camp d'athlétisme pour les jeunes, les allocations versées aux anciens militaires du Commonwealth dans les Antilles, et pour fournir des boissons aux troupes en services commandés.

### Équivalents de trésorerie

Les placements à court terme liquides, dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, sont considérés comme des équivalents de trésorerie, du fait qu'ils sont facilement monnayables et que leur valeur n'est pas susceptible de varier de façon importante.

### Stocks

Les stocks sont évalués au coût, établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est moins élevée.

### Placements négociables

Les placements négociables sont comptabilisés au bilan à la juste valeur et toute variation réalisée de la juste valeur est imputée aux produits nets de l'exercice du Fonds de placement ou du Fonds grevé d'affectations d'origine externe approprié. Les variations non réalisées de la juste valeur sont portées au début ou au crédit du Fonds de placement ou du Fonds grevé d'affectations d'origine externe approprié dans l'état de l'évolution du solde des fonds.

### Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont inscrites au coût, moins l'amortissement cumulé.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs aux taux annuels suivants :

Bâtiment	2,5 %
Mobilier et matériel	10,0 %
Ordinateurs	10,0 %

### Avantages sociaux futurs

Le régime de retraite de la Légion royale canadienne – Direction nationale est un régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées dont bénéficient tous les employés de la Direction nationale, de la Direction du Nouveau-Brunswick et de Publications Canvet Ltée. Les prestations de retraite à payer annuellement sont calculées d'après le salaire de fin de carrière et les années de service décomptées.

(2)

## Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

---

En plus du régime, la Direction nationale verse des allocations de retraite aux employés comptant un nombre minimal d'années de service et ayant atteint un âge minimal.

La charge de retraite est établie par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables de la direction.

Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces actifs sont constatés à la juste valeur marchande.

Le coût des services passés découlant d'améliorations apportées au régime est amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs ayant droit de recevoir des prestations en vertu du régime.

L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs du régime, si ce montant est plus élevé, est amorti de façon linéaire sur la durée résiduelle de service des employés actifs.

L'actif transitoire lié au régime, qui découle de l'adoption de nouvelles conventions comptables au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, est amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne de service des employés actifs ayant droit de recevoir des prestations en vertu du régime.

La durée résiduelle moyenne de service des employés actifs ayant droit de recevoir des prestations en vertu du régime et des allocations de retraite est de 10 ans.

L'excédent cumulatif des cotisations au régime de retraite sur le montant constaté à titre de charge est comptabilisé au bilan comme actif du régime de retraite.

### **Constataion des produits**

Les contributions soumises à des affectations d'origine externe sont comptabilisées à titre de produits du fonds grevé d'affectations d'origine externe approprié. Les contributions non affectées sont comptabilisées à titre de produits du Fonds d'administration générale de l'exercice au cours duquel elles sont touchées ou à titre de produits à recevoir si le montant visé peut raisonnablement être estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

### **Cotisations par personne**

Les cotisations par personne sont inscrites à titre de produits de l'exercice au cours duquel elles sont touchées, à moins qu'elles ne se rapportent à un exercice ultérieur. Dans ce cas, elles sont reportées et inscrites à titre de produits de l'exercice en question.

## Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

### Répartition des charges

Une partie des frais d'administration (salaires et bureau) est répartie aux charges liées aux abonnés et au bureau d'entraide du Fonds d'administration générale ainsi qu'aux frais généraux du Fonds de fiducie du coquelicot, afin de bien refléter le soutien et la surveillance en gestion assurés à ces secteurs. La répartition de ces frais est fondée sur une estimation du temps que consacre le personnel administratif concerné à ces secteurs au cours de l'exercice.

Une partie des frais d'approvisionnement – Exploitation (salaires, fret et entrepôt) est répartie aux frais généraux du Fonds de fiducie du coquelicot afin de bien refléter les frais d'entreposage, d'expédition et de manutention du stock de marchandises du Fonds de fiducie du coquelicot ainsi que les frais de traitement des ventes. Les frais d'entreposage sont répartis à raison de 7 \$ le pied carré de la superficie totale de l'entrepôt consacrée au stock du Fonds de fiducie du coquelicot. Le solde des frais est réparti selon une estimation du temps consacré par le personnel concerné à ces secteurs au cours de l'exercice.

### 3 Comptes débiteurs

	2011 \$	2010 \$
Commandements, bureaux et membres		
Administration générale	188 739	279 135
Fonds de fiducie du coquelicot	463 560	1 417 362
Autres		
Administration générale	333 300	179 049
Fonds de fiducie du coquelicot	173 985	168 299
Intérêts courus	97 025	99 650
	1 256 609	2 143 495

### 4 Placements négociables

	2011		2010	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
Fonds d'administration générale	16 002 783	15 615 765	15 901 051	14 738 497
Fonds de fiducie du coquelicot	2 977 037	2 893 789	2 928 261	2 797 600
Fondation du centenaire	1 690 781	1 645 383	1 616 973	1 566 153
	20 670 601	20 154 937	20 446 285	19 102 250

(4)

# Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

Des gains nets à la vente de placements négociables de 399 661 \$ (pertes nettes de 58 904 \$ en 2010) et des diminutions nettes des gains et des pertes non réalisés de 775 536 \$ (augmentations nettes de 552 987 \$ en 2010) se rapportent au portefeuille de placements généraux et sont pris en compte dans le Fonds de placement.

	Juste valeur	2011 Coût	Juste valeur	2010 Coût
	\$	\$	\$	\$
Obligations de gouvernements ou garanties par les gouvernements	11 189 453	10 762 511	10 531 318	10 285 959
Fonds d'obligations en gestion commune	5 741 693	5 569 668	2 678 379	2 588 263
Actions de sociétés et fonds d'actions en gestion commune	3 739 455	3 822 758	7 236 588	6 228 028
	20 670 601	20 154 937	20 446 285	19 102 250

## 5 Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2011 Montant net	2010 Montant net
	\$	\$	\$	\$
Terrains	950 220	–	950 220	950 220
Bâtiment	5 841 416	766 689	5 074 727	5 220 763
Mobilier et matériel	322 804	227 177	95 627	110 380
Ordinateurs	246 137	149 094	97 043	77 865
	7 360 577	1 142 960	6 217 617	6 359 228

	Coût	Amortissement cumulé	2011 Montant net	2010 Montant net
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	7 341 711	1 131 639	6 210 072	6 349 797
Fonds de fiducie du coquelicot	18 866	11 321	7 545	9 431
	7 360 577	1 142 960	6 217 617	6 359 228

(5)

## Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

### 6 Gestion du capital

La Direction nationale définit son capital comme étant les soldes des fonds.

Dans la gestion du capital, l'objectif de la Direction nationale est de maintenir sa capacité de poursuivre ses activités afin de pouvoir continuer à assurer des avantages à long terme à ses partenaires.

Il incombe au conseil de direction de la Direction nationale de s'assurer de l'efficacité de la gestion du capital. Le conseil de direction passe en revue et approuve le budget financier annuel établi par la Direction nationale.

La Direction nationale affecte à l'interne une partie du solde du Fonds d'administration générale au titre des charges futures.

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	\$	\$
Revue <i>Légion</i>	1 445 000	1 445 000
Bâtiment	151 159	142 890
Conférence de la LAACB	45 000	30 000
Congrès	250 000	—
Pèlerinage	—	13 500
Événement spécial (80e anniversaire)	26 979	26 979
Cotisation par personne	4 115 869	4 037 869
	<u>6 034 007</u>	<u>5 696 238</u>

### 7 Entité contrôlée

La Direction nationale contrôle Publications Canvet Ltée (« Canvet »), société constituée en vertu d'une loi fédérale, étant donné que les actionnaires de Canvet sont des dirigeants de la Direction nationale. Canvet publie et distribue la revue *Légion*, qui est vendue aux membres de la Légion royale canadienne, à des abonnés non membres et au public.

(6)

## Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

Les résultats de Canvet n'ont pas été consolidés dans les états financiers de la Direction nationale. La situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Canvet aux 31 décembre 2011 et 2010 se résument comme suit :

	2011 \$	2010 \$
<b>Situation financière</b>		
Total de l'actif	1 886 914	1 830 235
Total du passif	1 624 456	1 712 878
Capitaux propres	262 458	117 357
	<u>1 886 914</u>	<u>1 830 235</u>
<b>Résultats d'exploitation</b>		
Total des produits	3 518 351	3 335 512
Total des charges	3 373 250	3 254 067
Bénéfice net de l'exercice	<u>145 101</u>	<u>81 445</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
Activités d'exploitation	(155 189)	436 565
Activités d'investissement	(18 613)	(4 550)
	<u>(173 802)</u>	<u>432 015</u>

Les conventions comptables suivies par Canvet sont semblables à celles qu'applique la Direction nationale, exception faite des cotisations de Canvet au régime de retraite, qui sont incluses dans le total des charges aux fins du calcul du bénéfice net de l'exercice.

Les opérations suivantes conclues avec Canvet sont incluses dans les charges du Fonds d'administration générale :

	2011 \$	2010 \$
Revue <i>Légion</i> – abonnements	2 299 470	2 380 457
Publicité	70 531	70 022
Services de conception	11 165	–

Les opérations suivantes conclues avec Canvet sont incluses dans les produits du Fonds d'administration générale :

(7)

## Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

	2011	2010
	\$	\$
Frais d'administration	75 000	75 000
Location d'immeuble	59 664	59 664
Frais de soutien du réseau (inclus dans les produits divers)	3 000	3 000
Frais liés à l'agence des abonnements (moins les charges locatives liées aux systèmes informatiques en 2010)	400 000	492 744

Le montant à payer à Canvet ne porte pas intérêt et ne comporte aucune modalité de remboursement fixe.

Les parties ont convenu de déduire des frais liés à l'agence des abonnements les paiements locatifs versés par la Direction nationale à Canvet pour l'utilisation du système informatique de cette dernière. Par conséquent, les frais liés à l'agence des abonnements ont été réduits de néant (de 40 000 \$ en 2010).

Ces opérations sont réputées avoir été effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées au montant qu'ont établi et dont ont convenu les apparentés.

### 8 Avantages sociaux futurs

Les extrapolations des évaluations actuarielles effectuées aux fins comptables en date du 1er janvier 2011 et du 1er février 2011, respectivement, (en date du 1er janvier dans le cas des deux évaluations effectuées en 2010) ont permis d'obtenir les informations suivantes sur les allocations de retraite et le régime à prestations déterminées dans son ensemble à la date d'évaluation, soit le 31 décembre.

	2011		2010	
	Obligation au titre des prestations de retraite \$	Régime de retraite \$	Obligation au titre des prestations de retraite \$	Régime de retraite \$
Obligation au titre des prestations constituées	(468 400)	(17 687 800)	(444 650)	(13 792 372)
Juste valeur des actifs du régime	—	14 091 083	—	14 613 424
Excédent (insuffisance)	(468 400)	(3 596 717)	(444 650)	821 052
Montants non amortis	(14 917)	4 399 599	(16 547)	10 125
Obligation au titre des prestations de retraite	(483 317)	802 882	(461 197)	831 177

La charge de retraite comptabilisée pour l'exercice au titre du régime de retraite s'est élevée à 402 816 \$ (152 142 \$ en 2010) et est comptabilisée dans le Fonds du régime de retraite.

(8)

## Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer l'obligation globale au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2011		2010	
	Obligation au titre des prestations de retraite %	Régime de retraite %	Obligation au titre des prestations de retraite %	Régime de retraite %
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	3,9	4,6	4,0	5,5
Taux d'actualisation – charge de retraite	4,0	5,5	4,5	6,3
Taux de croissance de la rémunération	4,0	4,0	4,0	4,0
Rendement des actifs	s. o.	6,5	s. o.	6,5

Le tableau ci-dessous présente des informations complémentaires sur le régime à prestations déterminées dans son ensemble :

	2011 \$	2010 \$
Cotisations patronales	460 118	470 083
Cotisations salariales	205 203	189 719
Prestations versées	1 192 498	567 728

La date de la prochaine évaluation actuarielle requise aux fins de la capitalisation est le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les actifs du régime disponibles pour le versement des prestations sont investis dans des fonds en gestion commune, comme suit :

	2011		2010	
	\$	%	\$	%
Titres du marché monétaire	245 967	1,7	761 237	5,2
Obligations	4 760 075	33,8	4 891 954	33,5
Actions	4 714 212	33,5	5 179 797	35,4
Actions étrangères	3 350 495	23,8	3 184 992	21,8
Biens immobiliers	1 020 334	7,2	595 444	4,1
	14 091 083	100,0	14 613 424	100,0

(9)

## Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

---

### 9 Instruments financiers

La Direction nationale a choisi d'appliquer les exigences du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les instruments financiers de la Direction nationale comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs, les placements négociables, les comptes créditeurs et charges à payer ainsi que le montant à payer à Publications Canvet Ltée. La valeur comptable de ces instruments financiers s'apparente à leur juste valeur.

Les instruments financiers exposent l'organisation à une diversité de risques.

#### Risque de taux d'intérêt

La juste valeur des instruments financiers qui portent intérêt à taux fixe varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Les flux de trésorerie varient en raison des instruments financiers porteurs d'intérêts à taux variable. La Direction nationale gère ce risque par la mise en œuvre de politiques de placement prudentes.

Les équivalents de trésorerie comprennent des titres de fonds communs de placement du marché monétaire à hauteur de néant (4 440 354 \$ en 2010). Ces fonds investissent dans des titres de créance à court terme de qualité supérieure à taux fixe et variable émis par des gouvernements et des sociétés.

Les obligations de gouvernements et les obligations garanties par les gouvernements détenues par la Direction nationale portent intérêt à des taux fixes variant entre 3,0 % et 6,5 % et viennent à échéance entre le 15 avril 2012 et le 1<sup>er</sup> juin 2018 (entre 3,0 % et 5,9 % et entre le 25 janvier 2011 et le 15 juin 2017 pour l'exercice 2010).

Les fonds d'obligations en gestion commune investissent dans des obligations à court et à long terme de qualité supérieure porteuses d'intérêts à taux fixe émises par des gouvernements et des sociétés.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque sous-jacent que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs de marché sous-jacents, à savoir les taux d'intérêt, les taux de change ou l'autre risque de prix (autre que les fluctuations du cours des actions ou la volatilité des marchés). La Direction nationale est exposée au risque de marché que comportent les placements négociables. Elle gère ce risque en adoptant des politiques en matière de placement et en s'assurant du respect de ces politiques.

La Direction nationale investit dans des titres de sociétés de différents secteurs, dont les métaux et les minéraux, le pétrole et le gaz, les produits industriels, les services publics et les institutions financières, soit directement, soit indirectement par le biais de fonds d'actions en gestion commune.

# Légion royale canadienne – Direction nationale

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

## Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de fluctuations du change. Une tranche de 8 % (13 % en 2010) des placements négociables est libellée en dollars américains.

## 10 Engagements et éventualités

Une entente a été conclue avec Dominion Regalia Limited en vertu de laquelle cette dernière fournit au Fonds des coquelicots des coquelicots et du matériel connexe lié au jour du Souvenir. Cette entente est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013.

La Direction nationale s'est engagée à verser les montants suivants au titre de la location de matériel en vertu de divers contrats :

		\$
Exercices se terminant le 31 décembre	2012	39 301
	2013	39 301
	2014	39 301
	2015	39 301
	2016	2 425

## 11 Répartition de charges

Les frais d'administration ont été répartis comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Abonnés	30 000	30 000
Service d'entraide	30 000	30 000
Fonds de fiducie du coquelicot – Frais généraux	25 000	25 000

Des charges d'approvisionnement – Exploitation de 41 000 \$ (41 000 \$ en 2010) ont été réparties aux frais généraux du Fonds de fiducie du coquelicot.

## RAPPORT DES PUBLICATIONS CANVET LTÉE.

<b>G. Moore</b>	<b>Président du Conseil</b>
<b>P. Varga</b>	<b>Vice-présidente du Conseil</b>
<b>B. White</b>	<b>Secrétaire-trésorier</b>
<b>M. Cook</b>	<b>Directeur</b>
<b>T. Eagles</b>	<b>Directeur</b>
<b>W. Edmond</b>	<b>Directeur</b>
<b>D. Flannigan</b>	<b>Directeur</b>
<b>T. Irvine</b>	<b>Directeur</b>
<b>G. O'Dair</b>	<b>Directeur</b>
<b>J. Morse</b>	<b>Directrice générale</b>

### INTRODUCTION

Les publications Canvet Ltée se sont engagées lors du Congrès national de 2002 à faire durer l'augmentation de 2 \$ de l'abonnement jusqu'en 2010. Nous sommes heureux de rapporter que non seulement la revue a respecté cette obligation, elle l'a dépassée de deux ans.

### FONDS DU CANADA POUR LES PÉRIODIQUES

En septembre 2011, la revue Légion a appris qu'elle avait droit à un financement de 574 000 \$ du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) qu'administre le ministère du Patrimoine canadien (MPC). Les publications et les périodiques doivent demander ce financement chaque année, et Canvet saura si la réponse à sa demande est positive à la fin du printemps.

Cet octroi est une partie importante des revenus de la revue; il est même crucial pour sa survie. Au cours des cinq dernières années, cet actif annuel a totalisé plus de 2 500 300 \$. Bien que Canvet ait fait ses preuves relativement à la gestion financière, il est important de remarquer que tous les engagements et budgets reposent sur l'obtention du FCP.

### COUVERTURE RÉDACTIONNELLE

En 2010 et 2011, la revue Légion a présenté comme toujours des articles équilibrés et approfondis de l'histoire et de l'actualité militaire canadienne. Tout au long de 2010, elle a célébré l'anniversaire de la Marine royale du Canada grâce à des articles sur ses débuts, sur la marine marchande et sur les opérations navales d'aujourd'hui en mer d'Oman. La revue a aussi marqué les anniversaires importants de la campagne d'Italie, de la libération des Pays-Bas et de la bataille de la Somme. Elle a créé des affiches souvenirs de la marine, des récipiendaires de la Croix de Victoria et des Canadiens tombés au champ d'honneur. En même temps, elle a tenu les lecteurs au courant de la mission des Forces canadiennes en Afghanistan, des plaidoyers de la Légion et des modifications à la nouvelle Charte des anciens combattants.

En 2012, la revue a commencé à couvrir le 200<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1812.—

## PROGRAMME DE BÉNÉFICES POUR MEMBRES

On a demandé à Canvet d'administrer le Programme de bénéfices pour membres (PBM) de la Légion royale canadienne (LRC) en 2008, et le nombre de partenaires s'accroît. Le Programme a une onzième société, Ancestry.ca, la plus grande ressource en ligne d'histoire familiale. Elle offre une adhésion annuelle mondiale de luxe à moitié prix aux membres de la Légion.

Les 10 autres partenaires sont Dell Canada Inc. qui offre jusqu'à 30 p. 100 d'économies sur des ordinateurs choisis avec soin et 10 p. 100 sur tous les produits de mobilité Dell; Connect Hearing qui offre un rabais de 10 p. 100 sur les aides auditives, cinq ans de piles gratuites et une réduction de 15 p. 100 sur les appareils fonctionnels pour personnes malentendantes; Medipac Traver Insurance, qui non seulement offre des réductions, mais appuie aussi la filiale de chaque membre de la LRC qui souscrit à une de ses assurance; Travelodge Canada qui est heureuse d'offrir une réduction de 15 p. 100 aux membres de la Légion et à leur famille dans n'importe lequel de ses plus de 100 propriétés au Canada; Home Hardware qui s'est engagée à une contribution annuelle de 20 000 \$ aux Championnats d'athlétisme de la jeunesse de la LRC; Relocation Services Group, dont vous pouvez vous attendre à obtenir un rabais en liquide de 3,25 \$ par tranche de 1 000 \$ sur la valeur de votre maison à la vente ou à l'achat; Carlson Wagonlit Travel, qui offre des réductions exclusives sur les vacances, les locations et le stationnement à l'aéroport; Philips Lifeline Canada, qui offre aux membres et aux personnes à leur charge deux mois de service gratuit quand ils s'abonnent à leur service de réponse et d'appui personnel; les peintures ICI et les magasins Bétonel, qui offrent 25 p. 100 de réduction à l'achat dans un de leurs 210 magasins; et la Banque MBNA Canada, dont l'engagement se traduit par un important soutien financier aux programmes nationaux de la Légion.

Le PBM est un moyen parmi d'autres de servir les légionnaires et leur famille, et de garder les membres de la Légion ou d'en attirer d'autres. À mesure que s'allonge la liste, les épargnes offertes font plus que compenser les frais d'adhésion à la Légion.

## RÉCOMPENSES

La revue Légion a gagné un prix pour la première fois. En septembre dernier, on lui a décerné la médaille de bronze aux Grand prix d'excellence en kiosque pour WWI : The War That Shaped a Nation (en anglais seulement, n.d.t.). Cela venait à la suite de la nomination aux Prix du magazine canadien (PMC) pour le meilleur numéro.

## RENDEMENT ÉCONOMIQUE

En 2011, le revenu a été supérieur à celui qui avait été prévu, et les dépenses sont restées relativement stables. Le plus grand accroissement de l'année a eu lieu au kiosque, surtout grâce au livre à succès de bookazine WWI. C'est la dernière année où Canvet peut éviter de retirer des fonds de la réserve grâce à un surplus de 150 000 \$.

En 2012, Canvet retirera au moins 20 000 \$ du fonds de réserve. Les plus grandes épreuves en ce qui concerne notre résultat net proviendront de la perte prévue de 10 000 abonnés, ce qui correspond à 70 000 \$, et de la fin de l'octroi de 35 000 \$ du Fonds du Canada pour les magazines.

En 2013, la diminution du nombre d'abonnés et l'augmentation des coûts font que Canvet devra retirer 130 000 \$ de plus du fonds de réserve. En 2014, le besoin sera presque du triple, soit 325 000 \$ pour pouvoir publier la revue et, en 2015, au moins 385 000 \$ : un déficit de 840 000 \$ en trois ans.

## **AUGMENTATION DES FRAIS D'ABONNEMENT**

L'abonnement à la revue Légion est resté à 7 \$ plus taxe pendant 10 ans. Bien que les coûts de publication aient beaucoup augmenté pendant cette décennie, Canvet a dépassé son engagement de deux ans. Le moment est venu d'augmenter les frais d'abonnement. Il s'agit d'une augmentation séparée et planifiée : une augmentation à laquelle on s'est engagé de bonne foi depuis 10 ans.

Canvet vous offre deux options.

### **a. Option A : statu quo – abonnement annuel de 7 \$**

La seule bonne chose en ce qui a trait à cette option, c'est que les frais d'abonnement à la revue Légion n'augmentent pas. Les mauvaises, toutefois, sont nombreuses.

Si l'on refuse une augmentation de l'abonnement pendant le Congrès, la revue commencera d'afficher d'importants déficits à partir de 2013 et devra rétrograder en 2015. Le seul calendrier de publication qu'il lui resterait serait trimestriel, et même dans un tel cas, ce serait difficile de continuer les opérations sans déficit. Le problème de la rétrogradation, c'est que tous les aspects de la publication seraient affectés et nous perdriions certainement des abonnés lorsqu'ils percevraient une diminution de la valeur par rapport au prix. Les diminutions rédactionnelles affecteraient toutes les sections et la revue intéresserait moins les membres et les annonceurs. Les recettes publicitaires baisseraient à cause de la diminution de la fréquence et deux membres du personnel devraient être renvoyés. En deux ans de publication trimestrielle, la revue cesserait d'exister.

Si cela arrive, 527 000 \$, c'est-à-dire 1,77 \$ par abonné, ne pourraient plus être retournés au fonds général de la LRC. Canvet verse plus d'un demi-million de dollars à la Direction nationale chaque année : des frais d'agence d'abonnement de 400 000 \$, des frais de comptabilité de 75 000 \$, des frais de location de 50 000 \$, et 12 000 \$ en autres revenus divers. L'ironie, c'est que cela représente un grand pourcentage de l'augmentation des frais d'abonnement dont Canvet a besoin pour pouvoir continuer sa publication.

Pour finir, la Direction nationale risque de causer un profond ressentiment à l'annulation de la revue, une tradition depuis 1926.

Le refus d'augmenter l'abonnement n'est pas une option que nous recommanderions.

### **b. Option B : abonnement annuel de 9,49 \$**

Si le congrès augmente l'abonnement à la revue Légion, de 2,49 \$, à 9,49 \$ par année, Canvet n'aura pas besoin d'augmenter davantage l'abonnement annuel pendant huit ans, soit jusqu'à la fin 2020.

Cette option permettra de ne pas réduire le nombre de pages ni le contenu et nos abonnés continueront de recevoir six numéros par année. Canvet pourra produire la revue de grande qualité à laquelle nos lecteurs sont habitués. En outre, la LRC restera un lien vital de qualité supérieure pour tous ses membres. Même au prix de 9,49 \$, 38 % du prix moyen des revues de notre catégorie, la revue Légion est une affaire.

La seule mauvaise chose, c'est que l'abonnement annuel à la revue Légion coutera 2,49 \$ de plus.

Les meilleures leçons se trouvent souvent dans le passé et notre histoire de 86 ans peut porter conseil. La revue Légion a eu des difficultés financières pendant des années, ne trouvant la stabilité qu'après l'abonnement universel décidé au congrès national de 1954 et mis en vigueur lors de la cotisation de 1956. L'effet qu'a eu directement l'implantation de l'abonnement sur le sociétariat de la LRC a été surprenant.

Cette initiative, conçue pour donner la stabilité financière à la revue, pourrait être considérée comme étant la décision la plus efficace pour l'adhésion jamais prise par la LRC. De 164 000 membres qu'avait la Légion avant ce changement, elle en eut 265 000 en 1962 : une augmentation de 62 pour 100. Si la revue Légion disparaissait, un résultat inverse serait presque une certitude. Risquer le partenariat symbiotique entre la LRC et la revue Légion, un partenariat qui a prospéré pendant plus d'un demi-siècle, endommagerait certainement les deux organisations et cela pourrait être irréversible.

Quand les membres de la Légion choisissent de s'abonner à la revue Légion, il n'achètent pas seulement des histoires sur le Canada, ils appuient aussi un outil précieux servant au maintien actuel et à venir du sociétariat. Ce que nous avons bâti ensemble pendant des dizaines d'années est toujours supérieur à la somme de ses parties.

**RECOMMANDATION** : Nous recommandons que l'abonnement à la revue Légion soit augmenté, de 2,49 \$, à 9,49 \$ (plus taxes applicables).

## **RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS DE 2012**

Le conseil d'administration de Canvet a examiné une proposition qu'il a rejetée. Elle se trouve dans le Livre du Congrès.

## **BUDGET**

Les états financiers entièrement vérifiés de Canvet sont fournis séparément à titre d'information

*Ce rapport fut proposé, appuyé et approuvé par les délégués..*

## **Publications Canvet Ltée**

États financiers  
**31 décembre 2011**

Le 5 avril 2012

## Rapport de l'auditeur indépendant

### Aux actionnaires de Publications Canvet Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Publications Canvet Ltée, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés  
99 Bank Street, Suite 800, Ottawa, Ontario, Canada K1P 1E4  
T: +1 613 237 3702, F: +1 613 237 3963*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Publications Canvet Ltée au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers LLP*

**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**

**Publications Canvet Ltée**

(constituée en vertu des lois du Canada)

Bilan

31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	1 509 841	1 683 643
Comptes débiteurs	102 829	59 493
Montant à recevoir de la Légion royale canadienne – Direction nationale (note 4)	74 822	548
Frais payés d'avance	149 619	41 765
	1 837 111	1 785 449
<b>Immobilisations</b> (note 3)	49 803	44 786
	1 886 914	1 830 235
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	185 316	132 581
Taxe sur les produits et services et taxe de vente harmonisée à payer	87 625	56 953
Impôts à payer	13 848	14 150
Produits reportés	62 447	216 753
Abonnements reçus d'avance	1 132 873	1 164 986
	1 482 109	1 585 423
<b>Obligation au titre des prestations de retraite</b> (note 5)	142 347	127 455
	1 624 456	1 712 878
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital-actions</b>		
Autorisé : 50 000 actions ordinaires		
Émis : 9 actions ordinaires	9	9
<b>Bénéfices non répartis</b>	262 449	117 348
	262 458	117 357
	1 886 914	1 830 235

Approuvé par le conseil d'administration,


, administrateur


, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Publications Canvet Ltée

État des résultats et des bénéfices non répartis

Exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
<b>Produits</b>		
Abonnements (note 4)	2 335 291	2 415 403
Ventes aux kiosques	65 985	12 273
Publicité (note 4)	494 056	475 699
	<hr/> 2 895 332	<hr/> 2 903 375
<b>Charges (relevé)</b>		
Revue	1 695 262	1 542 310
Employés	825 614	784 488
Administration (note 4)	422 957	419 121
Frais liés à l'agence des abonnements (note 4)	400 000	492 744
	<hr/> 3 343 833	<hr/> 3 238 663
<b>Perte avant les éléments ci-dessous</b>	<hr/> (448 501)	<hr/> (335 288)
<b>Autres produits</b>		
Fonds du Canada pour les périodiques	568 304	375 788
Fonds du Canada pour les magazines	35 532	47 561
Produits d'intérêts	6 737	4 416
Autres	12 446	4 372
	<hr/> 623 019	<hr/> 432 137
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	174 518	96 849
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices</b>	<hr/> 29 417	<hr/> 15 404
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	145 101	81 445
<b>Bénéfices non répartis au début de l'exercice</b>	<hr/> 117 348	<hr/> 35 903
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<hr/> <hr/> 262 449	<hr/> <hr/> 117 348

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financier

**Publications Canvet Ltée**

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net de l'exercice	145 101	81 445
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	13 596	14 250
Provision pour (recouvrement de) l'obligation au titre des prestations de retraite	14 892	(5 202)
	(328 778)	346 072
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(155 189)	436 565
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(18 613)	(4 550)
<b>Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	(173 802)	432 015
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	1 683 643	1 251 628
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	1 509 841	1 683 643
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Comptes débiteurs	(43 336)	(8 960)
Impôts à recouvrer	–	6 340
Montant à recevoir de la Légion royale canadienne – Direction nationale	(74 274)	94 492
Frais payés d'avance	(107 854)	(7 726)
Comptes créditeurs et charges à payer	52 735	43 767
Taxe sur les produits et services et taxe de vente harmonisée à payer	30 672	14 815
Impôts à payer	(302)	14 150
Produits reportés	(154 306)	207 191
Abonnements reçus d'avance	(32 113)	(17 997)
	(328 778)	346 072
<b>Information supplémentaire hors trésorerie –</b>		
Impôts sur les bénéfices payés (économisés)	29 707	(5 086)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financier

## **Publications Canvet Ltée**

Notes afférentes aux états financiers

**31 décembre 2011**

---

### **1 Nature des activités**

Publications Canvet Ltée (la « société ») est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société publie et distribue la revue *Légion*, revue vendue aux membres de la Légion royale canadienne, aux abonnés non membres et au public.

### **2 Principales conventions comptables**

#### **Utilisation d'estimations**

L'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle formule des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur les informations à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### **Équivalents de trésorerie**

Les placements dans un fonds commun de placement du marché monétaire sont considérés comme des équivalents de trésorerie, puisqu'il s'agit de placements à court terme très liquides dont la valeur n'est pas susceptible de varier de façon importante.

#### **Immobilisations et amortissement**

Les immobilisations sont inscrites au coût, moins l'amortissement cumulé.

Le matériel de bureau et le matériel informatique sont amortis sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux de 20 % et de 30 %, respectivement.

#### **Obligation au titre des prestations de retraite**

La société verse des allocations de retraite à ses employés comptant un nombre minimal d'années de service et ayant atteint un âge minimal.

La charge de retraite est établie par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les estimations les plus probables de la direction.

L'excédent du gain (de la perte) actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs.

La durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs qui devraient recevoir des allocations de retraite est de 12 ans.

(1)

## Publications Canvet Ltée

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

### Constatation des produits

Les produits sont constatés pour la période au cours de laquelle ils sont touchés, à moins que les montants reçus ne se rapportent à des numéros à venir, auquel cas le montant est reporté et inscrit à titre de produit de l'exercice auquel il se rapporte.

### 3 Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2011 Montant net \$	2010 Montant net \$
Matériel de bureau	121 862	97 142	24 720	22 645
Matériel informatique	252 277	227 194	25 083	22 141
	374 139	324 336	49 803	44 786

### 4 Opérations entre apparentés

Les actionnaires de la société sont des dirigeants de la Légion royale canadienne – Direction nationale (la « Direction nationale »).

Le montant à recevoir de la Direction nationale ne porte pas intérêt et n'est assujéti à aucune modalité de remboursement définie.

Les opérations suivantes conclues avec la Direction nationale sont comprises dans les produits.

	2011 \$	2010 \$
Abonnements	2 299 470	2 380 457
Publicité	70 531	70 022
Services de conception	11 165	–

(2)

## Publications Canvet Ltée

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

Les opérations suivantes conclues avec la Direction nationale sont comprises dans les charges.

	2011 \$	2010 \$
Comptabilité et services informatiques	75 000	75 000
Location d'immeuble	59 644	59 664
Frais de soutien du réseau	3 000	3 000
Frais liés à l'agence des abonnements (déduction faite du produit tiré de la location du système informatique en 2010)	400 000	492 744

Les parties ont convenu de déduire des frais liés à l'agence des abonnements les paiements locatifs versés par la Direction nationale à la société pour l'utilisation du système informatique de cette dernière. Par conséquent, les frais liés à l'agence des abonnements ont été réduits de néant (40 000 \$ en 2010).

Ces opérations sont réputées avoir été effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant qui a été établi et accepté par les apparentés.

### 5 Avantages sociaux futurs

En plus des allocations de retraite qu'elle verse, la société participe au régime de retraite de la Légion royale canadienne – Direction nationale, qui est un régime interentreprises contributif à prestations déterminées dont bénéficient tous les salariés de la Direction nationale, de la Légion royale canadienne – Direction du Nouveau-Brunswick et de la société. Les prestations de retraite à payer annuellement sont calculées d'après le salaire moyen de fin de carrière et les années de service décomptées.

La part du régime qui revient à la société est comptabilisée à titre de régime à cotisations déterminées de sorte que les cotisations de la société sont incluses dans les charges relatives aux employés figurant à l'état des résultats et des bénéfices non répartis. L'actif au titre des prestations constituées n'a pas été inscrit au bilan. La charge au titre des cotisations patronales de l'exercice s'est chiffrée à 87 287 \$ (83 435 \$ en 2010).

Les extrapolations des évaluations actuarielles effectuées aux fins comptables en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et du 1<sup>er</sup> février 2011, respectivement, (en date du 1<sup>er</sup> janvier dans le cas des deux évaluations effectuées en 2010) ont permis d'obtenir les informations suivantes sur les allocations de retraite et le régime à prestations déterminées dans son ensemble à la date d'évaluation, soit le 31 décembre.

(3)

## Publications Canvet Ltée

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

	2011		2010	
	Obligation au titre des prestations de retraite \$	Régime de retraite \$	Obligation au titre des prestations de retraite \$	Régime de retraite \$
Obligation au titre des prestations constituées	(143 200)	(17 687 800)	(126 524)	(13 792 372)
Juste valeur des actifs du régime	–	14 091 083	–	14 613 424
Excédent (insuffisance)	(143 200)	(3 596 717)	(126 524)	821 052
Montants non amortis	853		(931)	
Obligation au titre des prestations de retraite	(142 347)		(127 455)	

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer l'obligation globale au titre des prestations constituées sont les suivantes.

	2011		2010	
	Obligation au titre des prestations de retraite %	Régime de retraite %	Obligation au titre des prestations de retraite %	Régime de retraite %
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	3,9	4,6	4,0	5,5
Taux d'actualisation – charge de retraite	4,0	s. o.	4,5	s. o.
Taux de croissance de la rémunération	4,0	4,0	4,0	4,0
Rendement des actifs	s. o.	6,5	s. o.	6,5

(4)

## Publications Canvet Ltée

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

Le tableau ci-dessous présente des informations complémentaires sur le régime à prestations déterminées dans son ensemble :

	2011 \$	2010 \$
Cotisations patronales	460 118	470 083
Cotisations salariales	205 203	189 719
Prestations versées	1 192 498	567 728

La date de la prochaine évaluation actuarielle requise aux fins de la capitalisation est le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les actifs du régime disponibles pour le versement des prestations sont investis dans des fonds en gestion commune, comme suit.

	2011		2010	
	\$	%	\$	%
Titres du marché monétaire	245 967	1,7	761 237	5,2
Obligations	4 760 075	33,8	4 891 954	33,5
Actions	4 714 212	33,5	5 179 797	35,4
Actions étrangères	3 350 495	23,8	3 184 992	21,8
Biens immobiliers	1 020 334	7,2	595 444	4,1
	14 091 083	100,0	14 613 424	100,0

## 6 Instruments financiers

La société a choisi d'appliquer les exigences du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les instruments financiers de la société comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs, le montant à recevoir de la Direction nationale ainsi que les comptes créditeurs et charges à payer. La valeur comptable des ces instruments financiers s'apparente à leur juste valeur, en raison de leur échéance relativement courte.

Les équivalents de trésorerie comprennent des titres d'un fonds commun de placement du marché monétaire à hauteur de 1 470 841 \$ (1 671 742 \$ en 2010). Ce fonds investit dans des titres d'emprunt à court terme de qualité supérieure à taux fixe et variable émis par des gouvernements et des sociétés.

La société n'est pas exposée à un risque de crédit, de marché, de change ou de liquidité important.

(5)

## Publications Canvet Ltée

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2011

### 7 Engagements

La société a des engagements financiers en vertu d'ententes de location de locaux pour bureaux et de matériel de bureau, jusqu'au 31 décembre 2012. Ces obligations s'établissent comme suit.

Locaux pour bureaux \$	Matériel de bureau \$	Total \$
59 664	3 946	63 610

### 8 Gestion du capital

La société définit son capital comme étant les capitaux propres.

Dans la gestion du capital, les objectifs de la société sont de gérer de manière prudente ses activités afin d'assurer qu'elle demeure capable de poursuivre ses activités de publication d'articles d'information et d'informations sur l'histoire militaire du Canada et sur les actualités portant plus particulièrement sur les questions militaires et les questions d'intérêt pour les vétérans.

## Publications Canvet Ltée

Relevé des charges

(non audité)

Exercice clos le 31 décembre 2011

	2011 \$	2010 \$
<b>Revue</b>		
Collaboration de rédacteurs	102 012	108 330
Transport et messagerie	3 147	2 966
Illustrations	38 038	38 587
Affranchissement	783 140	656 087
Impression	761 301	728 680
Éditique	7 624	7 660
	1 695 262	1 542 310
<b>Employés</b>		
Salaires	665 056	631 359
Autres avantages	160 558	153 129
	825 614	784 488
<b>Administration</b>		
Services comptables et informatiques (note 4)	75 000	75 000
Commission de publicité – CCM	74 717	77 169
Location d'immeuble (note 4)	59 664	59 664
Réunions des correspondants	–	9 954
Réunions des administrateurs	6 000	6 000
Déplacements du personnel de la rédaction	45 433	48 866
Assurances	13 638	14 013
Divers	8 213	9 627
Frais de soutien du réseau (note 4)	3 000	3 000
Frais des kiosques	22 130	15 212
Fournitures de bureau	14 965	10 214
Affranchissement	3 328	3 915
Impression et papeterie	2 623	1 275
Honoraires	15 676	11 061
Promotion des ventes	54 304	50 406
Abonnements	2 548	1 782
Téléphone et télécopie	8 122	7 713
Amortissement	13 596	14 250
	422 957	419 121
<b>Frais liés à l'agence des abonnements (note 4)</b>	400 000	492 744
<b>Total des charges</b>	3 343 833	3 238 663

## RAPPORT DES CRÉANCES

<b>V. Mitchell-Veinotte</b>	<b>Président</b>
<b>I. Kruse</b>	<b>Membre</b>
<b>T. Wheeler</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Gosselin</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Golding</b>	<b>Membre</b>
<b>D. Gordon</b>	<b>Membre</b>
<b>P. Cook</b>	<b>Membre</b>
<b>C. Saunders</b>	<b>Membre</b>
<b>B. MacLachlan</b>	<b>Membre</b>
<b>K. Gatehouse</b>	<b>Membre</b>

DIRECTION		11 juin		12 juin		13 juin		Obsv.
		Accréditée	Proc.	Accréditée	Proc.	Accréditée	Proc.	
C.-B./Yukon	672	109	424	109	424	109	424	4
Alberta-TNO	562	101	325	101	325	101	325	3
Saskatchewan	235	79	127	79	127	79	127	2
Manitoba/NOO	342	70	256	70	256	70	256	5
Ontario	1469	413	1016	413	1016	413	1016	19
Québec	210	26	104	26	104	26	104	0
Nouveau-Brunswick	143	34	107	34	107	34	107	2
N.-É./Nunavut	300	167	131	167	131	167	131	23
Î.-P.-É.	33	29	3	29	3	29	3	1
Terre-Neuve/ Lab	65	27	38	27	38	27	38	8
CEN/APN	24	12	0	12	0	12	0	0
Zones des É-U	16	6	4	6	4	6	4	0
Zone d'Europe	5	2	3	2	3	2	3	0
<b>Total</b>	<b>4076</b>	<b>1075</b>	<b>2538</b>	<b>1075</b>	<b>2538</b>	<b>1075</b>	<b>2538</b>	<b>67</b>

Les chiffres indiquent le droit des directions au nombre de délégués et votes par procuration (Proc.), basé sur les chiffres définitifs de 2011 pour membres à vie, ordinaires, associés et affiliés votants (Sections 903 des Statuts généraux).

## RAPPORT DU COMITÉ DES RÉOLUTIONS DU CONGRÈS NATIONAL

<b>P. Varga</b>	<b>Présidente</b>
<b>W. Edmond</b>	<b>Vice-président</b>
<b>S. Clark</b>	<b>Secrétaire</b>

### STATISTIQUES

Le tableau suivant offre des statistiques sur le nombre de résolutions soumises par les directions provinciales et les comités de la Direction nationale pour faire l'objet d'étude par les délégués au congrès.

Directions	Adoptées lors des congrès provinciaux	Des filiales en passant par les directions provinciales	Nombre total de résolutions
C.-B./Yukon	13	0	13
Alberta-TNO	2	0	2
Saskatchewan	7	2	9
Manitoba/NOO	6	0	6
Ontario	2	2	4
Québec	5	0	5
Nouveau-Brunswick	9	0	9
N.-É./Nunavut	4	0	4
Î.-P.-É.	0	1	1
Terre-Neuve/ Labrador	3	0	3
Comités de la Direction nationale	0	0	30
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>86</b>

Le nombre total de résolutions à examiner est de 86, alors qu'en 2010, un total de 137 résolutions avaient été présentées aux délégués au congrès.

## INDEX AUX RÉOLUTIONS

<b>Comité/Sujet</b>	<b>No. Page</b>
<b>Anciens combattants, Service et Aînés</b>	143
<b>Généralités</b>	143
<b>Prestations d'invalidité</b>	145
<b>Programme pour l'Autonomie des Anciens combattants &amp; autres Prestations</b>	149
<b>FC / GRC</b>	153
<b>Funérailles et Inhumation</b>	154
<b>Santé médicale / mentale</b>	155
<b>Aînés</b>	156
<b>Coquelicot et Souvenir</b>	157
<b>Défense et Sécurité</b>	159
<b>Constitution et Lois</b>	160

## ABRÉVIATIONS

En se référant aux résolutions on devrait noter que chacune a un numéro de code.

Les abréviations pour les directions sont très bien connues, par exemple QUÉ, ALTA-TNO, etc. Le numéro qui suit est simplement un numéro de contrôle lequel identifie la liste des résolutions de chaque direction.

Le “/C” qui suit une résolution indique que celle-ci fut approuvée par un congrès provincial. La procédure pour présenter au congrès toute résolution non approuvée dans la Section 2 est qu’un comité électoral décidera quelles résolutions soumises par les directions seront présentées et désignera la personne qui fournira l’explication.

Divers comités permanents ou nationaux ont soumis des résolutions et ce qui suit est une liste des abréviations utilisées:

<b>CEN</b>	<b>Conseil exécutif national</b>
<b>OSE</b>	<b>Officiers Supérieurs Élus</b>
<b>ACSA</b>	<b>Anciens Combattants, Service et Aînés</b>
<b>C&amp;S</b>	<b>Coquelicot et Souvenir</b>
<b>ADH</b>	<b>Adhésion</b>
<b>D et S</b>	<b>Défense et Sécurité</b>
<b>R&amp;R</b>	<b>Rituel et Récompenses</b>
<b>C&amp;L</b>	<b>Constitution et Lois</b>
<b>RP</b>	<b>Relations publiques</b>

**LES RÉOLUTIONS QUI SUIVENT SONT  
CELLES QUE LES COMITÉS DU CONGRÈS  
RECOMMANDENT À CE 44<sup>ième</sup> CONGRÈS  
NATIONAL D'EXAMINER FAVORABLEMENT**

**RÉSOLUTION DE LOYAUTÉ  
LE 10 JUIN 2012**

**LES MEMBRES DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE OFFRENT LEURS  
MEILLEURS VŒUX À SA MAJESTÉ ELIZABETH II ET DÉSIRENT COMMUNIQUER  
HUMBLEMENT À SA MAJESTÉ CETTE EXPRESSION DE LOYAUTÉ ET  
D'ALLÉGEANCE.**

**LES MEMBRES SE RÉUNIRONT EN L'HONNEUR DE NOTRE 44<sup>e</sup> CONGRÈS  
NATIONAL À HALIFAX, EN NOUVELLE-ÉCOSSE, DURANT LA PÉRIODE DU 10 AU  
13 JUIN 2012.**

**NOUS COMMÉMORONS JOYEUSEMENT LE JUBILÉ DE DIAMANT DE SA  
MAJESTÉ ET PRIONS QUE VOTRE TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ SOIT ÉPARGNÉE  
AFIN DE GUIDER LA DESTINÉE DES NATIONS DU GRAND COMMONWEALTH.**

**JE VOUS PRIE D'AGRÉER, VOTRE MAJESTÉ, L'EXPRESSION DE MES  
SENTIMENTS LES PLUS DÉVOUÉS**

**PALAIS DE BUCKINGHAM**

**JE VOUS SAIS GRÉ DU MESSAGE DE SALUTATIONS LOYALES QUE VOUS M'AVEZ  
ENVOYÉ DE LA PART DES MEMBRES DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE À  
L'OCCASION DU SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE MON ACCESSION AU TRÔNE.**

**JE VOUS REMERCIE DE VOTRE LOYAUTÉ ET DE VOTRE SOUTIEN, ET MES  
MEILLEURS VŒUX À VOUS TOUS À HALIFAX OÙ A LIEU VOTRE QUARANTE-  
QUATRIÈME CONGRÈS NATIONAL.**

**ELIZABETH R.**

## ANCIENS COMBATTANTS, SERVICE ET AÎNÉS

### GÉNÉRALITÉS

#### 1. Composition - Tribunal des Anciens combattants, Révision et Appel ACSÂ 1

**ATTENDU QUE** le Tribunal des Anciens combattants, Révision et Appel, est un tribunal fédéral qui traite les appels au sujet des décisions rendues par Anciens Combattants Canada sur les demandes d'invalidité;

**ATTENDU QUE** ce tribunal a la responsabilité de traiter les appels qui se rapportent aux blessures imputables au Service des Anciens combattants des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Ministre d'Anciens Combattants Canada soit prié d'examiner la composition du Tribunal des Anciens combattants, Révision et Appel, et qu'il prenne en considération la nomination d'anciens membres de la GRC et des FC au Tribunal afin d'assurer qu'il existe une représentation suffisante avec la compréhension et la connaissance de l'expérience opérationnelle de tous les Anciens combattants.

#### 2. Extension aux Réservistes ACSÂ 2

**ATTENDU QUE** les Forces canadiennes (FC) comptent de plus en plus sur les réservistes pour les aider à s'acquitter des engagements internationaux présents du Canada: par exemple, un sur quatre des membres des FC déployés en Afghanistan sont des réservistes, et une proportion plus élevée de réservistes sont des soldats à un risque plus élevé d'être blessés;

**ATTENDU QUE** quoique les réservistes soient admissibles aux services dans le cadre de la Nouvelle Charte des Anciens combattants, il est souvent plus difficile de les connecter à leur accès aux programmes du Ministère de la Défense nationale/Forces canadiennes (MDN/FC) et Anciens Combattants Canada (ACC) parce les réservistes ont tendance à réintégrer leurs vies civiles ou communautés immédiatement suite à leur déploiement et pourraient ne pas être conscients des programmes et prestations disponibles;

**ATTENDU QUE** l'Équipe de Liaison de Conseiller de la réserve de MND/FC un projet pilote de quatre ans s'est avéré capable de suivre plus de 90 % des réservistes déployés et à communiquer avec la plupart des réservistes et les informer des prestations et services de santé disponibles. Ce projet, terminé maintenant, n'a pas été remplacé; et

**ATTENDU QU'ACC** a mené une Étude sur la Vie après Service dans le but de comprendre les questions se rapportant aux membres des FC après la libération. Cette étude comprenait seulement des membres des la Force régulière:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ACC** et le MDN/FC mettent en œuvre un Programme d'Extension afin d'assurer que tous les réservistes et leurs familles soient conscient des programmes et services de santé disponibles; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QU'ACC** mène l'Étude sur la Vie après Service pour membres de la Force de réserve afin de mieux comprendre leurs besoins uniques et exigences de programmes.

**3. Crédits d'impôt pour l'Employeur  
ACSÂ 3**

**ATTENDU QUE** les Anciens combattants devraient être reconnus pour leur Service et sacrifices au pays;

**ATTENDU QU'**il est important que les Anciens combattants aient l'occasion d'effectuer la transition à un emploi significatif suite à leur Service au pays; et

**ATTENDU QUE** les membres des Forces canadiennes (FC) blessés ou survivants ont des besoins uniques et souvent font face à des défis physiques et financiers importants: **QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**afin d'encourager les employeurs privés à offrir des emplois aux Anciens combattants, que ces employeurs privés qui embauchent des Anciens combattants devraient recevoir un crédit d'impôt du Gouvernement fédéral; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QU'**un crédit d'impôt additionnel devrait être accordé aux sociétés privées qui embauchent des guerriers blessés ou leurs survivants.

**4. Carte d'Identité – Anciens combattants/Familles d'Anciens combattants  
ACSÂ 4**

**ATTENDU QUE** la Carte d'États de Service – DNI est émise aux membres qui quittent ou ont quitté les Forces canadiennes (FC) avec 10 années ou plus de Service;

**ATTENDU QUE** les FC émettent de leur propre chef une Carte d'Identité de Famille militaire (CIFM) aux conjoints et personnes à charge des membres des FC;

**ATTENDU QU'**à la libération des FC, la CIFM n'est plus valide;

**ATTENDU QUE** tout Ancien combattant qui a servi son pays comme volontaire et a complété avec succès l'entraînement de classification professionnelle mérite éminemment de recevoir une reconnaissance visible de son Service au Canada, sous la forme d'une Carte d'identité d'Ancien combattant;

**ATTENDU QUE** cette reconnaissance est aussi notamment importante pour les familles. Les familles des FC sont le fer de lance des FC et la CIFM est une reconnaissance officielle à la fois de la famille militaire, comme partie intégrale de l'organisation, et la fierté avec laquelle les conjoints/partenaires et enfants contribuent et appuient les efforts de notre personnel et notre pays;

**ATTENDU QUE** la création d'une CIFM redonnera cette reconnaissance officielle et rendra hommage aux sacrifices que les familles ont faits à l'appui du Canada. Lorsqu'un Ancien combattant est décédé, la veuve/le veuf n'aucun moyen standard de reconnaissance qu'elle/il est la veuve/le veuf d'un Ancien combattant; et

**ATTENDU QU'**un nombre grandissant d'établissements commerciaux, aux niveaux local, national et international ont présenté des programmes d'appréciation qui offrent des rabais significatifs pour marchandises et services, ainsi qu'accès à des activités communautaires et sportives pour Anciens combattants et leurs familles. Avec une reconnaissance officielle établissant leur identité comme la famille d'un Ancien combattant, la carte faciliterait grandement l'accès à ces avantages:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'** Anciens Combattants Canada offre une Carte d'Identité d'Ancien combattant à tous les Anciens combattants des FC et une Carte d'identité de Familles d'Anciens combattants dans le but d'honorer la résilience inhérente aux familles d'Anciens combattants et rendre hommage aux sacrifices des familles à l'appui du Canada

## PRESTATIONS D'INVALIDITÉ

### 5. Offset de Pension d'Invalidité d'ACC par l'Invalidité de Longue Durée du RARM ACSÂ 5

**ATTENDU QUE** ceux jugés admissibles pour pensions d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC) sont victimisés par un offset du montant versé pour Invalidité de Longue Durée, dans le cadre du Régime d'assurance-revenu militaire (RARM), comme prestations mensuelles du Remplacement du Revenu;

**ATTENDU QUE** les pensions d'invalidité d'ACC ne sont pas imposables et ne sont pas considérées un revenu, mais comme des prestations d'invalidité pour compenser pour douleurs et souffrances pour blessures imputables au service du pays;

**ATTENDU QU'**il existe une autre contradiction, à savoir que les membres des Forces canadiennes encore en Service actif peuvent recevoir une pension d'invalidité d'ACC tout en touchant leur plein salaire; et

**ATTENDU QUE** cette injustice a été corrigée dans la Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes (Nouvelle charte des Anciens combattants):

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** l'offset du RARM des pensions d'invalidité d'ACC soit terminé immédiatement; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** le Conseil du Trésor qui établit les règles à ce sujet reconnaisse que les besoins opérationnels et l'impact de l'environnement opérationnel des membres des Forces canadiennes sont très différents de ceux des fonctionnaires.

### 6. Réduction annuelle de 10 % de la Prestation de Décès acquittée en vertu de la Prestation supplémentaire de Décès (PSD) ACSÂ 6

**ATTENDU QU'**avec l'adoption du Projet de Loi C-78, en 1999, la réduction annuelle de la couverture de la Prestation de Décès acquittée pour fonctionnaires débute maintenant à l'âge de 66; cependant, la même réduction pour les membres des Forces canadiennes (FC) débute à l'âge de 61; et

**ATTENDU QUE** cette anomalie dans les prestations désavantage clairement les membres des FC qui servent leur pays avec loyauté:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la réduction annuelle de la couverture de la Prestation de Décès acquittée soit retardée jusqu'à l'âge de 66 ans pour qu'elle soit en ligne avec celle des fonctionnaires.

### 7. Demande - Agent Orange ACSÂ 7; N.-B. 1/C; N.-B. 2/C

**ATTENDU QU'**il s'est produit plusieurs discussions et de la controverse au sujet de l'utilisation de l'Agent Orange à la Base de Gagetown;

**ATTENDU QU'**Anciens Combattants Canada (ACC) avait annoncé une extension du programme de compensation ex gratia de 20,000 \$, jusqu'au 30 décembre 2011;

**ATTENDU QU'**en dépit de la date limite, des maladies ont continué d'être diagnostiquées pendant plusieurs années, et que le Gouvernement a une obligation de reconnaître ces familles; et

**ATTENDU QUE** les critères d'admissibilité des conditions de l'institut de Médecine se rapportant à l'exposition à l'Agent Orange – Mise à Jour 2004 continuent de s'appliquer et ne comprennent pas les conditions de la Mise à Jour 2010 de l'Institut de Médecine:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ACC** supprime la date limite artificielle et continue le programme afin de s'assurer que toutes les familles affectées par l'Agent Orange soient reconnues; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QU'ACC** modifie les critères d'admissibilité du programme pour comprendre les conditions se rapportant à l'exposition à l'Agent Orange de la mise à jour 2010, de l'Institut de Médecine.

**8. Exposition à l'Environnement  
ACSÂ 8**

**ATTENDU QUE** le gouvernement a annoncé un paiement ex gratia pour ceux exposés à l'Agent Orange, basé sur l'existence ou non de bénéficiaires encore vivants ou avaient travaillé et s'étaient entraînés dans la région de Gagetown durant un bloc de temps spécifique ou dans une région spécifique;

**ATTENDU QU'ACC** Anciens Combattants Canada (ACC) accordera des prestations d'invalidité pour exposition directe à l'Agent Orange, basé sur des exigences d'admissibilité strictes et chimériques, y compris la manutention, le toucher ou l'exposition directe à de tels produits chimiques, mais ne reconnaîtra pas les effets d'exposition secondaire, notamment l'entraînement dans un champ et la fonction de dispersion, de creusement et de retournage du sol contenant différents matériaux de guerre où l'Agent Orange et autres produits chimiques avaient été dispersés; et

**ATTENDU QU'ACC** ne reconnaîtra pas l'exposition à l'environnement de radiation, notamment de résidus de munitions en uranium appauvri, comme un lien de cause à effet pour l'obtention de prestations d'invalidité:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'ACC** reconnaisse et examine les lignes directrices de droit à admissibilité qui se rapportent à l'exposition à l'Agent Orange et l'uranium appauvri, comme déterminants d'une invalidité.

**9. Garantir que les Anciens combattants handicapés reçoivent un revenu équitable pour durée de vie  
ACSÂ 9**

**ATTENDU QUE** les Anciens combattants sont admissibles à recevoir les avantages financiers (75 % du salaire brut (taxable), à un minimum de 40,000 \$) durant leur participation dans un programme de réadaptation;

**ATTENDU QUE** les Anciens combattants frappés d'incapacité permanente peuvent recevoir les avantages financiers jusqu'à l'âge de 65;

**ATTENDU QUE** c'est explicitement dévastateur pour les Anciens combattants blessés à un jeune âge car ils continueront d'être compensés à un niveau de salaire faible pour le reste de leurs vies; et

**ATTENDU QUE** des difficultés économiques sont créées pour les Anciens combattants qui atteignent l'âge de 65 ans et ont été incapables (en raison de blessures) de faire fructifier leur Régime de Pensions du Canada ou d'économiser pour leur retraite:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'** afin d'assurer que les Anciens combattants handicapés, durant leur réadaptation et à la recherche d'un emploi, reçoivent un revenu équitable

et correspondant à une carrière militaire normale. Anciens Combattants Canada (ACC) devrait établir les avantages financiers à 100 % du revenu pour la durée de vie; et **QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** pour les récipiendaires permanents, ACC devrait augmenter la prestation de retraite supplémentaire à 6 % des avantages financiers et non-imposable.

**10. Indemnité de Décès – Nouvelle Charte des Anciens combattants  
ACSÂ 10**

**ATTENDU QU'**en vertu de la législation présente les membres célibataires des Forces canadiennes (FC) dont le décès est imputable au Service militaire ne sont pas admissibles à l'indemnité de décès;

**ATTENDU QUE** les membres mariés ou qui vivent en droit coutumier ("common law") des FC sont admissibles à l'indemnité de décès;

**ATTENDU QUE** l'indemnité de décès est accordée pour perte non rentable se rapportant à la douleur permanente et la souffrance causée à la famille;

**ATTENDU QUE** la compensation pour perte de revenus est versée en vertu du Programme des Avantages financiers; et

**ATTENDU QUE** de telles iniquités sont contraires aux égalités de base pour la protection desquelles les membres des Forces canadiennes sont morts:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** tous les membres des FC dont le décès est imputable au Service militaire soient accordés l'indemnité de décès en vertu de la Nouvelle Charte des Anciens combattants; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** de telles indemnités soient rétroactives à 2006.

**11. Indemnité d'Invalidité – Conseils financiers  
ACSÂ 11**

**ATTENDU QUE** certains Vétérans et familles éprouvent de la difficulté à gérer judicieusement une large somme d'argent et s'avantageraient de conseils financiers et d'appui; et

**ATTENDU QU'**Anciens Combattant Canada (ACC) accorde 500 \$ pour conseils financiers, une somme insuffisante pour obtenir des services continus de conseils financiers:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**ACC augmente le financement à 1,500 \$ afin de permettre aux Vétérans et familles l'embauchage de conseillers financiers qualifiés.

**12. Anomalie – Avantages financiers pour Réservistes à temps partiel  
ACSÂ 12**

**ATTENDU QUE** les avantages financiers sont maintenant établis à un minimum de 40,000 \$ par année pour Vétérans de la Force régulière et Réservistes à temps plein, qui sont en en réadaptation ou qui ne peuvent pas retourner au travail;

**ATTENDU QUE** les Réservistes à temps partiel (Classe A et Classe b, moins de 180 jours) sont compensés avec un minimum de 24,300 \$ par année parce qu'ils ont été blessés en raison de leur Service militaire;

**ATTENDU QUE** les Réservistes à temps partiel ont les mêmes besoins que les Vétérans de la Force régulière et les Réservistes à temps plein; et

**ATTENDU QU'**Anciens Combattants Canada (ACC) a déclaré qu'un revenu minimum de 40,000 \$ par année est requis pour assurer que les besoins fondamentaux de nourriture, hébergement et vêtements sont satisfaits; cependant les Réservistes à temps partiel qui ne peuvent pas travailler et qui ont été blessés durant leur Service militaire sont privés du même niveau d'appui:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**ACC mette fin à l'anomalie de revenu des avantages financiers à l'endroit des Réservistes à temps partiel et fournissent à ces Vétérans des Forces canadiennes, dont les blessures sont imputables à leur Service, les mêmes avantages, peu importe la nature de leur Service et où et quand ils ont servi.

**13. Extension – Programme d'Aide à l'Éducation  
ACSÂ 13**

**ATTENDU QUE** le Programme d'Aide à l'Éducation offre de l'aide financière pour l'enseignement secondaire des enfants des membres de Forces canadiennes (FC) qui ont perdu la vie en raison de leur Service militaire; et

**ATTENDU QUE** les membres des FC qui ont souffert de déficience sévère et permanente, imputable à leur Service n'ont pas les moyens financiers d'économiser pour l'enseignement secondaire de leurs enfants et font face à des défis significatifs durant toute leur carrière:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**Anciens Combattants Canada reconnaisse les défis de toute leur carrière et les limites financières des membres des FC qui ont été frappés d'incapacité permanente et étende les prestations dans le cadre du Programme d'Aide à l'Éducation aux enfants de ces familles.

**14. Allocation pour Soins – Nouvelle Charte des Anciens combattants  
ACSÂ 14**

**ATTENDU QUE** l'Allocation pour Soins est un programme dans le cadre de la Loi sur les Pensions qui reconnaît les exigences de prodiguer des soins aux Anciens combattants handicapés;

**ATTENDU QUE** la Nouvelle Charte des Anciens combattants ne comprend pas un programme similaire et, en raison de ceci, les familles des Vétérans handicapés des Forces canadiennes doivent faire face elles-mêmes aux coûts de prodiguer des soins; et

**ATTENDU QUE** des familles souffrent d'épuisement professionnel, stress et difficultés financières en raison des exigences de soins de toute une carrière, en particulier, après 65 ans lorsque le revenu des Vétérans diminue de façon significative:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**Anciens Combattants Canada (ACC) reconnaisse les défis associés avec la provision de soins que plusieurs Vétérans doivent affronter durant leurs activités quotidiennes, et qu'ACC inclut l'Allocation pour Soins dans la Nouvelle Charte des Anciens combattants.

## LE PAAC ET AUTRES PRESTATIONS DE SANTÉ

### 15. Rationalisation des Critères d'Admissibilité pour Prestations de Soins de Santé ACSÂ 15

**ATTENDU QUE** les politiques présentes sur la livraison des Prestations de Soins de Santé sont très complexes et, pour cette raison, très difficiles à comprendre, même selon la perspective des individus qui gèrent ces prestations;

**ATTENDU QUE** ces politiques sont encore plus complexes du point de vue des bénéficiaires qui sont souvent de santé fragile;

**ATTENDU QUE** le coût des médicaments et des traitements curatifs continuent de grimper;

**ATTENDU QUE** les prestations de santé fournies, en particulier dans le cadre du Programme pour l'Autonomie des Anciens combattants, et les prestations de traitements sont insuffisantes pour répondre aux besoins des Anciens combattants et aidants naturels; et

**ATTENDU QU'**en raison de la complexité associée avec différentes portes d'entrée et guides d'admissibilité, les Anciens combattants sont souvent hésitants à solliciter des prestations et, surtout comprendre leurs exigences d'admissibilité:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**Anciens Combattants Canada (ACC) exécute une rationalisation compréhensive des critères d'admissibilité pour prestations de Soins de Santé. Les critères d'admissibilité devraient être plus traitables pour les décideurs et les Anciens combattants et leurs familles de façon que le processus soit simplifié, des 18 catégories présentes, à un maximum de quatre catégories, tel que recommandé dans le Report «Parole d'Honneur», du Conseil consultatif sur la Gériatrie, de 2006.

### 16. PAAC pour GRC ACSÂ 16

**ATTENDU QUE** des récents changements à l'admissibilité au Programme pour l'Autonomie des Anciens combattants (PACC) permet à présent aux membres des Forces canadiennes de se qualifier lorsqu'ils sont en Service actif ou suite à la libération lorsque qualifiés en raison de leur condition leur donnant droit; et

**ATTENDU QUE** la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est admissible aux paiements de pension d'invalidité durant leur Service actif ou suite à la libération, et que le financement provient de l'enveloppe fiscale du Solliciteur général:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le PAAC sera disponible aux membres de la GRC dans les mêmes conditions qu'aux membres des FC, et que le financement requis provienne de l'enveloppe fiscale du Solliciteur général, avec l'appui total du Commissaire de la GRC.

### 17. Prestations du PAAC – Anciens combattants de Santé fragile ACSÂ 17; SASK 4/C; N.-B. 3/C

**ATTENDU QUE** les Anciens combattants qui effectuent une demande pour les prestations du Programme pour l'Autonomie des Anciens combattants (PAAC) sont souvent de santé fragile approchant la fin de la vie;

**ATTENDU QUE** le traitement des demandes pour prestations du PAAC pour les Anciens combattants de santé fragile n'est considéré que lorsque ces Anciens combattants ont

établi l'admissibilité à une invalidité ou faible revenu, ce qui résulte en de longs retards et souvent accroît les dépenses d'Anciens Combattants Canada; et

**ATTENDU QUE** le PAAC est très important pour garder les Anciens combattants autonomes et en toute sécurité dans leur propre domicile:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** tous les Anciens combattants de la 2<sup>ième</sup> Guerre mondiale et la Guerre de Corée soient jugés admissibles aux prestations du PAAC, basé sur le besoin, indépendamment d'établir un droit à l'invalidité ou du statut de faible revenu, tel que recommandé par le Conseil consultatif de Gérontologie dans son Rapport de 2006, intitulé «Parole d'Honneur»; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** tous les Anciens combattants alliés de la 2<sup>ième</sup> Guerre mondiale et la Guerre de Corée soient jugés admissibles aux prestations du PAAC, basé sur le besoin, indépendamment de leur revenu, tel que recommandé par le Conseil consultatif de Gérontologie dans son rapport de 2006 «Parole d'Honneur».

**18. Extension des Prestations du PAAC aux Survivants**

**ACSÂ 18; ONT 1/C; SASK 5/C; N.-B. 6/C; N.-B. 9/C**

**ATTENDU QUE** les critères d'admissibilité pour prestations du PAAC pour survivants est le résultat de l'extension et l'expansion des prestations au cours de plusieurs années;

**ATTENDU QUE** le PAAC n'est pas disponible à tous les survivants de la 2<sup>ième</sup> Guerre mondiale et la Guerre de Corée et dépend d'un nombre de critères d'admissibilité complexes, difficiles à comprendre pour les décideurs et les Anciens combattants; et

**ATTENDU QUE** les survivants des Anciens combattants de guerre ont appuyé leurs conjoints pendant plusieurs années, et que leur contribution devrait être reconnue:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**Anciens Combattants Canada mette fin ces critères d'invalidité complexes pour prestations dans le cadre du PAAC et incluent les survivants des Anciens combattants alliés. Cette prestation devrait être accordée à ces survivants, basé sur le besoin, et avait été recommandée par le Conseil consultatif de Gérontologie dans son rapport de 2006 «Parole d'Honneur».

**19. Portabilité des Services dans le cadre du PAAC**

**ACSÂ 19**

**ATTENDU QU'**un Ancien combattant dans le Programme pour l'Autonomie des Anciens combattants (PAAC) qui réside dans un condominium / logement type coopératif n'est pas qualifié pour un remboursement pour l'entretien paysager, par Anciens Combattants Canada; et

**ATTENDU QU'**un Ancien combattant dans le PAAC qui réside dans un condominium/ logement type coopératif paie un honoraire mensuel d'entretien pour couvrir les coûts de tondage du gazon et de l'enlèvement de la neige, c'est à dire l'entretien paysager:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**Anciens combattants Canada rembourse l'Ancien combattant dans le PAAC qui réside dans un condominium ou un logement de retraite type coopératif, la portion de l'honoraire affecté à l'entretien paysager, soit mensuellement ou annuellement.

**20. 2400 \$ – Augmentation de l’Allocation du PAAC  
N.-B. 7/C**

**ATTENDU QUE** nous avons été informés par certains conjoints survivants que les différents montants d’argent affectés pour le nettoyage et entretien et l’entretien paysagiste, à titre individuel, étaient parfois insuffisants pour répondre à leurs besoins présents en raison de:

- a. les tempêtes de neige sévères ou fréquentes ont consommé les fonds affectés et, par conséquent, il n’y avait pas de fonds suffisants pour les mois d’été pour couvrir tout entretien paysagiste additionnel,
- b. la majorité des honoraires des sociétés de nettoyage peuvent charger entre 60 \$ et 80 \$ de l’heure pour le nettoyage du domicile, ce qui limiterait le nombre de visites, et
- c. les fournisseurs enregistrés ou les individus chargent maintenant plus pour leurs services de nettoyage et entretien; et

**ATTENDU QUE** les situations mentionnées ci-dessus ont créé des difficultés financières pour certains conjoints survivants à faible revenu ou handicapés:

**QU’IL SOIT RÉSOLU QU’ACC** examine le montant maximum de 2,400 \$ pour le PAAC, car ce montant est en place depuis plusieurs années et n’a pas été changé ou modifié afin de tenir compte des prix présents chargés aujourd’hui; et

**QU’IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** lorsqu’un conjoint à faible revenu ou handicapé a connu certaines difficultés financières, que de l’aide financière d’ACC lui soit fournie par ACC.

**21. Extension des Critères – Évaluation des Prestations d’Anciens combattants de Santé fragile, Programme pour l’Autonomie des Anciens combattants  
ONT 3**

**ATTENDU QU’Anciens Combattants Canada** a instauré les critères d’Anciens combattants de santé fragile dans le Programme pour l’Autonomie des Anciens combattants (PAAC); **ATTENDU QUE** cette nouvelle politique permet à un Ancien combattant souffrant de toute invalidité pensionnée ou qui reçoit une indemnité de faire demande pour une évaluation d’Anciens combattants de santé fragile dans le cadre du PAAC, en vertu de nouveaux critères d’Anciens combattants de santé fragile;

**ATTENDU QUE** l’évaluation fut basée sur l’appui des besoins de santé personnels (aide avec bain, habillage, nourrissage, élimination et propreté) ou restrictions de mobilité;

**ATTENDU QUE** les Anciens combattants souffrant de maladies coronariennes sont encouragés par leurs spécialistes de maintenir un niveau de mobilité et n’ont aucuns autres besoins de santé qui exigent un besoin de soutien; ils sont refusés les prestations dans le cadre du PAAC en vertu des critères d’Anciens combattants de santé fragile présents; et **ATTENDU QUE** le spécialiste traitant recommande que l’Ancien combattant demeure mobile et souligne que ce dernier ne participe pas dans des exercices épuisants ou travail ardu (déblaiement de neige, tonte de gazon):

**QU’IL SOIT RÉSOLU QU’Anciens Combattants Canada** modifie l’évaluation de ses critères d’Ancien combattant de santé fragile dans son PAAC pour comprendre l’approbation pour les Anciens combattants qui souffrent de maladies coronariennes où le spécialiste traitant limite les exercices épuisants ou les activités de travail ardu dans leur régime quotidien.

**22. Extension de l'Admissibilité aux Soins de Longue Durée  
ACSÂ 20; SASK 3/C; QUÉ 2/C**

**ATTENDU QUE** les critères d'admissibilité présents sont très complexes et n'offrent pas un accès égal aux Soins de Longue Durée, aux Anciens combattants;

**ATTENDU QU'**accès aux prestations et services ne devraient pas dépendre quand et où l'Ancien combattant a servi; et

**ATTENDU QUE** les Anciens combattants jugés sérieusement handicapé avec plus de 78 % d'invalidité imputable au Service pourraient ne pas être admissibles au Soins de Longue Durée:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les critères d'admissibilité soient modifiés pour accommoder TOUS les Anciens combattants de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale et la Guerre de Corée, peu importe si l'exigence de Soins de Longue Durée est liée à une condition pensionnée; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** l'admissibilité aux Soins de Longue Durée pour tous les Anciens combattants modernes soit modifiée pour comprendre tous les Anciens combattants jugés sérieusement handicapés, avec plus de 78 % d'invalidité imputable au Service.

**23. Aide avec Autre Niveau de Soins (ANS) pour Anciens combattants  
ONT 4**

**ATTENDU QUE** l'évaluation de placement de certains Anciens combattants pourrait résulter en une période étendue d'attente pour admission dans un établissement de Soins de Longue Durée (SLD);

**ATTENDU QUE** certains Anciens combattants sont hospitalisés avant d'être évalués et acceptés dans le placement pour SLD;

**ATTENDU QUE** les hôpitaux essaient de libérer et retourner l'Ancien combattant à l'atmosphère de résidence aussitôt que possible en attendant le placement dans les SLD;

**ATTENDU QUE** certains conjoints ne peuvent pas prodiguer le niveau de soins personnels exigés par l'Ancien combattant s'il était retourné à l'atmosphère de résidence;

**ATTENDU QUE** les hôpitaux suggéreront et accepteront un transfert de malade hospitalisé à ANS, au coût d'environ 70.00 \$ par jour;

**ATTENDU QUE** le placement d'un Ancien combattant dans un hébergement pourrait créer un fardeau financier pour le conjoint et la famille; et

**ATTENDU QU'**Anciens Combattants Canada (ACC) aidera et partagera le coût de placement dans les SLD pour Anciens combattants qualifiés:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**ACC soit pétitionné de couvrir les coûts ou le remboursement des Anciens combattants qualifiés ou les Anciens combattants qui pourraient devenir qualifiés pour aide de partage du placement dans les SLD lorsqu'ils sont dans des hébergements d'ANS, en attendant le placement dans un établissement de SLD.

## FC/GRC

### 24. Détermination des Pensions de Survivants – Loi sur la Pension de Retraite des Forces canadiennes (LPRFC)

#### ACSÂ 21

**ATTENDU QUE** les membres des Forces canadiennes (FC) et leurs familles comptent en grande partie sur la pension de retraite (pension pour service) pour fournir la portion principale de leur revenu de retraite;

**ATTENDU QUE** la Loi sur la Pension de Retraite des FC (LPRFC) pourvoit pour une allocation de survivant payée à seulement 50 % de la pension de retraite du membre, basé sur une formule conçue durant des périodes économiques différentes; et

**ATTENDU QU'**un survivant fait face à plusieurs ajustements de style de vie, en particulier, en ce qui a trait aux indemnités de subsistance excédant 50 % des dépenses encourues par un couple avant le décès du pensionné:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** l'allocation de survivant dans le cadre de la LPRFC soit payée à un montant équivalent au moins à 70 % de la pension du membre, ce qui est plus près de la normale dans les plans de pension du secteur privé.

### 25. Élimination de l'Offset au Régime de Pensions du Canada (RPC) à l'âge de 65

#### ACSÂ 22

**ATTENDU QUE** les membres des Forces canadiennes (FC) qui prennent leur retraite avec les prestations de pension de la Loi sur la Pension de Retraite des Forces canadiennes (LPRFC) sont soumis à une diminution de ces prestations lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 et sont admissibles aux prestations du Régime de Pensions du Canada (RPC);

**ATTENDU QUE** ceci en effet réduit les prestations de la LPRFC alors que ces prestations sont grandement requises;

**ATTENDU QUE** les membres des FC avaient, en effet, contribué à la fois au RPC et la LPRFC, et que le Fonds de Pension de la LPRFC a accumulé un large surplus; et

**ATTENDU QUE** les membres des FC n'ont jamais été interrogés à savoir s'ils désiraient ou non une approche superposée dans les prestations de la LPRFC et du RPC:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** l'offset du RPC à l'âge de 65 soit éliminé et que les fonds en surplus dans la LPRFC soient utilisés pour payer les prestations superposées, similaires aux prestations versées aux parlementaires.

### 26. Étendre le droit au Programme de Soins

#### ACSÂ 23

**ATTENDU QUE** lorsque le droit au Programme de Soins fut annoncé, le communiqué de presse indiquait que tous les membres des Forces canadiennes (FC) blessés seraient admissibles aux prestations;

**ATTENDU QUE** lorsque mis en œuvre, l'admissibilité aux soins auxiliaires des FC, la prestation d'aidant naturel et la prestation d'amélioration de l'éducation des conjoints étaient limitées seulement aux membres des FC blessés en Afghanistan et membres de leurs familles;

**ATTENDU QUE** le droit au Programme de Soins classe par catégories les membres des FC blessés et gravement malades selon où ils avaient servi:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Ministère de la Défense nationale/Forces canadiennes reconnaissent que ceux qui subissent des maladies et des blessures au Service de leur pays devraient avoir accès aux mêmes prestations, peu importe la nature de leur Service et où et quand ils ont servi. Le droit aux prestations du Programme de Soins devrait être disponible à tous ceux qui servent leur pays, peu importe où ils ont été blessés.

## **FUNÉRAILLES ET INHUMATIONS**

### **27. Augmentation immédiate des prestations de funérailles et d'inhumations pour Anciens combattants ACSÂ 24**

**ATTENDU QUE** les prestations de funérailles et d'inhumations du Fonds du Souvenir d'Anciens Combattants Canada n'ont pas été mises à jour depuis novembre 2001 alors que le maximum autorisé fut augmenté de 2,993 \$ à 3,600 \$;

**ATTENDU QUE** les coûts moyens de services funèbres ont augmenté de façon constante chaque année depuis 1995, tandis que l'Association canadienne des Services funèbres et les familles des Anciens combattants se plaignent que la prestation maximum autorisée dans le cadre du Programme de Funérailles et d'Inhumations du Fonds du Souvenir n'a pas marché de pair avec les augmentations annuelles inflationnistes, depuis 1995;

**ATTENDU QUE** la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et les Forces canadiennes (FC) ont eu leurs coûts maximum autorisés, augmentés récemment à 12,700 \$, en reconnaissance de services funèbres plus élevés; et

**ATTENDU QUE** plusieurs Anciens combattants qui maintenant n'ont pas les fonds suffisants sont refusés des funérailles et une inhumation dignifiées, à cause du coût accru des services funèbres:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Ministre d'Anciens Combattants Canada augmente immédiatement le taux maximum autorisé du Programme de funérailles et d'inhumations, du Fonds du Souvenir,

### **28. Prestations de Funérailles et d'Inhumations ACSÂ 25**

**ATTENDU QUE** les prestations de funérailles et d'inhumations pourraient ne s'appliquer qu'aux Vétérans des Forces canadiennes (FC) qui sont qualifiés pour les avantages financiers ou l'allocation de soutien du revenu des FC;

**ATTENDU QUE** les critères d'admissibilité pour ces prestations seront vraisemblablement très restreignants car l'admissibilité à ces programmes exige l'achèvement avec succès du Programme de Réadaptation; et

**ATTENDU QUE** le potentiel existe que certains Vétérans de la Force régulière et la Force de réserve n'ont pas suffisamment d'argent dans leur succession pour payer les funérailles et l'inhumation, mais ne seront pas qualifiés pour prestations de funérailles et d'inhumations parce qu'ils ne se sont pas qualifiés pour les avantages financiers et l'allocation de soutien du revenu;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les prestations de funérailles et d'inhumations soient disponibles à tous les Vétérans des FC qui n'ont pas les moyens financiers suffisants,

et d'éliminer les exigences complexes d'admissibilité, ce qui est contraire aux «principes de besoins» intronisés dans la Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et Vétérans des Forces canadienne (LMRIMVFC).

**29. Augmentation de l'Exemption de la Succession de Survivant/Personne à Charge  
ACSÂ 26**

**ATTENDU QUE** l'Exemption de la Succession de Survivant/Personne à charge est le paramètre clé pour l'approbation ou le refus de prestations de funérailles et d'inhumations pour Anciens combattants;

**ATTENDU QU'**en février 1995, le Gouvernement fédéral réduisait l'exemption de la succession, de 24,030 \$ à 12,015 \$, dans le cadre d'une réduction des budgets de tous les ministères;

**ATTENDU QUE** l'exemption réduite est beaucoup moins que le seuil de pauvreté et n'a pas été modifiée depuis 1995;

**ATTENDU QUE** le résultat obtenu est que des centaines de nos Anciens combattants les plus démunis se sont vus refusés des prestations de funérailles et d'inhumations au cours des 13 dernières années;

**ATTENDU QUE** la situation présente cause beaucoup de chagrin et s'avère un fardeau pour les familles d'Anciens combattants lorsqu'elles se rendent compte qu'elles ne peuvent pas obtenir de l'appui financier pour funérailles et inhumations, quoique la succession soit évaluée à moins que le seuil de pauvreté;

**ATTENDU QU'**avant 1995, l'exemption de succession était soumise à une formule d'indexation, basée sur les changements annuels à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC); et

**ATTENDU QUE** l'exemption de la succession n'a pas été augmentée, le nombre d'Anciens combattants qui font demande pour des prestations de funérailles et d'inhumations a augmenté, en particulier de la part des Anciens combattants de la 2<sup>ième</sup> Guerre mondiale, qui dans plusieurs cas ont des ressources financières limitées, mais sont au-dessus de l'exemption réduite en 1995:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Ministre d'Anciens Combattants Canada agisse pour rétablir et augmenter l'Exemption de la Succession de Survivant/Personne à charge à un niveau pas moins que le seuil de pauvreté, tel que déterminé par Statistiques Canada; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** chaque année dorénavant, présente une Allocation à l'Indice des Prix à la Consommation (AIPC), égale au ICP ajusté de Statistiques Canada pour cette exemption.

## **SANTÉ MÉDICALE/MENTALE**

**30. Financement du Traitement, Programme de Transition d'Anciens combattants  
ACSÂ 27**

**ATTENDU QUE** le mandat de la Légion royale canadienne est le bien-être de nos Anciens combattants;

**ATTENDU QUE** plusieurs Anciens combattants souffrent de Blessures de Stress Opérationnel;

**ATTENDU QU'**il est impératif que ces Anciens combattants obtiennent les meilleures options de traitement pour répondre à leurs besoins; et

**ATTENDU QUE** le Programme de Transition d'Anciens combattants offre un programme de traitement de santé mentale depuis 1998:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Ministère de la Défense nationale/Forces canadiennes et Anciens Combattants Canada considèrent ce programme comme un programme de traitement pour Anciens combattants qui souffrent de blessures de stress opérationnel, et fournissent le financement comme une option du traitement.

**31. Soutien aux Familles de Membres des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada blessés ou décédés**  
**ACSÂ 28**

**ATTENDU QU'**en dépit du nombre de membres des Forces canadiennes (FC) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) blessés ou décédés en raison de leurs Service militaire, le Ministère de la Défense nationale/Forces canadiennes (MDN/FC) et Anciens Combattants Canada (ACC) n'accordent pas de financement pour counseling pour deuil ou santé mentale, aux familles;

**ATTENDU QU'**il n'existe pas de politique ou programme officiel de financement pour deuil ou santé mentale pour familles; et

**ATTENDU QUE** certaines familles paient elles-mêmes pour ces services de counseling ce qui cause à la fois des difficultés économiques et d'émotivité:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le MDN/CF et ACC devraient financer les programmes de counseling pour deuil et santé mentale pour familles de membres des FC et de la GRC blessés ou décédés.

## **AÎNÉS**

**32. Législation - Protection de la Pension**  
**ACSÂ 29**

**ATTENDU QUE** plusieurs grandes sociétés connaissent des troubles financiers et que les pensions individuelles sont à risque; et

**ATTENDU QUE** le Gouvernement fédéral est en mesure d'adopter une loi visant à modifier les lois sur la pension, les sociétés et faillites:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Gouvernement fédéral adopte une loi visant à protéger de meilleure façon les pensions individuelles.

## COQUELICOT ET SOUVENIR

### 34. Coquelicot & Souvenir – Installations sanitaires, individus souffrant d’Invalidités ATLA-TNO 2/C; N.-B. 8/C

**ATTENDU QUE** le Manuel du Coquelicot permet l’utilisation des Fonds en Fidéicommis du Coquelicot, sous réserve du consentement préalable de la direction provinciale, pour fournir accès à la filiale même par des Anciens combattants, les personnes à leur charge et autres personnes souffrant d’invalidités; et

**ATTENDU QU’** en entrant dans la filiale, il n’existe pas de disposition pour s’assurer que les installations sanitaires dans la filiale répondent aux besoins des personnes souffrant d’invalidités:

**QU’IL SOIT RÉSOLU QUE** le Sous-section 402.m. du Manuel du Coquelicot soit modifié pour comprendre:

« Une direction ou, sous réserve du consentement préalable de la direction provinciale, un district, une zone, une filiale, ou un groupe de filiales peut affecter au plus 50 pour cent du solde dans le Fonds en Fidéicommis du Coquelicot, le trentième (30ième) jour de septembre de l’année du Coquelicot qui précède l’affectation pour couvrir le coût d’installation d’une porte aux installations sanitaires, d’une toilette et un évier pour aider les Anciens combattants, les personnes à leur charge et autres personnes souffrant d’invalidités».

### 35. Taxes chargées sur Monuments aux Morts SASK 8

**ATTENDU QU’**au cours de guerre mondiales passées et autres conflits, plusieurs militaires canadiens ont fait le sacrifice suprême; et

**ATTENDU QUE** plusieurs familles et filiales de la Légion érigent des murs commémoratifs et autres souvenirs:

**QU’IL SOIT RÉSOLU QUE** les directions provinciales et la Direction nationale pétitionnent les gouvernements provinciaux et fédéral visant à exempter tous les articles commémoratifs, par exemple, photos, plaques, de toutes taxes fédérales et provinciales, et que ces militaires ont payé en entier toutes leurs dettes à notre pays, et que leurs familles ne devraient pas être taxées davantage.

### 36. Utilisation des Fonds du Coquelicot pour Excursions d’un Jour MAN/NOO 4/C

**ATTENDU QUE** plusieurs de nos Anciens combattants résident dans des maisons de santé et ont un accès très limité à la communauté et Nature Canada (Paysage agricole canadien); et

**ATTENDU QUE** des excursions d’un jour organisées dans un véhicule convenable permettraient à nos Anciens combattants de profiter des sons et images de la vie au Canada pour laquelle ils ont combattu si fort afin de sécuriser celle-ci pour générations futures:

**QU’IL SOIT RÉSOLU QUE** les statuts sur les «Fonds du Coquelicot» soient modifiés afin de permettre que des argents provenant de ces fonds soient utilisés pour couvrir les coûts

d'excursions d'un jour épisodiques, et de cette façon rehausser la qualité de vie de nos Anciens combattants survivants.

**37. Utilisation des Fonds en Fidéicommis du Coquelicot – Installations sanitaires de Filiales  
N.-B. 8/C**

**ATTENDU QUE** les Fonds en Fidéicommis du Coquelicot ont été modifiés de façon à allouer des argents à être utilisés pour dépenses pour couvrir le coût d'installation, d'entretien et de réparation d'appareils de lavage installés dans les filiales pour aider les anciens militaires, les personnes à leur charge et autres personnes souffrant d'invalidités. En outre, sous réserve du consentement préalable de la direction provinciale, les filiales sont autorisées à utiliser des Fonds en Fidéicommis du Coquelicot afin de fournir l'accessibilité à la filiale même par les anciens militaires, les personnes à leur charge et autres personnes souffrant d'invalidités par l'entremise de l'installation d'une rampe d'accès à l'entrée de la filiale et en installant ou en adaptant l'entrée principale de la filiale avec un dispositif d'ouverture/fermeture de porte:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** des Fonds en Fidéicommis du Coquelicot, sous réserve du consentement de la direction provinciale soient étendus pour être utilisés pour l'amélioration de petites installations sanitaires démodées afin de donner aux Anciens combattants qui maintenant peuvent accéder la filiale, l'accès aux installations sanitaires lors que ces derniers assistent à des fonctions a la filiale.

**38. Appui des Cadets  
T.-N./LAB 3/C**

**ATTENDU QUE** la formation offerte à nos jeunes personnes dans le mouvement de Cadets confère de précieuses leçons en bonne citoyenneté, leadership et aptitude physique;

**ATTENDU QU'**il existe un manqué d'intérêt grandissant dans la formation de cadets au sein de notre jeunesse; et

**ATTENDU QUE** certains corps de cadets sont à présent à un tiers et même à un quart de leur effectif:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la Légion royale canadienne à tous les niveaux offre tout encouragement possible au mouvement de Cadets par le biais d'appui financier, et avant tout et par-dessus tout, du soutien moral en assistant aux réunions de cadets, en incluant des cadets dans les cérémonies et défilés de la Légion et, en particulier, en assistant aux défilés de cadets et notamment leurs ACRs.

**207. Fonds du Coquelicot - Inclusion de Programmes de Transition pour Anciens combattants  
C.-B./Yukon 10/C**

**ATTENDU QUE** les Statuts généraux de la Légion royale canadienne permettent l'utilisation des Fonds du Coquelicot à l'appui de nombreuses activités et programmes pour Anciens combattants, mais ne permettent pas le financement de programmes de transition, des Force régulières et de Réserve à la vie civile par l'entremise d'éducation et de formation;

**ATTENDU QU'**en vertu des Buts et Objets de la Légion, il est déclaré à la section k., d'appuyer les entreprises de nature à favoriser la formation, l'emploi et l'établissement des anciens militaires, hommes et femmes, et l'éducation de leurs enfants;

**ATTENDU QU'**en vertu des Buts et Objets de la Légion, il est déclaré à la section m., d'aider les camarades présentement en service surtout à l'occasion de leur retour à la vie civile, et de sauvegarder les intérêts de leurs personnes à charge au cours de leur service militaire;

**ATTENDU QU'**en vertu des Buts et Objets de la Légion, il est déclaré à la section n., d'aider les ex-militaires à obtenir rien de moins que le salaire reconnu;

**ATTENDU QU'**en vertu des Statuts généraux, Sous-Sous-section 1104.b.iv., nous permettons l'octroi de bourses aux enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants;

**ATTENDU QU'**en vertu des Statuts généraux, Section 1106, nous offrons des soins et douceurs par l'entremise de plusieurs programmes pour Anciens combattants quoique que cette clause ceci ne couvre pas les besoins des nouveaux Vétérans; et

**ATTENDU QUE** notre nouvel énoncé de mission lit: «Notre mission est de servir les Anciens combattants, y compris les militaires en Service actif, les membres de la GRC et leurs familles, de promouvoir le Souvenir et de servir nos communautés et notre pays». Nous devons réviser notre Manuel du Coquelicot présent pour tenir compte de cette modification.

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** l'Article XI, Fonds du Coquelicot des Statuts généraux soit modifié pour comprendre une nouvelle section pour le financement de Programmes de Transition pour Anciens combattants, lesquels se rapportent directement à la formation, l'éducation et les besoins de soutien des Anciens combattants des Forces régulières et de Réserve; et

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** le montant admissible pour financer cette section soit jusqu'à 50 pour cent du solde dans le fonds du coquelicot le 30 septembre de l'année précédente.

## DÉFENSE ET SÉCURITÉ

### 218. Médaille de Service volontaire MAN/NOO 5/C

**ATTENDU QU'**il se trouve un nombre considérable d'anciens militaires qui n'ont pas servi dans les Forces militaires canadiennes assez longtemps (12 années) pour se qualifier pour la Décoration des Forces canadiennes;

**ATTENDU QU'**il y a un manque de Médailles de Service volontaire après la 2<sup>ième</sup> Guerre mondiale; et

**ATTENDU QUE** ces anciens militaires seraient fiers de porter une médaille en reconnaissance de leur Service;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Gouvernement du Canada soit prié de considérer la production par le gouvernement d'une Médaille de Service volontaire pour trois (3) années de Service dans les Forces armées canadiennes après le 2 septembre 1945, et que dite médaille soit décernée rétroactivement à tous ceux qui sont qualifiés et ceux qui se qualifieront à l'avenir.

## CONSTITUTION ET LOIS

### 41. Révision – Article III, Statuts généraux ALTA-TNO 1/C

**ATTENDU QUE** l'Article III des Statuts généraux de la Légion royale canadienne fut rédigé à l'époque où tous les membres de la Légion étaient des anciens membres d'une organisation militaire;

**ATTENDU QUE** tous les membres d'une organisation militaire sont et étaient sujets à une discipline lorsqu'ils servaient, et qu'ils comprenaient les conséquences de mauvaise conduite;

**ATTENDU QUE** la plupart des membres de la Légion aujourd'hui n'ont jamais porté un uniforme ni servi dans toute organisation militaire, ou comprennent les raisons pour lois militaires et décorum;

**ATTENDU QUE** plusieurs plaintes déposées maintenant sont de nature frivole et pourraient dans plusieurs cas être résolues par l'entremise de résolution de dispute;

**ATTENDU QUE** l'Article III permet la médiation, laquelle est une forme de résolution de dispute; et

**ATTENDU QUE** si une plainte n'était pas résolue par l'entremise de résolution de dispute, il y aurait un coût attribué pour acheminer la plainte au prochain niveau supérieur de la Légion royale canadienne:

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Comité de la Constitution et Lois de la Direction nationale, la Légion royale canadienne examine l'Article III et réécrive le dit article afin de tenir compte d'une résolution de dispute plus efficace, sauf pour vol ou détournement de fonds de la Légion, Fonds du Coquelicot ou la propriété.

## LE GRAND PRÉSIDENT LARRY MURRAY, C.M.M., C.D.

### ALLOCUTION AU 44<sup>IÈME</sup> CONGRÈS NATIONAL BIENNAL DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

Merci camarade président. Bonjour camarades. Je pense avoir déjà parlé assez longtemps pendant l'inauguration d'hier, alors je vais m'efforcer d'être relativement bref.

D'abord, être votre grand président durant ces deux dernières années a été pour moi un insigne honneur. Depuis le dernier Congrès national, à Winnipeg, j'ai été fier d'accompagner la camarade Pat et à l'occasion de la représenter à un certain nombre d'événements marquants; et j'aimerais vous entretenir d'un certain nombre d'entre eux ce matin.

La présentation du premier coquelicot au gouverneur général et à Son Excellence à la fin du mois d'octobre chaque année est l'un des plus agréables. Cette cérémonie est une des premières auxquelles le gouverneur général nouvellement installé a assisté en 2010, et il est parti peu après voir les troupes en Afghanistan avant le jour du Souvenir. Chaque fois que je rencontre le gouverneur et son excellence, je suis impressionné par leur cordialité, leur humilité et le souci qu'ils démontrent à propos de tous les anciens combattants et de leur famille.

Grâce à eux, la cérémonie de présentation du premier coquelicot est un événement vraiment spécial et très émouvant pour les nombreux anciens combattants du Perley-Rideau ou d'ailleurs qui reçoivent un coquelicot des mains de Leurs Excellences.

J'ai aussi été très ému en assistant aux événements de commémoration nationaux avec la camarade Pat et d'autres personnes. L'assistance du grand public pendant ces deux dernières années a été remarquable, et je pense que tous les gens de la Légion qui ont participé à la planification et à la mise en œuvre de cette cérémonie nationale extrêmement importante devraient être fiers de ce qu'ils ont fait. Il en est de même pour vous tous et pour vos camarades qui en font tant pour que toutes les cérémonies commémoratives du pays respectent des normes les plus élevées et seyantes au souvenir de ceux qui ont tellement sacrifié pour le Canada.

Je désire aussi souligner le rôle incroyablement important joué par les mères de la Croix d'argent, Mabel Girouard et Patty Braun, aux activités commémoratives au cours des deux dernières années. Elles sont toutes deux des personnes extraordinaires, des femmes remarquables qui ont fait un travail fantastique en réponse aux innombrables demandes des médias et en représentant toutes les familles de la Croix du Souvenir canadiennes de manière réfléchie et sensible. Ce fut vraiment un honneur de faire leur connaissance.

Si je mentionne ces deux événements, c'est pour souligner le rôle des plus importants que joue la Légion en ce qui concerne le souvenir au Canada, car je pense que des fois nous considérons cela comme allant de soi. Comme mon prédécesseur, le camarade Charlie Belzile, l'a fait à Winnipeg, j'aimerais faire quelques commentaires spécifiques sur les réunions du groupe consultatif d'anciens combattants des deux dernières années.

En 2010, la réunion a eu lieu le 30 octobre et alors qu'on s'approchait de cette date et vu la controverse par rapport au jour de protestations du 6 novembre et tout ça, j'étais un peu inquiet.

Cependant, nonobstant les diverses controverses en jeu en ce temps-là, l'assistance a été excellente et il y a eu un remarquable accord sur les priorités clés parmi les 15 organisations d'anciens combattants qui y étaient.

Il en est résulté une lettre au ministre des Anciens combattants, à laquelle nous avons tous donné notre accord et que nous avons tous signée, et où étaient soulignés les soucis sur la nouvelle Charte des anciens combattants et d'autres problèmes importants. Remarquez qu'il y avait aussi d'autres facteurs et les intercessions par la Légion, mais c'est peu après cette lettre que la décision du gouvernement d'ajouter deux milliards de dollars aux avantages dans la nouvelle Charte des anciens combattants a été annoncée.

D'une manière semblable, en 2011, la réunion a été très bien remplie et il y avait à nouveau un fort consensus parmi nombre d'organisations qui y étaient représentées sur les problèmes les plus graves qu'avaient les anciens combattants et leurs familles, et à nouveau il y a eu une lettre au ministre qu'a signée la camarade Pat. Beaucoup d'autres organisations d'anciens combattants ont aussi accepté de suivre l'exemple de la Légion et d'écrire une lettre au premier ministre où l'on se disait désireux de faire éviter les incidences du budget aux anciens combattants et à leur famille. Si je parle surtout du groupe consultatif des anciens combattants, c'est pour insister sur le fait que le travail et le dévouement de Charlie et des autres, dont un certain nombre parmi vous, par rapport à cette réunion annuelle, a fait beaucoup et qu'ils portent vraiment des fruits pour les anciens combattants et leur famille.

Je voudrais aussi parler d'une autre initiative prometteuse : l'établissement en cours de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans. Vingt-deux universités participent à cet institut dirigé par l'Université Queen's et le CMR, et il est aussi soutenu fermement par le médecin-chef des Forces canadiennes et par Anciens combattants Canada. Il est évident que le Canada a besoin d'une institution professionnelle ne dépendant pas du gouvernement où l'on mène des recherches collégiales, scientifiques et objectives pour pouvoir prendre des décisions fiables en temps utile afin de satisfaire aux besoins de soutien des anciens combattants et des membres des Forces canadiennes relativement aux soins de santé et à l'invalidité. C'est exactement ce que cette initiative promet de faire, et la Légion royale canadienne en appuie le développement depuis quelques années.

La structure organisationnelle et consultative en évolution de l'Institut est encourageante, et je pense qu'il ne cessera pas de mériter que la Légion l'appuie fermement à mesure qu'il progressera.

Avant de terminer mes commentaires, je voudrais vous dire que je me suis senti particulièrement ému par la réponse au programme Bon retour des troupes à tant de filiales. Je sais également que cet effort a été grandement estimé par les vétérans d'Afghanistan et par leur famille, y compris les familles de ceux qui sont tombés. Rappelons-nous que cette initiative a été mentionnée particulièrement par le chef d'état-major de la défense lors de son allocution devant la revue du congrès.

Mes félicitations et « bien joué » ou, comme on dit dans la marine, bravo zulu à tous ceux qui ont pris part à ce digne hommage fait à des Canadiens très spéciaux.

À propos d'appréciation, je voudrais dire pour terminer ce matin que je remercie beaucoup la camarade Pat et tous les membres du CEN au cours des deux dernières années, et je leur dis bravo zulu à tous.

La camarade Pat a œuvré de manière vraiment remarquable « à la barre » et j'ai été on ne peut plus fier de travailler pour elle et avec elle, ainsi qu'avec les autres camarades du CEN. Je me suis amusé aussi!

Ils m'ont tous beaucoup appris pendant les deux premières années que j'ai passées au poste de grand président.

Je remercie du fond du cœur et les meilleurs vœux à la camarade Pat et aux membres du CEN pour un avenir heureux de bon vent et bonne mer, quelle que soit la direction de ce Congrès et de la vie.

Voilà qui conclut mes observations. Merci beaucoup, camarades.

**L'HONORABLE STEVEN BLANEY  
MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS**

**ALLOCUTION AU 44<sup>IÈME</sup> CONGRÈS NATIONAL BIENNAL  
DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE**

Merci présidente Varga, de cet accueil chaleureux.

Grand président Murray,

Présidente nationale Varga de la Légion royale canadienne,

Membres de l'exécutif national,

Légionnaires,

Distingués anciens combattants,

Mesdames et Messieurs, bonjour.

C'est pour moi un grand honneur de prendre part à ce 44<sup>e</sup> Congrès national. C'est la première fois que j'assiste à un congrès national, et j'ai trouvé votre accueil splendide. Vous m'avez fait une réception des plus bienveillantes, et j'ai pris beaucoup de plaisir à bavarder avec de nombreux légionnaires, surtout hier soir à la filiale de la Légion de Sackville.

Je me suis senti privilégié aussi, hier, de pouvoir présenter mes respects à une ardente championne de la communauté des anciens combattants : la présidente Varga, que j'ai eu le plaisir de recevoir à mon voyage en France, en avril dernier, à l'occasion du 95<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la crête de Vimy; elle ne fait pas de concession quand il s'agit de parler pour les anciens combattants. Elle a travaillé de concert avec notre gouvernement, avec mon prédécesseur en particulier, pour apporter des améliorations à la nouvelle Charte des anciens combattants. Ces améliorations, qui concernent les problèmes des anciens combattants gravement malades ou blessés, ont donné plus de souplesse à l'indemnité d'invalidité.

Merci Pat Varga et par association, à la Légion royale canadienne, de votre leadership concernant cette importante étape et d'avoir fait de la nouvelle Charte des anciens combattants un document vraiment vivant. Mes félicitations, Pat Varga.

Il y a 86 ans, les besoins des vétérans de la Première Guerre mondiale ont entraîné la fondation de la Légion royale canadienne.

Aujourd'hui, il y a une nouvelle génération d'anciens combattants au Canada : des hommes et des femmes qui se sont battus pour préserver notre liberté et apporter la sécurité au monde.

Je sais que la Légion n'a de cesse de s'engager envers les soins de TOUS les anciens combattants; elle construit essentiellement des passerelles vers l'avenir, thème que vous avez judicieusement choisi pour le congrès de cette année.

Anciens combattants Canada doit relever les mêmes défis que la Légion et évoluer à sa manière pour satisfaire aux besoins des deux générations de héros.

Et c'est pour cela que nous, au ministère des Anciens combattants, nous avons établi cinq priorités pour notre avenir :

- réduire la complexité de nos programmes;
- améliorer la manière dont nous les administrons pour les rendre plus souples;
- resserrer nos liens avec le ministère de la Défense nationale et avec d'autres pour aider les hommes et les femmes des services à réintégrer sans heurt la vie civile;
- étayer la nouvelle Charte des anciens combattants et en faire un document vraiment vivant;
- continuer de placer nos ressources où l'on en a le plus besoin en tenant compte de la distribution démographique des anciens combattants.

Je suis fier de pouvoir vous dire que l'ancien chef du personnel militaire, le général Walter Semianiw, s'est joint à l'équipe administrative du ministère. Le concours du général Semianiw nous sera inestimable pour respecter ces priorités et répondre aux besoins des anciens combattants.

Alors, comme vous le savez, nous avons entrepris une vaste démarche pour rationaliser la paperasse.

Nous travaillons d'arrache-pied pour réduire la paperasse et éliminer les échelons de la bureaucratie et les étapes inutiles dans le but d'offrir des services meilleurs et plus rapidement, aux anciens combattants et à leur famille. En fait, il y a à peine quelques mois, j'ai annoncé, ici à Halifax, à la filiale Somme, notre première mesure servant à réduire la paperasse. J'ai annoncé que nous allions faire du PAAC une subvention plutôt qu'une mesure procédurale et administrative. Ainsi, nous optimisons nos méthodes tout en améliorant les services aux anciens combattants. Nous avons rationalisé le processus de remboursement aux anciens combattants et à leur famille relié à l'entretien du ménage et du terrain; réduit la paperasse pour les anciens combattants, les aidants naturels principaux et les survivants; et éliminé la charge de travail qui a trait à des millions de transactions par année.

À Winnipeg, j'ai annoncé qu'à la suite des recommandations de l'ombudsman des vétérans, nous clarifions et simplifions notre communication avec les anciens combattants et avec leur famille. Nous avons commencé par simplifier les lettres sur la décision concernant l'invalidité. Pendant longtemps, vous vous êtes plaints qu'elles étaient difficiles à comprendre parce qu'elles contenaient trop de jargon juridique et médical. Ces lettres sont maintenant plus conviviales; on y utilise un langage plus simple et des termes de profane.

Nous avons réécrit, retravaillé et créé en tout 15 modèles de lettre de décision. Qu'est-ce que cela signifie? Eh bien, grâce à ces 15 lettres seulement, environ 19 000 personnes vont recevoir une lettre dans l'année qu'ils comprendront facilement, et ils pourront réagir en conséquence.

C'est très simple ce qu'on fait, c'est de faire en sorte que nos vétérans, lorsque nous communiquons avec eux, nous communiquons dans un langage clair et simple afin qu'ils soient en mesure de savoir quelle est l'analyse, quelle est la réponse du département, quels sont les recours et quelles sont les raisons pour la décision.

Et là-dessus, je tiens à reconnaître le travail de l'ombudsman M. Parent qui est ici avec nous ce matin. Merci, M. Parent, pour aider le département à mieux servir les vétérans par vos

recommandations. Et comme vous pouvez le voir, cette mesure-là qui est actuellement implantée, avec laquelle nous communiquons de façon plus efficace avec nos vétérans, découle directement de vos recommandations.

Il n'y a pas plus de deux semaines, je me trouvais avec le ministre MacKay pour annoncer que notre gouvernement a accepté la décision de la Cour fédérale sur les prestations pour anciens combattants liées à l'invalidité de longue durée. La plupart d'entre vous savent qu'il s'agit du RARM. Non seulement avons-nous accepté la décision, nous avons même fait encore plus, à Anciens combattants, en accordant nos prestations liées à l'invalidité avec les modifications prévues au Régime d'assurance-revenu militaire (RARM).

Grâce à ces modifications, la pension d'invalidité des Anciens combattants ne sera plus défalquée de l'allocation pour perte de revenus, et il en va de même pour l'allocation aux anciens combattants et pour l'allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes. C'est encore là un exemple de la manière dont les ministères de la Défense nationale et des Anciens combattants se concertent pour faire en sorte que les membres des Forces canadiennes obtiennent les avantages qu'ils méritent.

Dans quelques heures, je retourne à Ottawa.

En tant que gouvernement, nous avons montré que nous sommes fiscalement responsables. Nous savons ce qui se passe ailleurs dans le monde, où la crise de la dette est cruciale et où elle exerce beaucoup de pression sur les gouvernements. Notre premier ministre a dit explicitement que la crise n'affectera pas les anciens combattants. Je vais voter sur un budget qui servira à maintenir les avantages des anciens combattants et à réduire la paperasse. C'est ma façon de faire de mon mieux pour les anciens combattants. En appuyant ce budget et en le faisant adopter, nous maintiendrons les avantages des anciens combattants, et nous continuerons de réduire la paperasse et d'améliorer nos programmes.

Comme je le disais tout à l'heure, j'étais à Vimy, le 9 avril, avec la présidente Pat Varga. C'était une expérience riche. Je me suis senti favorisé non seulement d'être ministre des Anciens combattants, mais de l'occasion de voir le mémorial de Vimy. Cinq-mille jeunes Canadiens prenaient part aux cérémonies du 90<sup>e</sup> anniversaire. Ils s'étaient engagés envers la commémoration et ils comprenaient l'importance de le faire.

Nous nous devons de passer le flambeau du souvenir à cette nouvelle génération pour qu'elle puisse comprendre les sacrifices; les sacrifices ultimes qu'ont faits non seulement ceux qui se sont battus à Vimy, mais tous ceux qui ont servi dans le militaire; que ce soit à la Grande Guerre, à la Seconde Guerre mondiale, à la guerre de Corée ou à une des guerres qui ont l'ont suivie. Nous avons le devoir important de trouver de nouvelles manières de les atteindre et de leur communiquer ce legs précieux qui fait notre fierté en tant que Canadiens.

Dans quelques semaines, j'accompagnerai des vétérans du Bomber Command à Londres. Notre gouvernement est fier de participer à la construction du Bomber Command Memorial à Green Park. Pourquoi le faisons-nous? Parce qu'il est important de reconnaître les sacrifices qu'ont faits ces grands aviateurs. Le monument servira à souligner le rôle clé qu'ont joué 50 000 Canadiennes et Canadiens des services durant la Seconde Guerre mondiale. Quelque 40 anciens combattants m'accompagneront au dévoilement du monument.

Aussi, cet été, nous aurons le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Dieppe et ce n'est qu'un des importants rendez-vous que nous avons.

Il est important d'après moi qu'on se souvienne aussi des conflits postérieurs à la guerre de Corée. Je sais que vous êtes nombreux à croire que les Canadiens n'en savent pas assez sur ce qui s'est passé il y a 10, 15, 20, 25 ans. Pour n'en mentionner que quelques-uns, il y a la guerre des Balkans, la guerre du Golfe, le Rwanda. Il y a eu beaucoup de missions, et il faut dire aux Canadiens que nous y étions; que nous y avons pris part. Il est important de parler des succès canadiens et des résultats de ces missions.

Le point culminant du souvenir, pour les Canadiens, a lieu en novembre, bien sûr. Et comme nous le faisons tous les automnes, en 2012, nous allons travailler avec la Légion et avec un nombre sans cesse croissant d'organisations pour promouvoir la semaine des anciens combattants. Notre objectif est de faire s'engager encore plus de jeunes Canadiens aux activités de commémoration, cette année.

Comme la Légion royale canadienne le fait depuis des dizaines d'années, le ministère des Anciens combattants a trouvé de nouvelles manières de maintenir le flambeau du souvenir et de faire en sorte que les réalisations des anciens combattants canadiens ne se fassent jamais oublier.

C'est pour cela que ce congrès-ci est l'occasion idéale de faire encore une annonce importante.

Désormais, les anciens combattants ne sont plus obligés de présenter des reçus ni des preuves de rendez-vous médicaux pour se faire rembourser les dépenses de déplacement à ces rendez-vous.

Les annonces comme celle-ci font plaisir à tout le monde : elles simplifient les choses pour les anciens combattants; elles éliminent des tâches administratives de routine pour les employés; et elles sont bonnes pour le contribuable. Les anciens combattants ne devront garder leurs reçus et leurs documents pertinents que pendant un an, pour le cas où on les leur demande.

Avant de terminer, je voudrais dire une couple de choses à propos de la réduction de la paperasse.

En tant que ministre des Anciens combattants, je désire m'engager à communiquer d'une manière encore plus efficace relativement aux programmes et aux services que nous offrons aux anciens combattants et auxquels ils ont droit. L'ombudsman a dit que c'est très important. Nous avons beaucoup de programmes. Nous avons beaucoup de services, alors je m'engage à faire en sorte de mieux vous en parler.

En outre, comme je l'ai dit tout à l'heure, il est important d'embrasser notre vision du souvenir et de l'élargir en insistant davantage sur les missions postérieures à la guerre de Corée afin que les Canadiens soient mis au courant des immenses sacrifices qu'ont faits les hommes et les femmes qui ont servi dans les missions de maintien de la paix, de l'ONU, de l'OTAN, ou aux autres activités autour du monde.

Et bien entendu, j'ai l'intention de travailler avec la Légion royale canadienne parce qu'il s'agit d'un intervenant clé; comme elle l'a déjà démontré. Les ministères doivent travailler de concert avec la Légion royale canadienne. Nous avons un exemple ici, ce matin, de relations fondées sur le respect et les échanges. Nous pouvons convenir que nous ne serons pas toujours d'accord, mais nous pouvons aussi convenir que nous ferons l'impossible pour les anciens combattants.

J'ai souligné l'important travail de l'exécutif, et je voudrais aussi remercier chacune de vos filiales de leurs activités locales. Dans ma circonscription, j'ai travaillé avec la Légion canadienne même avant d'être ministre. Nous organisons, chaque 1er juillet, aux Forts-de-Lévis, en collaboration avec la Légion royale canadienne (une fête afin de célébrer la riche histoire du Canada et, en particulier cette année, l'anniversaire de la guerre 1812). C'est toujours un partenaire qui dit oui, toujours prêt, et c'est un bon exemple d'après moi d'une Légion qui est prête, qui est près des besoins, qui est près de son monde.

Et encore un exemple : en été dernier, quand je me trouvais à Toronto, j'ai visité les apostolats du Bon Pasteur avec le frère Lynch. Je désire remercier la Division de l'Ontario de la Légion royale canadienne de sa belle initiative relativement à son œuvre auprès des sans-abris de Toronto. C'est un exemple merveilleux de ce que peut faire une organisation. Je salue l'initiative de la Légion royale canadienne de s'attaquer à ce problème.

Pour finir, je vous souhaite un excellent congrès. Je vous remercie de votre attention. Je vous remercie de votre engagement de tous les jours à l'amélioration de la vie des anciens combattants et de leur famille. Au nom du premier ministre Stephen Harper et de notre gouvernement, je veux vous remercier. Je veux vous remercier pour le travail exceptionnel que vous faites pour nos vétérans.

Continuez votre bon travail.

Merci.

**CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE  
GÉNÉRAL WALT NATYNCZYK, CMM, MSC, CD  
ALLOCUTION AU 44<sup>IÈME</sup> CONGRÈS NATIONAL BIENNAL  
DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE**

Si je peux me permettre de dire simplement au Grand Président, Vice-Amiral Larry Murray, ce monsieur a été l'un de mes mentors. Et si je suis le leader que je suis aujourd'hui, c'est en raison de son exemple extraordinaire de Leadership et je désire vous remercier, Larry, pour tout ce que vous fait pour chacun et chacune.

Gordon Moore, Anciens combattants distingués, mesdames et messieurs, c'est un plaisir d'être parmi vous à Halifax, une importante ville maritime, une importante ville de l'Armée et de même pour les Forces aériennes. J'aimerais savoir ici, mains levées combien d'individus étaient dans l'Armée? Mains levées.

J'aurais dû entendre quelque chose maintenant. Combien étaient dans les Forces aériennes? Mains levées. Combien étaient dans la Marine? Mains levées.

J'aimerais savoir aussi combien ont effectué une visite à terre hier soir et combien parmi vous sont éveillés ce matin?.

Vu que je fusse au courant qu'Halifax est une excellente ville port, j'ai été avisé de ces visites à terre, et aussi avisé que vous en profitez pour visiter des sites culturels, notamment des églises et musées. Est-ce vrai?.

Je demandais à la Direction nationale si l'agent de la Prévôté avait ramassé quelqu'un; mais je crois que non.

Une autre information personnelle que je vous prie de me transmettre; combien parmi vous sont en délire en raison de la victoire des Kings de Los Angeles hier soir?

OK, Alors combien sont des fans de Toronto? Mains levées.

Fans de Montréal? Mains levées..

Vancouver? Combien de Vancouver?

Où sont les Albertains, les Calgaryiens et l'Équipage d'Edmonton? OK..

Maintenant, qu'en est-il des Jets de Winnipeg?

Je suis avec vous les gars,

Écoutez, Je suis tellement émerveillé d'être ici parmi vous pour partager quelques moments. On m'a dit que j'avais 20 minutes. Mais sachez une chose. Je suis le Chef de la Défense; alors mon allocution continuera et continuera et continuera, OK?

En premier lieu, je désire remercier Pat Varga de son leadership exceptionnel de cette importante organisation. La direction de l'une de ces organisations, comme je le suis au courant et que plusieurs parmi vous le sont, est un travail difficile et des décisions difficiles. L'individu en question doit démontrer du leadership dynamique, et Pat vous avez démontré ce type de leadership. Je

veux vous remercier au nom de tous les membres de Forces canadiennes pour tout ce que vous avez accompli pour nous, la Légion et le Canada; merci Pat.

Je désire aussi féliciter Gordon et lui souhaiter tout le succès possible alors qu'il accepte la Torche de Pat de diriger cette organisation à l'avenir. Et je lui dis que les Forces canadiennes seront un excellent partenaire dans notre travail mutuel d'appuyer nos Anciens combattants.

En effet, mon message à votre intention, ce matin, est que la Légion en compagnie d'Anciens Combattants Canada et des Forces canadiennes, forment un étroit partenariat. Ce sont la collaboration et les liens de confiance que nous partageons et l'effort combiné que nous possédons d'œuvrer de concert à l'appui de nos Anciens combattants et leurs familles. Aucune de ces questions que nous confrontons ensemble de nos jours n'est facile. Chacun de nos membres est différent, et chaque membre a besoin d'un appui qui lui correspond dans ses propres circonstances. Vous savez, j'ai assumé mon poste il y a quatre ans, et je considère mon groupe intéressé de 68,000 membres de la Force régulière, 27,000 de la Force de réserve et 25,000 civils, plus un million d'Anciens combattants ainsi que leurs familles. Voici donc les individus pour lesquels je suis responsable et dont je me soucie.

Vous savez, je visite Perley Rideau chaque fois que nous tenons une activité d'ordre majeur au Musée canadien de la Guerre et nous arrivons au Monument commémoratif des Anciens combattants de la Corée, et je serai là. Et nous irons à Perley Rideau juste avant, mais pour voir les Anciens combattants de la 2<sup>ième</sup> Guerre mondiale, les Anciens combattants de la Guerre de Corée, et puis les Anciens combattants de maintien de la paix, pour voir les Anciens combattants de l'OTAN de la Guerre froide et maintenant, nos Anciens combattants de l'Afghanistan. Je les place de cet ordre parce que il y a quelques années j'étais à Sudbury cette ville, roches dures, et je marchais le kilomètre en compagnie de Caporal Billy Kerr, qui avait été sérieusement blessé en Afghanistan quelques années auparavant. Il est notre seul triple-amputé de la Campagne d'Afghanistan. Il essayait de marcher ce kilomètre en compagnie de nos braves gens de Sudbury qui collectaient des fonds pour sa maison et qui avaient formé un partenariat pour payer son domicile.

Lors de cette occasion, plusieurs Anciens combattants se sont présentés pour me remercier d'effectuer cette tâche pour le Caporal Bill Kerr et ces autres Anciens combattants d'Afghanistan. Mais saviez-vous que? Il se trouve de nombreux Anciens combattants qui ne sont pas des Anciens combattants de la Corée, mais des Anciens combattants Blue Béret et des Anciens combattants de l'OTAN et ils sont laissés à eux-mêmes. Et, en fait, le mot que cet individu des Anciens combattants de l'Armée canadienne, les Anciens combattants de l'Armée canadienne portant leurs smart blousons déclarait que la ligne était que nous avons plusieurs Anciens combattants qui sont dans leurs soubassements regardant Oprah et pleurant. Maintenant, réfléchissez à ceci. Et chaque fois que je m'en vais au travail à Ottawa et je conduits en ville, je conduis devant la mission et regarde ces gens en-dessous de ces ponts, et je vous dis franchement, «folks» Je suis responsable. Nous sommes responsables, d'œuvrer en partenariat et de nous assurer que nous ne délaissions pas aucun de nos Anciens combattants.

Chaque champ de bataille où nous avons combattu, que ce soit sur les hautes mers, dans les airs ou n'importe où dans le monde, nous ne laissons jamais nos fils et filles en arrière sur ce champ de bataille.

Et ce que je vous dis aujourd'hui est que nous devons travailler ensemble en partenariat avec Anciens Combattants Canada, la Légion et les Forces canadiennes afin qu'aucun Ancien combattant ne soit oublié. Voici donc ce que nous devons faire.

Maintenant, ceci est ma ligne de fond initiale. Alors si vous avez connu une visite difficile à terre hier soir et que vous vous sentez un peu fatigué, vous pouvez dormir maintenant car je vais vous présenter une vue d'ensemble de la modernisation et des opérations des Forces canadiennes et aussi des soins que nous prodiguons à nos blessés et malades. Je débiterai en premier lieu avec les «opérations». J'étais en Afghanistan la semaine dernière en compagnie de l'adjudant-chef des Forces canadiennes, M. Bob Cléroux. M. Cléroux où êtes-vous? Veuillez vous lever. Si nous sommes une Force efficace, c'est grâce à nos sous-officiers supérieurs. Il est le sous-officier supérieur des Forces canadiennes, - Premier Maître de Première Classe, Bob Cléroux.

Le Chef et moi étions en Afghanistan la semaine dernière, et je vous déclare que les choses ont changé. Je peux me rappeler de porter mon gilet pare-éclats et mon casque protecteur dans un avion Herc ou à l'arrière d'un C17 et nous volions en tire-bouchon aux alentours de Kandahar ou de Kabul, atterrissions dans des coins très serrés, tirant plusieurs forces G, à l'atterrissage. La semaine dernière nous avons atterri à bord d'un avion de ligne, portant une chemise de golf, après un excellent repas, servi par un personnel amical. Les bagagistes n'ont même pas égaré mes bagages à l'aéroport de Kabul, Nous avons conduit dans la ville; les boutiques étaient pleines d'acheteurs. Des petits garçons et petites filles fréquentaient les écoles. Nous avons visité le cimetière appelé le "British Cemetery" et rendu hommage à nos camarades morts au champ d'honneur. Le père de Nichola Goddard nous accompagnait, M. Tim Goddard, et nous avons déposé une couronne en hommage à tous ces braves soldats, marins, aviateurs et aviatrices qui ont sacrifié tellement. Cependant, le fait est que nous puissions accomplir ceci, c.a.d., visiter le cimetière sans porter un gilet pare-éclats ou un casque protecteur. La situation ici a changé énormément. Et en même temps, cette situation s'est produite en raison de l'excellent service de nos hommes et femmes sur le terrain.

Nous avons visité avec les 920 hommes et femmes ici maintenant et, comme toujours, travaillant avec détermination et optimisme, aidant l'Armée Afghane et la Police Afghane à sécuriser leur pays. Et je vous le déclare lorsque je regarde nos troupes, je vois que nous sommes une force différente aujourd'hui. Et chaque fois que le Chef et moi effectuons une visite dans ce pays, je lui demande: Combien sur leur 2<sup>ième</sup> tour, 3<sup>ième</sup> tour, 4<sup>ième</sup>? Et je dois continuer, 5<sup>ième</sup> tour?. J'ai donné deux pièces de monnaie l'an dernier à deux opérateurs des Forces spéciales qui en étaient à leur 8<sup>ième</sup> tour – parce qu'ils le voulaient. Nous demandons aux individus d'effectuer seulement deux tours. Au-delà, il faut qu'ils manipulent, fassent des machinations, exploitent et fassent tout pour obtenir un autre tour. C'est ce qu'ils font parce qu'ils veulent servir et faire un bon travail.

Vous savez, 40,000 hommes et femmes ont fait l'objet d'un roulement en Afghanistan et je dis que ce sont des marins, des soldats, des aviateurs et des aviatrices. Et ces individus sont une Force prouvée, apte au combat et sûre de soi. Seulement pour déclarer que toute cette expérience est en-dessus de leur expérience antérieure en Bosnie et au Kosovo. Laissez-moi vous dire que ces personnes ont changé le cours des choses et continueront de le faire jusqu'à la fin de la mission, en mars 2014.

Sur la Haute Mer, NCSM Charlottetown à présent patrouille les eaux de la mer d'Oman dans des opérations de contre-terroriste et anti-drogue. Le navire a récemment connu une interception réussie d'une "dow" remplie de drogues. Nous savons que les profits générés par ces drogues sont dépensés à l'appui de terrorisme régional et global. L'an dernier, le même navire, NCSM Charlottetown, en dehors de ce port ici, avec un équipage différent, patrouillait les eaux côtières de Misrata, Libye. Le navire fut la cible d'obus provenant de batteries côtières. Il s'agissait de

la première fois qu'un navire canadien était la cible de feu ennemi depuis la Guerre de Corée. J'ai parlé à ces marins qui étaient très fiers. Ils étaient tellement fiers d'avoir été la cible de feu ennemi. Pensez à ceci! En discutant de l'incident avec eux, ils avaient été la cible de quelques tirs de roquettes, lesquelles ont atterri mille verges de leur navire. J'appelle une telle situation le facteur d'anxiété; tout est bien.

Aujourd'hui à Cold Lake, nous avons l'Exercice Maple Flag. Plusieurs parmi vous se rappelleront que Maple Flag met en vedette plusieurs militaires de différents pays qui se rassemblent pour exercer des opérations aériennes complexes de combat. L'an dernier, nous avons annulé cet exercice parce que nous étions trop occupés à larguer des bombes en Libye. Chacun de nos pilotes de chasse qualifié fut l'objet d'un roulement afin d'acquérir de l'expérience au combat, tout en supportant les Nations Unies et l'OTAN dans la protection des civils où ces derniers résident. Aussi, nos équipages d'avion-citerne Airbus, équipages des Auroras et Hercs ont fait l'objet d'un roulement dans ce théâtre en vue d'accroître l'expérience des Forces canadiennes.

Notre présence dans de nombreuses missions de maintien de la paix continue. Plusieurs parmi vous ont servi dans ces missions. Je réfère au Bureau des Nations Unies pour le Sahel, la Force multinationale et Observateurs, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre; nous avons encore un individu à cet endroit. Combien de personnes dans cette salle ont servi à Chypre? Mains levées. Voilà; ce fut un tour difficile. "MUNUC et MANUSA à Haïti. Notre mission d'entraînement à Sierra Leone progresse bien et nous avons des missions des Nations Unies au Soudan et au Soudan Méridional. Dans chaque cas, la présence du Canada et les efforts du Canada sont appréciés par nos alliés. Et comme plusieurs parmi vous se souviendront, les Canadiens occupent des postes clés dans ces missions et travaillent fort. Lorsque je rencontre mes collègues de l'OTAN, ils me disent toujours qu'ils désireraient un autre Canadien sur leur personnel de soutien. Nous avons seulement 1,300 individus à présent déployés à l'échelle internationale, notre plus bas niveau d'engagement opérationnel international.

Les hommes et femmes des Forces canadiennes veulent aller quelque part et contribuer à la paix et la sécurité du Canada. Encore une fois, la défense du Canada débute 10,000 kilomètres d'ici. Ça ne fait rien où le Chef et moi allons, d'un océan à un océan à un océan, ou visiter l'un de nos navires déployés ou n'importe quelles de nos missions, lorsque nous participons à un forum de discussion, la première question qui nous est posée est: Où irons-nous la prochaine fois? Et notre réponse chaque fois est nous n'en savons rien, mais ceci pourrait se produire rapidement. Soyez prêts; Haïti et la Libye sont des exemples.

Alors que la cadence opérationnelle a été réduite, la cadence de l'entraînement ne l'a pas été. En fait, nous avons beaucoup de travail à faire pour rattraper toutes les choses que nous n'avons pas faites alors que nous servions en Afghanistan. Plusieurs des cours de leadership ont été passés outre. Nos militaires ont déclaré: écoutez je n'effectuerai pas ce 6A ou 6B, ce cours de sergent. Je veux aller en Afghanistan. nous devons nous rattraper. Dans le même ordre d'idées, une large partie de notre entraînement se centrait sur la mission en Afghanistan, sur des mesures anti-insurrectionnelles, et maintenant nous devons changer afin de pouvoir travailler sur le maintien de la paix, des opérations humanitaires et de combat. Nous devons rebâtir tous ces véhicules et, en effet, tous les navires. Ces équipements ont été utilisés à maximum capacité par le passé.

Cependant, nous devons aussi moderniser la Force. Nous avons assez bien réussi dans l'Armée en obtenant les chars Leopard, les pièces d'artillerie (M-777). Nous étions ravis de l'annonce

faite par le ministre Fantino à Gagetown la semaine dernière au sujet de l'achat du Véhicule tactique de Patrouille de l'Armée (VTPA) et nous attendons avec impatience des véhicules de combat au contact d'infanterie. Dans la Force aérienne, je crois que nous avons bien réussi avec l'achat du C-17, les C-130J Hercules; nous avons reçu le dernier récemment. Nous recevrons des hélicoptères Chinook sous peu.

Nous recevrons bientôt l'hélicoptère maritime Cyclone, dans le cadre du projet de remplacement de l'hélicoptère Sea King. J'ai parlé avec l'un des pilotes de ces machines qui m'a dit que l'an prochain, nous célébrerons le 50<sup>ième</sup> Anniversaire des Sea Kings. Je prononçais à l'époque une lecture à un endroit appelé l'Union Club à Victoria, il y a environ deux ans et il s'agissait d'un groupe comme celui-ci et j'ai effectué une Foire aux Questions après mon allocution. Un individu se leva et déclara: Écoutez, j'ai été muté à Ottawa en 1972 pour travailler sur le projet de remplacement du Sea King. Comment va le projet aujourd'hui?

Peut-être est-ce drôle pour vous à l'extérieur? Mais nous devons remplacer le F-18, le CF-18. Il nous faut remplacer l'Aurora. Suite à mes remarques je voyagerai à Greenwood pour un examen de la modernisation effectuée à l'Aurora. Nous avons aussi besoin véhicules aériens télépilotes (VAT)s additionnels. C'est intéressant de noter que nous avons utilisé des VATs en Afghanistan. Aujourd'hui-même sur la mer d'Oman, sur le pont arrière de NCSM Charlottetown se trouve un VAT. Nous devons fonctionner plus intelligemment et utiliser ces nouveaux outils.

Au moins dans la Force aérienne et l'Armée nous pouvons acheter l'équipement. Mon inquiétude la plus profonde est la Marine où nous devons construire des navires. J'avance ceci notamment à Halifax, une ville maritime. La Stratégie nationale de la Construction navale, selon moi, est un saut important de progrès, mais nous devons commencer maintenant à tailler l'acier. J'avais l'habitude de dire «nous devons mettre des navires en chantier», et puis le Chef me disait«Monsieur, nous ne faisons plus ceci; nous taillons l'acier». "Roger" Nous devons nous équiper de Patrouilleurs océaniques pour l'Arctique et nous avons besoin aussi de navires d'appui conjoint et de navires de combat parce que tous ces équipements sont la clef de la sécurité maritime du Canada. Et comme je l'ai dit au Commandant de la Marine royale du Canada, soyez convivial avec toutes vos exigences. Je lui ai dit et ajouté OK maintenant, Paul, dépêchez-vous, approuvez une conception, sélectionnez une couleur et procédez; il déteste cette ligne.

Cependant, mesdames et messieurs, si nous sommes une Force professionnelle et puissante, c'est grâce à notre personnel. Et j'appuie ceci fortement, homme pour homme et femme pour femme, nous nous classons deuxième à aucune autre Force militaire au monde. Et avec ceci, je suis d'accord.

Cet état de choses est parce que les Canadiens et Canadiennes bien éduqués représentent et pratiquent les meilleures valeurs et éthiques à l'échelle internationale. Nous combinons ces attributs avec l'un des meilleurs systèmes d'entraînement parmi nos alliés et nous obtenons les leaders extraordinaires qui portent l'uniforme aujourd'hui. Je crois que nous possédons une arme secrète, un Canadien ou une Canadienne, souriant et tendant la main. Nous pouvons briser le cœur de tout autre individu et pouvons bâtir une camaraderie comme peu d'autres. Nous sommes bénis parce que notre attrition volontaire est à un bas sans précédent de quatre pourcent. Nous avons aussi une ligne de candidats et candidates désirant se joindre à nos rangs. Nous permettons des transferts de la Régulière à la Réserve et de retour à la Régulière afin de maintenir les talents exceptionnels et l'expérience acquise tout en répondant au style de vie moderne des plus jeunes.

Cependant, plusieurs de nos membres ont été blessés, à la fois physiquement et mentalement. Nous avons pris des dispositions majeures visant à modifier notre culture afin d'aider nos militaires avec leur réadaptation et réinsertion sociale. Il est très encourageant de voir un jeune officier ou un jeune soldat blessé sur le champ de bataille récupérer et réintégrer et puis d'observer le même individu retourner en Service en Afghanistan, et dans le cas d'un jeune caporal, en Afghanistan et en Haïti parce que il le désire. Et pour le Chef et moi d'être là et d'accorder une promotion à ce jeune caporal à caporal-chef parce qu'il répond à toutes les exigences même s'il fonctionne avec un membre artificiel et peut accomplir son travail. Nous avons tellement changé!

Cependant, plusieurs de nos folks ont besoin de l'Unité Interarmées de Soutien de Personnel de Soutien. Nous avons créé ces unités lesquelles rassemblent tous nos fournisseurs de services, y compris Anciens Combattants Canada. D'après moi, ceci a été de la pure magie. Chaque cas qui s'amène est difficile, et le système n'est pas parfait, mais il est mieux qu'il l'était auparavant. Les soldats maintenant savent qu'ils peuvent se présenter à l'une de ces unités pour appui et que s'ils récupèrent, ils peuvent retourner à leur bataillons, régiments, escadrilles et navires. Nous avons aussi été en mesure d'en apprendre beaucoup au sujet de la connexion entre le Syndrome de Stress Post-traumatique et troubles du sommeil. Sur le NCSM Fredericton en route au pays, suite à un tour opérationnel, dans le Mess des officiers marinières, discutant cette connexion, un jeune officier marinier se présente et dit «hey Monsieur, vous parlez de moi. J'ai suivi le traitement et je suis de retour. La semaine dernière, un caporal-chef s'amène devant le Chef et moi à Kabul et dit: «monsieur, vous parlez de moi. J'ai souffert du Syndrome de Stress Post-traumatique il y a quelques années. J'ai reçu le traitement et suis de retour au travail.

Nous en avons appris tellement, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Le sens de compassion qui a commencé à se faire sentir dans la Force est réconfortant. Il nous faut changer les procédures de la vieille école. Nous devons changer et devons être prêts à accepter les folks alors qu'ils se présentent à la porte. J'ai mentionné ce point à la conférence du Corps blindé à Winnipeg, il y a quelques semaines. Un Sergent-major régimentaire et un Sergent-major, les deux après plusieurs tours et disaient: «Monsieur, vous continuez de presser ce bouton parce qu'il s'agit du bon bouton. Nous devons changer notre attitude au complet parce que nous devons traiter avec la stigmatisation associée aux cas de santé mentale.

Le Chef et moi étions à Edmonton dans une Unité Interarmées de Soutien du Personnel en compagnie du ministre Mackay, nous jasons avec 30 soldats, marins et aviateurs et aviatrices souffrant du Syndrome de Stress opérationnel. J'ai demandé combien parmi vous se sont présentés à cette unité de leur propre volonté, de leur propre vapeur? Savez-vous ce que la réponse fut? Aucun. Ce fut leurs compagnons de bataille, leurs êtres chers, leur amie, leur ami, leurs parents les encourageant de venir ici et d'obtenir de l'aide. Combien parmi nous lorsque nous avons un problème, n'irons pas chez le médecin? Combien? Environ le nombre que lorsqu'ils se perdent refusent de demander des directions.

Vous savez de quoi je parle. Nous devons changer ceci. Nous devons changer ceci parce que nous avons réalisé que nous sommes plus durs sur nous-mêmes que nous le sommes vis-à-vis d'autres. Le plus rapidement que nos folks rechercheront de l'aide, le plus rapidement ils l'obtiendront et seront prêts à rejoindre leurs unités. Nous avons enlevé les obstacles afin que les professionnels de la santé soient aux endroits où les malades mentaux et leurs familles résident.

Vous avez peut-être observé cette petite chose que j'ai faite à Petawawa. C'était nécessaire parce que les soldats ne voulaient pas embarquer sur l'autobus pour se rendre à Ottawa. Ils

appelaient l'autobus «l'autobus malade». Ils voulaient que les médecins soient à Petawawa où les soldats résidaient. Nous avons augmenté le nombre de travailleurs dans la santé mentale au cours des 10 dernières années, plus que le double. Nous avons aussi ouvert des Facilités de traitement pour Blessures de Stress opérationnel. Nous avons pu attirer récemment l'une des chercheurs en santé mentale des Anciens combattants la plus douée, Dr. Chernak. Elle est en poste à Edmonton, travaillant à "University Hospital" à la création de l'institut de Recherche de Santé des militaires et Anciens combattants canadiens. De concert avec le Collège militaire de Kingston et l'Université Queens, nous accueillons le Forum sur la Recherche en Santé de Anciens combattants et militaires, une activité bien réussie et qui sera menée encore en novembre.

Nous avons aussi découvert que nous devons appuyer et traiter nos familles. Nous devons traiter les familles, lesquelles dans un effet de second ordre, ressentent tout le stress connu par leur êtres chers qui ont servi. Et si nous appuyons les familles, celles-ci appuieront le membre en Service dans sa réadaptation et réinsertion. Nos familles ont payé cher, sont essentielles dans l'identification et traitement de nos folks. Nous travaillons de concert avec les provinces et leurs organisations de santé dans le but d'essayer de synchroniser et de coordonner l'appui aux familles et de nos membres en uniforme.

Mesdames et Messieurs, nous avons récemment achevé une période extraordinaire de cadence opérationnelle: opérations de combat en Afghanistan et Libye; opérations humanitaires à Haïti, opérations domestiques aux Jeux Olympiques, les rencontres G8 et G20, inondations à Portage La Prairie et St-Jean-sur Richelieu et feux de forêts par tout le Canada. Chaque jour nos braves hommes et femmes participent dans des missions de recherche et sauvetage. Cependant, si nous sommes une Force solide et capable, c'est grâce à vous dans cette salle. Vous, les générations de leaders, qui nous ont formés, indiqué ce qui était correct et ont eu la patience extraordinaire de nous enseigner et de nous de nous guider.

Notre Force aujourd'hui est fière. Elle est formée de la génération de vétérans la plus récente. Ces militaires méritent le titre autant que ceux qui ont combattu à la Crête de Vimy, ont débarqué sur les plages de Normandie ou ont défendu "Kapyong Hill", en Corée. Plusieurs porteront l'uniforme pendant encore plusieurs années. Cependant, ils ont besoin de services, de la voix et de la camaraderie que vous offrez. Vous êtes par tout le Canada, dans chacune de nos petites villes et vous voyez ces hommes et femmes de ces endroits locaux ce qu'ils ont accompli et les pressions exercées sur eux et leurs familles. Cependant, ces jeunes individus sont prêts à accepter la torche et promouvoir les valeurs et l'ethos de la Légion. Ce sont ces jeunes personnes qui garderont vivante la Tradition du Souvenir. Alors, je vous prie de "Reach Out" dans chacune de vos communautés et de ne pas délaissier aucun Ancien combattant. Construisez les ponts et continuez de leur démontrer vous êtes là pour eux et elles. Ces individus sont le secret de tout succès réalisé par les Forces canadiennes et ils seront la source de vie de la Légion pour plusieurs générations futures.

Ils savent que vous vous souciez. Ils savent que vous vous souciez. Combien se sont alignés au Tim Hortons à Kandahar pour recevoir le double/double de Tim Hortons, le goût du foyer que vous avez parrainé avec votre 880,000 \$. Ils ont aussi reçu avec joie les cadeaux de Noel et je les ai vus qui les ouvraient. L'Opération Père Noel fut vraiment bien accueillie. Cependant, la plus importante démonstration personnelle était la Campagne d'accueil et Remerciements à nos troupes. Toutes ces initiatives ont bâti des rapports puissants entre la Légion et les hommes et femmes des Forces canadiennes et servent à intéresser de nouveaux Vétérans à se joindre à

la Légion. Ces nouveaux membres s'avantageront d'une adhésion dans la Légion et renforceront vos rangs. Ils continueront la Tradition du Souvenir de différentes façons.

L'une de ces traditions est le "Inukshuk. Avec Pat Varga et le cadre supérieur de la Direction nationale, nous étions à Ottawa ensemble lorsque nous avons dédié à nouveau un "Inukshuk", construit par les parents de Sergent Marc Léger, un militaire tué en Afghanistan en 2002. Ses parents, Richard et Claire, avait construit cet "Inukshuk" en honneur de leur fils et croyait qu'il serait mieux si ce monument était placé devant le Siège national de la Légion à Ottawa. Il s'agit d'une croix de sacrifice ou un cénotaphe, tout comme les "inukshuks" étaient érigés à chacune des Bases d'Opérations Avancées en Afghanistan, et les jeunes soldats qui servaient dans ce théâtre pouvaient les regarder et se souvenir de leurs camarades morts au champ d'honneur

Il s'agit d'une tradition Inuit. Un "Inukshuk" est un un point de référence qui nous indique le chemin. Devant le Siège national de la Légion, c'est un symbole de Service, de Sacrifice et de Valeur d'une nouvelle génération. Ce symbole nous rappelle que nous devons nous souvenir et "reach out" tous ces Vétérans, nouveaux et anciens, et travailler ensemble dans un partenariat comprenant la Légion, Anciens Combattants Canada et les Forces canadiennes afin qu'aucun Vétéran ne soit délaissé. Je vous remercie tous de ce que vous faites pour les Forces canadiennes. Je vous remercie tous pour ce que vous faites pour le Canada. Je suis fier d'être votre Chef d'état-major de la Défense. Merci beaucoup.





